



Third Session
Fortieth Parliament, 2010-11

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

**National Security
and Defence**

Chair:

The Honourable PAMELA WALLIN

Monday, February 7, 2011
Monday, February 14, 2011

Issue No. 11

First and second meetings on:

Bill S-13, An Act to implement the Framework Agreement
on Integrated Cross-Border Maritime Law Enforcement
Operations between the Government of Canada and
the Government of the United States of America

and

Tenth meeting on:

Canada's national security and defence policies
(Human smuggling)

APPEARING:

The Honourable Vic Toews, P.C., M.P.,
Minister of Public Safety

WITNESSES:

(See back cover)

Troisième session de la
quarantième législature, 2010-2011

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de la*

**Sécurité nationale et
de la défense**

Présidente :

L'honorable PAMELA WALLIN

Le lundi 7 février 2011
Le lundi 14 février 2011

Fascicule n° 11

Première et deuxième réunions concernant :

Le projet de loi S-13, Loi portant mise en œuvre de
l'Accord cadre sur les opérations intégrées transfrontalières
maritimes d'application de la loi entre le gouvernement du
Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique

et

Dixième réunion concernant :

La politique de sécurité nationale du Canada
(Passage de clandestins)

COMPARAÎT :

L'honorable Vic Toews, C.P., député, ministre
de la Sécurité publique

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Pamela Wallin, *Chair*

The Honourable Roméo Antonius Dallaire, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Boisvenu	* LeBreton, P.C.
* Cowan	(or Comeau)
(or Tardif)	Mitchell
Day	Patterson
Harb	Plett
Lang	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Harb replaced the Honourable Senator Pépin (*February 14, 2011*).

The Honourable Senator Boisvenu replaced the Honourable Senator Manning (*February 14, 2011*).

The Honourable Senator Manning replaced the Honourable Senator Segal (*February 9, 2011*).

The Honourable Senator Lang replaced the Honourable Senator Marshall (*February 9, 2011*).

The Honourable Senator Mitchell replaced the Honourable Senator Munson (*February 8, 2011*).

The Honourable Senator Munson replaced the Honourable Senator Mitchell (*February 7, 2011*).

The Honourable Senator Segal replaced the Honourable Senator Manning (*February 7, 2011*).

The Honourable Senator Marshall replaced the Honourable Senator Lang (*February 7, 2011*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA
SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Présidente : L'honorable Pamela Wallin

Vice-président : L'honorable Roméo Antonius Dallaire

et

Les honorables sénateurs :

Boisvenu	* LeBreton, C.P.
* Cowan	(ou Comeau)
(ou Tardif)	Mitchell
Day	Patterson
Harb	Plett
Lang	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Harb a remplacé l'honorable sénateur Pépin (*le 14 février 2011*).

L'honorable sénateur Boisvenu a remplacé l'honorable sénateur Manning (*le 14 février 2011*).

L'honorable sénateur Manning a remplacé l'honorable sénateur Segal (*le 9 février 2011*).

L'honorable sénateur Lang a remplacé l'honorable sénateur Marshall (*le 9 février 2011*).

L'honorable sénateur Mitchell a remplacé l'honorable sénateur Munson (*le 8 février 2011*).

L'honorable sénateur Munson a remplacé l'honorable sénateur Mitchell (*le 7 février 2011*).

L'honorable sénateur Segal a remplacé l'honorable sénateur Manning (*le 7 février 2011*).

L'honorable sénateur Marshall a remplacé l'honorable sénateur Lang (*le 7 février 2011*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, December 15, 2010:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Manning, seconded by the Honourable Senator Dickson, for the second reading of Bill S-13, An Act to implement the Framework Agreement on Integrated Cross-Border Maritime Law Enforcement Operations between the Government of Canada and the Government of the United States of America.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on National Security and Defence.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 15 décembre 2010 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Manning, appuyée par l'honorable sénateur Dickson, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-13, Loi portant mise en œuvre de l'Accord cadre sur les opérations intégrées transfrontalières maritimes d'application de la loi entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, February 7, 2011
(21)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 4 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Pamela Wallin, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dallaire, Day, Marshall, Munson, Pépin, Plett, Segal and Wallin (8).

In attendance: Holly Porteous, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Karen Schwinghamer, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, December 15, 2010, the committee began its consideration of Bill S-13, An Act to implement the Framework Agreement on Integrated Cross-Border Maritime Law Enforcement Operations between the Government of Canada and the Government of the United States of America.

APPEARING:

The Honourable Vic Toews, P.C., M.P., Minister of Public Safety.

WITNESSES:*Public Safety Canada:*

Graham Flack, Associate Deputy Minister;

Barry MacKillop, Director General, Law Enforcement and Border Strategies Directorate.

Australian High Commission:

His Excellency Justin Brown, High Commissioner of Australia;

Bruce Soar, Deputy High Commissioner of Australia;

Dot Harvey, Principal Migration Officer.

Ontario Provincial Police:

Chief Superintendent Brian Deevy, Commander, Field Support Bureau;

Staff Sergeant Brad R. Schlorff, Field Support Bureau, Emergency Management Section.

Windsor Police Service:

Deputy Chief Jerome Brannagan;

Superintendent Vince Power, Investigations.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 7 février 2011
(21)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 16 heures, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Pamela Wallin (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dallaire, Day, Marshall, Munson, Pépin, Plett, Segal et Wallin (8).

Également présentes : Holly Porteous, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Karen Schwinghamer, agente de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 15 décembre 2010, le comité entreprend son étude du projet de loi S-13, Loi portant mise en œuvre de l'Accord cadre sur les opérations intégrées transfrontalières maritimes d'application de la loi entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique.

COMPARAÎT :

L'honorable Vic Toews, C.P., député, ministre de la Sécurité publique.

TÉMOINS :*Sécurité publique Canada :*

Graham Flack, sous-ministre délégué;

Barry MacKillop, directeur général, Direction générale de l'application de la loi et des stratégies frontalières.

Haut-commissariat de l'Australie :

Son Excellence Justin Brown, haut-commissaire de l'Australie;

Bruce Soar, haut-commissaire adjoint de l'Australie;

Dot Harvey, agente principale de l'immigration.

Police provinciale de l'Ontario :

Surintendant principal Brian Deevy, commandant, Bureau du soutien régional;

Sergent d'état-major Brad R. Schlorff, Bureau du soutien général, Gestion des services d'urgence.

Service de police de Windsor :

Chef adjoint Jerome Brannagan;

Surintendant Vince Power, Enquêtes.

The Honourable Vic Toews, P.C., M.P., made a statement and, together with Graham Flack and Barry MacKillop, answered questions.

At 4:56 p.m., the committee suspended.

At 5:02 p.m., pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 17, 2010, the committee continued its study on the national security and defence policies of Canada. (For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.) (Human smuggling).

His Excellency Justin Brown made a statement and, together with Bruce Soar and Dot Harvey, answered questions.

At 5:53 p.m., the committee suspended.

At 6:01 p.m., pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, December 15, 2010, the committee continued its consideration of Bill S-13, An Act to implement the Framework Agreement on Integrated Cross-Border Maritime Law Enforcement Operations between the Government of Canada and the Government of the United States of America.

Chief Superintendent Brian Deevy and Deputy Chief Jerome Brannagan each made a statement and together with Staff Sergeant Brad R. Schlorff and Superintendent Vince Power answered questions.

At 6:48 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, February 14, 2011
(22)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 4 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Pamela Wallin, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boisvenu, Dallaire, Day, Harb, Lang, Mitchell, Patterson, Plett and Wallin (9).

In attendance: Holly Porteous, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Karen Schwinghamer, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, December 15, 2010, the committee continued its consideration of Bill S-13, An Act to implement the Framework Agreement on Integrated Cross-Border Maritime Law Enforcement Operations between the Government of Canada and the Government of the United States of America.

L'honorable Vic Toews, C.P., député, fait une déclaration puis, avec Graham Flack et Barry MacKillop, répond aux questions.

À 16 h 56, la séance est suspendue.

À 17 h 2, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 17 mars 2010, le comité poursuit son étude sur les politiques de sécurité nationale et de défense du Canada. (Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.) (Passage de clandestins)

Son Excellence Justin Brown fait une déclaration puis, avec Bruce Soar et Dot Harvey, répond aux questions.

À 17 h 53, la séance est suspendue.

À 18 h 1, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 15 décembre 2010, le comité poursuit son étude du projet de loi S-13, Loi portant mise en œuvre de l'Accord cadre sur les opérations intégrées transfrontalières maritimes d'application de la loi entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique.

Le surintendant principal Brian Deevy et le chef adjoint Jerome Brannagan font chacun une déclaration puis, avec le sergent d'état-major Brad R. Schlorff et le surintendant Vince Power, répondent aux questions.

À 18 h 48, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 14 février 2011
(22)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 16 heures, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Pamela Wallin (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Boisvenu, Dallaire, Day, Harb, Lang, Mitchell, Patterson, Plett et Wallin (9).

Également présentes : Holly Porteous, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Karen Schwinghamer, agente de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 15 décembre 2010, le comité poursuit son étude du projet de loi S-13, Loi portant mise en œuvre de l'Accord cadre sur les opérations intégrées transfrontalières maritimes d'application de la loi entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique.

*WITNESSES:**Royal Canadian Mounted Police:*

Deputy Commissioner Bob Paulson, Federal Policing;
 Chief Superintendent Joseph Oliver, Director General, Border Integrity, Federal & International Operations.

Department of Justice Canada:

Michael Zigayer, Senior Counsel, Criminal Law Policy Section;
 Sophie Beecher, Counsel, Public Safety Canada Legal Services;
 Jacqueline Palumbo, Senior Counsel and Team leader, International Assistance Group.

Mohawk Council of Akwesasne:

Acting Grand Chief Brian David, Mohawk Government;
 Chief William Sunday, Mohawk Government;
 Chief Wesley Benedict, Mohawk Government.

Deputy Commissioner Bob Paulson made a statement and, together with Chief Superintendent Joseph Oliver, answered questions.

At 5:02 p.m., the committee suspended.

At 5:05 p.m., the committee resumed.

Michael Zigayer made a statement and, together with Sophie Beecher and Jacqueline Palumbo, answered questions.

At 6:01 p.m., the committee suspended.

At 6:04 p.m., the committee resumed.

Acting Grand Chief Brian David made a statement and, together with Chief William Sunday and Chief Wesley Benedict, answered questions.

At 6:38 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:**TÉMOINS :**Gendarmerie royale du Canada :*

Sous-commissaire Bob Paulson, Police fédérale;
 Surintendant principal Joseph Oliver, directeur général, Intégrité des frontières, Opérations fédérales et internationales.

Ministère de la Justice Canada :

Michael Zigayer, avocat-conseil, Section de la politique en matière de droit pénal;
 Sophie Beecher, conseillère juridique, Services juridiques, Sécurité publique Canada;
 Jacqueline Palumbo, avocate-conseil et chef d'équipe, Service d'entraide internationale.

Conseil mohawk d'Akwesasne :

Grand chef intérimaire Brian David, Gouvernement mohawk;
 Chef William Sunday, Gouvernement mohawk;
 Chef Wesley Benedict, Gouvernement mohawk.

Le sous-commissaire Bob Paulson fait une déclaration puis, avec le surintendant principal Joseph Oliver, répond aux questions.

À 17 h 2, la séance est suspendue.

À 17 h 5, la séance reprend.

Michael Zigayer fait une déclaration puis, avec Sophie Beecher et Jacqueline Palumbo, répond aux questions.

À 18 h 1, la séance est suspendue.

À 18 h 4, la séance reprend.

Le grand chef intérimaire Brian David fait une déclaration puis, avec les chefs William Sunday et Wesley Benedict, répond aux questions.

À 18 h 38, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Kevin Pittman

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, February 7, 2011

The Standing Senate Committee on National Security and Defence, to which was referred Bill S-13, An Act to implement the Framework Agreement on Integrated Cross-Border Maritime Law Enforcement Operations between the Government of Canada and the Government of the United States of America, met this day at 4 p.m. to give consideration to the bill and to examine and report on the national security and defence policies of Canada (topic: human smuggling).

Senator Pamela Wallin (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Ladies and gentlemen, welcome back after a bit of a break. We have a busy set of witnesses and committee hearings today. We will be looking specifically at Bill S-13, which is to implement a framework agreement on Integrated Cross-border Maritime Law Enforcement Operations, which means that in shared waterways between Canada and the United States the two countries will cooperate. That bill is now before of us.

In the course of the next few months, we will be also looking at Bill C-49, to prevent human smugglers from abusing Canada's immigration system. We will be taking testimony on that later today from the High Commissioner of Australia to look at that country's experience.

We will then be returning to the proposed Shiprider legislation, Bill S-13, and hear from the Windsor Police Service and the Ontario Provincial Police for their perspectives on how this works for local police authorities.

We will begin today with the bigger picture. Dating back to the mid-1990s, we started to experiment with cross-border, shared, cooperative law enforcement agreements. After 9/11, of course, this became the focus for the two countries.

In 2005 the Liberal government of the day and the U.S. government started an experiment called Shiprider, which you will hear referred to. The RCMP and the U.S. Coast Guard were teamed up on boats to enforce law along parts of the Canada-U.S. maritime border. The pilot projects worked well, so our two countries signed a framework agreement to try to make this arrangement permanent.

Today we begin the study of Bill S-13, which implements the framework agreement. We are pleased to welcome, as our first guest, the Honourable Vic Toews, P.C., M.P., Minister of Public

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 7 février 2011

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, auquel a été renvoyé le projet de loi S-13, Loi portant mise en œuvre de l'Accord cadre sur les opérations intégrées transfrontalières maritimes d'application de la loi entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique, se réunit aujourd'hui à 16 heures pour examiner le projet de loi et étudier, pour en faire rapport, les politiques du Canada en matière de sécurité nationale et de défense (sujet : le passage de clandestins).

Le sénateur Pamela Wallin (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Mesdames et messieurs, je vous souhaite la bienvenue après cette petite pause. Il y a beaucoup de témoins et d'audiences aujourd'hui. Nous allons examiner plus particulièrement le projet de loi S-13, qui porte sur la mise en œuvre d'un accord cadre sur les opérations intégrées transfrontalières maritimes d'application de la loi. Nous allons donc discuter de la collaboration entre le Canada et les États-Unis sur les voies navigables communes. C'est le projet de loi à l'étude aujourd'hui.

Au cours des prochains mois, nous allons aussi examiner le projet de loi C-49, qui vise à empêcher les passeurs d'utiliser abusivement le système d'immigration canadien. Nous allons entendre plus tard aujourd'hui le témoignage du haut-commissaire de l'Australie à ce sujet, et nous pencher sur l'expérience de ce pays.

Nous reviendrons ensuite au projet de loi S-13, qui vise à mettre en œuvre le programme Shiprider, et nous entendrons les témoignages de représentants du Service de police de Windsor et de la Police provinciale de l'Ontario, qui nous expliqueront comment, de leur point de vue, tout ça fonctionne pour les forces policières locales.

Nous allons commencer par examiner la situation d'ensemble. Au milieu des années 1990, nous avons entrepris de conclure des accords de coopération transfrontalière d'application de la loi. Après le 11 septembre, on le sait, ce type d'activité a pris une grande importance pour les deux pays.

En 2005, le gouvernement du Canada, dirigé par les libéraux, et le gouvernement des États-Unis ont tenté une expérience appelée Shiprider, qui sera évoquée dans les témoignages. Des équipes mixtes de la Gendarmerie royale du Canada et de la Garde côtière américaine ont ainsi participé à des activités d'application de la loi sur des bateaux patrouillant certaines parties de la frontière maritime entre le Canada et les États-Unis. Comme les projets pilotes se sont bien déroulés, les deux pays ont signé un accord cadre visant à rendre cet arrangement permanent.

Aujourd'hui, nous entamons l'examen du projet de loi S-13, qui porte sur la mise en œuvre de l'accord cadre. Nous sommes heureux d'accueillir comme premier invité l'honorable Vic Toews,

Safety. He is joined by his officials, Graham Flack, Associate Deputy Minister, Public Safety Canada; and Barry MacKillop, Director General, Law Enforcement and Border Strategies Directorate.

Mr. Minister, welcome; I believe you have some opening comments.

Hon. Vic Toews, P.C., M.P., Minister of Public Safety: Thank you very much. I do have some opening comments. I will give you an abbreviated version. I know my time here is limited, and I believe members may have already received my opening remarks. I will proceed with some of my comments and then leave it open for questions.

I am joined by my officials, Mr. Flack and Mr. MacKillop.

Essentially, Bill S-13 is proposed legislation that implements a framework agreement on Integrated Cross-border Maritime Law Enforcement Operations, known as Shiprider. This legislation was first introduced in 2009, and subsequently introduced to the Senate as Bill S-13 last fall.

I would indicate that this is in fact a continuation of a pilot project, as you have mentioned, Madam Chair, that was begun under the prior government in 2005.

What the program does, of course, is give law enforcement agencies the flexibility that they need. Organized crime has never really seen an international border as too much of an impediment to its operations. We are trying to ensure that we can respond effectively to criminal enterprises that use the international borders to sometimes escape responsibility.

Over the years, the smuggling tactics and methods have evolved rapidly. They are using high-tech equipment and various methods of travel, including all-terrain vehicles, small aircraft and marine vessels. The investigations of law enforcement officials sometimes are hindered by legal limitations imposed by national sovereignty and policing jurisdictions.

In an effort to stem the flow of criminal activity, Canadians and Americans have explored new ways of securing the border in recent years, moving beyond traditional cooperation and coordination to focus on integration. This led to the development of the Shiprider program.

Briefly, these officers are authorized to enforce the law on both sides of the international boundary. Their vessels can deal with criminal activity on either side of the border without the limitations of traditional police jurisdictions. The results have been impressive.

I want to stress that when the officers are acting in the course of their law enforcement activities, the officers aboard the Shiprider vessels are both Canadian and American law

C.P., député, ministre de la Sécurité publique. Il est accompagné de deux collaborateurs, Graham Flack, sous-ministre délégué de la Sécurité publique Canada, et Barry MacKillop, directeur général de la Direction générale de l'application de la loi et des stratégies frontalières.

Monsieur le ministre, bienvenue. Je crois que vous souhaitez faire une déclaration préliminaire.

L'honorable Vic Toews, C.P., député, ministre de la Sécurité publique : Merci beaucoup. J'aimerais effectivement faire une déclaration préliminaire. Je sais que le temps est limité, et je crois que les membres du comité ont reçu copie de ma déclaration. Je vais donc vous faire part de certaines observations et nous pourrions ensuite passer aux questions.

MM. Graham Flack et Barry MacKillop m'accompagnent.

Le projet de loi S-13 permettrait essentiellement de mettre en œuvre l'Accord cadre sur les opérations intégrées transfrontalières maritimes d'application de la loi, connu sous le nom de Shiprider. Ce projet a été déposé pour la première fois en 2009, puis il a été déposé au Sénat l'automne dernier sous le numéro S-13.

J'aimerais préciser qu'il s'agit en fait, comme vous l'avez mentionné, madame la présidente, de la poursuite d'un projet pilote lancé par le gouvernement précédent en 2005.

Ce programme, de toute évidence, offre aux organismes d'application de la loi la souplesse dont ils ont besoin. Le crime organisé n'a jamais considéré les frontières internationales comme un très grand obstacle à ses activités. Nous tentons de nous donner les moyens de répondre efficacement aux entreprises criminelles qui se servent parfois des frontières internationales pour échapper aux conséquences de leurs actes.

Au fil des ans, les tactiques et les méthodes utilisées pour faire passer des marchandises et des clandestins ont beaucoup évolué. Les criminels utilisent de l'équipement de pointe et divers moyens de transport, comme des véhicules tout-terrain, des petits avions et des bateaux. Cependant, les contraintes juridiques que posent les questions de souveraineté et de compétence nuisent parfois aux enquêtes des agents d'application de la loi.

Dans le but d'endiguer le flot des activités criminelles, le Canada et les États-Unis ont envisagé de nouvelles façons de renforcer la sécurité à la frontière au cours des dernières années, et ils sont allés au-delà des méthodes habituelles de coopération et de coordination pour plutôt axer leurs efforts sur l'intégration. Ce changement a mené à l'élaboration du programme Shiprider.

Pour résumer, les agents qui participent au programme peuvent appliquer la loi des deux côtés de la frontière internationale. Les bateaux de Shiprider peuvent lutter contre le crime des deux côtés sans être limités par les contraintes que connaissent les services de police traditionnels. Les résultats obtenus sont impressionnants.

J'insiste sur le fait que lorsque des bateaux Shiprider sont engagés dans des activités d'application de la loi, leurs équipages sont formés d'agents d'application de la loi canadiens et

enforcement officers, specifically designated and trained for the operations. They have the authority to enforce the domestic law of the country where the operations take place. If a Shiprider officer boards a suspected smuggling vessel in American waters, Canadians will have the same authority as their counterparts to enforce the respective domestic laws of the United States. The reverse is true in Canadian waters.

What should also be pointed out is that when these operations take place in one country, for example in Canada, they are conducted under the control and direction of Canadian law enforcement officials and are subject to Canadian laws, policies and procedures. The reverse, of course, is true if it happens in the United States.

This does not in any way compromise our traditional values or our constitutionally protected rights and freedoms. If persons are detained or taken into custody in the course of the Shiprider operations, let us say in Canada, only Canadian laws will apply, and no one can be removed from Canada except in accordance with Canadian laws. Again, the opposite of that is true.

I think the Shiprider program represents the future of law enforcement at our border. It is a departure from traditional approaches to law enforcement, but I think, given the developments in the way criminal organizations operate, it is a necessary departure.

That is a quick summary of my prepared notes, but I am certainly able to answer questions.

The Chair: I think you have touched on some of the key things.

We should say, for the information of those watching, that these test operations, the test runs, have been at Windsor, in British Columbia and in Cornwall. We have also seen these joint operations go on for quite a few years, way back to the Detroit Super Bowl, and we saw them at the Olympics and again at the G20. There is much precedence for this.

We all watched with great interest on Friday as the President and the Prime Minister signed an agreement to move forward on perimeter security. This is, we know, the largest trading relationship in the world, both ways, with millions of individual crossings a year.

Do you start to see some of this as coming together, that we are looking at the broader question of doing joint security between our two countries?

Mr. Toews: We want to ensure that Canadians have full and free access to American markets. I know most of us come from areas of the country that border the United States. In a riding like mine in Southeast Manitoba, 80 per cent of the manufactured

américains spécialement nommés et formés pour les opérations Shiprider. Ces agents sont habilités à appliquer les lois nationales du pays où les opérations se déroulent. Lorsque des agents de Shiprider abordent un bateau soupçonné de passer des marchandises ou des clandestins en eaux américaines, les agents canadiens ont les mêmes pouvoirs que leurs homologues américains quant aux lois en vigueur aux États-Unis. Il en est de même pour les agents américains en eaux canadiennes.

Il faut aussi préciser que les opérations qui se déroulent au Canada sont dirigées par des agents canadiens d'application de la loi et qu'elles sont assujetties aux lois, aux politiques et aux procédures en vigueur au Canada. Les modalités correspondantes s'appliquent, bien sûr, lorsque les opérations se déroulent aux États-Unis.

Ces méthodes ne compromettent en aucun cas nos valeurs traditionnelles ni nos droits et libertés garantis par la Constitution. Si une personne est arrêtée ou détenue au cours d'une opération Shiprider au Canada, seules les lois canadiennes s'appliquent, et aucune personne ne peut être renvoyée du Canada, sauf en conformité avec les lois canadiennes. L'inverse, encore une fois, est aussi vrai.

Je crois que Shiprider est l'avenir de l'application de la loi à la frontière. Le programme s'éloigne des méthodes habituelles d'application de la loi, mais vu l'évolution des méthodes utilisées par les organisations criminelles, c'est, à mon avis, une nécessité.

J'ai résumé mes notes, mais je suis prêt à répondre à vos questions.

La présidente : Je crois que vous avez abordé un certain nombre de questions fondamentales.

J'ajouterai, pour ceux qui nous regardent, que ces essais se sont déroulés à Windsor, en Colombie-Britannique, et à Cornwall. Ces opérations conjointes ont lieu depuis plusieurs années déjà et remontent au Super Bowl de Détroit. Il y en a aussi eu pendant les Jeux olympiques et, de nouveau, à l'occasion du G20. Les précédents ne manquent pas.

Vendredi dernier, nous avons tous vu avec grand intérêt le président et le premier ministre signer un accord sur la sécurité du périmètre national. Comme nous le savons, nous entretenons avec nos voisins des relations commerciales d'une envergure sans pareille dans le monde, dans un sens comme dans l'autre, et des millions de personnes traversent notre frontière commune chaque année.

Constatez-vous que ces partenariats commencent à fonctionner, que la question plus large des opérations de sécurité conjointes entre nos deux pays est sur la table?

M. Toews : Nous devons veiller à ce que les Canadiens aient un accès libre et entier aux marchés américains. Je sais que la plupart d'entre nous viennent de régions qui bordent les États-Unis. Dans une circonscription comme la mienne, dans le Sud-Ouest du

goods, cattle and hogs cross that border. It is important that my constituents have access to legitimate goods and other products crossing that border.

In December 2009, with the case of the Detroit bomber, the so-called underwear bomber, on Christmas Day, we saw an immediate clamping down or thickening of the border after that happened. That cost the Canadian taxpayers not only billions of extra dollars in investments made by government, but also, on an individual business basis, a lot of money in the delay that occurred.

When we had the Yemeni situation with the explosives on the cargo plane, I noticed that there was a marked difference in the attitude of the Americans. Within a few minutes of that situation being known to agencies, to our air force and to the defence, the Under Secretary of Homeland Security phoned me to brief me about the issue and to basically assure us that they wanted to work together on this issue. It is my understanding that the same thickening did not occur at the border, because the Americans, I believe, understand that we are serious about their security as well.

The more we integrate in this type of fashion in the Shiprider program, I think the easier it will be for the Americans to trust us, and vice versa. The bottom line, then, is of course that flow of goods and people across the border, without a thickening of the border. This is an important step in the overall relationship that we need to develop.

The Chair: As a trading nation, we most certainly do.

Senator Dallaire: Thank you, Mr. Minister. We are working with a piece of proposed legislation that essentially wants to base itself on what has become known as intelligence-based policing, meaning that we share intelligence information on what is going on, what the threat is, and we react accordingly. Creating joint responses to that, of course, is a most positive step.

The bill does not articulate well the threat. Not having the security classifications, we have not seen the threat assessment that has called for this. We hear about it, but we have not seen it. That is a great disadvantage for us to be able to give you a fair hearing of the bill.

However, to be more specific, you have the Coast Guard, which is a service of the United States forces. You have the RCMP, which is a police service. As one document said, our Coast Guard operations are taxis to this exercise.

Manitoba, 80 p. 100 des produits manufacturés, du bétail et des porcs traversent la frontière. Il est important que mes électeurs aient accès à des marchandises et à des produits provenant d'un commerce transfrontalier licite.

En décembre 2009, immédiatement après la tentative d'attentat ratée à Détroit par un individu qui avait caché des explosifs dans ses sous-vêtements le jour de Noël, les mesures de sécurité à la frontière ont été intensifiées et les contrôles ont été resserrés. Cet épisode a coûté des milliards de dollars aux contribuables canadiens à cause des mesures que l'administration a dû prendre, et les retards occasionnés par le resserrement ont coûté beaucoup d'argent aux entreprises.

Dans le cas des tentatives d'attentat à la bombe dans des avions-cargos partis du Yémen, j'ai remarqué un changement d'attitude important de la part des Américains. Les autorités, la Force aérienne et la Défense nationale n'étaient au courant de la situation que depuis quelques minutes quand le sous-secrétaire de la Sécurité intérieure m'a téléphoné pour m'expliquer la situation et, en fin de compte, m'assurer que les États-Unis souhaitent collaborer avec nous dans ce dossier. D'après ce que je sais, il n'y a pas eu, comme auparavant, de resserrement des contrôles frontaliers parce que, selon moi, les Américains savent que nous prenons leur sécurité au sérieux.

Je crois que plus nous participerons à des activités intégrées comme le programme Shiprider, plus il sera facile pour les Américains de nous faire confiance, et vice versa. L'enjeu essentiel est, bien sûr, la circulation transfrontalière des marchandises et des particuliers sans resserrement des contrôles. C'est un aspect important de la relation globale que nous devons développer.

La présidente : En tant que nation commerçante, nous en avons certainement besoin.

Le sénateur Dallaire : Merci, monsieur le ministre. Nous avons devant nous un projet de loi qui, dans le fond, se base sur ce qu'on connaît aujourd'hui sous le nom de « services policiers axés sur le renseignement », c'est-à-dire le partage de renseignements sur une situation et sur une menace qui nous permet de réagir en conséquence. Dans ce contexte, entreprendre des actions conjointes est certainement un pas dans la bonne direction.

Le projet de loi ne définit pas bien la menace. Comme nous n'avons pas la cote de sécurité nécessaire, nous n'avons pas eu accès à l'évaluation de la menace qui est à l'origine de cette mesure. Nous en entendons parler, mais nous ne l'avons jamais vue. C'est un obstacle important à la réalisation par le comité d'un examen équitable du projet.

Toutefois, pour être plus précis, nous avons d'un côté la Garde côtière américaine, qui dépend des forces armées des États-Unis, et de l'autre, la GRC, un service policier. Comme le mentionne un des documents, notre garde côtière fait office de taxi dans le cadre de ces exercices.

Will there be some sort of arrangement, maybe not like NORAD, to guarantee that the threat assessments and the intelligence will be passed on both ways and not just one way, because of the paranoia we often see with our friends to the south about putting their sources at risk?

Mr. Toews: That is a good question. I will let my officials answer that. Perhaps Mr. Flack can answer.

I will point out that we have recently signed agreements to share information in respect of organized crime, for example the seizure of goods and money that occurs on the border. We are conducting joint threat assessments regarding criminal organizations operating along the border. I tell you this because it was a public announcement that I made with the Secretary of Homeland Security, Janet Napolitano.

I think your concern is a valid one. We have to move in that direction so that we have the sharing of information. I think we can do this in a manner that is consistent with our constitutional and legal obligations as Canadians.

Graham Flack, Associate Deputy Minister, Public Safety Canada: Senator, your question reflects the evolution of what was originally an Integrated Border Enforcement Team, IBET, concept. This did not come out of Ottawa or Washington; it came out of cooperation between two officers on either side of the border in British Columbia and Washington state. It started as joint intelligence sharing, just information sharing about what they knew was going on and how they could cooperate together.

As the minister indicated, we have now moved to joint threat assessments. That is, we are, in a binational way, assessing threats at the border, including the marine threats that we see in this marine environment. That is part of the basis for moving forward with Shiprider, because that is the third level, which is joint operations, so moving from joint threat assessment to joint operations on the water that allow the interception.

One test we can use for the indication of the threat is how things went with the pilot project. There was a two-month pilot project in 2007 in the St. Lawrence Seaway. For example, about one and a half million cigarettes were seized, and I think there were over 26 arrests related to the joint operations around this. From the limited pilot period where we were testing some of the procedures, the police were seeing operational results in actual arrests and disruption of operations.

In the joint threat assessments, the marine environment is seen as particularly tricky because of the ability of those boats to move across the water as they see law enforcement return and not be able to move in that coordinated way.

Prévoyons-nous conclure un arrangement, peut-être pas comme dans le cas du NORAD, qui garantirait que les évaluations de la menace circuleront dans les deux sens et non, comme ça arrive en raison de la paranoïa de nos amis du Sud lorsqu'il s'agit de protéger leurs sources, dans un seul sens?

M. Toews : C'est une bonne question. Je vais laisser mes collaborateurs y répondre. M. Flack pourra peut-être y voir.

J'aimerais toutefois souligner que nous avons conclu récemment des ententes concernant le partage de renseignements sur le crime organisé, notamment sur les saisies de marchandises et d'argent à la frontière. Nous évaluons aussi ensemble la menace posée par les organisations criminelles qui sont actives à la frontière. Je l'ai annoncé conjointement avec la secrétaire à la Sécurité intérieure, Janet Napolitano. C'est pourquoi je vous en parle.

Votre préoccupation me semble légitime. C'est la direction à prendre pour partager de l'information. Je crois que nous pouvons le faire dans le respect des obligations constitutionnelles et légales qui nous incombent en tant que Canadiens.

Graham Flack, sous-ministre délégué, Sécurité publique Canada : Sénateur, votre question renvoie à l'évolution de ce qu'était, au départ, l'idée d'une équipe intégrée de la police des frontières, ou EIPF. Cette idée n'est pas venue d'Ottawa ni de Washington; elle est le fruit de la collaboration entre deux agents travaillant de part et d'autre de la frontière entre la Colombie-Britannique et l'État de Washington. Tout a commencé par le partage d'information, une simple mise en commun des renseignements que chacun recueillait sur ce qui se passait et sur les façons possibles de collaborer.

Comme l'a dit le ministre, nous évaluons maintenant ensemble la menace. C'est-à-dire que nos deux pays évaluent conjointement les menaces à la frontière, y compris les menaces associées à l'environnement marin. C'est une des raisons de poursuivre le programme Shiprider, de passer au troisième niveau, à celui des opérations conjointes. Il s'agit de passer de l'évaluation conjointe de la menace aux opérations conjointes qui permettent d'intercepter les criminels sur l'eau.

Une des choses que nous pouvons faire pour évaluer la menace est d'examiner la façon dont le projet pilote s'est déroulé. Un projet pilote de deux mois a été réalisé sur la Voie maritime du Saint-Laurent. À titre d'exemple, un million et demi de cigarettes ont été saisies, et, si je me souviens bien, 26 arrestations ont été faites dans le cadre des opérations conjointes. Pendant cette courte période d'essai des procédures, les policiers ont obtenu des résultats concrets, c'est-à-dire que des arrestations ont eu lieu et que des activités criminelles ont été contrecarrées.

Dans l'évaluation de la menace, l'environnement marin est considéré comme un problème particulièrement épineux en raison de la capacité des bateaux de passer d'un côté à l'autre lorsque surgissent des représentants des forces de l'ordre, et à cause de l'incapacité à agir de façon coordonnée.

These are the three steps that you highlighted, starting with joint information sharing and then joint threat assessment, but this is about joint operational capacity.

Senator Dallaire: This bill does not call for it, but I am seeking that we will have transparent exchange of intelligence information both ways, from all sources, be it satellite or whatever, between the two countries. That is part of the agreements that you have been working on or will work on as a result of this legislation; is that correct?

Mr. Toews: I think that is correct.

Senator Dallaire: The Americans have at least 25 times the security capabilities on the Great Lakes and the St. Lawrence than we have. There are equipment requirements of significance: FLIRs — forward looking infrared; radar; maybe satellite capability; UAVs — unmanned aerial vehicles; and so forth. Plus many more people would be required, I would think, than the 14 or 15 we have there now.

Have you costed this out, and do you have a capital acquisition plan to meet this proposed legislation, or will that come from either your department budget or an increase in your department budget? Do you have a feel for that?

Mr. Toews: We do. Not only do we have a feel for it, but Mr. Flack has some details in that respect.

Mr. Flack: The pilot projects were done without incremental resources. That is, they were absorbed within the RCMP and its operations. They believed it was appropriate, given the threat assessment they faced, to deploy resources in that direction.

You are right that the resources we have on the water are in no way a match for the U.S. resources. One of the benefits of Shiprider is that we will be a net beneficiary of the greater platform capability that the Americans bring in the Great Lakes, where we can have a Canadian on board, and that vessel will have a capability to operate on both sides in the event that something happens.

This bill does not have funding with it; it provides a legal framework in which we can do this operation. Any incremental funding decisions would have to be taken in a future budget. There are no current budgeted incremental resources for additional vessels or Shiprider operations. That would have to be determined. Any operations that would happen right now would happen with existing RCMP resources, as was done with the three pilot projects.

The Chair: To clarify that, this is just framework legislation. This says, “We want to do it.” It does not spell out every detail or attach a budget to it.

Ce sont là les trois étapes dont vous parliez, le partage de renseignements, l'évaluation conjointe de la menace et — ce dont nous discutons aujourd'hui — les capacités opérationnelles conjointes.

Le sénateur Dallaire : Le projet de loi ne le prévoit pas, mais j'aimerais tout de même qu'il y ait entre les deux pays un échange transparent et réciproque des renseignements, qu'ils proviennent des satellites ou d'autres sources. Cette question fait partie des accords auxquels vous travaillez, ou allez travailler si le projet à l'étude est adopté, n'est-ce pas?

M. Toews : Je crois bien, oui.

Le sénateur Dallaire : La capacité des États-Unis en matière de sécurité sur les Grands Lacs et sur le Saint-Laurent est au moins 25 fois supérieure à la nôtre. Il faut beaucoup d'équipement, comme des systèmes infrarouges à vision frontale, ou FLIR, des radars, des satellites peut-être, des véhicules aériens sans pilote, ou UAV. J'imagine qu'il faudra aussi augmenter l'effectif de l'équipe actuelle de 14 ou 15 agents.

Est-ce que le coût de tout ça a été établi, et avez-vous conçu un plan d'acquisition d'immobilisations qui permettrait de répondre aux besoins créés par le projet de loi, ou est-ce que les fonds proviendront du budget actuel de votre ministère, ou encore d'un budget supplémentaire? Savez-vous quelque chose à ce sujet?

M. Toews : Absolument. Non seulement nous en savons quelque chose, mais M. Flack a des informations détaillées là-dessus.

M. Flack : Les projets pilotes n'ont pas nécessité de ressources supplémentaires. C'est-à-dire qu'ils ont été intégrés aux activités de la GRC. Celle-ci a cru bon, compte tenu de la menace, d'investir des ressources dans ces projets.

Il est vrai que les ressources dont nos patrouilles maritimes disposent sont loin d'égaliser celles des États-Unis. Un des avantages de Shiprider est que nous profiterons de la grande capacité matérielle des Américains sur les Grands Lacs, puisqu'un bateau à bord duquel se trouvera un Canadien pourra intervenir d'un côté ou de l'autre de la frontière si nécessaire.

Le projet de loi ne prévoit aucun mécanisme de financement; il ne fait que définir un cadre législatif permettant de réaliser des activités conjointes. Toute décision sur l'attribution de fonds supplémentaires devra faire partie d'un budget ultérieur. En ce moment, aucuns fonds supplémentaires ne sont prévus pour l'acquisition de bateaux ni la conduite d'opérations dans le cadre de Shiprider. Rien n'a été déterminé. Toute activité qui se déroulerait aujourd'hui serait financée à même les ressources de la GRC, comme dans le cas des trois projets pilotes.

La présidente : J'aimerais préciser qu'il s'agira d'une loi-cadre, d'une déclaration d'intention. Le projet de loi ne décrit donc pas tout en détail, et aucun budget ne lui est associé.

Senator Dallaire: Again, you bring in legislation, but you have to know how much it will cost. It is nice to have this operation, but if you cannot afford it, then it is not much better.

I think integration is essential, as well as interoperability, rules of engagement and training. All of that is needed, but if we are going to do it, we have to invest. If the other guy owns the boat and all the equipment and we are the rider, maybe that is not the way we want this operation to be applied when we speak of “joint.”

Mr. Toews: That is a good point. However, as Mr. Flack has pointed out, I believe we will be the net beneficiaries of an agreement. I think the Americans certainly want this. They want to have that flexibility along their northern border as well. They have demonstrated that they are willing to make the investments, and this gives them the flexibility. We can provide that flexibility without losing sovereignty, so that we retain control of the operations once they enter into Canadian waters. I believe it will always be the case that the Americans will have more assets and military equipment than we do, but this is a sound way of using that to the best of our national interests.

The Chair: We have seen it function. We spent some time in Windsor. They are more than willing to share, which is always good.

Senator Segal: I want to ask some operational questions about the law, either of you or of your senior advisers. Proposed section 18 deals with the definition of “peace officer” and how peace officers are treated. I will not get into the detail, but I want to be assured that a Canadian peace officer who is operating in U.S. jurisdiction as part of this framework, or his or her counterpart — that is, an American police officer operating in Canada’s jurisdiction under this framework — will have the full range of protections that a peace officer of that country would have in that same jurisdiction, namely, national treatment. All the rights and privileges that peace officers have, for example the round of discretion they are allowed and the protections they have in terms of their own due diligence, will exist for both sets of officers in both places without any intervening authority getting in the way of that protection.

Mr. Toews: Mr. MacKillop will answer that. This does not provide any additional protections. The protections that exist already for our officers will also be applicable to American officers. It will not provide American officers with a greater degree of protection or a greater degree of authority.

Senator Segal: If an RCMP offer or Ontario Provincial Police, OPP, officer is involved in an operation on the U.S. side, and, whatever the definitions or whatever transpires in that operation, his or her status as a peace officer is contested by someone or an allegation is made, I want to be assured that that Canadian police

Le sénateur Dallaire : On nous présente encore une mesure législative sans savoir ce qu’elle va coûter. Ce projet a des avantages, mais si on ne peut pas se le permettre, on ne sera pas plus avancé.

Je crois que l’intégration est essentielle, tout comme l’interopérabilité, les règles d’engagement et la formation. Tout ça est nécessaire, mais si nous nous engageons dans cette direction-là, il va falloir investir. Pouvons-nous vraiment parler d’opération conjointe quand le bateau sur lequel nous patrouillons et tout l’équipement nécessaire appartient à l’autre partie?

M. Toews : Bon point. Toutefois, comme le soulignait M. Flack, je crois qu’au final nous tirerons profit de l’accord. Je crois aussi que les Américains veulent cet accord. Ils souhaitent obtenir la souplesse que l’accord apporterait le long de leur frontière Nord. Ils ont prouvé qu’ils étaient prêts à investir pour obtenir cette souplesse. Nous pouvons la leur fournir sans compromettre notre souveraineté, en assurant le commandement des opérations lorsqu’elles se déroulent en eaux canadiennes. Je crois bien que les Américains auront toujours plus d’argent et de matériel militaire que nous, mais les mesures envisagées sont une façon sûre d’exploiter ces ressources dans l’intérêt de notre pays.

La présidente : Nous l’avons constaté sur le terrain. Nous avons passé un moment à Windsor. Ils sont parfaitement disposés à partager, ce qui est toujours positif.

Le sénateur Segal : J’aimerais poser quelques questions d’ordre opérationnel concernant la loi, à vous ou à un de vos conseillers. L’article 18 proposé définit ce qu’est un « agent de la paix » et la façon dont il doit être traité. Je ne vais pas entrer dans les détails, mais j’aimerais être assuré que tout agent de la paix canadien en service actif sur le territoire américain en application de l’accord, ou que son homologue américain en service actif sur le territoire canadien dans les mêmes circonstances, aura droit à toute la protection dont disposent les agents de la paix locaux de ce pays, c’est-à-dire droit au traitement national. Je cherche à savoir si tous les droits et privilèges dont jouissent les agents de la paix, notamment leurs pouvoirs discrétionnaires et la protection qui leur est accordée en vertu du principe de diligence raisonnable, seront consentis aux deux groupes d’agents, dans les deux pays, sans qu’une autorité puisse réduire cette protection.

M. Toews : M. MacKillop répondra à cette question. Il n’y a pas de protection supplémentaire. Les protections accordées à nos agents s’appliqueront aussi aux agents américains. Les agents américains ne seront pas davantage protégés et n’auront pas davantage d’autorité.

Le sénateur Segal : Si un agent de la GRC ou de la Police provinciale de l’Ontario prend part à une opération du côté américain et que, sans égard aux définitions ou à ce qui transparaît de l’affaire, son statut d’agent de la paix est remis en question par quelqu’un ou que des allégations sont faites le

officer in U.S. jurisdiction will have the same protections available to him, legally, as an American police officer would have had in that same circumstance, and not fewer.

Mr. Toews: Obviously we cannot provide that in an act of the Parliament of Canada. However, the reciprocal legislation and authorities in the United States can provide that. Mr. MacKillop can help.

Barry MacKillop, Director General, Law Enforcement and Border Strategies Directorate, Public Safety Canada: The short answer is yes. If you are trained and you are designated and working in the context of a Shiprider operation or an Integrated Cross-border Maritime Law Enforcement Operation, then you have peace officer status in both countries.

Senator Segal: If an operation results in someone being arrested and a prosecution then emerges, or in the case of advice to a Crown or state attorney with respect to a potential prosecution, will the jurisdiction where the person was apprehended be the jurisdiction that defines what the process is going forward, or would jurisdiction be somehow affected by where the crime was committed, even though the person was apprehended in a different jurisdiction?

Mr. Toews: As you know, the applicability of the law is somewhat fluid in that respect. It might be that even though someone is apprehended in Canada, the Americans could make an extradition request for that individual to be tried in the United States. Those decisions are made by the Department of Justice on a daily basis, even outside of the context of this particular program.

It does not simply mean that if a person is apprehended in Canada, that is where the trial will take place, or if the person is apprehended in the United States, that is where the trial will take place. I will not get into any particular details, but essentially a joint discussion takes place. For example, in a case where an individual was apprehended in Canada but most of the witnesses and the evidence are in the United States, it would probably be the jurisdiction where the prosecution would take place.

Senator Segal: As the minister and colleagues around the table will know, we have a slightly different interpretation of search and seizure rules than our American friends. Our courts have been conservative about how the right not to be unfairly searched is applied. If there is a reasonable reason for a police officer to look in the trunk of a car or in the hull of a boat, whether he or she has a warrant, if the evidence then found by the peace officer seems to justify an appropriate activity, our courts have ruled by and large that the absence of a warrant does not, in and of itself, liberate the individual from facing the consequences of his or her activity. The U.S. courts have had more of a tendency to say that the absence of a warrant is sufficient defence in that particular case.

concernant, je veux être assuré que ce policier canadien en service sur le territoire américain jouira de la même protection légale qu'un policier américain aurait dans les mêmes circonstances, et non d'une protection moindre.

M. Toews : De toute évidence, nous ne pouvons ajouter une disposition à cet effet dans une loi du Parlement du Canada. Néanmoins, les lois réciproques et les autorités américaines peuvent assurer cette protection. M. MacKillop va éclaircir ce point pour nous.

Barry MacKillop, directeur général, Direction générale de l'application de la loi et des stratégies frontalières, Sécurité publique Canada : La réponse courte est oui. Si vous avez été formé, que vous êtes nommé et que vous prenez part à une opération Shiprider ou à toute autre opération intégrée transfrontalière maritime d'application de la loi, vous avez le statut d'agent de la paix dans les deux pays.

Le sénateur Segal : Si une personne est arrêtée au cours d'une opération et que des poursuites sont engagées, ou que des avis doivent être donnés à un procureur de la Couronne ou à un procureur local relativement à une poursuite éventuelle, est-ce que le processus sera fonction du pays où a eu lieu l'arrestation, ou est-ce que le lieu où le crime a été commis peut avoir une influence sur le choix du pays ayant compétence, même si la personne a été arrêtée dans un pays différent?

M. Toews : Comme vous le savez, l'application de la loi n'est pas rigide à cet égard. Il est possible que les États-Unis demandent l'extradition d'une personne appréhendée au Canada pour qu'elle soit jugée chez eux. Le ministère de la Justice prend ce genre de décision chaque jour, sans que ça ait nécessairement à voir avec le programme qui nous concerne.

Il ne faut pas croire que si une personne est arrêtée au Canada, son procès aura inévitablement lieu au Canada, ou que si elle est arrêtée aux États-Unis, son procès aura nécessairement lieu aux États-Unis. Je ne vais pas entrer dans les détails, mais je dirai que, dans ces cas, des discussions ont lieu. Si, par exemple, une personne est arrêtée au Canada, mais que la plupart des témoins et des preuves sont aux États-Unis, les poursuites seront probablement engagées aux États-Unis.

Le sénateur Segal : Comme le savent probablement le ministre et mes collègues ici présents, notre conception des fouilles, des perquisitions et des saisies est un peu différente de celle de nos amis américains. Nos tribunaux sont assez modérés en ce qui concerne l'application du droit à ne pas être fouillé injustement. Si un policier, pour des motifs raisonnables, fouille le coffre d'une voiture ou la cale d'un bateau, avec ou sans mandat, et que les preuves qu'il y trouve semblent justifier son geste, nos tribunaux ont généralement tendance à considérer que l'absence de mandat ne dispense pas la personne impliquée de devoir répondre de ses actes. Les tribunaux américains ont quant à eux davantage tendance à considérer l'absence de mandat comme une défense adéquate dans ces circonstances.

How do you imagine this will operate if joint border enforcement teams, and others, are pursuing individuals across a water way? I refer this question to both the minister and the senior advisers. If a Canadian individual is arrested in the U.S., then certain rules with respect to search and seizure may apply, based on court precedence. If an American individual happens to be on the Canadian side, then our rules will apply, which are a slightly different jurisprudence. Do you have any sense about how this will sort itself out?

Mr. Toews: This issue is dealt with on a daily basis, even in cases where there is no integrated authority, such as with the Shiprider program. For example, if we apprehend an American today in Canada, if the trial occurs in Canada, the admissibility of evidence is on the basis of Canadian law. If that individual is extradited and sent back to the United States, it will be dealt with on the basis of American law. They take into account the good faith of officers, and so on, including the fact that there was no warrant.

I am not an expert in this area, but over the last little while I have seen a relaxation of the American insistence on warrants. Even in certain situations where there is the fruit of the poisoned tree, so to speak, the Americans have been deeming that to be admissible.

This specific program ensures that the officers who are working in Shiprider, whatever side of the border they are on, are also mindful of the legal criteria should that case be prosecuted in the other jurisdiction. In some of the cases I am familiar with and have been briefed on, that issue is troubling. However, because both the American and the Canadian authorities are working together, they can anticipate some of the concerns, perhaps, that an American court would raise if an individual were apprehended in Canada but the trial were to take place in the United States.

That is being worked out, even outside of the context of the Shiprider program. In fact, the Shiprider program only enhances our ability to respond to legal objections of the nature that you pointed out.

Mr. MacKillop: In addition, to become Shiprider officers and to participate in the program, officers have to be designated, and they cannot be designated by the authorities until they have gone through an intensive and specific training program that focuses very much on the different pieces of legislation and the different environments in which the law enforcement officers will be working.

Not only are they under the command and control of the host country, but they have been trained in the application of Canadian laws, for example, and how they differ from American laws and vice versa. Only if they can pass that training and understand it would they become designated officers for cross-border maritime law enforcement.

Que va-t-il se passer lorsque des équipes mixtes d'application de la loi à la frontière, par exemple, poursuivront des individus sur une voie navigable? Je pose la question au ministre et à ses conseillers. Lorsqu'un Canadien est arrêté aux États-Unis, certaines règles s'appliquent concernant les fouilles, les perquisitions et les saisies, suivant la jurisprudence. Dans le cas d'un Américain en territoire canadien, ce sont nos règles qui s'appliquent, et elles découlent d'une jurisprudence légèrement différente. Avez-vous une idée de la façon dont tout ça pourra être démêlé?

M. Toews : C'est un problème qui se pose chaque jour, même lorsqu'il n'y a aucune autorité intégrée, comme dans le cas du programme Shiprider. Si nous arrêtons par exemple aujourd'hui un Américain en sol canadien et que le procès se déroule au Canada, l'admissibilité de la preuve est établie selon les lois canadiennes. Si cette personne est extradée aux États-Unis, l'admissibilité sera décidée en fonction des lois américaines. Les tribunaux américains tiennent compte de la bonne foi des agents et d'autres facteurs, y compris l'obtention ou non d'un mandat.

Je ne suis pas expert en la matière, mais ces derniers temps, j'ai remarqué que les Américains insistent moins sur la nécessité d'obtenir un mandat. Dans certains cas où la preuve est, pour ainsi dire, le fruit de l'arbre vénéneux, les Américains la jugent tout de même recevable.

Ce programme fait en sorte que les agents qui prennent part aux opérations Shiprider portent attention aux critères juridiques, peu importe de quel côté de la frontière ils se trouvent, au cas où les poursuites auraient lieu dans l'autre pays. Dans certains cas dont j'ai eu connaissance et dont on m'a fait rapport, cette question est problématique. Toutefois, comme les autorités américaines et canadiennes travaillent de concert, elles peuvent prévoir les objections qu'un tribunal américain, par exemple, pourrait soulever lorsqu'une personne est arrêtée au Canada et poursuivie aux États-Unis.

Ces questions sont en train d'être réglées, mais pas nécessairement dans le cadre du programme Shiprider. En fait, ce programme ne fait qu'accroître notre capacité à contrer les arguments juridiques du type que vous avez soulevé.

M. MacKillop : D'autre part, pour devenir des agents Shiprider et pour participer au programme, les agents doivent être nommés par les autorités, et ils ne peuvent l'être avant d'avoir suivi un programme de formation intensive fortement axé sur les différentes lois et les différents environnements avec lesquels les agents d'application de la loi devront composer.

Les agents sont non seulement dirigés et commandés par des représentants du pays hôte, mais ils ont aussi été formés à l'application des lois canadiennes, et ils savent en quoi elles diffèrent des lois américaines, et vice versa. Seuls les agents qui ont suivi la formation avec succès et qui ont assimilé la matière pourront participer à des opérations maritimes d'application de la loi.

Senator Segal: The Coast Guard is an American military service. The Canadian naval reserve is a military service; the reserve has as its remit aid to the civil power and port safety. Do you anticipate that the reserve and its ships will be part of this exercise, or is it purely about the police?

Mr. MacKillop: It is peace officers.

Senator Plett: Senator Segal already asked one of my questions.

Minister, I fully support this proposed legislation and agree with you that we are the net beneficiary of this type of legislation.

You already referred to your own riding, and I want to touch on that. As you know, that is my riding as well.

Mr. Toews: I am your member of Parliament. I might be reminding you of that in the next few months.

Senator Plett: I appreciate that. You truly have my support, minister.

Mr. Toews: Thank you.

Senator Plett: You mentioned that you have concerns, as I do, about our borders in Southern Manitoba. From my cottage, I can throw a stone into Minnesota or into Ontario, so that is a fairly large body of water. I know it is not as busy as the ones we have done our trial programs on. Would this legislation down the road include all waterways that border the United States? Would we have this same program in Southern Manitoba and other areas?

Mr. Toews: Certainly there is no impediment to establishing a similar kind of unit on the Lake of the Woods you are talking about, in the southeast corner of Manitoba. This provides the legal framework so that it could be right across wherever we have lakes that straddle the border, as we do in the southeast corner of Manitoba and in many areas of Ontario and elsewhere. That is why this is important. It would not simply be a pilot project any longer, but we would have the full authority to implement the program pursuant to the legislation.

Senator Plett: As the program is successful in some areas, the people who want to transport goods across the border will want to find places that are not as heavily patrolled, so I certainly hope that would be the case.

Further to that, I know that once the waterways are secured and this program is successful, the criminal element will find other ways of transporting stuff. Would we need new legislation, or could this proposed legislation be enhanced in such a way that this could also go on land, when they start using snowmobiles and all-terrain vehicles to do what they are now doing on water?

Le sénateur Segal : La Garde côtière américaine est un organisme militaire. La Réserve navale canadienne est aussi un organisme militaire, dont les domaines de compétence sont l'assistance aux autorités civiles et la sécurité portuaire. Prévoyez-vous la participation de la réserve et de ses bateaux à cet exercice, ou est-il réservé aux forces policières?

M. MacKillop : C'est réservé aux agents de la paix.

Le sénateur Plett : Le sénateur Segal a déjà posé une de mes questions.

Monsieur le ministre, j'appuie entièrement ce projet de loi et je crois comme vous qu'au bout du compte, nous tirerons profit de cette mesure.

Vous avez mentionné votre circonscription, et j'aimerais y revenir. Comme vous le savez, c'est aussi la mienne.

M. Toews : Je suis votre député. Il se pourrait bien que je vous le rappelle dans les mois qui viennent.

Le sénateur Plett : Je vous en remercie. Vous avez mon soutien plein et entier, monsieur le ministre.

M. Toews : Merci.

Le sénateur Plett : Vous avez dit avoir des inquiétudes, que je partage, concernant notre frontière dans le Sud du Manitoba. De ma maison, je pourrais lancer une pierre au Minnesota ou en Ontario; c'est donc un plan d'eau assez important. Je sais qu'il n'est pas aussi passant que les endroits où ont eu lieu les projets pilotes. Est-ce que cette loi s'appliquera un jour à l'ensemble des cours d'eau qui comportent une frontière avec les États-Unis? Ce programme pourrait-il être étendu au sud du Manitoba et à d'autres régions?

M. Toews : Il n'y a certainement aucun obstacle à l'établissement d'une équipe du même type sur le lac des Bois dont vous parlez, qui se trouve à l'extrémité Sud-Est du Manitoba. La mesure proposée fournit un cadre législatif qui permettrait d'agir partout où des lacs chevauchent la frontière, comme dans le Sud-Est du Manitoba et bien d'autres régions de l'Ontario. D'où son importance. Il ne s'agirait plus d'un projet pilote, nous aurions pleine autorité pour mettre le programme sur pied en application de la loi.

Le sénateur Plett : Quand le programme aura eu du succès dans certaines régions, ceux qui veulent passer leurs marchandises à la frontière chercheront des endroits où les patrouilles sont moins fréquentes. J'espère donc vraiment que le programme sera étendu.

Par ailleurs, je sais qu'une fois que les cours d'eau auront été sécurisés et que le programme fonctionnera, les criminels trouveront d'autres façons de transporter leurs cargaisons. Lorsqu'ils commenceront à utiliser des motoneiges et des véhicules tout-terrain pour accomplir ce qu'ils font actuellement sur l'eau, pourrions-nous modifier la loi qui découlera du projet à l'étude de façon à étendre les activités visées à la terre ferme, ou faudra-t-il adopter une nouvelle loi?

Mr. Flack: The bill actually provides that in limited cases of hot pursuit on the water they can continue that hot pursuit into the immediate land area. That is built into the proposed legislation, but it does not provide the broad framework for doing this on basically a land-based Integrated Border Enforcement Team, which is what you are talking about, that would move in a fully operational way. The bill is geared toward Shiprider with some ability to do hot pursuit on a land area that is linked to Shiprider, but not beyond that.

Senator Plett: We would need new legislation or other legislation in order to accomplish that?

Mr. Toews: I think that is correct. I am very excited about the document that the Prime Minister and President Obama have signed. It creates that framework for discussions. Depending on the success of one of these programs, and I think we have already demonstrated a good measure of success, to see it operate on a program basis will then provide us with additional information as to whether it should be extended to other venues, such as land.

The Chair: Just to clarify, hot pursuit is included in this? If they are chasing a bad guy on a boat, and he docks on the Canadian side and leaps onto the dock, they would be allowed to do that?

Mr. Flack: Yes.

The Chair: Thank you.

Mr. Toews: Remember, there is always a Canadian officer with him. In that sense, I do not see any impediment to the Canadian officer's being assisted.

The Chair: Both could go if they wanted to jump off the boat?

Mr. Toews: That is my understanding.

Senator Marshall: Minister, could you give us more information on the results of the pilot? From what you were saying earlier, no additional resources were provided. One thing we will have to look at in the future is how much the program will cost. I had understood that intensive training will also have to be provided to individuals participating in the program.

What other issues came out of the evaluation? Could you give us an idea of both positive and negative issues?

Mr. Toews: When I became Minister of Public Safety, one of the first things I was briefed on was the Olympics and the extension of that pilot project to the Olympic situation. The flexibility and additional resources it provided us in terms of protecting sites in Canada were certainly welcome, given where the games were situated. I think the Americans, too, in working closely with us gained a familiarity with our operations and an understanding of the way we conduct business. That building of trust is one of the most significant things I can point to; we are not

M. Flack : Le projet de loi prévoit que dans certains cas de prise en chasse sur l'eau, les agents peuvent continuer la poursuite immédiate sur les terres avoisinantes. C'est dans la mesure proposée, mais il ne s'agit pas d'un cadre étendu qui permettrait de mettre sur pied une équipe intégrée terrestre d'application de la loi à la frontière qui pourrait accomplir ce dont vous parlez et aurait toute autorité pour intervenir. Le projet de loi s'inscrit dans le contexte de Shiprider; il accorde certaines libertés de poursuite immédiate sur la terre ferme dans le cadre de Shiprider, sans plus.

Le sénateur Plett : Il nous faudrait donc adopter une nouvelle loi pour rendre ça possible?

M. Toews : À mon avis, oui. Je suis très content que le premier ministre et le président Obama aient signé le document. Il établit le cadre nécessaire aux discussions. Suivant la réussite de l'un ou l'autre de ces programmes — et je crois que nous avons déjà obtenu un succès notable —, et grâce à la poursuite des activités en tant que programme, nous en saurons assez pour décider si les activités conjointes doivent être étendues à d'autres domaines, comme la frontière terrestre.

La présidente : Vous nous dites que le projet de loi comprend des dispositions concernant la poursuite immédiate, c'est bien ça? Si des agents poursuivent un criminel sur l'eau et qu'il débarque du côté canadien avant de s'enfuir à pied, les agents peuvent continuer la poursuite?

M. Flack : C'est ça.

La présidente : Merci.

M. Toews : Souvenez-vous qu'un agent canadien l'accompagne toujours. Dans ce contexte, je ne vois pas d'obstacle à ce que l'agent canadien reçoive de l'aide.

La présidente : Ils pourraient tous deux mettre pied à terre?

M. Toews : C'est ce que je comprends.

Le sénateur Marshall : Monsieur le ministre, pourriez-vous nous en dire plus sur les résultats du projet pilote? D'après ce que vous disiez plus tôt, aucune ressource supplémentaire n'y a été affectée. Une des choses que nous devons examiner est le coût du programme. J'ai cru comprendre qu'une formation intensive devra aussi être donnée aux agents qui participeront au programme.

Quels autres points l'évaluation a-t-elle permis de dégager? Pourriez-vous nous donner une idée des aspects positifs et négatifs de l'entreprise?

M. Toews : Quand j'ai été nommé ministre de la Sécurité publique, un des premiers dossiers qu'on a portés à mon attention était celui des Jeux olympiques, et l'extension du projet pilote à cette manifestation. La souplesse et les ressources supplémentaires que ça nous a apportées quant à la protection des lieux au Canada ont certainement été les bienvenues, compte tenu de l'endroit où se sont déroulés les jeux. Je crois aussi que les Américains, en collaborant de près avec nous, se sont familiarisés avec nos activités et ont pu mieux comprendre notre façon de travailler.

competing jurisdictions, but we have a common interest in terms of threats, whether they are traditional criminal threats or modern-day terrorist threats.

Perhaps Mr. Flack or Mr. MacKillop has something to add.

Mr. Flack: I will give some specific examples from the actual pilot, to give you a sense of what they caught in the two-month pilot in actual operational terms. This was specifically the pilot in the St. Lawrence area. The initial pilot that was done in the Windsor-Detroit area picked up limited criminality and in part was a pretest for the Super Bowl, as was indicated in terms of the joint operations.

The more robust pilot was the one done on the St. Lawrence Seaway. The indications from the RCMP were that the operations contributed to 41 arrests. An abducted child was recovered; there were seizures of about 1.4 million cigarettes, 215 pounds of marijuana, cocaine as well, and vessels and vehicles associated with them. The sense was that in the Windsor pilot they got many of the logistical elements right in figuring out how to work that. In the St. Lawrence Seaway test they had a two-month opportunity to see how it worked. The sense from the operational side was that it was money well invested. I believe the RCMP invested in the order of \$400,000 or \$450,000 in costs in the operation. The idea would be that going forward it would again be an intelligence-based, threat-assessment-based deployment of resources. Their sense was that the pilot had a high success rate. I understand they were also seeing some diversionary activity, as indicated by one of the senators, where people were then deploying to the land frontier because the waterfront frontier was becoming more difficult, and that resulted in increased seizures on the land as well.

Senator Marshall: What would be the plan into the future? That was a pilot, and it was evaluated. When the program goes live, how periodic will the evaluations be? Is anything envisioned for that?

Mr. Flack: The RCMP did that first pilot with internal resources. Given the results, we expect the RCMP would likely continue to deploy some internal resources when the full legal framework is in place.

In terms of an overall plan — and this gets to Senator Dallaire's question about whether supplemental resources will put in place, both the acquisition of capital and the deployment of additional officers to the program — that would be a decision that would have to be taken in a budgetary context.

Cette instauration d'une relation de confiance est un des points les plus importants à retenir, selon moi. Nous ne sommes pas en concurrence, nous avons plutôt des intérêts communs en ce qui a trait aux menaces, qu'il s'agisse de menaces que nous connaissons depuis toujours ou de menaces récentes, comme le terrorisme.

M. Flack ou M. MacKillop voudront peut-être ajouter quelque chose.

M. Flack : Je vais citer quelques exemples précis tirés du projet pilote, pour vous donner une idée de ce qu'ils ont réussi à saisir en deux mois sur le terrain. Je parle plus particulièrement du projet qui s'est déroulé dans la région du Saint-Laurent. Le projet pilote initial réalisé dans la région de Windsor-Détroit n'a pas mis beaucoup d'activités criminelles au jour. Il s'agissait en partie d'un essai en prévision du Superbowl, qui s'inscrivait dans le cadre des opérations conjointes.

Le projet pilote mené sur la Voie maritime du Saint-Laurent était de plus grande envergure. Selon la GRC, il a contribué à l'arrestation de 41 personnes. Un enfant enlevé a été retrouvé, et quelque 1,4 million de cigarettes, de même que 215 livres de marijuana, une certaine quantité de cocaïne, des bateaux et d'autres véhicules associés aux produits de contrebande, ont été saisis. On a le sentiment que les participants au projet de Windsor, en cherchant des moyens de résoudre certaines questions logistiques, sont parvenus à en régler un bon nombre. Ensuite, on a eu deux mois pour les mettre à l'essai sur la Voie maritime du Saint-Laurent. D'après les participants, l'argent a été bien dépensé. Je crois que la GRC a investi de 400 000 à 450 000 \$ dans le projet. L'idée serait, pour les opérations à venir, de continuer à allouer les ressources en fonction des renseignements et de l'évaluation de la menace. Selon eux, le projet pilote a été un franc succès. D'après ce que j'ai entendu dire, ils ont aussi remarqué certaines manœuvres de diversion, comme l'a mentionné un sénateur. Des individus se sont rabattus sur la frontière terrestre en raison des difficultés rencontrées à la frontière maritime, ce qui a entraîné une augmentation des saisies sur terre.

Le sénateur Marshall : Quels sont les plans pour l'avenir? Il s'agissait d'un projet pilote, et il a été évalué. Une fois le programme lancé, quelle sera la fréquence des évaluations? Est-ce que quelque chose est prévu à ce sujet?

M. Flack : La GRC a réalisé ce premier projet pilote avec ses propres ressources. Compte tenu des résultats, nous croyons qu'elle continuera à fournir des ressources une fois que le cadre législatif sera en place.

Quant au plan général — on en revient à la question du sénateur Dallaire, qui voulait savoir si des ressources supplémentaires seront nécessaires pour l'acquisition d'immobilisations ou l'intégration d'autres agents —, c'est une décision qui devra être prise au moment de la préparation du budget.

Senator Day: Minister, your answers to our questions are very helpful to us as we start to comprehend what is contemplated by this proposed legislation. I may be asking questions that are very similar to questions that have been asked, but I want to clarify these in my own mind.

The first point is that many people saw the Prime Minister and the President of the United States meeting just recently, and in your comments you talked about the long border between Canada and the U.S., but it is very clear that this particular bill deals with maritime water borders and not with the other aspects at this time. Senator Dallaire asked whether there is a plan to deal with land and other IBETs at land crossings. At this stage, you are telling us there is not any specific plan in that regard, notwithstanding the Prime Minister's meeting with the President. Is that right?

Mr. Toews: I think the Prime Minister's meeting with the President is very important in order for these discussions to continue. It was made clear to me in my discussions with the Secretary of Homeland Security, Janet Napolitano, that they simply did not want one-offs, a pilot project here and a pilot project there; they wanted a commitment as allies on where we are going. Are we serious about American security? I certainly had a sense from talking with members not only of the administration but also in both houses that the security was essential in order for the trade relationship to continue in a flexible and efficient manner.

That discussion between the President and the Prime Minister was important for putting the framework in place so that specifics can then be discussed, whether it involves future legislation or other types of agreements. This particular piece of proposed legislation, in my opinion, fits in well with the overall thrust of what the Americans were asking and what we were prepared to do, because we certainly saw a benefit in doing this. I saw it personally from the Olympic context, where the Americans were able to provide us with resources that we simply could not afford; nor did we have the expertise. Whether it was Americans helping us or British or others, it was welcomed. That goes back to Senator Dallaire's comment about the integration of the intelligence, and that was very important.

The Chair: Senator Day, if I might, and Mr. MacKillop might be able to speak to this, there are other experimental programs like NEXUS and other things that are there. This is very narrow; this happens to be Shiprider, but there are other programs long under way.

Mr. Toews: I want to be sure we understand that this is not somehow extraneous to the overall discussions. It is very consistent with the nature of the discussions I hope will occur as a result of the President and the Prime Minister's meeting on Friday.

Le sénateur Day : Monsieur le ministre, vos réponses nous aident beaucoup à comprendre la nature du projet de loi à l'étude. Mes questions ressembleront peut-être beaucoup à d'autres qui viennent d'être posées, mais j'aimerais mieux saisir ces différents points.

D'abord, beaucoup de personnes ont eu connaissance de la rencontre entre le premier ministre du Canada et le président des États-Unis, et, vous l'avez mentionné, la frontière entre le Canada et les États-Unis est longue, mais il est très clair que le projet de loi devant nous ne concerne pour l'instant que les frontières maritimes, sans toucher à d'autres domaines. Le sénateur Dallaire a demandé si autre chose était prévu concernant la frontière terrestre ou l'ajout d'EIPF aux points de passage de la frontière terrestre. Vous nous dites qu'aucun plan précis n'existe pour le moment à ce sujet, bien que le premier ministre ait rencontré le président. C'est bien ça?

M. Toews : Je crois que la rencontre entre le premier ministre et le président est essentielle à la poursuite des discussions. À l'occasion de discussions avec Janet Napolitano, la secrétaire à la Sécurité intérieure, on m'a clairement fait comprendre que les États-Unis ne veulent pas d'exercices sans suite ni de projets pilotes par-ci par-là; ce qu'ils veulent, c'est notre engagement en tant qu'allié quant à la direction que nous allons prendre. Prenons-nous au sérieux la sécurité des États-Unis? J'ai certainement eu l'impression, en parlant avec des employés de l'administration et des parlementaires des deux chambres, que la sécurité était tenue pour essentielle au maintien d'une relation commerciale souple et efficace entre nos deux pays.

Cet entretien entre le président et le premier ministre était important pour mettre en place le cadre qui permettra d'entrer dans les détails, qu'il s'agisse de futures mesures législatives ou d'autres ententes. Selon moi, ce projet de loi est un bon pas dans la direction souhaitée par les Américains, et il correspond à ce que nous sommes prêts à faire, maintenant que nous savons que ces activités comportent pour nous des avantages certains. J'ai pu le constater par moi-même au moment des Jeux olympiques, les Américains nous ayant fourni des ressources que nous ne pouvions tout simplement pas nous payer. Nous ne disposions d'ailleurs pas du savoir-faire nécessaire. Que l'aide soit venue des Américains, des Britanniques ou d'autres, nous avons été heureux de l'obtenir. On revient ici à ce que disait le sénateur Dallaire sur l'intégration du renseignement, qui a alors été essentielle.

La présidente : Sénateur, si vous me le permettez — M. MacKillop pourra peut-être nous informer davantage sur ce sujet — il existe d'autres programmes expérimentaux, comme NEXUS, et d'autres choses encore. Le projet de loi que nous étudions est très restreint, il s'agit de Shiprider, mais d'autres programmes existent depuis un bon bout de temps.

M. Toews : Je veux être certain que nous comprenions tous que ceci n'est pas sans rapport avec les discussions globales. C'est tout à fait compatible avec les discussions qui, je l'espère, auront lieu à la suite de la rencontre de vendredi entre le président et le premier ministre.

Senator Day: You mentioned the Olympics. In the Olympics, the U.S. Navy and the Canadian Navy were involved. Is it contemplated that in certain instances that would be part of this Shiprider activity, or was that just a special situation? Of course that would be in addition to the Coast Guard and the RCMP, which have been our focus on this so far.

Mr. Toews: I will let Mr. MacKillop answer. However, let us also not forget that we should not segment our resources so that we stop sharing information between other law enforcement agencies and officers. It is important inside of Canada to share that information, and that has been a real impediment to law enforcement activities inside Canada or inside the United States. The steps we are taking to integrate information across Canada and the law enforcement agencies, we are also now looking at sharing in appropriate circumstances and in the appropriate legal context with our international allies.

Mr. MacKillop: In the context of the Olympics, the partnerships and the leveraging of the expertise of our Armed Forces and other partners within the U.S. was unique to the Olympics. Within the context of the Integrated Cross-border Maritime Law Enforcement Operations, the Shiprider program, it would be peace officers on both sides, from at this point the U.S. Coast Guard and the RCMP. It might include other provincial and municipal police officers, providing, of course, that they go through the training and are designated by the authorities in Canada and in the U.S.

Senator Day: Let me take you to a border crossing that is a river and a bridge. This committee looked into that kind of situation in the past, where there was sharing of information back and forth. I do not know whether there is someone who runs the gate, and you can go in pursuit. That kind of issue raises the same question of designating someone from another country as a peace officer for hot pursuit. We talked about building one border crossing facility building for both Canada and the U.S. on the St. Croix River in St. Stephen and Calais, for example in the Passamaquoddy Bay area. This legislation does not touch that kind of situation. What I have just described to you is not covered by this proposed legislation; is that right?

Mr. MacKillop: That is correct. This bill is limited to integrated cross-border maritime law enforcement, so it is on or in shared waterways — Canada and the U.S. working together under the control of each other in each other's country.

Senator Day: Must a vessel be involved?

Mr. MacKillop: There is a vessel involved. You would have Canadian and U.S. law enforcement on the vessel. We still have our Integrated Border Enforcement Teams, so the law

Le sénateur Day : Vous avez fait référence aux Jeux olympiques. À cette occasion, la marine américaine et la marine canadienne ont joué un rôle. Envisage-t-on, dans le cadre de Shiprider, d'avoir recours à elles dans certains cas, ou est-ce que les Jeux olympiques étaient une exception? Elles s'ajouteraient bien sûr à la Garde côtière américaine et à la GRC, sur qui nous avons concentré jusqu'ici notre attention.

M. Toews : Je vais laisser M. MacKillop répondre. N'oublions toutefois pas que nous ne devrions pas diviser nos ressources de manière à entraver le partage d'information avec d'autres organismes et agents d'application de la loi. Il est important que l'information circule à l'intérieur du pays, et cette division est un obstacle bien réel aux activités d'application de la loi, aussi bien ici qu'aux États-Unis. Nous prenons des mesures pour intégrer les renseignements provenant de partout au pays et de tous les organismes d'application de la loi, et nous étudions maintenant la possibilité de partager cette information avec nos alliés, selon les circonstances et dans un cadre juridique adéquat.

M. MacKillop : Le recours à l'expertise de nos forces armées et d'autres partenaires américains et les partenariats établis à l'occasion des jeux sont des exceptions particulières au contexte olympique. Dans le cadre des opérations intégrées transfrontalières maritimes d'application de la loi, c'est-à-dire du programme Shiprider, nous avons plutôt recours à des agents de la paix des deux pays, jusqu'à maintenant des membres de la Garde côtière américaine et de la GRC. Des policiers provinciaux et municipaux pourraient aussi être intégrés au programme, à condition qu'ils suivent la formation et soient nommés par les autorités canadiennes et américaines, bien sûr.

Le sénateur Day : Imaginons que nous sommes à un poste frontalier situé sur un pont qui traverse une rivière. Notre comité s'est déjà penché sur ce genre de situation, où il y avait un partage d'information dans les deux sens. Je ne sais pas si quelqu'un est de garde à la barrière, ni s'il est possible de poursuivre un suspect. On revient à la question de la nomination d'une personne d'un autre pays comme agent de la paix autorisé à prendre quelqu'un en chasse. Il a déjà été question de construire un seul poste frontalier qui serait utilisé par le Canada et les États-Unis, sur la rivière Sainte-Croix, entre St. Stephen et Calais, par exemple, dans la région de la baie de Passamaquoddy. Le projet de loi ne traite pas de cette question. Ce que je viens de vous décrire n'en fait pas partie, n'est-ce pas?

M. MacKillop : En effet. Ce projet de loi ne concerne que les opérations intégrées transfrontalières maritimes d'application de la loi, donc les activités qui se déroulent sur des cours d'eau communs. Il traite de la collaboration entre le Canada et les États-Unis, les représentants de chacun des pays étant, lorsqu'ils ne sont pas sur leur propre territoire, sous le commandement des représentants de l'autre.

Le sénateur Day : Doit-il y avoir un bateau?

M. MacKillop : Il y a un bateau. Il est question d'agents d'application de la loi canadiens et américains en service sur un bateau. Nous avons toujours des équipes intégrées de la police des

enforcement teams that work together now on the intelligence side would continue, and the existing partnerships as well would continue.

Senator Day: If a U.S. Coast Guard officer, for example, completes the training and becomes a designated officer and becomes a peace officer under Canadian law, does that allow that person to continue to be a peace officer even if there is no Canadian on the vessel, and is that person a peace officer if he or she sees something happening that turns out to be on Canadian water?

Mr. MacKillop: No, sir. Within the context of Shiprider, it is Canada and U.S. together, because if they are in Canada they must be under the command and control of a Canadian police officer. If they are in the U.S., our Canadian police officers are under the command and control of the U.S. In this particular instance, I would assume and hope that the U.S. officer would contact Canada as per usual and share that information so that we could proceed with an intervention, if required, with the person committing the crime.

Senator Day: The interesting situation is where there is pursuit and they cross the border. How is command and control passed over from one to the other on a vessel with designated officers that crosses the border?

Mr. MacKillop: I am sure the RCMP could inform you more on that. I have not been on the vessels, but I understand there are advanced discussions, and Canada and U.S. would talk to each other; they would try to coordinate the pushing of another into the right place to be captured if required. Yes, it is a challenge, similar to how the absence of protocols would make it difficult crossing the Ottawa-Gatineau bridges, for instance. If Ottawa could not call the Gatineau police, we would have similar issues there around sharing that information and coordinating a response. We do that on a daily basis, unfortunately or fortunately, depending on your perspective.

Senator Day: My final question is quite brief. It is to the ministry. This proposed legislation started in the House of Commons as another bill that died on the Order Paper presumably because of one of our prorogations, and now we have the proposed legislation coming back in the Senate. Is it the same bill? Is there anything we should know regarding why it started in the Senate the second time and in the House of Commons the first time?

Mr. Toews: I believe it was just a housekeeping decision more than anything. I do not know of any substantive or technical difference between the old bill and this one.

frontières, donc les équipes d'application de la loi qui collaborent actuellement en matière de renseignement resteraient actives, et les partenariats actuels continueraient aussi.

Le sénateur Day : Un agent de la Garde côtière américaine, par exemple, qui suit la formation et qui est nommé, c'est-à-dire qu'il devient un agent de la paix aux termes de la loi canadienne, est-il considéré comme un agent de la paix lorsqu'aucun Canadien ne se trouve à bord, ou lorsqu'il est témoin d'une activité qui se déroule du côté canadien de la frontière maritime?

M. MacKillop : Non. Dans le cadre de Shiprider, les agents canadiens et américains travaillent ensemble, parce que s'ils sont au Canada, ils doivent être sous la direction et le commandement d'un policier canadien. S'ils se trouvent aux États-Unis, nos policiers canadiens sont dirigés et commandés par des agents américains. Dans l'exemple que vous donnez, je suppose et espère que l'agent américain communiquerait l'information à une autorité canadienne, comme c'est l'usage, pour qu'elle puisse intervenir si nécessaire.

Le sénateur Day : Là où ça devient intéressant, c'est lorsque des agents poursuivent un suspect et traversent la frontière. Comment la direction et le commandement des opérations passent-ils d'un groupe d'agents nommés à l'autre à bord d'un bateau qui traverse la frontière?

M. MacKillop : Je suis persuadé que la GRC saurait mieux vous informer que moi là-dessus. Je n'ai pas navigué sur ces bateaux, mais d'après ce que je sais, la question est discutée à l'avance, les agents des deux pays se parlent et tentent de coordonner leurs efforts pour forcer l'autre bateau à se rendre à un endroit particulier et l'intercepter, si nécessaire. Oui, c'est compliqué; ça fait penser aux difficultés que poserait, par exemple, la traversée des ponts entre Ottawa et Gatineau si aucun protocole n'existait. Si la police d'Ottawa ne pouvait pas appeler celle de Gatineau, on se retrouverait avec les mêmes problèmes de partage d'information et de coordination des interventions. Heureusement ou malheureusement — ça dépend du point de vue — nous faisons ça quotidiennement.

Le sénateur Day : Ma dernière question sera brève. Je m'adresse au ministre. Ce projet de loi a d'abord été présenté à la Chambre des communes, où il est mort au Feuilleton, probablement à la suite d'une prorogation, avant de ressusciter dans sa forme actuelle au Sénat. S'agit-il du même texte de loi? Y a-t-il quelque chose que nous devrions savoir concernant le choix du Sénat cette fois et celui de la Chambre des communes pour la présentation du projet de loi initial?

M. Toews : Je crois qu'il s'agit simplement de décisions d'ordre administratif. Je ne suis au courant d'aucune différence d'importance ni même technique entre l'ancien et le nouveau projet de loi.

Mr. MacKillop: This bill incorporates references to Bill C-38, which is the oversight bill before Parliament right now. That is the big difference. It was initially under Bill C-60, and it was not there in the same way. Bill C-38 is now tabled in the house. We have incorporated all the references to Bill C-38 in here.

Senator Day: Apart from that, is it basically the same proposed legislation started in the other house?

Mr. Toews: Substantively, in terms of the program, it is the same.

The Chair: If this passes before Bill C-38 passes, then there would have to be some technical inclusion of that to say that now Bill C-38 applies?

Mr. Toews: Correct.

Senator Munson: I am visiting many committees as a whip. That is just a message to other Liberal senators.

There is a perception in the United States that terrorists are pouring into the U.S. from Canada. Did any of the Shiprider pilot projects have an impact on the murky world of terrorism?

Mr. Toews: I will not talk about operational issues. This is a discussion we continually have with the Americans. Part of building a trust relationship with the Americans is showing them that we are as serious about their security as we are about our own. This program allows us to demonstrate that in a tangible fashion.

I am not aware of the operational details of whether any terrorists have been picked up through the Shiprider program.

Mr. MacKillop: The RCMP has shared no information with me about intercepting terrorists, although there have been many boardings. The presence, the boardings and the communication would certainly play a preventive role with respect to anything happening on the water.

Mr. Toews: I can say generally that the terrorist threat is part of the mandate of the Shiprider program. For example, in the context of the Vancouver Olympics, terrorism was a significant concern of the individuals who participated in the Shiprider program. The training and intelligence focused on terrorist-related activities.

Senator Munson: Do you think it would satisfy Senator Lieberman with regard to his flippant remark?

Mr. Toews: I had a chance to speak to Senator Lieberman about the Shiprider program, and he was quite interested in it. Members of Parliament and senators speaking to their counterparts in the United States about what we are doing has a beneficial educational effect on American congressmen and senators.

M. MacKillop : Ce projet de loi comprend des références au projet C-38, qui concerne la surveillance et dont le Parlement est actuellement saisi. C'est une différence importante. Il s'agissait au départ du projet de loi C-60, mais ce n'était pas la même chose. Le projet de loi C-38 a été présenté à la Chambre. Nous avons intégré ici toutes les références au projet de loi C-38.

Le sénateur Day : À part cette différence, est-ce au fond le même projet de loi que celui qui a d'abord été présenté à la Chambre?

M. Toews : En gros, relativement au programme, c'est le même.

La présidente : Si ce projet de loi est adopté avant le projet de loi C-38, sera-t-il nécessaire d'y ajouter plus tard une précision technique disant que le projet de loi C-38 a été adopté?

M. Toews : Oui.

Le sénateur Munson : Je rends visite à beaucoup de comités à titre de whip. Ce n'est qu'un message à l'intention des autres sénateurs libéraux.

Les Américains ont tendance à croire que les terroristes déferlent du Canada vers les États-Unis. Est-ce que l'un ou l'autre des projets pilotes Shiprider a eu des répercussions sur le monde trouble des terroristes?

M. Toews : Je n'entrerai pas dans les questions opérationnelles. C'est une discussion que nous avons sans cesse avec les Américains. Une des choses que nous pouvons faire pour établir une relation de confiance avec eux est de leur montrer que nous prenons leur sécurité aussi au sérieux que la nôtre. Ce programme nous permet de le prouver de façon concrète.

Je ne sais pas si, dans le cadre des activités du programme Shiprider, des terroristes ont été appréhendés.

M. MacKillop : La GRC ne m'a fourni aucune information concernant l'interception de terroristes, bien qu'on ait arraisonné de nombreux bateaux. Toutefois, la présence des agents, les arraisonnements et la communication jouent sûrement un rôle préventif quant à ce qui pourrait se passer sur l'eau.

M. Toews : J'ajouterais que la menace terroriste fait partie du mandat du programme Shiprider. Pour donner un exemple, le terrorisme était une préoccupation constante chez ceux qui ont participé aux activités Shiprider lors des Jeux olympiques de Vancouver. La formation et le renseignement étaient axés sur les activités liées au terrorisme.

Le sénateur Munson : Croyez-vous que ce soit suffisant pour satisfaire le sénateur Lieberman, qui a fait une remarque désinvolte à ce propos?

M. Toews : J'ai eu l'occasion de parler du programme Shiprider avec le sénateur Lieberman, et il s'est montré très intéressé. Les conversations de nos députés et de nos sénateurs avec leurs homologues américains concernant ce que nous faisons ont pour effet positif de sensibiliser les membres du Congrès et les sénateurs américains.

The security issue is almost non-partisan in the United States. For Senator Lieberman, who I understand is still an independent, Republicans and Democrats alike, the primary concern expressed in all my meetings, including with the administration, was security. It became very clear to me that if we do not address the security issue, we will falter in strengthening our trade relationship.

Senator Munson: Do you anticipate Shiprider operations in those regions of the Arctic that are no longer in dispute?

Mr. Toews: That is a good question. I do not see any limitations inside the bill that would prohibit that type of cooperation.

Senator Munson: Thank you.

Mr. Toews: The committee might want to look at that, but I am not aware of any limitations.

The Chair: I think it has to do with whether they are disputed waters.

Mr. Toews: The question that nags me is whether it applies to frozen water.

The Chair: That is right up there with the snowmobile question.

Mr. Toews: That is what twigged me to it. Can you have a Shiprider program on a snowmobile crossing the water?

The Chair: It depends on whether the temperature is above freezing.

Senator Munson, an RCMP assessment was done of how the Shiprider program worked. They experienced an incident where a bad guy in a boat decided to move from the American side of the water to the Canadian side of the water, thinking that he would be home free, not understanding that Shiprider was in place, and they got him. It is about educating that element as well.

Minister Toews, Mr. Flack and Mr. MacKillop, thank you very much for your time and for being so frank, direct and concise. We truly appreciate it, and we will continue to study this.

We will continue our hearings with a small shift in focus, although it is not completely unrelated. Minister Toews, from whom we just heard today, as recently as last month was talking about the urgency of the proposed legislation that is being considered now by the House of Commons, a bill entitled Preventing Human Smugglers from Abusing Canada's Immigration System Act. We will be looking at that over the next few months.

We wanted to go to those folks who seemed to be ahead of the game in the sense of having tried different approaches to this issue of human smuggling. It is a worldwide criminal activity. For a fee, human smugglers help — and “help” may not be the right word, but maybe “con” sometimes — individuals to migrate illegally to

La question de la sécurité ne fait pratiquement pas l'objet de luttes partisans aux États-Unis. Dans toutes les rencontres que j'ai eues, y compris avec l'administration, la principale préoccupation soulevée, que ce soit par le sénateur Lieberman — qui, si je ne me trompe pas, est toujours indépendant — ou par des républicains ou des démocrates, a été la sécurité. Il m'est clairement apparu que si nous ne nous préoccupons pas de la question de la sécurité, nos efforts pour renforcer notre relation commerciale vont échouer.

Le sénateur Munson : À votre avis, Shiprider tiendra-t-il des opérations dans les régions de l'Arctique où la frontière ne fait plus l'objet d'un désaccord?

M. Toews : C'est une bonne question. Je ne vois rien dans le projet de loi qui empêcherait une telle coopération.

Le sénateur Munson : Je vous remercie.

M. Toews : Le comité pourrait se pencher là-dessus, mais, à ma connaissance, il n'existe aucune contrainte.

La présidente : Je crois que ça a quelque chose à voir avec l'existence ou non d'eaux contestées.

M. Toews : Ce qui me tracasse c'est de savoir s'il s'applique aux eaux gelées.

La présidente : Ça rejoint la question des motoneiges.

M. Toews : C'est ce qui m'y a fait penser. Peut-on avoir un programme Shiprider pour une motoneige qui traverse l'eau?

La présidente : Ça dépend si la température dépasse le point de congélation.

Sénateur, la GRC a évalué la manière dont le programme Shiprider fonctionnait. Il y a eu un incident où un délinquant en bateau a choisi de partir de la côte américaine pour se rendre sur la côte canadienne, en se disant qu'il ne serait pas inquiété, mais il ne savait pas que Shiprider était en place et il s'est fait intercepter. Il faut aussi de l'information sur cet élément.

Monsieur Toews, monsieur Flack et monsieur MacKillop, je vous remercie du temps que vous nous avez accordé, de votre franchise et de votre concision. Nous l'apprécions grandement. Nous continuerons à nous pencher là-dessus.

Nous poursuivrons l'audience en changeant un peu de direction, mais le sujet est quand même lié. M. Toews, que nous avons entendu plus tôt, parlait pas plus tard que le mois dernier de l'urgence d'un projet de loi à l'étude par la Chambre des communes, la Loi visant à empêcher les passeurs d'utiliser abusivement le système d'immigration canadien. Nous l'étudierons au cours des prochains mois.

Nous avons voulu consulter des personnes qui semblent en avance sur ce point, car elles ont testé différentes approches pour mettre fin au passage de clandestins. C'est une activité criminelle universelle. Moyennant une compensation financière, des passeurs aident — « aider » n'est peut-être pas le bon mot, il

another country, often on risky voyages that lead to sickness and death. Canada is all too familiar with human smuggling, including most recently when the MV *Sun Sea* showed up on our West Coast with 492 migrants aboard.

Australia has had even more experience with human smuggling. Today we are pleased to welcome Australia's High Commissioner to Canada, His Excellency Mr. Justin Brown. He has officials with him, Mr. Bruce Soar, Deputy High Commissioner of Australia, and Ms. Dot Harvey, Principal Migration Officer, to help us look at this proposed legislation.

I want to say to you, on behalf of all Canadians, that you have our heartfelt sympathy. Our hearts and concerns are with you, knowing what you are going through. We think Mother Nature is pretty brutal in this country, but you have been having a tough time with her of late. You are in our thoughts and hearts.

Welcome, Mr. Brown. We have had the opportunity to talk about this issue informally, which is what inspired me to invite you here so that we could talk about it more formally. I know you have some opening remarks, so please go ahead.

His Excellency Justin Brown, High Commissioner of Australia, Australian High Commission: Thank you, Madam Chair, and thank you also for your kind remarks about the bush fires and floods in Australia. Let me make some opening remarks, and then we will be at your disposal for discussion and to take questions.

Australia has a strong track record of providing a humanitarian response to refugees, and we are continuing to work intensively to improve the situation of displaced populations.

Australia is one of around ten countries that operate well-established refugee resettlement programs, and we remain, alongside Canada and the U.S., in the top three resettlement countries. We are firmly committed to meeting our obligations under the United Nations Convention relating to the Status of Refugees and to contributing to the international protection system.

Australia helped to draft the convention in 1951. Since 1945, nearly 750,000 refugees and others in humanitarian need have been resettled in Australia. In 2010-11, Australia will accept 13,750 people through our humanitarian program, following an increase of 500 places in 2008-09 and a further increase of 250 places in 2009-10.

Australia provides a substantial amount of support to the Office of the United Nations High Commissioner for Refugees, UNHCR; the International Organization for Migration, IOM; and other international organizations and non-governmental organizations, NGOs, to assist displaced persons throughout our displaced persons program. We provided funding to the

serait plus juste de dire parfois « arnaquer » — des personnes à immigrer illégalement. C'est souvent un voyage risqué qui conduit à la maladie ou à la mort. Le Canada connaît trop bien le passage de clandestins. On n'a qu'à penser au MS *Sun Sea* qui s'est récemment présenté sur la côte Ouest avec 492 immigrants à bord.

L'Australie a davantage l'expérience du passage de clandestins. Pour nous aider à étudier ce projet de loi, nous avons aujourd'hui le plaisir d'accueillir Son Excellence Monsieur Justin Brown, haut-commissaire de l'Australie au Canada. Il est accompagné de deux collaborateurs, M. Bruce Soar, haut-commissaire adjoint de l'Australie, et Mme Dot Harvey, agente principale de l'immigration.

Je souhaite vous dire, au nom de l'ensemble de la population canadienne, que nous sommes de tout cœur avec vous. Nos pensées vous accompagnent en ces moments difficiles. Nous considérons que dame nature est plutôt cruelle dans ce pays, et vous avez eu à subir ses affres ces derniers temps. Vous êtes dans nos cœurs et nos pensées.

Bienvenue, monsieur Brown. Nous avons eu l'occasion de parler de cette question de façon informelle, et c'est ce qui m'a incitée à vous inviter pour poursuivre la discussion, de façon plus formelle cette fois. Je sais que vous avez une déclaration préliminaire à faire, alors allez-y.

Son Excellence Justin Brown, haut-commissaire de l'Australie, Haut-commissariat de l'Australie : Merci, madame la présidente, et merci aussi pour vos paroles aimables concernant les feux de brousse et les inondations en Australie. Je vais d'abord faire une déclaration préliminaire, puis je serai à votre disposition pour discuter avec vous et répondre à vos questions.

L'Australie a de solides antécédents en matière d'assistance humanitaire aux réfugiés, et elle travaille activement à améliorer la situation des populations déplacées.

L'Australie compte parmi la dizaine de pays qui ont un programme bien établi de réinstallation des réfugiés, et elle est, avec le Canada et les États-Unis, un des trois principaux pays de réinstallation. L'Australie est fermement résolue à remplir ses obligations découlant de la Convention relative au statut des réfugiés des Nations Unies et à contribuer au système international de protection.

L'Australie a participé à la rédaction de la convention de 1951 et a accueilli, depuis 1945, près de 750 000 réfugiés et autres personnes ayant besoin d'aide humanitaire. En 2010-2011, l'Australie acceptera 13 750 nouvelles personnes dans le cadre de son programme humanitaire, après une augmentation de 500 places en 2008-2009 et de 250 places en 2009-2010.

Grâce à son programme pour les personnes déplacées, l'Australie offre un appui substantiel au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ou UNHCR, à l'Organisation internationale pour les migrations ainsi qu'à d'autres organisations internationales et à des organisations non gouvernementales qui assistent les personnes déplacées. En

UNHCR of AUS \$50.5 million in 2010. We also undertake capacity building activities to assist source and transit countries to develop and implement effective regimes to manage displaced persons and counter people smuggling.

Irregular migration poses challenges across the world, challenges that require a coordinated international response. The issue is particularly acute in the Asia-Pacific region, where many risk their lives by using the services of people smugglers. In many respects, the way we see it is that people smugglers are deciding who gets access to long-term protection regimes and where it is provided.

Australia has established close operational-level cooperation with a number of regional partners, and we consider that these efforts are delivering some significant results.

Our cooperation with Indonesia, for example, which is a key transit country for irregular maritime arrivals to Australia, is particularly strong. Since September 2008, 190 people smuggling ventures involving approximately 4,753 people have been successfully disrupted by Indonesian authorities, and 117 alleged people smuggling-related arrests have been made. Australia's provision of training, funding, equipment and intelligence to Indonesia contributes to these operational successes.

You may have seen that in March 2010, Australia and Indonesia concluded an Implementation Framework for Cooperation to Combat People Smuggling and Trafficking in Persons, and that document underpins our bilateral cooperation.

Australia has also maintained a positive relationship with Malaysia on people smuggling issues. Together we have established the Malaysia-Australia Working Group on People Smuggling and Trafficking in Persons. That was established in 2009, and it enhances our cooperation, including through intelligence sharing, legal cooperation and capacity building activities. As a result of that process, law enforcement and intelligence agencies enjoy close working relationships.

In relation to Sri Lanka, Australia's bilateral cooperation arrangements have been particularly effective. In 2009, Australia and Sri Lanka signed a memorandum of understanding on legal cooperation against people smuggling, and that has increased opportunities for investigating and prosecuting people smugglers and seizing the proceeds of their criminal activity. It has also strengthened procedures for extradition and mutual legal assistance and has provided for capacity building measures, including training and technical assistance. Australia is assisting in supporting and stabilizing vulnerable displaced populations in Sri Lanka, with approximately AUS \$100 million in development assistance in the 2009-11 period.

From Australia's experience, people smugglers are resourceful, and they adapt their practices to changing circumstances. As a result of our successes, we are increasingly seeing countries like

2010, l'Australie a versé au UNHCR 50,5 millions de dollars australiens. L'Australie réalise aussi des activités de développement des capacités pour aider les pays d'origine et de transit à élaborer et à mettre en œuvre des programmes efficaces de gestion et de déplacement des personnes et de prévention du passage de clandestins.

L'immigration illégale cause des problèmes partout dans le monde, des problèmes qui exigent une réponse internationale coordonnée. La situation est particulièrement grave dans la région de l'Asie-Pacifique, où de nombreuses personnes risquent leur vie en retenant les services de passeurs. Ainsi, il nous semble que ce sont les passeurs qui décident qui a accès à une protection à long terme et à quel endroit ils pourront la trouver.

L'Australie a établi une étroite collaboration opérationnelle avec divers partenaires dans cette région, et nous estimons que ces efforts ont permis d'obtenir d'importants résultats.

Par exemple, nous collaborons étroitement avec l'Indonésie, un pays de transit important pour les immigrants illégaux qui arrivent par la mer en Australie. Depuis septembre 2008, les autorités indonésiennes ont mis fin à 190 activités de passage de clandestins visant 4 753 personnes, et ont arrêté 117 personnes impliquées dans ces activités. Les fonds, la formation, l'équipement et les renseignements fournis par l'Australie à l'Indonésie ont contribué au succès de ces interventions.

Vous avez peut-être su que l'Australie et l'Indonésie ont signé en mars 2010 un cadre de mise en œuvre de mesures de coopération contre le passage de clandestins et la traite de personnes, un document qui appuie leur collaboration bilatérale.

L'Australie entretient aussi une collaboration positive avec la Malaisie sur le passage de clandestins. Ensemble, nous avons mis sur pied un groupe de travail malaisien-australien sur le passage de clandestins et la traite de personnes. Constitué en 2009, ce groupe accentue la collaboration sur les plans, entre autres, du droit, de l'échange des renseignements et du développement des capacités. En conséquence, les agences de renseignement et d'application de la loi peuvent collaborer étroitement.

Concernant le Sri Lanka, la collaboration bilatérale avec l'Australie s'est avérée particulièrement efficace. En 2009, l'Australie et le Sri Lanka ont signé un protocole d'entente sur la collaboration juridique en vue de contrer le passage de clandestins, ce qui a accru notre capacité d'enquêter sur les trafiquants, de les poursuivre et de saisir les recettes de leurs activités criminelles. Cette entente facilite aussi les procédures d'extradition et d'entraide juridique et prévoit des mesures de développement des capacités, notamment de formation et d'assistance technique. L'Australie contribue au soutien et à la stabilisation des populations déplacées vulnérables au Sri Lanka par une aide au développement qui s'élèvera à environ 100 millions de dollars australiens pour la période de 2009 à 2011.

D'après notre expérience, les passeurs sont des gens astucieux qui adaptent leurs pratiques aux circonstances. Conséquence de nos succès, nous constatons que des pays comme la Thaïlande

Thailand become transit or staging points for maritime ventures. We are working closely with Thailand, and we appreciate and welcome the cooperation we have built with Canada in recent times in combating people smuggling in Southeast Asia.

Afghans comprise nearly 50 per cent of Australia's irregular maritime arrival caseload; as a result we have increased our engagement with the Afghan government. Recently we concluded a memorandum of understanding with Afghanistan and the UNHCR on migration and humanitarian cooperation. It covers humanitarian migration of Afghans to Australia under our special humanitarian programs, the provision of assistance to Afghanistan to build capacity in its government ministries, and the sustainable return of Afghans found not to be owed protection by Australia.

Currently, irregular migrants are treated inconsistently throughout the Asia-Pacific region, and the need for a region-wide approach is widely recognized in the region. Officials have been discussing this for some time within the Bali Process on People Smuggling, Trafficking in Persons and Related Transnational Crime, a process that is co-chaired by Australia and Indonesia.

We believe that building a sustainable regional framework to better manage irregular migration is the most effective way to break the people smuggling model. A cooperative approach that provides for the development and application of consistent standards for protection, resettlement and repatriation of irregular migrants is essential if we are to remove the incentive for secondary movement through the region and undermine the people smuggler's business model.

Australia is focused not only on putting an end to the activities of people smuggling but also on ensuring that people are treated in accordance with the relevant international standards, particularly the 1951 convention.

We believe that an effective regional framework involves the development of a comprehensive approach to the management of irregular migration through cooperation with source, transit and destination countries, as well as relevant UN agencies and international organizations.

In developing this framework, we envisage that participating countries would be guided by the following core principles: that asylum seekers should have access to consistent assessment processes, whether through a set of harmonized arrangements or through the establishment of a regional assessment centre or centres; that persons found to be refugees under those assessment processes should be provided with durable solutions, including resettlement and in-country solutions where appropriate; that persons found not to be owed protection should be returned to their countries of origin in safety and with dignity, and returns should be sustainable and states should look to maximize opportunities for greater cooperation; that refugees and persons

sont en voie de devenir des points de transit ou de départ pour les opérations maritimes des passeurs. Nous collaborons de près avec la Thaïlande, et nous nous réjouissons de la collaboration établie dernièrement avec le Canada dans la lutte contre le passage de clandestins en Asie du Sud-Est.

Les Afghans représentent près de la moitié des immigrants arrivés illégalement par la mer en Australie. Par conséquent, nous avons accru notre engagement auprès du gouvernement afghan. Nous avons signé dernièrement un protocole d'entente avec l'Afghanistan et l'UNHCR sur l'immigration et la coopération humanitaire. Ce protocole vise l'immigration d'Afghans vers l'Australie dans le cadre de ses programmes humanitaires spéciaux, l'assistance à l'Afghanistan en vue du développement des capacités de ses ministères et le retour durable de citoyens afghans dans leur pays lorsqu'ils ne sont pas admissibles à la protection de l'Australie.

À l'heure actuelle, le traitement des immigrants illégaux varie grandement d'un pays à l'autre dans la région de l'Asie-Pacifique, et la nécessité d'élaborer une approche régionale est généralement reconnue par les pays concernés. Leurs représentants discutent depuis déjà un moment de cette question dans le cadre du processus de Bali sur la traite des personnes, le trafic d'êtres humains et les crimes transnationaux connexes, un processus codirigé par l'Australie et l'Indonésie.

Nous croyons que la conception d'un cadre régional durable pour mieux gérer l'immigration illégale est le moyen le plus efficace de briser le modèle des passeurs de clandestins. Une approche commune prévoyant l'élaboration et l'application de normes uniformes de protection, de réinstallation et de rapatriement des immigrants illégaux est essentielle si nous souhaitons décourager le mouvement secondaire dans la région et ébranler le mode de fonctionnement des passeurs.

L'Australie cherche non seulement à mettre fin au passage de clandestins, mais aussi à faire en sorte que les personnes touchées soient traitées conformément aux normes internationales pertinentes, notamment à la convention de 1951.

Nous croyons que l'efficacité du cadre régional exige la mise au point d'une approche globale de la gestion de l'immigration illégale axée sur la collaboration des pays d'origine, de transit et de destination, ainsi que des organismes des Nations Unies et des organisations internationales concernées.

Pour l'élaboration de ce cadre, nous présumons que les pays participants seraient guidés par les principes fondamentaux suivants : les demandeurs d'asile doivent pouvoir profiter de procédures d'évaluation uniformes, que ce soit grâce à un ensemble d'arrangements harmonisés ou à l'établissement d'un ou de plusieurs centres régionaux d'évaluation; il faut offrir des solutions durables aux personnes jugées comme des réfugiés à la suite de l'évaluation, dans leurs pays si possible ou ailleurs; il faut renvoyer dans leur pays d'origine, de façon permanente, en préservant leur sécurité et leur dignité, les personnes qui n'ont pas droit à la protection, et les États doivent collaborer par tous les moyens à cet égard; les réfugiés et les demandeurs d'asile ne

seeking asylum should not be refouled; that arrangements should reflect the principles of burden sharing and collective responsibility, while respecting sovereignty and the national security of concerned states; that arrangements should seek to address the root causes of irregular movement and promote population stabilization wherever possible; and that people smuggling enterprises should be targeted through both law enforcement activity and disincentives for human trafficking and smuggling.

A regional framework and any regional assessment centre established under such a framework would be premised on compatibility with the refugees convention, support for the Office of the United Nations High Commissioner for Refugees and the International Organization for Migration, and acceptance by all regional countries.

In our view, a regional assessment centre would promote consistency in the processing of asylum seekers by providing a fair and orderly process for assessing claims and resettlement and would act as a deterrent to people-smuggling by sea.

Australia is discussing these ideas with a number of key partner countries and relevant international organizations, and we look forward to further detailed negotiations bilaterally and through the Bali Process in the coming months. We welcome Canada's ongoing interest in engaging on these issues, and I would note that Prime Ministers Gillard and Harper have discussed this initiative in brief.

In conclusion, the integrity of Australia's migration program and continued community and political support for the program rely on orderly migration. Increasing levels of irregular migration damage this support. The regional framework is not a quick fix. These issues are complex; nonetheless, we are committed to working bilaterally and multilaterally with regional partners to find sustainable solutions.

The Chair: Thank you very much for your remarks. I think we both share the view that we want to deal compassionately with legitimate refugees and stop the queue jumpers and the illegal migrants who have come for economic or illegal reasons.

I do not know whether you are familiar with the proposed legislation we have pending with Bill C-49 that toughens up some of the penalties for smugglers. Are we catching up with you or ahead of you on that? Do you have actual legislation that deals with this in Australia?

Mr. Brown: We have several pieces of legislation. People smuggling has been outlawed. It has been a criminal offence in Australia for some years. Much of that legislation has been

doivent pas être refoulés; les arrangements doivent refléter les principes du partage des obligations et de la responsabilité collective, tout en respectant la souveraineté et la sécurité des États concernés; les arrangements doivent viser le règlement des causes profondes du mouvement illégal de personnes et promouvoir la stabilisation des populations partout où c'est possible; les groupes qui organisent le passage de clandestins doivent être autant la cible d'activités d'application de la loi que de mesures dissuasives contre la traite de personnes et le passage de clandestins.

Le cadre régional et tout centre régional d'évaluation établi en vertu de ce cadre seraient fondés sur la conformité à la Convention relative au statut des réfugiés, sur l'appui du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et de l'Organisation internationale pour les migrations, ainsi que sur l'acceptation des pays de la région.

À notre avis, un centre régional d'évaluation favoriserait l'uniformisation du traitement des dossiers des demandeurs d'asile en prévoyant une procédure juste et ordonnée d'évaluation des demandes du statut de réfugié et de réinstallation, et il aurait un effet dissuasif sur le passage de clandestins par la mer.

Nous en discutons actuellement avec des pays partenaires clés et des organisations internationales concernées, et nous espérons tenir des négociations plus approfondies à ce sujet au cours des prochains mois, que ce soit bilatéralement ou dans le cadre du processus de Bali. Nous nous réjouissons de l'intérêt que continue de porter le Canada à ces questions, et j'aimerais souligner que les premiers ministres de l'Australie et du Canada, Julia Gillard et Stephen Harper, ont déjà discuté brièvement de cette initiative.

En guise de conclusion, je dirai que l'intégrité du programme de l'Australie en matière d'immigration et l'appui politique et populaire à ce programme dépendent d'une immigration ordonnée. L'accroissement de l'immigration illégale mine cet appui. Le cadre régional n'est pas une panacée. Ces questions sont complexes, néanmoins, nous sommes résolus à travailler bilatéralement et multilatéralement avec les partenaires régionaux pour trouver des solutions durables.

La présidente : Merci beaucoup pour votre déclaration. Je crois que nous sommes du même avis : nous souhaitons traiter les réfugiés légitimes avec compassion et stopper les resquilleurs et les clandestins qui ont immigré pour des raisons économiques ou illicites.

Je ne sais pas si vous connaissez le projet de loi C-49, qui porte sur l'imposition de peines plus sévères aux passeurs. Est-ce qu'on vous rattrape, ou sommes-nous plus avancés à ce chapitre? L'Australie a-t-elle une loi là-dessus?

M. Brown : Nous avons plusieurs mesures législatives. Le passage de clandestins est illégal; c'est une infraction criminelle en Australie depuis des années. Une bonne partie des lois ont été

amended over time. We have had several waves of irregular migration arrivals, and we are currently experiencing a particularly high rate of arrivals.

Last year the government made more legislative amendments to increase penalties for particular offences and to define some new offences. With my rudimentary knowledge of your bill, it is difficult for me to give you a clear and concise answer as to whether you are catching up, but I would say we have had considerable experience in this area. Our legislative framework is by now, we think, quite sophisticated, as far as it can be sophisticated in an area like this.

The Chair: Are you currently dealing with illegal migrants offshore, or are you dealing with them onshore? When you intercept a ship or whatever it might be, do you take them to Australia or to a third place?

Mr. Brown: The way our system works is that, some years ago, we excised certain offshore islands from the Australian territory for the purposes of the Migration Act. People who arrive at Ashmore Reef and Christmas Island, for the purposes of our migration arrival system, are treated differently.

What happens now is that, for boats that are intercepted, the passengers are taken to Christmas Island, where they are processed. A number of individuals are accommodated there while their claims are being assessed, and a number are accommodated in Australia at different centres around the country for the same purposes.

I could probably give some numbers. For example, on Christmas Island at the moment we have about two and a half thousand people who are accommodated there while their claims are being assessed. In other locations in Australia we have over three and a half thousand in different centres and states.

The Chair: When those people are on Christmas Island, or even on shore, do Australian laws apply at that moment, or are those people in a holding area where that is undetermined?

Mr. Brown: Their claims are being assessed; that is how I would answer that question. We do not have a charter of rights, so we have a slightly different legal situation than you do.

The ability of these individuals to access all the rights a normal Australian citizen would access is much more constrained during this period.

Senator Dallaire: This is the first time in 16 years that I have been able to mention to an Australian high official the courage and commitment of Australians in reinforcing my mission in Africa. They did outstanding work. I do not think they received full recognition for what they were able to do for tens of thousands of Rwandans.

modifiées au fil du temps. Nous avons eu plusieurs vagues d'immigration illégale et, en ce moment, nous avons un taux particulièrement élevé d'arrivées.

L'an dernier, le gouvernement a modifié certaines lois pour durcir les peines imposées pour des infractions particulières et pour définir de nouvelles infractions. Je ne sais pas grand-chose sur votre projet de loi, alors il m'est difficile de vous donner une réponse claire et concise. Je ne sais pas si vous êtes en train de nous rattraper, mais je dirais que nous avons une expérience considérable en la matière. À notre avis, notre cadre législatif est maintenant plutôt exhaustif, autant qu'il puisse l'être dans les circonstances.

La présidente : Actuellement, est-ce que vous vous occupez des clandestins en mer, ou est-ce que vous vous en occupez à terre? Lorsque vous interceptez un bateau, ou une autre embarcation quelconque, le dirigez-vous vers l'Australie ou vers un autre endroit?

M. Brown : Voici comment ça fonctionne. Il y a quelques années, nous avons modifié la loi sur l'immigration et retiré certaines îles du territoire australien. Les gens qui arrivent au récif Ashmore et à l'île Christmas dans le cadre du système d'arrivée des immigrants sont traités autrement.

Maintenant, en ce qui a trait aux bateaux interceptés, les passagers sont emmenés à l'île Christmas, où on s'occupe d'eux. Certains sont hébergés sur place pendant l'évaluation de leur demande, tandis que d'autres sont hébergés dans des centres dans divers endroits en Australie pour les mêmes raisons.

Je peux vous donner des chiffres. Par exemple, en ce moment, environ 2 500 personnes sont hébergées à l'île Christmas, pendant qu'on évalue leur demande. Ailleurs en Australie, plus de 3 500 personnes attendent dans différents centres et États.

La présidente : Lorsque les personnes sont sur l'île Christmas, ou encore sur le continent, les lois australiennes s'appliquent-elles, ou est-ce que ces personnes sont dans une zone de détention où ça n'est pas déterminé?

M. Brown : Leurs demandes sont en cours d'évaluation; c'est ma réponse à cette question. Nous n'avons pas de charte des droits, alors nous sommes dans une situation juridique légèrement différente de la vôtre.

Pendant la période de détention, ces personnes peuvent difficilement jouir des mêmes droits qu'un citoyen australien.

Le sénateur Dallaire : C'est la première fois en 16 ans que je peux dire à un haut fonctionnaire australien à quel point le courage et l'engagement des Australiens ont contribué à ma mission en Afrique. Ils ont fait un travail remarquable. Je ne crois pas que ce qu'ils ont fait pour des dizaines de milliers de Rwandais ait été reconnu à sa juste valeur.

With respect to unaccompanied children, does your process take unaccompanied children and move them through a different evaluation of their suitability to remain? How are they processed to remain, or are they also subject to possible return?

Mr. Brown: Obviously child welfare is a very high priority for us in the way our system operates.

Our basic policy is that individuals remain in detention while their claims are being assessed. That applies to families and unaccompanied minors as well.

Having said that, we do seek, as far as possible, to ensure that vulnerable groups, particularly unaccompanied minors, are put in the least restrictive detention arrangements possible. Our policy to date has been to try to place unaccompanied minors in community-based detention facilities. We have some practical constraints, which means that it is not always possible to achieve that 100 per cent of the time, but that is our strong preference. That reflects the high importance we attach to ensuring that child welfare considerations are respected. At present we have a little over 1,000 minors in detention. Not all of them were unaccompanied; some of them are there as part of family groups, of which about 300 are on Christmas Island.

Senator Dallaire: The word “detention” has a pejorative tone. From some of the things I have read, they seem to be transient homes and things like that. Is the term “detention” used in a legal sense, or is it a facility that has minimum security or that recognizes that these people have likely gone through traumatic experiences? Do they have psychiatric support and so forth?

Mr. Brown: I guess it is a legal term we are using here. I am not trying to create the impression that these are prisons or quasi prisons. They vary, depending on the nature of the centre.

The Australian government deliberately uses the word “detention centre,” and that is part of our information campaign to try to deter people from smuggling. I will be happy to brief you on the information campaigns we are unrolling in the region, which we think are an important part of our overall effort to try to deal with this problem.

Dot Harvey, Principal Migration Officer, Australian High Commission: I will just add that we work closely with the Red Cross in relation to unaccompanied minors and their placement in community detention arrangements.

Senator Dallaire: As well as national NGOs?

Ms. Harvey: Yes.

Senator Dallaire: With regard to smuggling for the sex trade, in one year in this country, over 200 Romanian women were brought in, all blond and blue-eyed. Once they hit the ground, they sort of disappeared, to be found in places where they were

Concernant les enfants qui ne sont pas accompagnés, est-ce que votre processus prévoit une prise en charge et une évaluation différentes? Comment s’occupe-t-on de leur installation? Peuvent-ils être renvoyés dans leur pays?

M. Brown : Évidemment, le bien-être des enfants est une priorité pour nous, dans la manière dont notre système fonctionne.

Selon notre politique, une personne doit rester en détention pendant le traitement de sa demande. Ça s’applique aussi aux familles et aux mineurs non accompagnés.

Cela dit, dans la mesure du possible, nous veillons à ce que les groupes vulnérables, notamment les mineurs non accompagnés, subissent des conditions de détention les moins contraignantes possible. Notre politique jusqu’à maintenant a consisté à essayer de placer les mineurs non accompagnés dans des installations de détention communautaires. Nous avons des contraintes techniques, ce qui fait qu’il n’est pas toujours possible d’y arriver en tout temps, mais c’est ce que nous privilégions. Ça reflète la grande importance que nous accordons au bien-être des enfants. En ce moment, nous avons un peu plus de 1 000 mineurs en détention. Ce ne sont pas tous des mineurs non accompagnés, certains font partie de groupes familiaux. Environ 300 mineurs de cette catégorie se trouvent sur l’île Christmas.

Le sénateur Dallaire : Le mot « détention » a une connotation péjorative. D’après mes lectures, il s’agit plutôt de logements provisoires ou d’installations semblables. Le terme « détention » est-il utilisé dans un sens juridique, ou est-ce qu’il désigne une installation à sécurité minimum ou qui tient compte du fait que ces personnes ont probablement vécu une expérience traumatisante? Reçoivent-elles un soutien psychologique ou autre?

M. Brown : Je suppose qu’il s’agit d’un terme juridique. Je n’essaie pas de donner l’impression qu’il s’agit de prisons ou de quasi-prisons. Ça varie, selon la nature du centre.

L’Australie utilise délibérément l’expression « centre de détention » dans le cadre d’une campagne d’information visant à dissuader le passage de clandestins. C’est avec plaisir que je présenterai les campagnes que nous faisons dans la région; elles font partie intégrante des efforts que nous déployons pour régler le problème.

Dot Harvey, agente principale de l’immigration, Haut-commissariat de l’Australie : J’ajouterai seulement que nous collaborons étroitement avec la Croix-Rouge concernant les mineurs non accompagnés et leur placement dans des établissements de détention communautaires.

Le sénateur Dallaire : Ainsi qu’avec les ONG nationales?

Mme Harvey : Oui.

Le sénateur Dallaire : Concernant le passage de clandestins pour le commerce du sexe, en l’espace d’un an, on a fait entrer au pays quelque 200 Roumaines, toutes blondes aux yeux bleus. Une fois en sol canadien, elles ont ni plus ni moins disparu. On les a

held prisoner. Their passports, or whatever they had as documentation, were withheld, and they could not even go to sessions at which they could be assessed and then processed.

Are you noticing any significant activity, or do you have a different process for human smuggling in the sex trade?

Mr. Brown: If you do not mind, we might take that question as notice. We do not have any briefing on that particular dimension of the issue. As I said earlier, we have made a number of changes to our legislation, including last year, in finding new offences under people smuggling. One of those new offences did involve particular exploitation, but I do not think it involved sex trafficking. I would be happy to check up and provide a more comprehensive response.

The Chair: That is great. We are focused on the other questions. Thank you.

[Translation]

Senator Pépin: Why does Australia attract so many irregular migrants? How is it that so many irregular migrants choose this location?

Senator Day: It is a lovely country!

Senator Pépin: Yes, I know. When we read your presentation, we get a sense of where these irregular migrants are coming from. But are there any specific reasons?

Mr. Brown: Thank you very much for your question.

[English]

Australia's annual intake of irregular maritime arrivals is a little over 6,000, which is quite large for a country like Australia. However, in terms of global trends, it is probably not as significant as, for example, some European countries that attract large numbers of irregular arrivals, some by air and some by sea.

Why do they come to Australia? I think because it is the Western country that is closest to them, and for some it is quite easy to move down the Southeast Asian land mass and across the Indonesian archipelago and make a relatively short ocean trip to land in Australia. That is the attraction, I think. Of course, there is also the obvious appeal of the way of life, that the economic and social opportunities are much greater for those individuals in Australia than would in many cases be conceivable for them in their home country.

[Translation]

Senator Pépin: In your presentation, you talk about developing and implementing practical arrangements. You say that these arrangements should target the root causes of irregular migration

retrouvées dans des endroits où elles étaient retenues prisonnières. Leur passeport, ou autre pièce d'entité en leur possession au moment de leur arrivée, avaient été confisqués, et elles n'avaient même pas été autorisées à assister à des séances où leur cas aurait pu être évalué puis traité.

Avez-vous eu connaissance de telles activités, ou avez-vous un processus différent concernant le passage de clandestins pour le commerce du sexe?

M. Brown : Si ça ne vous dérange pas, nous prendrons cette question en note. Nous n'avons pas d'information sur cet aspect particulier du sujet. Comme je l'ai dit, nous avons modifié des lois, notamment l'an dernier, pour définir de nouvelles infractions liées au passage de clandestins. Une de ces nouvelles infractions porte sur l'exploitation particulière, mais je ne crois pas qu'il s'agisse du commerce du sexe. Je serai heureux de vérifier et de vous donner une réponse plus complète.

La présidente : Excellent. Nous nous concentrerons sur les autres questions alors. Je vous remercie.

[Français]

Le sénateur Pépin : Pourquoi l'Australie attire-t-il tant de migrants irréguliers? Comment se fait-il que tant de migrants irréguliers choisissent cet endroit?

Le sénateur Day : C'est un bel endroit !

Le sénateur Pépin : Oui, je le sais. Lorsqu'on lit votre présentation, on sait à peu près d'où viennent tous ces migrants irréguliers. Mais est-ce qu'il y a des raisons spécifiques?

M. Brown : Merci beaucoup pour votre question.

[Traduction]

Chaque année, en Australie, les arrivées illégales par la mer s'élèvent à un peu plus de 6 000, ce qui est plutôt énorme pour un pays comme le nôtre. Cependant, selon les tendances mondiales, ce n'est probablement pas aussi important que dans certains pays européens, qui attirent un grand nombre d'immigrants illégaux par air et par mer.

Pourquoi ces gens viennent-ils en Australie? Je crois que c'est parce que c'est le pays occidental le plus près d'eux, et que c'est assez facile de partir de l'Asie du Sud-Est pour se rendre dans l'archipel indonésien, puis de faire un court voyage en mer pour arriver en Australie. Je crois que c'est ce qui les attire. Bien entendu, il y a aussi l'attrait évident du mode de vie, et le fait que les possibilités sociales et économiques sont beaucoup plus grandes pour ces personnes en Australie que dans leur pays d'origine.

[Français]

Le sénateur Pépin : Dans votre présentation, vous parlez de l'élaboration et de la mise en œuvre d'arrangements pratiques. Vous dites que les arrangements devraient aborder les causes

and promote stability. Can you elaborate a bit on the root causes of this irregular migration?

[English]

Mr. Brown: Every case is different, of course. I mentioned that Australia's irregular maritime caseload involves individuals from Afghanistan, Iraq, Iran and Burma. Many different circumstances are driving those individuals to leave their homes to come to Australia. I am hesitant to generalize about the root causes. I think in each case the root causes are a little bit different.

For example, for some time, as a result of the conflict within Sri Lanka, Australia had large numbers of Sri Lankans coming to us as irregular arrivals. However, in the last 12 months or so, I do not think we have had any irregular arrivals from Sri Lanka at all.

The reasons for that are complex, but I would highlight that Australia has been very active in working with the Sri Lankan government to try to promote reconciliation and reconstruction of that country following the war between the government and the Tamil Tigers. I think we would argue that our efforts have made a modest but important contribution to improving the capacity of the Sri Lankan government to deal with people smuggling domestically. It is also, we think, a step towards a more peaceful and prosperous country in the long term. We think that overall that is the best solution to people smuggling that we can hope for in the near term.

Afghanistan is a different case, of course. There, the timetable for achieving that kind of outcome is perhaps longer. With Iraq, perhaps we can hope for greater progress in the near term.

There is much that needs to be done, beyond interception and disruption, to help these countries and to provide technical assistance and capacity building for these countries to deal with their internal governance arrangements and other arrangements that deter people smuggling and provide people with some hope for their longer-term economic and social good.

Senator Segal: Your Excellency, I wonder if you would "blue-sky" with us a bit on how you see this regional assessment centre perhaps being managed. Would you see it as a UNHCR operation in which there would be Australian, Canadian and other regional partners in support of a humane assessment process in that part of the world? Do you see it as an operation that would have two or three countries managing it under the terms and rules established by the UNHCR?

I know we have a long history on consular issues around the world of Australian high commissions and embassies being of great assistance to Canadians, and vice versa. Because we share a common interest here and a whole bunch of other common historical and other attributes, do you see this as something the two countries should be considering together? What do you think would make the best sense for moving this project ahead as quickly as possible?

profondes du mouvement irrégulier de personnes et promouvoir la stabilisation. Pourriez-vous élaborer un peu sur les causes profondes de ces mouvements irréguliers?

[Traduction]

M. Brown : Chaque cas est différent, bien entendu. J'ai mentionné qu'en Australie, les immigrants illégaux arrivés par la mer viennent de l'Afghanistan, de l'Iraq, de l'Iran et du Myanmar. Bien des circonstances différentes poussent ces personnes à quitter leur foyer pour venir en Australie. J'hésite à généraliser les causes profondes. Je crois qu'elles sont différentes dans chaque cas.

Par exemple, pendant un certain temps, à la suite du conflit au Sri Lanka, de nombreux Sri-Lankais sont arrivés illégalement en Australie. En revanche, dans la dernière année, je ne crois pas qu'il y ait eu un seul immigrant illégal provenant de ce pays.

Les explications sont complexes, mais je soulignerai que l'Australie a collaboré étroitement avec le gouvernement du Sri Lanka à la promotion de la réconciliation et de la reconstruction du pays après la guerre entre l'État et les Tigres tamouls. Je crois pouvoir affirmer que nos efforts ont contribué de façon modeste, mais importante, à l'amélioration de la capacité du gouvernement sri-lankais de s'occuper sur place du passage de clandestins. C'est aussi, je crois, un pas vers un pays paisible et prospère à long terme. Dans l'ensemble, nous croyons qu'il s'agit de la meilleure solution au passage de clandestins que nous pouvons espérer à court terme.

Bien entendu, le cas de l'Afghanistan est différent. Là-bas, il faudra sans doute plus de temps pour obtenir ce genre de résultat. Nous pouvons espérer de plus grands progrès à court terme avec l'Iraq.

En plus d'intercepter les bateaux et de contrecarrer les projets des passeurs, il y a beaucoup à faire pour aider ces pays : leur fournir une aide technique et de quoi renforcer leur capacité pour qu'ils puissent élaborer des règles de gouvernance et des mesures visant à dissuader le passage de clandestins, et redonner espoir aux citoyens en ce qui a trait à leur bien-être social et économique.

Le sénateur Segal : Votre Excellence, je me demande si vous pourriez nous brosser un tableau idéal de la gestion du centre d'évaluation régional. L'envisagez-vous comme une opération du UNHCR, à laquelle participeraient l'Australie, le Canada et des partenaires régionaux, qui appuierait le processus d'évaluation humanitaire dans cette partie du monde? L'envisagez-vous plutôt comme une opération dirigée par deux ou trois pays selon les modalités et les règles établies par le UNHCR?

Je sais que les hauts-commissariats et les ambassades de l'Australie aident depuis longtemps les Canadiens en matière d'affaires consulaires partout dans le monde, et inversement. Comme nous avons un intérêt commun et de nombreux traits historiques communs, notamment, considérez-vous que les deux pays doivent envisager cette solution ensemble? Selon vous, qu'est-ce qui ferait progresser le projet le plus rapidement possible?

Mr. Brown: Thank you for the question.

At this stage, my government has spelled out our vision for what a regional framework would look like, what we are seeking to achieve, and the idea of a regional processing centre is a part of that overall framework — an integral part, but nonetheless just one part.

We have not been prescriptive yet about the operation of the centre, primarily because we do not want to pre-empt or prejudice the views of regional countries, or of international organizations, for that matter. As I said in my statement, for this concept to work, it must have the support of all regional countries, be consistent with the UNHCR, and have buy-in from the international organizations that are involved in this area. We are actively discussing the concept with all of those players, including Canada, but particularly the countries in Southeast Asia, to develop the concept collectively.

You mentioned the long relationship and partnership between Australia and Canada in consular affairs. It goes beyond that, actually, into many other areas, which I will not go into now. I do think there is an important role for Canada in this field, in the sense that Canada is an important resettlement country, as I said in my statement. It has a long-standing tradition of the highest level in respect of humanitarian resettlement and programs of that nature. We think Canada's involvement would send a positive signal to all of the countries in the region that need to be involved in this exercise that it has a high degree of international support and that it is a workable concept.

As I said in my statement, I think the problem we face at the moment is that there are myriad forms of treatment of people smuggling by regional countries. In fact, some countries do not see people smuggling as a criminal offence; they have no domestic laws against such offences. Others categorize it as an offence but do not have the resources to implement or execute those laws. We are trying first to establish agreement on the principle of a region-wide approach and then to build partnerships with all the countries that see merit in the idea to develop it so that it is viable.

For Canada and Australia, two big resettlement countries and countries being targeted by people smugglers, we think if we are at the centre of the debate of that development process, then others will see it as a credible and important process that they should also be involved in.

That is probably not “blue-skying” it very much, but I am cautious about getting into too much speculation about how the thing would work. My Prime Minister has suggested East Timor as a site for a processing centre. We are discussing with the East Timorese government whether it is prepared to accept that.

Senator Marshall: I want to make sure I got the numbers right. Did you say there are 2,500 individuals on Christmas Island now? Did I understand that correctly?

M. Brown : Merci pour cette question.

Mon gouvernement a déjà défini ce que serait le cadre régional et ce qu'il souhaite accomplir. Le centre de traitement régional fait partie d'un cadre général — il en fait partie intégrante —, mais il n'en est qu'un élément.

Nous n'avons pas établi le fonctionnement du centre, principalement parce que nous ne voulons pas présumer du point de vue des pays de la région, ni d'ailleurs de celui des organisations internationales. Comme je l'ai dit dans ma déclaration, pour que cette idée réussisse, il faut l'appui de tous les pays de la région, du UNHCR et des organisations internationales sur place. Nous en discutons activement avec ces acteurs, y compris le Canada, mais en particulier avec les pays de l'Asie du Sud-Est, dans le but de développer cette idée.

Vous avez parlé de la relation et du partenariat de longue haleine entre l'Australie et le Canada en matière d'affaires consulaires. Ça va plus loin que ça, en fait, dans bien d'autres domaines que je ne mentionnerai pas. Je pense que le Canada a un grand rôle à jouer, car c'est un pays de réinstallation important, comme je l'ai dit dans ma déclaration. Il a une longue tradition de réinstallation humanitaire et des programmes de cette nature. Nous croyons que la participation du Canada enverrait un signal positif aux pays de la région qui doivent participer à l'exercice, un signal montrant que l'exercice obtient un haut degré d'appui international et que cette idée est réalisable.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration, je crois que le problème que nous avons à régler actuellement, c'est que les pays des régions visées par le passage de clandestins abordent la question d'une multitude de façons. En fait, certains pays ne considèrent pas le passage de clandestins comme une infraction criminelle; ils n'ont donc pas de loi nationale là-dessus. D'autres pays le classent comme une infraction, mais n'ont pas les ressources nécessaires pour mettre en œuvre ni appliquer des lois visant cette infraction. Nous tentons d'abord de conclure une entente sur une approche régionale, puis d'établir des partenariats avec les pays qui trouvent l'idée suffisamment intéressante pour la développer et la concrétiser.

Nous croyons que si le Canada et l'Australie, deux pays de réinstallation importants qui sont ciblés par les passeurs, dirigent le débat sur le processus de développement, alors d'autres pays le verront comme un processus crédible et important auquel ils doivent aussi participer.

Ce n'est probablement pas un portrait idéal, mais je suis prudent; je ne veux pas trop m'avancer sur la manière dont ça doit fonctionner. La première ministre a proposé le Timor-Oriental comme lieu où établir un centre de traitement. Nous sommes en pourparlers avec le gouvernement de ce pays à ce sujet.

Le sénateur Marshall : Je veux être certaine d'avoir les bons chiffres. Avez-vous dit qu'il y avait 2 500 personnes actuellement sur l'île Christmas? Est-ce que j'ai bien compris?

Mr. Brown: I will give you the exact number. As of earlier this month, there were 2,690 irregular maritime arrivals accommodated on Christmas Island. At other locations around Australia, the number is 3,642.

Senator Marshall: There are irregular migrants also in Australia, not just at Christmas Island. Is that right?

Mr. Brown: That is right.

Senator Marshall: How do you house and accommodate that many people on Christmas Island? What sort of accommodations do you have? Could you elaborate and indicate what the usual outcome is when these people are processed?

Mr. Brown: We are not experts in this field, so we are not 100 per cent au fait with the exact nature of the accommodation on Christmas Island. There are a range of different accommodations at Christmas Island, and individuals are housed in those. That is about as much as I can offer you.

As I said, on shore, the different centres depend on the nature of the individuals. For families, for example, the centres are a lot more liberal than they are for single men. It is a diverse range of accommodation options. It is hard for me to give you an exact description of them.

Senator Marshall: In the late 1980s, my home province of Newfoundland and Labrador experienced quite an influx of refugees from Bulgaria. There were quite a few; in the thousands. We are a small province, and it was quite a challenge. I was looking for some insight as to how you overcame that challenge.

Mr. Brown: I can assure you it is a major challenge. We are experiencing quite severe capacity constraints in some of these centres.

Senator Marshall: I would think so. What would be the outcome? What happens to most of these people? Do you have any information? Are most of them returned to their home country? What is the usual outcome? How long would they be waiting to be processed?

Mr. Brown: If I could answer the last part of your question first, the average processing time from arrival to settlement is about 177 days. The average processing time from arrival to voluntary return is 114 days. The average processing time from arrival to involuntary return is significantly longer than that, but I do not have a number, I am afraid.

We have had some removals in recent years, but it has been a relatively small number. For example, over the period 2008 to 2011, 189 people were removed, some to Sri Lanka. As I mentioned in my statement, we have recently concluded a memorandum of understanding with Afghanistan that provides for returns to that country as well.

M. Brown : Je vais vous donner les chiffres exacts. Au début du mois, 2 690 personnes arrivées illégalement par la mer étaient hébergées sur l'île Christmas, et 3 642 autres, ailleurs en Australie.

Le sénateur Marshall : Il y a des immigrants illégaux sur le continent aussi, pas seulement sur l'île Christmas. Est-ce exact?

M. Brown : C'est exact.

Le sénateur Marshall : Comment faites-vous pour héberger autant de monde sur l'île Christmas? Quelles sortes d'installations avez-vous? Pouvez-vous nous donner des détails et nous dire quel est l'issue habituelle des demandes?

M. Brown : Nous ne sommes pas des experts en la matière, alors nous ne connaissons pas la nature exacte des installations sur l'île Christmas. Il y a différents types d'installations sur l'île, et les personnes y sont logées. C'est à peu près tout ce que je peux vous en dire.

Comme je l'ai dit, sur le continent, les immigrants sont dirigés vers différents centres, selon la catégorie à laquelle ils appartiennent. Les centres où sont hébergées les familles, par exemple, sont beaucoup plus ouverts que ceux où sont logés les hommes célibataires. Il y a toute une gamme d'options d'hébergement. Il m'est difficile de vous les décrire de façon précise.

Le sénateur Marshall : Vers la fin des années 1980, ma province natale, Terre-Neuve-et-Labrador, a reçu un grand nombre de réfugiés de la Bulgarie. Ils étaient assez nombreux, des milliers. C'est une petite province, et c'était tout un défi. Je me demande comment vous l'auriez relevé.

M. Brown : Je peux vous garantir qu'il s'agit d'un défi de taille. Nous avons de graves problèmes de capacité dans certains centres.

Le sénateur Marshall : C'est ce que je pensais. Quelle serait l'issue? Qu'arrive-t-il à la plupart de ces gens? Le savez-vous? Est-ce que la plupart d'entre eux sont retournés dans leur pays d'origine? Quelle est l'issue habituelle? Combien de temps prend le traitement de leur demande?

M. Brown : Si je peux d'abord répondre à la dernière partie de votre question, le temps de traitement moyen de l'arrivée à l'installation est de 177 jours. Le temps de traitement moyen de l'arrivée au retour volontaire est de 114 jours. Enfin, le temps de traitement moyen de l'arrivée au retour involontaire est beaucoup plus long que ça, mais j'ai bien peur de ne pas avoir de chiffre.

Nous avons renvoyé des personnes ces dernières années, mais le nombre est relativement peu élevé. Par exemple, de 2008 à 2011, 189 personnes ont été renvoyées, notamment au Sri Lanka. Comme je l'ai dit dans ma déclaration, nous avons aussi signé récemment un protocole d'entente avec l'Afghanistan sur le retour dans ce pays.

As you can see from the large numbers that we receive and the relatively small number of returns, many of these individuals are ultimately resettled in Australia.

Senator Marshall: Right, but in the meantime, I think it would be the taxpayers of Australia that would fund it. I am just trying to think of the process and the cost.

Mr. Brown: A very high cost is involved, yes.

Senator Marshall: Thank you.

Senator Plett: Thank you, Your Excellency. You just finished answering my second question about how you deal with returning people, whether voluntarily or involuntarily. Thank you for that.

Senator Marshall touched on my other question a bit. Clearly, you have not built a resort island at Christmas Island; it is not intended to attract people. I appreciate that. Earlier in your remarks, you specifically and intentionally used the term "detention centre." I understand why you would do that. Obviously, the message of what you are doing, that is, the message about the accommodations at Christmas Island, must be getting back to the countries that some of these people come from.

How successful has your program been? Have some of the boat loads slowed down as a result of what you are doing in not making it nice and luxurious for them? What is the success there?

Mr. Brown: I think we have had mixed results, to be quite honest. For example, since July 2008, we have had a little over 10,000 irregular arrivals in Australia; more than 200 ships have arrived. That is similar to the previous wave that I mentioned, which was in 1999 to 2001. We had a period between 2001 and 2008 where the numbers were significantly down, and now we are at a different wave.

How successful have we been? We think the numbers would be a lot higher if we did not have the arrangements in place. In my statement, I did not talk a lot about the operational arrangements that we have to intercept boats coming to Australia, nor did I talk about the intelligence that we have in the field to try to detect and disrupt these sorts of adventurers. However, they are a big part of our effort to deal with this problem. Our argument would be that although the numbers are still quite high, they would be a lot worse if we were not devoting this kind of effort to it.

We have seen some success, particularly in relation to Sri Lanka; as I mentioned, we had large inflows from that country that have pretty much stopped. We are continuing to receive inflows from the countries that I mentioned, particularly Afghanistan, Iran and Iraq. There is significant instability in those countries, and the push factor from those countries is a serious problem. There is only so much we can do to disrupt that.

Comme vous pouvez le constater, nous avons un grand nombre d'arrivées et un nombre relativement peu élevé de départs. Beaucoup de ces personnes sont en fin de compte réinstallées en Australie.

Le sénateur Marshall : D'accord, mais en attendant, je crois que ce sont les contribuables de l'Australie qui financent le processus. Je réfléchis au processus et au coût.

M. Brown : Le coût est très élevé, effectivement.

Le sénateur Marshall : Merci.

Le sénateur Plett : Merci, Votre Excellence. Vous venez de répondre à ma deuxième question sur la manière dont vous vous occupez du retour des personnes, que ce soit un retour volontaire ou involontaire. Je vous en remercie.

Une des questions du sénateur Marshall rejoint un peu mon autre question. Visiblement, vous n'avez pas construit un centre de villégiature sur l'île Christmas; le centre n'est pas conçu pour attirer les gens. Je comprends ça. Plus tôt, dans votre déclaration, vous avez utilisé précisément et intentionnellement le terme « centre de détention ». Je comprends pourquoi vous le faites. De toute évidence, le message sur ce que vous faites, le message sur les installations de l'île Christmas, doit parvenir aux pays d'où viennent ces gens.

Dans quelle mesure votre programme a-t-il été une réussite? Est-ce que vos efforts pour rendre les choses moins attirantes et confortables ont eu comme résultat une diminution du nombre de bateaux transportant des clandestins? Avez-vous réussi?

M. Brown : Honnêtement, je crois que les résultats sont mitigés. Par exemple, depuis juillet 2008, environ 10 000 personnes et 200 bateaux sont arrivés illégalement en Australie. C'est une vague semblable à celle que j'ai mentionnée précédemment, soit celle de 1999 à 2001. De 2001 à 2008, le nombre d'arrivées a été beaucoup moins grand; la vague actuelle est différente.

À quel point avons-nous réussi? Je crois que ce nombre serait beaucoup plus élevé si nous n'avions pas établi des arrangements. Dans ma déclaration, je n'ai pas beaucoup parlé des mesures opérationnelles visant à intercepter les bateaux en route vers l'Australie, ni des renseignements que nous obtenons sur le terrain pour tenter de détecter et d'intercepter ces aventuriers. Cependant, il s'agit d'une grande partie de nos efforts pour régler le problème. Selon nous, même si le nombre est quand même assez élevé, ce serait pire si nous ne faisons pas tous ces efforts.

Nous avons eu du succès, notamment en ce qui a trait au Sri Lanka. Comme je l'ai dit, de nombreux immigrants illégaux provenaient de ce pays, et il n'y en a maintenant presque plus. Ils continuent d'arriver des pays dont j'ai parlé, notamment de l'Afghanistan, de l'Iran et de l'Iraq. L'instabilité est importante dans ces pays, et les incitatifs sont un grave problème. Il y a des limites à ce que nous pouvons faire pour empêcher ça.

The regional processing framework concept is an attempt to signal that we need a long-term, sustainable solution that cuts off the smuggling at the source rather than deals with it once it is on the foot.

Senator Plett: Further to intercepting the ships, I am sure in Australia you, as we do here, that these ships are coming from wherever they are coming from, so you are well prepared. You obviously have some form of coast guard, or whatever terminology you use in Australia, to intercept the ship and board it. How do you decide where to take the people, whether to one of the islands or to your mainland? Who makes that determination? Is it made on the ship?

Mr. Brown: My colleagues might correct me if I am wrong, but the decision for all the commanders of the vessels that are patrolling our northwest coast is that the passengers on any vessels intercepted are automatically transferred to Christmas Island, where the initial assessment is undertaken. The individuals then are either accommodated on Christmas Island while their claims are being assessed or transferred to one of the centres on the mainland, also while their claims are being assessed. The basic rule of thumb is that any interceptions are immediately transferred to Christmas Island.

We intercept 90 per cent to 95 per cent of vessels, in our estimate. You might have seen the media coverage just before Christmas of the tragic case of a boat that was washed up onto the shores of Christmas Island. That was among of the 5 per cent of vessels that we did not detect before they got into the waters around Christmas Island, and the consequences of that were obviously tragic.

We do have quite a sophisticated range of maritime assets in that region that we use to detect the trade, but we do not have the capacity to detect everything at the moment.

Senator Plett: You take the entire boatload to Christmas Island, and someone there determines whether they stay there or get transferred. Would we be correct in assuming that possibly the less desirables are left on the island and the rest are taken off the island?

Mr. Brown: I do not have that information in front of me.

Senator Plett: You do not need to send it.

Mr. Brown: As I said in response to Senator Dallaire's question, with particularly vulnerable populations, and where child welfare considerations are prominent, we try to move them to community-based centres, which are all on the mainland rather than on Christmas Island.

The Chair: Does it also have something to do with whether or not you intend to prosecute on Australian soil as opposed to sending them back to the country of origin?

L'idée d'un cadre de traitement régional est un moyen de souligner qu'il faut une solution durable à long terme qui stoppe le passage de clandestins à la source, et non y voir une fois que le problème est à nos portes.

Le sénateur Plett : Je suis certain qu'en Australie, comme au Canada, vous êtes bien préparés à intercepter les bateaux peu importe leur provenance. Vous avez évidemment une sorte de garde côtière, peu importe comment vous l'appellez, pour intercepter les bateaux et les arraisonner. Comment déterminez-vous le lieu où emmener les gens, que ce soit sur une des îles ou sur le continent? Qui détermine ça? La décision est-elle prise sur le bateau?

M. Brown : Mes collègues me corrigeront si je me trompe, mais les capitaines de frégate en patrouille sur la côte Nord-Ouest ont pour ordre d'emmener automatiquement les passagers d'un bateau intercepté sur l'île Christmas, où l'évaluation initiale sera faite. Ces personnes sont ensuite soit hébergées sur l'île, soit transférées dans un centre sur le continent, en attendant l'évaluation de leur demande. La règle de base est que toute personne interceptée doit immédiatement être emmenée sur l'île Christmas.

Selon nos estimations, nous interceptons de 90 à 95 p. 100 des bateaux. Juste avant Noël, vous avez peut-être appris par les médias le cas tragique d'un bateau qui s'est échoué sur l'île Christmas. Il fait partie des 5 p. 100 que nous ne détectons pas avant leur arrivée dans les eaux entourant l'île. Les conséquences ont été tragiques.

Dans cette région, nous avons une gamme complète de dispositifs maritimes qui servent à détecter ce commerce, mais nous n'avons pas la capacité de tout détecter pour l'instant.

Le sénateur Plett : Vous emmenez tous les clandestins sur l'île Christmas, et quelqu'un sur place détermine s'ils restent sur l'île ou s'ils sont transférés. Est-il juste de supposer que les personnes les moins désirables sont laissées sur place et que les autres sont transférées?

M. Brown : Je n'ai pas cette information avec moi.

Le sénateur Plett : Il n'est pas nécessaire que vous y répondiez.

M. Brown : Comme j'ai répondu au sénateur Dallaire, dans le cas de populations particulièrement vulnérables, et lorsque le bien-être d'enfants est en jeu, nous essayons de placer les personnes concernées dans des centres communautaires, qui se trouvent tous sur le continent et non pas sur l'île Christmas.

La présidente : Est-ce que ça a quelque chose à voir avec l'intention de traiter leur demande en Australie plutôt que de les renvoyer dans leur pays d'origine?

Mr. Brown: I do not think so. It is usually for much more prosaic reasons, such as where there is space and which space suits the family or the individual's particular needs. That is how it works. The legal issues apply regardless of where they are being held.

The Chair: It is the same issue here as well.

Senator Day: Most Canadians have become aware of the idea of diverting the ship of refugees to one of the islands. That was presumably in the past because, as you indicated in your remarks, High Commissioner, those territories were excised from some of the immigration laws that you had that made it easier and quicker to process.

Our briefing note indicates that in November of last year a court decision set that whole concept aside. Is that still up in the air, or is that concept now gone?

Mr. Brown: You are correct. A High Court of Australia decision last November did find that there were some problems in terms of the procedural fairness and the procedures that were in place to assess individuals in the first instance. In response to that ruling, the government is introducing a new determination process, which will take effect on March 1. We believe that will enable irregular maritime arrivals to present their claims more quickly and to be dealt with in a more timely and orderly fashion.

The High Court's ruling does not affect the fundamental elements of the system, but it did find that there were issues of unfairness in a procedural sense with the way the system was working in relation to initial assessment. The government is moving to deal with that.

Senator Day: In the future, as of March 1, will there still be the need for some islands off the mainland that have different rules?

Mr. Brown: Yes.

Senator Day: That need will still exist?

Mr. Brown: There is nothing in the High Court decision that found any legal issues in relation to those particular arrangements. It is purely within the procedural aspects of the initial determination.

Senator Day: As I understand it, one of the major advantages to the process you had set up is avoiding the various levels of appeal that went on and on for years. We experience that here. It is very difficult for us in certain instances, especially where those who have quite a bit of money can use the system to avoid the process.

The other question I have is with respect to the Bali Process negotiations and process. Is that an attempt to set up the same rules of assessment for all countries? Here in Canada, one of the major claims being made by refugees is that if they go back, they fear for their life, or they will be tortured. As soon as that claim is made, that stops the process. We cannot extradite if there is any possibility of that. Will that be part of the Bali Process? Will you have that kind of restriction to sending someone back?

M. Brown : Je ne crois pas. C'est habituellement pour des raisons beaucoup plus banales, comme l'endroit où il y a de la place ou l'endroit qui conviendra le mieux aux besoins particuliers de la famille ou de la personne. C'est comme ça que ça fonctionne. L'aspect juridique est le même, peu importe le lieu de détention.

La présidente : C'est la même chose ici aussi.

Le sénateur Day : La plupart des Canadiens savent qu'on peut dérouter un bateau de réfugiés sur une des îles. C'était probablement dans le passé, parce que, comme vous l'avez dit dans votre déclaration, monsieur le haut-commissaire, ces territoires ont été retirés de certaines de vos lois sur l'immigration, ce qui facilite et accélère le traitement.

Notre document d'information précise qu'en novembre dernier, la décision d'un tribunal a fait tomber cette notion. Est-ce toujours d'actualité, ou l'idée a-t-elle été abandonnée?

M. Brown : C'est exact. Dans une décision rendue en novembre, une haute cour de justice de l'Australie a conclu que des lacunes entachaient l'équité procédurale et le processus d'évaluation initiale. Le gouvernement a donc instauré un nouveau processus de détermination qui entrera en vigueur le 1^{er} mars. Nous croyons que ça permettra aux immigrants illégaux arrivant par la mer de présenter leur demande d'asile plus rapidement, et que le traitement sera plus rapide et plus ordonné.

La décision du tribunal ne vise pas les éléments fondamentaux du système, mais elle a relevé des problèmes d'iniquité dans le processus, notamment dans le processus d'évaluation initiale. Le gouvernement est en train de régler ça.

Le sénateur Day : À l'avenir, à partir du 1^{er} mars, aura-t-on toujours besoin d'îles à l'écart du continent régies par des règles différentes?

M. Brown : Oui.

Le sénateur Day : Ce sera encore nécessaire?

M. Brown : La décision du tribunal ne soulève aucun problème juridique associé à ces arrangements. Elle vise seulement certains aspects du processus d'évaluation initiale.

Le sénateur Day : D'après ce que je comprends, un des principaux avantages du processus en place est d'éviter les différents niveaux d'appel qui s'échelonnent sur des années. Nous en avons fait l'expérience ici. C'est très difficile pour nous dans certains cas, notamment lorsque ceux qui ont de l'argent se servent du système pour contourner le processus.

Mon autre question concerne les négociations du processus de Bali et le processus lui-même. S'agit-il d'une tentative de fixer les mêmes règles d'évaluation pour tous les pays? Au Canada, une des principales affirmations faites par les réfugiés est que s'ils retournent dans leur pays, ils risquent d'être torturés ou tués. Dès que cette affirmation est faite, le processus s'arrête. L'extradition est impossible s'il existe un tel risque. Est-ce que ça fera partie du processus de Bali? Aurez-vous ce type d'entrave au renvoi?

Mr. Brown: The Bali Process has been in existence for some time. As I mentioned, it is chaired by Australia and Indonesia. The membership includes source countries, transit countries and destination countries. The basic objective is to improve the consistency and the degree, if you like, of comprehensiveness of the measures individual member countries take to deal with this problem. I mentioned earlier that some countries do not have domestic laws that recognize people smuggling as a criminal offence, so part of it is trying to improve the legal framework in the region; part of it is to facilitate operational-type collaboration between law enforcement agencies, for example. We would also like the Bali Process to move in the direction you have just flagged, toward a region-wide common regime that deals with all aspects of this problem, including the issue you just mentioned, which is how to deal with these particular allegations that individuals might make, that their return raises particular human rights concerns.

We have proposed the regional processing centre concept as part of a regional framework to deal with these inconsistencies and different approaches to the problem that make the current handling of this trafficking very difficult for individual countries on their own. That is the rationale.

Senator Day: Our concern is that there are legitimate refugees, and we want to help them, but we also recognize that there are others taking advantage of the system. It surprises me that you have not found very many who are taking advantage of the system in Australia, and therefore you are not sending many back. That is probably the reason you have so many coming, because the message of those who return is, “You had better have a legitimate claim or you will be back.” If there are very few coming back, it seems to encourage the process.

Mr. Brown: You are right that the settlement rate is relatively high, but I think that part of the issue up to this point has been that we have not had the governance arrangements in place to facilitate returns. We are working on those. We have concluded an arrangement with Sri Lanka and now with Afghanistan, so I think returns will increase. Some countries, such as the U.K., have a large number of returns taking place, some voluntary, many involuntary. I think Australia will move in that direction.

You are right, of course, that if people see a high settlement rate, they will keep coming. Our concern is with maritime arrivals. No one in Australia is saying we should not accept legitimate refugees. We are saying we should not accept people who use this particular mode of arrival to try to get access to our systems and our programs in ways that will disadvantage others who are maybe even more worthy of this kind of protection.

We are focusing carefully here on our regular maritime arrivals. I hope there is no confusion. We are not saying from Australia’s viewpoint that we are trying to crack down or limit or

M. Brown : Le processus de Bali existe depuis un certain temps. Comme je l’ai dit, il est dirigé par l’Australie et l’Indonésie. Ses membres comptent des pays d’origine, des pays de transit et des pays de destination. Le premier objectif est d’améliorer l’uniformité et l’exhaustivité, si je peux m’exprimer ainsi, des mesures prises par chaque pays membre pour régler le problème. J’ai souligné un peu plus tôt le fait que certains pays n’ont pas de loi nationale qui reconnaît le passage de clandestins comme une infraction criminelle, alors une partie de la solution consiste à améliorer le cadre législatif dans la région. Une autre partie consiste à faciliter la collaboration opérationnelle, par exemple, entre les organismes d’application de la loi. Nous aimerions aussi que le processus de Bali aille dans le sens que vous venez d’indiquer, vers un régime commun à toute la région qui aborde tous les aspects du problème, y compris ce que vous venez de dire, soit la manière de traiter les allégations selon lesquelles les droits fondamentaux de la personne seront bafoués si elle est renvoyée dans son pays.

Nous avons proposé l’idée d’un centre de traitement régional comme faisant partie du cadre régional pour éliminer les incohérences et uniformiser les méthodes, car il est actuellement très difficile pour un pays de régler à lui seul le problème de la traite. C’est l’explication.

Le sénateur Day : Nous nous préoccupons du fait qu’il existe des réfugiés légitimes que nous voulons aider, tout en sachant que d’autres personnes essaient de profiter du système. Ça me surprend que vous n’en trouviez pas beaucoup qui tirent avantage du système en Australie, que vous n’en renvoyiez pas beaucoup. C’est probablement pour ça que vous avez autant d’immigrants illégaux, parce que le message de ceux qui retournent dans leur pays est « vous êtes mieux d’avoir une demande légitime, sinon vous serez renvoyé ». Si le nombre de renvois est peu élevé, ça peut encourager l’immigration illégale.

M. Brown : Vous avez raison, le taux d’installation est relativement élevé, mais je crois que c’est en partie dû au fait que nous n’avons pas d’arrangements en matière de gouvernance pour faciliter le retour. Nous y travaillons. Nous avons signé une entente avec le Sri Lanka et, plus récemment, avec l’Afghanistan, alors je crois que le nombre de retours va augmenter. Dans certains pays, comme le Royaume-Uni, le nombre de retours — certains sont volontaires, d’autre pas — est important. Je crois que l’Australie suivra cette voie.

Bien entendu, vous avez raison de dire qu’en voyant un taux élevé d’installation, les gens vont continuer de venir. Nous nous inquiétons surtout des immigrants qui arrivent par la mer. Personne en Australie ne dit qu’il ne faut pas accepter les réfugiés légitimes. Nous disons qu’il ne faut pas accepter les gens qui utilisent ce mode d’arrivée pour obtenir l’accès à nos systèmes et à nos programmes d’une manière qui désavantage ceux qui méritent peut-être davantage notre protection.

Nous mettons prudemment l’accent ici sur l’arrivée par la mer. J’espère qu’il n’y a pas de confusion. Nous ne sommes pas en train de dire que l’Australie essaie de mettre un frein à ses programmes

somehow or other constrain our overall humanitarian programs; we are not. It is purely to try to deal with this problem of maritime arrivals.

Senator Day: Do those maritime arrivals that you decide to allow have a legitimate claim? Or is it that you cannot determine that it is an illegitimate claim, so therefore they are staying? What status do they have, and how do they compare to those who have been applying for years to go to Australia through the immigration laws? What status do the refugees have in relation to those immigrants who come in under the normal process? What I am looking for is whether or not they jump the queue.

Ms. Harvey: Their status is the same. Once a person has been granted settlement in Australia, he or she is a permanent resident the same as any other permanent resident who may come to the country in any way.

On the question about queue jumping, we would like to carefully manage the program. We have a certain number of people we resettle under the refugee part of the program. We have another percentage that we resettle under the humanitarian part of the program. They are slightly different. We manage those program numbers carefully. The large number of illegal maritime arrivals does put pressure on that program.

The Chair: I have just a quick point here because we are out of time. Who pays the cost of returns? Is it the Government of Australia?

Mr. Brown: Yes.

The Chair: Senator Dallaire has a quick point.

Senator Dallaire: If a youth is identified as having been part of an armed group as a child soldier — and there has been a lot of that in that part of the world, as you know — is that an automatic no-go into your country, or is there a process whereby you acknowledge the background of a youth who has been used as a child soldier?

Mr. Brown: I am afraid I will have to take that question on notice as well. There is a sophisticated character reference process that individuals go through as part of the assessment. With respect to child soldiers, I am not sure how minors are handled under that process and with that particular background. I would need to check with our people. I will do that and I will provide a response as soon as I can.

Senator Dallaire: If you would, I would appreciate it. Some countries will deny those youth entry just because they used weapons, even though they were child soldiers. That is against the spirit of the Optional Protocol to the Convention on the Rights of the Child. I would appreciate that answer.

The Chair: Thank you very much. I want to thank you on behalf of everyone for taking this time and setting the stage. This is legislation we are considering here. We will talk to our own Canadian Special Advisor on Human Smuggling and Illegal

humanitaires, de les limiter ou de les restreindre d'une manière quelconque. Ce n'est pas le cas. Nous tentons simplement de régler le problème de l'arrivée illégale par la mer.

Le sénateur Day : Les réfugiés arrivés par la mer que vous décidez d'autoriser à rester ont-ils une revendication légitime? Ou est-ce qu'ils restent parce que vous ne réussissez pas à établir que leur revendication est illégitime? Quel statut ont-ils? Comment se comparent-ils à ceux qui ont soumis une demande d'immigration en Australie en respectant les lois de l'immigration et qui attendent depuis des années? Quel statut ces réfugiés ont-ils par rapport à celui des immigrants qui arrivent par le processus normal? Ce que je me demande, c'est s'ils sont des resquilleurs.

Mme Harvey : Leur statut est le même. Une fois qu'une personne a obtenu le droit de s'installer en Australie, elle a la résidence permanente comme tout autre résident permanent au pays, peu importe la façon dont elle est arrivée.

Concernant la question du resquillage, nous voulons gérer le programme de façon prudente. Un certain nombre de personnes sont réinstallées selon la partie du programme sur les réfugiés, d'autres, selon la partie humanitaire. C'est un peu différent. Nous faisons une gestion prudente du nombre de réinstallations pour ces parties du programme. Le grand nombre d'arrivées illégales par la mer pèse sur le programme.

La présidente : Je serai brève, parce que nous manquons de temps. Qui paie le coût des retours? Est-ce l'Australie?

M. Brown : Oui.

La présidente : Le sénateur Dallaire veut intervenir brièvement.

Le sénateur Dallaire : S'il a été déterminé qu'un jeune a fait partie d'un groupe armé comme enfant soldat — et il y a en eu beaucoup dans cette partie du monde, comme vous le savez — est-ce qu'il fera automatiquement l'objet d'un refus ou est-ce qu'il existe un processus pour reconnaître les antécédents d'un jeune qui a été utilisé comme soldat?

M. Brown : J'ai bien peur de devoir prendre aussi cette question en note. Les valeurs morales des réfugiés sont examinées de façon attentive lors de l'évaluation. Concernant les enfants soldats, je ne suis pas certain du traitement que reçoivent les mineurs ayant de tels antécédents. Il faudra que je vérifie auprès de notre personnel. Je vais le faire et vous donner une réponse dès que possible.

Le sénateur Dallaire : Si c'est possible, je l'apprécierais. Dans certains pays, ces jeunes se font refuser l'entrée simplement parce qu'ils ont utilisé des armes, même s'ils étaient enfants soldats, ce qui va à l'encontre du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant. Je vous serais reconnaissant de me revenir là-dessus.

La présidente : Merci beaucoup. Au nom de tous, je vous remercie d'avoir pris le temps de venir au Sénat et d'avoir préparé le terrain. C'est une loi que nous envisageons ici. Nous espérons discuter bientôt avec notre propre conseiller spécial en matière de

Migration we hope soon, but we appreciate your laying out the issue for us and giving a heads up for everyone that we need to deal with this question internationally and together as nations around the world, especially the popular ones like Australia and Canada.

Mr. Brown: The two best ones.

The Chair: Thank you very much, High Commissioner, and also Mr. Soar and Ms. Harvey. We appreciate your being here.

We began our discussion today focused on what the committee is now studying, Bill S-13, known as the Shiprider bill. This is a framework agreement between Canada and the United States that will allow joint operations on shared water maritime borders. We heard from the minister on this and have read our extensive briefing notes.

We are now pleased to welcome the police forces who understand this from an on-the-ground, or on-the-water, point of view and who were involved with the pilot projects.

From the Windsor Police Service we have Deputy Chief Jerome Brannagan and Superintendent Vince Power; and from the Ontario Provincial Police we are joined by Chief Superintendent Brian Deevy, Commander, Field Support Bureau; and Staff Sergeant Brad R. Schlorff, Field Support Bureau, Emergency Management Section.

Chief Superintendent Deevy, you are not part of this proposed legislation, but you have experience with it because you have worked with the Integrated Border Enforcement Teams.

Chief Superintendent Brian Deevy, Commander, Field Support Bureau, Ontario Provincial Police: We have been involved in many joint forces operations in Ontario with our federal and national police partners.

It is my pleasure to appear before you this evening to provide some comments on Bill S-13 from a provincial policing perspective. As you are aware, in Ontario, right from Manitoba to Quebec, it is impossible to travel to or from the United States without crossing a body of water, although there is the odd spot where a decent golfer could hit a golf ball across the border. This proximity has been exploited criminally since our two countries were established, a boat often being the tool for that exploitation.

I have provided a brief handout with details of police of criminal jurisdiction along the Ontario-United States border. Over 90 per cent of that area is policed by the Ontario Provincial Police, OPP, with the remainder by 18 municipal police services, including my friends from Windsor, who are designated with marine policing responsibilities. There are some 396,000 bodies of water in Ontario, of which about 95 per cent are in OPP jurisdiction.

passage de clandestins et de migration illégale, mais nous apprécions la mise en contexte que vous nous avez présentée. Vous avez attiré l'attention de tous sur le fait que nous devons envisager la question ensemble, avec toutes les nations du monde, en particulier celles qui ont la cote comme l'Australie et le Canada.

M. Brown : Les deux meilleures nations.

La présidente : Merci beaucoup, monsieur le haut-commissaire. Merci aussi à monsieur Soar et à madame Harvey. Nous avons apprécié votre présence.

Nous avons amorcé la discussion aujourd'hui avec le projet de loi que le comité étudie à l'heure actuelle, soit le projet de loi S-13, connu sous le nom de Shiprider. Il s'agit d'un accord cadre entre le Canada et les États-Unis qui permettra de mener des opérations conjointes dans les eaux transfrontalières. Le ministre nous en a parlé, et nous avons lu de nombreuses notes d'information sur le sujet.

Nous avons maintenant le plaisir d'accueillir des agents des services de police qui voient la question d'un point de vue terrestre ou maritime et qui ont participé aux projets pilotes.

Du Service de police de Windsor, nous accueillons le chef adjoint Jerome Brannagan et le surintendant Vince Power. De la Police provinciale de l'Ontario, nous recevons le surintendant principal Brian Deevy, commandant, Bureau du soutien régional, et le sergent d'état-major Brad R. Schlorff, Bureau du soutien régional, Gestion des services d'urgence.

Monsieur le surintendant principal Deevy, vous n'avez pas participé à l'élaboration du projet de loi, mais vous connaissez bien le sujet, car vous avez travaillé avec les équipes intégrées de la police des frontières.

Surintendant principal Brian Deevy, commandant, Bureau du soutien régional, Police provinciale de l'Ontario : Nous avons participé à de nombreuses opérations conjointes en Ontario avec nos partenaires des services de police fédéraux et nationaux.

Je suis heureux d'être ici ce soir pour présenter le point de vue d'un service de police provinciale sur le projet de loi S-13. Comme vous le savez, en Ontario, du Manitoba au Québec, il est impossible de se rendre aux États-Unis ou d'en revenir sans traverser un plan d'eau, bien qu'il y ait cet endroit singulier où un bon golfeur arriverait à frapper sa balle de l'autre côté de la frontière. Cette proximité est exploitée de façon criminelle depuis l'établissement de nos deux pays, un bateau étant souvent l'instrument de cette exploitation.

J'ai fourni un document d'information sur les services de police travaillant sur la frontière entre l'Ontario et les États-Unis. Plus de 90 p. 100 du territoire est sous la surveillance de la Police provinciale de l'Ontario, et 18 services de police municipaux s'occupent du reste, notamment mes amis de Windsor, qui assument des responsabilités de police marine. Il y a environ 396 000 plans d'eau en Ontario, dont près de 95 p. 100 relèvent de la Police provinciale de l'Ontario.

Waterways policing is safety-driven. Our officers enforce federal and provincial legislation that is intended to keep people safe from injury and death. A large component of our work is the provision of search and rescue. The police goal is to reduce injury and loss of life. Statistically, over the past 10 years we have made great strides in that regard. These efforts are delivered at the front line detachment level. Across the province we have about 144 OPP boats of various sizes and approximately 350 officers assigned to marine duties. Much of our work takes place at detachments located along the border, which is where the majority of our boating takes place.

Provision of marine policing is just one of a number of tasks that detachment commanders must juggle as they face their day-to-day triaging of applying limited resources to often competing calls for service. The OPP officer who drives our boat one day is the same officer who does traffic enforcement the next, shows up at the downtown bar fight, and responds when someone is trying to break into your house.

Providing service as the police service of criminal jurisdiction along the border, be it at or between ports of entry, entails not only a front-line uniform presence but also the provision of significant investigative resources. Border crime has caused us to develop specialized investigative units that are heavily invested in partnerships with both Canadian and U.S. law enforcement agencies. Cross-border fraud investigations, multinational pornography investigations, and indeed our provincial anti-terrorism unit are dependent on similar relationships.

We engage in leveraging daily. It really adds up to sharing with our neighbours. We leverage resources with our municipal and RCMP partners in nearly everything we do. We also enjoy very solid relationships with our U.S. colleagues, including the U.S. Coast Guard, particularly at the local detachment level where our front-line officers interact across the border daily with their American peers. Effective interaction is relationship-based and relies on informal ways to work things out.

To come back to that uniformed officer in the patrol vessel working the border water, in a typical season, OPP members spend more than 55,000 hours engaged in marine law enforcement activities. We have leveraged every possible Canadian partnership to keep our boats out on the water, routinely partnering with our municipal colleagues, RCMP officers, conservation officers, et cetera, to maximize our presence. If we were able to expand

Le maintien de l'ordre dans les voies navigables est fondé sur la sécurité. Nos policiers font respecter les lois fédérales et provinciales qui visent à protéger la population contre les blessures et la mort. Les services de recherche et de sauvetage occupent une grande partie de notre temps. L'objectif de la police est de réduire le nombre de blessés et de morts. Statistiquement, au cours des 10 dernières années, nous avons fait de grands progrès à cet égard. Ces mesures sont prises à l'échelle des détachements de première ligne. La Police provinciale de l'Ontario dispose de 144 bateaux de différentes tailles, et quelque 350 policiers sont affectés à des tâches maritimes. La majeure partie du travail est effectuée aux détachements situés le long de la frontière, là où la plupart des activités de plaisance ont lieu.

La prestation de services de police marine n'est qu'une des nombreuses tâches avec lesquelles les commandants des détachements doivent jongler au quotidien, eux qui doivent affecter des ressources limitées à des demandes qui se font souvent concurrence. L'agent de la Police provinciale de l'Ontario qui conduit un bateau aujourd'hui pourrait aussi bien être affecté à la circulation demain, devoir calmer une bagarre dans un bar au centre-ville ou intervenir lorsqu'un voleur tente d'entrer chez vous.

La prestation de services de police le long de la frontière, que ce soit aux points d'entrée ou entre ceux-ci, nécessite non seulement la présence d'agents en uniforme sur la première ligne, mais aussi la fourniture d'importantes ressources d'enquête. La criminalité transfrontalière nous a poussés à mettre sur pied des unités d'enquêtes spécialisées qui s'investissent beaucoup dans les partenariats avec les organismes d'application de la loi canadiens et américains. Les enquêtes sur la fraude transfrontalière, les enquêtes multinationales sur la pornographie et, bien sûr, notre unité provinciale antiterroriste dépendent de relations semblables.

Exploiter les ressources au maximum fait partie de notre quotidien, et le partage avec nos voisins est le meilleur moyen d'y arriver. Nous tirons parti des ressources de nos partenaires municipaux et de la GRC dans presque tout ce que nous faisons. Nous jouissons aussi de solides relations avec nos collègues américains, comme la Garde côtière américaine, en particulier dans les détachements locaux où nos agents de première ligne interagissent quotidiennement avec leurs homologues américains de l'autre côté de la frontière. Une interaction efficace repose sur de bonnes relations et sur des façons de faire non officielles.

Pour en revenir aux policiers en uniforme qui travaillent sur les patrouilleurs dans les eaux limitrophes, au cours d'une saison type, les membres de la Police provinciale de l'Ontario consacrent plus de 55 000 heures aux activités maritimes d'application de la loi. Nous exploitons tous les partenariats possibles au Canada pour garder nos bateaux sur l'eau, notamment en concluant des ententes avec nos collègues municipaux, des agents de la GRC,

that network of partners across the border, a meaningful increase in presence and effectiveness would result.

While the OPP has not been involved in formal discussions regarding Shiprider, we have been very much engaged with the RCMP, both corporately and at the front line, in other marine security initiatives, so we have paid attention to the evolution of Shiprider. In no uncertain terms, we strongly believe it is the way to go to mitigate the challenge of an invisible line in the water representing the international border, which only the good guys respect.

Shiprider is not a panacea, but it certainly could go a long way toward making how we do our work more effective and efficient. We are particularly interested in the potential opportunity for engagement suggested by clause 7(1)(b) of the bill and would wholeheartedly welcome discussions toward OPP officers being included as cross-border maritime law enforcement officers.

Deputy Chief Jerome Brannagan, Windsor Police Service: Honourable senators, the mission of the Windsor Police Service is to prevent and investigate crime, to provide support and to enforce the law in partnership with the community.

The great nations of Canada and the United States of America are separated by a body of water that is 1 kilometre wide and 22 kilometres long between Windsor, Ontario, and Detroit, Michigan.

The Detroit River passes over the Detroit-Windsor Tunnel, linking the centres of both cities. It also passes under the Ambassador Bridge, linking the NAFTA highway from Mexico to the St. Lawrence Seaway. These two crossings play host to the busiest border crossing in North America. In terms of security and economics, these crossings have an immense impact on the well-being of both countries.

The waterway plays host to one of the busiest pleasure boat areas in North America. Over 400,000 recreational boats from both countries travel the Detroit River during boating season. The river also supports constant freighter traffic from the Atlantic Ocean throughout the Great Lakes water system. Over 1,700 commercial or ocean-going ships docked in Windsor in 2010, while over 3,000 more passed through the Detroit River.

All three options for passage from one country to the other afford opportunities for willing criminals to engage in moving illicit commodities across international borders. Criminal organizations have for years taken full advantage of the lack of ability of law enforcement agencies to work together effectively at the Canada-United States border. These illegal opportunities pose a direct threat to the citizens of Windsor and the Province of Ontario, as well as the country, by way of the illegal importation of prohibited commodities such as firearms, drugs and illegal

des agents de conservation, et cetera, pour maximiser notre présence. Si nous étions en mesure d'accroître ce réseau de partenaires de l'autre côté de la frontière, la présence et l'efficacité policières augmenteraient considérablement.

Bien que la Police provinciale de l'Ontario n'ait pas participé aux discussions officielles sur Shiprider, elle a pris part à de nombreuses autres initiatives de sécurité maritime avec la GRC, que ce soit au sein de l'organisme ou sur le terrain, alors elle a suivi l'évolution du programme Shiprider. Nous croyons fermement que c'est la voie à suivre pour atténuer les difficultés posées par cette ligne invisible dans l'eau qui représente la frontière internationale, et que seuls les gens honnêtes respectent.

Shiprider n'est pas une panacée, mais il pourrait certainement contribuer à rendre notre travail plus efficace. Nous sommes particulièrement intéressés par une participation possible comme cela est proposé à l'alinéa 7(1)(b) du projet de loi, et nous sommes très ouverts aux discussions sur la nomination des agents de la Police provinciale de l'Ontario comme agents maritimes transfrontaliers d'application de la loi.

Chef adjoint Jerome Brannagan, Service de police de Windsor : Mesdames et messieurs les sénateurs, la mission du Service de police de Windsor est de prévenir la criminalité et de mener des enquêtes, d'offrir son soutien et de faire respecter la loi en partenariat avec la communauté.

Les grandes nations que sont le Canada et les États-Unis d'Amérique sont séparées par un plan d'eau de 1 kilomètre de large sur 22 kilomètres de long entre Windsor, en Ontario, et Détroit, au Michigan.

La rivière Détroit coule au-dessus du tunnel Détroit-Windsor qui relie les centres des deux villes. Elle coule aussi sous le pont Ambassador, qui relie la super autoroute de l'ALENA du Mexique à la Voie maritime du Saint-Laurent. Ces deux postes frontaliers sont les plus fréquentés en Amérique du Nord. Au chapitre de la sécurité et de l'économie, ils ont une incidence énorme sur la prospérité des deux pays.

Ce cours d'eau est un des plus fréquentés par les plaisanciers en Amérique du Nord. Quelque 400 000 embarcations de plaisance des deux pays sillonnent la rivière Détroit en haute saison. La rivière accueille aussi la circulation constante des cargos en provenance de l'océan Atlantique qui traversent le réseau hydrographique des Grands Lacs. Quelque 1 700 navires commerciaux ou océaniques ont fait halte à Windsor en 2010, et 3 000 bateaux de plus sont passés par la rivière Détroit.

Les trois options de passage d'un pays à l'autre permettent aux criminels de faire passer des marchandises illicites à la frontière internationale. Les organisations criminelles profitent depuis des années de l'incapacité des organismes d'application de la loi à travailler ensemble de façon efficace à la frontière canado-américaine. Ces occasions d'enfreindre la loi constituent une menace directe pour les citoyens de Windsor et de la province de l'Ontario, de même que de tout le pays, en raison de l'importation illégale de marchandises interdites comme de la drogue, des armes

aliens. The high value in these commodities is increased due to the high risk involved in crossing international boundaries for criminal gain, by land or by water.

The primary obligation of the Windsor Police Service is the safety and security of the citizens and guests of the City of Windsor. We are the front line, the primary responders to any event that threatens that safety, even if that event has provincial or national implications.

I point this out because, although our municipal police service's mandate is to the City of Windsor, we fully understand that our response could be to a matter having a great affect on the region, province or country. We do not police from a national or provincial strategy, but we do accept our responsibility as first responders for any such event that may occur in our jurisdiction.

The Windsor Police Service has a long history of partnerships with other law enforcement agencies. On a regular basis, we have partnered with the Department of National Defence, DND; the Canada Border Services Agency, CBSA; the Royal Canadian Mounted Police, RCMP; the Ontario Provincial Police, OPP; and numerous law enforcement agencies from the United States.

In October 2009, the Windsor Police Service was provided a unique opportunity to enter a pilot project known as BEST, Border Enforcement Security Task Force. This was a United States Immigration and Customs Enforcement Homeland Security initiative directed to border areas between Canada and the United States. BEST is the creation of multiple law enforcement agencies from both Canada and the United States working together as teams to enhance cross-border investigations involving criminal activity. The BEST arrangement has many similarities to Shiprider. We have found great advantage to having Windsor officers working on the American side of the river. The greatest advantage is access to real-time information and intelligence that affects my city, province and country.

Much like our friends at the OPP, Windsor officers working the waterways with numerous vessels from both countries never fail to support any another agency in need. This often is through moral obligation as opposed to legal authority. Marine officers of the Windsor Police Service work on the water with their American counterparts daily. Shiprider provides the legal authority to support our law enforcement officers' mandate, which is to keep our citizens safe from harm.

The Windsor Police Service supports Shiprider, and we are grateful for the opportunity to provide you with our viewpoint. I look forward to any questions.

à feu et des clandestins. La grande valeur de ces marchandises est accrue en raison du haut niveau de risque associé à la traversée de frontières internationales, par voie terrestre ou maritime, à des fins criminelles.

Le Service de police de Windsor doit d'abord et avant tout protéger les citoyens et les visiteurs de la ville de Windsor. Nous sommes en première ligne, nous sommes les premiers intervenants pour toute activité qui menace la sécurité, même si cette activité a des répercussions à l'échelle provinciale ou nationale.

Je le souligne parce que, bien que le mandat de notre service de police municipal vise la ville de Windsor, nous sommes pleinement conscients que notre intervention pourrait concerner une affaire ayant une grande incidence sur la région, la province, voire le pays. Nos services de police ne s'inscrivent pas dans une stratégie nationale ou provinciale, mais nous acceptons notre responsabilité à titre de premiers intervenants pour tout incident qui pourrait survenir sur notre territoire.

Le Service de police de Windsor conclut depuis longtemps des partenariats avec d'autres organismes d'application de la loi. Nous nous sommes régulièrement associés au ministère de la Défense nationale, à l'Agence des services frontaliers du Canada, à la Gendarmerie royale du Canada, à la Police provinciale de l'Ontario et à de nombreux organismes d'application de la loi des États-Unis.

En octobre 2009, le Service de police de Windsor a eu la chance unique de prendre part au projet pilote BEST, Border Enforcement Security Task Force. Il s'agit d'une initiative de la US Immigration and Customs Enforcement ciblant les régions frontalières entre le Canada et les États-Unis. Le projet BEST est l'œuvre de nombreux organismes d'application de la loi canadiens et américains qui ont travaillé de concert pour améliorer les enquêtes transfrontalières portant sur des activités criminelles. BEST a beaucoup de points communs avec Shiprider. Nous trouvons qu'il est très avantageux que des policiers de Windsor travaillent sur la rive américaine de la rivière. L'avantage le plus important est l'accès en temps réel à de l'information et à des renseignements qui ont des répercussions sur ma ville, ma province et mon pays.

Comme leurs amis de la Police provinciale de l'Ontario, les policiers de Windsor qui travaillent sur les voies navigables sur de nombreux bateaux des deux pays sont toujours prêts à soutenir un autre organisme dans le besoin, plus souvent par devoir moral que par devoir juridique. Les agents de la marine du Service de police de Windsor travaillent chaque jour sur l'eau avec leurs homologues américains. Shiprider donne l'autorité légale de soutenir le mandat des agents d'application de la loi, qui est d'assurer la sécurité des citoyens.

Au Service de police de Windsor, nous appuyons Shiprider et nous vous sommes reconnaissants de nous donner la chance de faire valoir notre point de vue. Je répondrai avec plaisir à vos questions.

The Chair: It is wonderful and rare to sit in Canada and listen to police forces from different jurisdictions say, “Come on in and help us solve this problem,” instead of, “Not in my backyard.” Thank you very much for that. A bit later, I would like to have you draw the comparisons between BEST and Shiprider and others.

Senator Dallaire: I sat as the chairman of the National Police Services advisory board, and we have a panoply of different jurisdictions meeting each other on the water. My question is about the exchange of information, as you were telling us, and particularly intelligence, in regards to the protection of sources and dissemination, plus the responsibility for collating that information for you to be able to use. Who is really running that? How do you actually do that? It is not verbal. Do you have secure nets that you use to provide that information to each other?

Mr. Brannagan: From the standpoint of the Windsor Police Service, information is the critical lifeline. There is great difficulty in exchanging that information through communications systems that are secure. We do not have them. That is certainly a downfall. However, the information that we do acquire through our BEST enforcement officer in the United States is secure because he brings it back to our country with him. That is how we deal with the cross-border information from a BEST standpoint. On the water, it is open channels.

Mr. Deevy: We have an intelligence bureau in the Ontario Provincial Police that has a well-established process for gathering, analyzing and sharing information. There has been a lot to learn since the Arar inquiry, and that has changed the way we do business. We make sure we follow those new rules. It makes the sharing of intelligence more difficult, but it ensures that it is more appropriate than it was in the past. We are very cognizant of that.

The strength of Shiprider is potentially that we will have Canadian law enforcement and American law enforcement on the same vessels working together simultaneously, so there will be no need to pass intelligence back and forth. They are both together. They can both see what is happening. If it is on the American side of the border, the Americans can take the lead, and, if it is on the Canadian side of the border, the Canadians can take the lead.

Senator Dallaire: We are talking about intelligence-based policing, which means preventative. You have both used that term extensively. You need the information beforehand, and it has to be disseminated. My question is about the complexity of disseminating information in a secure and timely fashion. There is no national network established to be able to permit that, and although we are looking at the water area here, that applies throughout the capability. Am I correct with that?

Mr. Deevy: There are secure networks for sharing information. Internally, within the OPP, we have ways of encrypting messages so that we can share them within the organization. I believe that extends to other police services, but I am not an expert in that area. My area oversees emergency management and emergency

La présidente : Il est merveilleux et rare de siéger au Canada et d’entendre des agents des services de police de différentes administrations dire « venez nous aider à résoudre ce problème », plutôt que « pas dans ma cour ». Je vous en remercie. Un peu plus tard, j’aimerais que vous compariez BEST, Shiprider et les autres programmes.

Le sénateur Dallaire : J’ai présidé le comité consultatif des Services nationaux de police, et une panoplie d’administrations différentes se croisent sur l’eau. Ma question porte sur la communication d’information, dont vous nous parliez, en particulier de renseignements, sur le plan de la protection des sources et de la diffusion, ainsi que de la responsabilité de regrouper ces renseignements pour que vous puissiez les utiliser. Qui est réellement responsable? Comment vous y prenez-vous? Ça ne se fait pas de vive voix. Disposez-vous de réseaux sécurisés pour communiquer ces renseignements?

M. Brannagan : Le Service de police de Windsor est d’avis que l’information joue un rôle crucial. Il est très difficile d’échanger de l’information par des systèmes de communication sécurisés. Nous n’en avons pas. C’est certainement une lacune. Cependant, l’information que nous recueillons par notre agent d’application de BEST aux États-Unis est protégée parce qu’il la rapporte au pays avec lui. C’est de cette façon que nous traitons les renseignements transfrontaliers pour BEST. Sur l’eau, ce sont des canaux ouverts.

M. Deevy : Nous avons un bureau de renseignements à la Police provinciale de l’Ontario où il y a un processus bien établi pour la collecte, l’analyse et la communication de l’information. Nous avons beaucoup appris depuis l’enquête sur l’affaire Arar, et nous avons changé nos façons de faire. Nous nous assurons de suivre ces nouvelles règles. Elles compliquent la communication des renseignements, mais elles garantissent sa pertinence. Nous en sommes très conscients.

Ce qui fait la force de Shiprider, c’est que des agents d’application de la loi canadiens et américains travailleront ensemble sur les mêmes bateaux. Ils n’auront pas besoin de se communiquer des renseignements, ils seront ensemble. Ils pourront tous les deux voir ce qui se passe. Si c’est du côté américain de la frontière, les Américains dirigeront les opérations, et si c’est du côté canadien, ce sera aux Canadiens de le faire.

Le sénateur Dallaire : Nous parlons de services policiers axés sur le renseignement, c’est-à-dire préventifs. Vous avez tous les deux abondamment utilisé cette expression. Vous devez avoir l’information au préalable, et l’information doit circuler. Ma question concerne la complexité de la diffusion de l’information de façon rapide et sécuritaire. Aucun réseau national ne nous permet de le faire actuellement, et bien que nous discutons ici d’opérations sur l’eau, ça s’applique partout. Est-ce exact?

M. Deevy : Il y a des réseaux sécurisés pour la communication de l’information. À la Police provinciale de l’Ontario, nous pouvons chiffrer les messages transmis à l’interne. Je pense que c’est aussi vrai pour d’autres services de police, mais je ne suis pas un expert en la matière. Mon domaine, c’est la gestion des services

response. We have an investigation of organized crime area that would be able to give you an answer to that question. I may have to go back to get that answer.

Superintendent Vince Power, Investigations, Windsor Police Service: I can add to that. There are two issues here. There are long-standing interoperability issues with respect to communications between the Americans and Canadians. However, from the intelligence standpoint, we are much like the OPP. There is a provincial intelligence database, the Criminal Intelligence Service Ontario, CISO, which houses real-time information that can be disseminated. From our perspective in Windsor, certainly with an officer that we have stationed in Detroit, we can get real-time intelligence information through the American counterparts.

Senator Dallaire: We are working here with a rather sophisticated partner that is a national service, the Coast Guard. They are working from a whole different set of parameters in regard to dissemination of information and protection of sources. You have no fear that that information will be readily made available to you for you to accomplish your mission on the water area?

Mr. Brannagan: My marine people indicate that over the years they have noticed different qualifiers on what information will be provided to our front-line people, and that is realistic. Sometimes national security issues are involved, and we understand that.

I have been told by my people that it is not infrequent that the Coast Guard, which my people work with every single day, is in possession of certain information from the United States that is not downloaded even to their people on the boats in the municipalities; everyone is determining who will disseminate what information and how far down the line it will go. Most frequently, that information does not seem to reach the front-line people, whether they are on the water or in the patrol cars.

Senator Dallaire: I am most keen on your concepts of operations on the water, because I do not get the feeling that there are that many vessels in your possession, all of you together, to be bumping into each other at night. What night capabilities do you have deployable on the water?

Mr. Brannagan: In Windsor, we do deploy in the evening as well as days and afternoons. We have two vessels from our unit, and I can tell you, as a personal private boater myself who is on the water all the time, that there is an incredible increase in the American presence on the Detroit River, and they are out 24-7. I live on the water myself and have the opportunity to watch them day and night, and they were out a week ago with an ice vessel. They are out all the time, significantly more than we see on the Canadian side.

As far as night operations, they work nights, and we work nights as well. The Detroit River is a busy shipping channel, so boaters are alert on the water at night because the freighters come and go frequently.

d'urgence et l'intervention en cas d'urgence. Nous avons une unité d'enquête sur le crime organisé qui pourrait répondre à ça. Je devrai peut-être la consulter pour répondre à cette question.

Surintendant Vince Power, Enquêtes, Service de police de Windsor : Je peux apporter des précisions. Il y a deux problèmes ici. Il y a depuis longtemps des problèmes d'interopérabilité en ce qui concerne les communications entre les Américains et les Canadiens. Toutefois, sur le plan du renseignement, nous sommes très semblables à la Police provinciale de l'Ontario. Une base de données de renseignement provinciale, le Service de renseignements criminels Ontario, renferme de l'information en temps réel pouvant être diffusée. De notre point de vue, à Windsor, nous pouvons certainement obtenir, par un agent en poste à Détroit, des renseignements sur la situation en temps réel provenant de ses homologues américains.

Le sénateur Dallaire : Nous travaillons ici avec un partenaire plutôt complexe qui est un service national, la Garde côtière américaine. Ses paramètres sont très différents en ce qui concerne la diffusion de l'information et la protection des sources. Vous ne doutez aucunement que l'information vous sera fournie rapidement pour que vous puissiez accomplir votre mission dans la zone maritime?

M. Brannagan : Mes agents de la marine m'indiquent qu'au fil des ans, ils ont observé différents critères relativement aux renseignements qui seront fournis à nos agents de première ligne, et c'est compréhensible. La sécurité nationale est parfois en jeu, et nous comprenons ça.

Mes agents m'ont dit savoir que la Garde côtière américaine, avec qui ils travaillent chaque jour, possède souvent des renseignements provenant des États-Unis qui ne sont même pas transmis à ses agents sur les bateaux dans les municipalités. Tout un chacun détermine qui diffusera un renseignement et jusqu'où il sera diffusé. La plupart du temps, ces renseignements ne semblent pas se rendre aux agents de première ligne, que ce soit à bord des bateaux ou dans les voitures de patrouille.

Le sénateur Dallaire : Je m'intéresse surtout à vos principes de fonctionnement sur l'eau, parce que je n'ai pas l'impression qu'à vous tous vous avez de nombreux bateaux en votre possession, qui risquent de se croiser la nuit. Quelle est votre capacité de déploiement sur l'eau la nuit?

M. Brannagan : À Windsor, nous déployons des patrouilleurs le jour, l'après-midi et le soir. Notre unité compte deux bateaux, et je peux vous dire, étant moi-même un plaisancier assidu, qu'il y a une augmentation considérable de la présence des Américains sur la rivière Détroit, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Je suis moi-même un riverain, et j'ai l'occasion de les voir jour et nuit. Ils étaient sur un brise-glace il y a une semaine. Ils sont tout le temps là, beaucoup plus que ce nous voyons du côté du Canada.

Quant aux opérations nocturnes, ils travaillent la nuit, et nous travaillons la nuit aussi. La rivière Détroit est une voie de transport très fréquentée, alors les plaisanciers sont vigilants sur l'eau la nuit parce que les cargos vont et viennent constamment.

Mr. Deevy: The same would apply to the OPP. We have 144 vessels that work day and night, working when they need to work, but that is not many vessels when you consider the length of the border and the amount of water to be patrolled. It comes down to gathering information intelligence and applying the resources where they will have the maximum benefit. Working collaboratively with our partners, be it our municipal police services or across the border, allows us to get a bigger bang for the buck, and Shiprider would be or could be potentially an extension of that.

Senator Dallaire: The introduction of UAVs and FLIRs and night vision systems is yet to be fully deployed, certainly on the Canadian side. Would that be right?

Mr. Brannagan: Yes, and they are on the American side.

Senator Dallaire: Did we have to arm our border guards?

Mr. Brannagan: Did we have to? We flew from Windsor today with a CBSA intelligence officer, and we had that conversation. We did say that the culture for doing that will take years to become ingrained in all, because most of those people joined that organization when it was an unarmed organization, and they had no intention of being armed in their career. The challenge has been for many of them to engage in that career, and 5, 10, 15 or 20 years down the road they are now being expected to be armed.

In the Windsor area we have two border crossings, as I mentioned, and a significant number of employees at CBSA are still not excited about the responsibility of carrying firearms.

Senator Dallaire: It cost \$1 billion just to arm our border guards.

Mr. Brannagan: I understand. That is a lot of money.

Senator Dallaire: You can imagine what we are trying to implement here.

Senator Plett: Money well spent.

The Chair: From a policing point of view, presumably this is a plus.

Mr. Brannagan: Yes. We are in the crime-prevention business, and I have great respect for the CBSA. Its officers are trained very differently than police officers are, however, and their responsibilities are very different. In the big picture we are all doing the same thing, but our responsibilities are different in the way we meet our individual challenges, whether police or CBSA border guards.

Mr. Deevy: The threat dictates whether they need firearms. They have made a case that there is a significant threat and that they need to be armed.

M. Deevy : Il en est de même pour la Police provinciale de l'Ontario. Nous avons 144 bateaux qui opèrent jour et nuit, lorsque le besoin se présente, mais ce n'est pas beaucoup si vous tenez compte de la longueur de la frontière et de la superficie à couvrir. Il s'agit de recueillir des renseignements sur la situation et d'affecter les ressources là où ça compte le plus. Travailler de concert avec nos partenaires, que ce soit nos services de police municipaux ou ceux de l'autre côté de la frontière, nous permet d'en obtenir plus pour notre argent, et Shiprider s'inscrit ou pourrait s'inscrire dans le droit fil de ces partenariats.

Le sénateur Dallaire : Les UAV, les FLIR et les systèmes de vision nocturne ne sont pas encore entièrement déployés, en tout cas certainement pas du côté du Canada. Est-ce exact?

M. Brannagan : Oui, mais ils le sont du côté des États-Unis.

Le sénateur Dallaire : Est-ce que nous avons dû armer nos gardes-frontières?

M. Brannagan : Devions-nous le faire? Nous sommes venus en avion de Windsor aujourd'hui avec un agent du renseignement de l'ASFC, et nous en avons justement discuté. D'après nous, il faudra des années pour que la culture nécessaire devienne ancrée en chacun, car la majorité des employés de l'agence ont été engagés à une époque où il n'était pas question de porter d'arme, et ils n'avaient pas du tout l'intention de le faire au cours de leur carrière. Pour beaucoup d'entre eux, il a été difficile d'apprendre, après 5, 10, 15, voire 20 ans, qu'ils devaient porter une arme.

Dans la région de Windsor, nous avons deux postes frontaliers, comme je l'ai mentionné, et un nombre important d'employés de l'ASFC ne sont toujours pas très heureux à l'idée de porter une arme à feu.

Le sénateur Dallaire : Ça a coûté 1 milliard de dollars juste pour armer nos gardes-frontières.

M. Brannagan : Je comprends. C'est beaucoup d'argent.

Le sénateur Dallaire : Vous pouvez imaginer ce que nous essayons de mettre en œuvre ici.

Le sénateur Plett : C'est de l'argent bien dépensé.

La présidente : Sur le plan du maintien de l'ordre, c'est sans doute un plus.

M. Brannagan : Oui. Nous travaillons dans le domaine de la prévention du crime, et j'ai le plus grand respect pour l'ASFC. Ses agents ont cependant une formation très différente de celle que les policiers reçoivent, et leurs responsabilités sont bien différentes. Dans l'ensemble, nous faisons tous la même chose, mais nos responsabilités diffèrent dans la façon dont nous faisons face à nos défis personnels, qu'on soit policier ou garde-frontière à l'ASFC.

M. Deevy : Le port d'une arme est dicté par la menace. Ils ont fait valoir que la menace était importante et qu'ils devaient donc être armés.

Going back to the intelligence question, Staff Sergeant Schlorff raised the Marine Security Operations Centre, which is an intelligence fusion centre that you may or may not be aware of.

Senator Dallaire: Where is it?

The Chair: He will not tell us, but some members of this committee did visit it.

Staff Sergeant Brad R. Schlorff, Field Support Bureau, Emergency Management Section, Ontario Provincial Police: It is in the vicinity of Niagara-on-the-Lake.

Senator Dallaire: DND runs the ones on the coast, but you guys run the one there?

Mr. Schlorff: The RCMP has the lead in Great Lakes Marine Security Operations Centre, but DND is present as well.

Senator Day: Let us talk about the OPP and the number of cooperative efforts that you have already been engaged with. Is this just part of your normal budget, or does some federal money come to you to help you expand that activity?

Mr. Deevy: Provincial funding is made available on occasion, depending on what the initiative is. In some cases we are partners in federally led joint force operations, but we are on the hook for that. It is not funded by the RCMP.

I do not have all the ins and outs of each individual joint force that we participate in, so I could not give you a comprehensive answer on that. I do know that the Provincial Weapons Enforcement Unit announced two or three years ago, maybe more than that, was a provincially funded, OPP-led unit that municipal and federal partners joined in. Also the Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives, ATF, on the American side is a major partner in the Provincial Weapons Enforcement Unit. Normally, we are on the hook for the initiatives that we participate in.

Senator Day: You indicated support for this bill that we are taking under consideration, Bill S-13. You specifically mentioned clause 7(1). You are looking forward to being designated under that clause, presumably.

Do you anticipate that there will be an exchange of funds from the federal government to the provincial government or to the OPP directly for those activities?

Mr. Deevy: We have looked at this. We have 350 officers doing marine policing at any given time. There would not necessarily need to be an increase in the number of officers doing marine policing; they would just need to be designated so that they could work with their American partners.

The Chair: That means going through the training process.

Pour en revenir à la question du renseignement, le sergent d'état-major Schlorff a mis sur pied le Centre des opérations de la sûreté maritime, un centre de fusion de données de renseignement que vous connaissez peut-être.

Le sénateur Dallaire : Où est-il situé?

La présidente : Il refuse de nous le dire, mais certains membres du comité l'ont visité.

Sergent d'état-major Brad R. Schlorff, Bureau du soutien régional, Gestion des services d'urgence, Police provinciale de l'Ontario : Il est situé près de Niagara-on-the-Lake.

Le sénateur Dallaire : Le MDN dirige ceux qui sont situés sur la côte, mais vous dirigez celui-ci?

M. Schlorff : La GRC dirige le Centre des opérations de la sûreté maritime des Grands Lacs, mais le MDN est présent aussi.

Le sénateur Day : Parlons de la Police provinciale de l'Ontario et du nombre de projets coopératifs auxquels elle a déjà participé. Est-ce que ça fait partie de votre budget normal, ou bien recevez-vous une aide fédérale?

M. Deevy : Des fonds sont parfois fournis par la province, selon l'initiative. Dans certains cas, nous sommes partenaires dans des opérations policières conjointes menées par le fédéral, mais nous devons payer la note pour ça. Ce n'est pas financé par la GRC.

Je ne connais pas tous les tenants et aboutissants de chaque opération policière conjointe à laquelle nous avons participé, alors je ne peux pas vous donner une réponse complète. Je sais que l'Unité provinciale de contrôle des armes mise sur pied il y a deux ou trois ans, peut-être plus, était une unité financée par la province et dirigée par la Police provinciale de l'Ontario à laquelle des partenaires municipaux et fédéraux ont participé. Le Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives aux États-Unis est aussi un important partenaire de l'Unité provinciale de contrôle des armes. Habituellement, nous devons payer la note pour les initiatives auxquelles nous participons.

Le sénateur Day : Vous avez dit être en faveur du projet de loi que nous étudions, le projet S-13. Vous avez parlé tout particulièrement du paragraphe 7(1). Vous seriez heureux d'être nommé agent selon cette disposition, je présume.

Croyez-vous que l'administration fédérale va verser des fonds à l'administration provinciale ou directement à la Police provinciale de l'Ontario pour ces activités?

M. Deevy : Nous nous sommes penchés sur la question. Nous avons 350 policiers affectés à des tâches maritimes à toute heure du jour ou de la nuit. Une augmentation du nombre de policiers affectés à ces tâches ne sera pas forcément nécessaire. Il faudrait simplement qu'ils soient nommés pour qu'ils puissent travailler avec leurs partenaires américains.

La présidente : Ce qui signifie suivre la formation.

Mr. Deevy: The training process and the designation process. Then they would be able to partner with their American counterparts.

As a simple example, we could have an OPP boat with two marine officers on board meet with an American Coast Guard boat with two members on board and switch the members on the boats so that we have a Canadian and an American on each boat, and off they go. If they are fully trained marine people and have had the training required by Shiprider, they are good to go. Would that cost a lot of money? We are not increasing the number of officers doing marine policing, just getting a bigger bang for the buck.

Senator Day: Presumably with Shiprider you did a certain number of tests just to see how this is working. If Bill S-13 becomes law, it will cover all waterways that form borders, and there could be a significant increase in activity.

Mr. Deevy: Yes. We were not involved in the pilot projects for Shiprider. We are cognizant of them, are aware of their development and support the direction. This is integrated policing, collaboration and leveraging of resources. It is filling gaps that criminals could take advantage of across the border. We were not directly involved in the pilot projects, however.

Senator Day: You said 350 OPP officers are involved, but that is not full time; is that correct? You described that they could do this or that.

Mr. Deevy: It is seasonal. During the boating season in late spring, summer and early fall, they would be dedicated to those duties full time. At other times they would be doing general law enforcement.

Senator Day: Have you calculated how many person-years the OPP has dedicated to this type of the policing on the water?

Mr. Schlorff: In an average year we expend about 55,000 hours. We could break that down into a full-time equivalent, if you need it. That is seasonally how much time is spent on the water.

Senator Day: What do I divide 55,000 by? How much is one full-time equivalent?

Mr. Schlorff: It is around 1,400 hours per year, but I am not positive of that.

Senator Day: If it is anything different you will let me know; otherwise I will divide 1,400 into 55,000, and that will help me out with the figure I was looking for.

As far as Windsor is concerned, is it contemplated that under clause 7 of this bill some of your officers could become designated?

M. Deevy : Le processus de formation et le processus de nomination. Par la suite, ils pourront travailler avec leurs homologues américains.

Par exemple, deux agents de la marine à bord d'un bateau de la Police provinciale de l'Ontario pourraient rejoindre deux membres de la Garde côtière américaine à bord d'un autre bateau, et deux personnes pourraient changer de bateau, de sorte qu'il y ait un Canadien et un Américain dans chaque équipe. S'il s'agit d'agents de la marine ayant reçu une formation complète et la formation requise par Shiprider, il n'y a pas de problème. Est-ce que ça serait très coûteux? Nous n'augmentons pas le nombre de policiers affectés à des tâches maritimes, nous en obtenons juste plus pour notre argent.

Le sénateur Day : Je présume qu'avec Shiprider, vous avez fait des tests pour voir comment ça fonctionne. Si le projet de loi S-13 est adopté, la loi s'appliquerait à toutes les voies navigables qui forment la frontière, et il pourrait y avoir une augmentation importante des activités.

M. Deevy : Oui. Nous n'avons pas participé aux projets pilotes pour Shiprider. Nous les connaissons, en suivons l'évolution et en appuyons l'orientation. Il s'agit de fournir des services de police intégrés, de collaborer et d'exploiter au maximum les ressources disponibles. Il faut combler les lacunes dont les criminels pourraient tirer parti pour traverser la frontière. Nous n'avons pas directement participé aux projets pilotes, cependant.

Le sénateur Day : Vous avez parlé de 350 policiers de la Police provinciale de l'Ontario affectés à ces tâches, mais ce n'est pas à temps plein, non? Vous avez indiqué qu'ils pourraient faire ceci ou cela.

M. Deevy : C'est saisonnier. Pendant la haute saison, soit à la fin du printemps, en été et au début de l'automne, ils sont affectés à ces tâches à temps plein. Le reste du temps, ils assurent le maintien de l'ordre en général.

Le sénateur Day : Avez-vous calculé combien d'années-personnes la Police provinciale de l'Ontario a consacrées à ce type de tâches maritimes?

M. Schlorff : Nous y consacrons en moyenne 55 000 heures par année. Nous pouvons le calculer en équivalents temps plein, si vous en avez besoin. C'est le temps que nous passons sur l'eau chaque saison.

Le sénateur Day : Par quoi dois-je diviser 55 000? C'est combien de temps, un équivalent temps plein?

M. Schlorff : C'est environ 1 400 heures, mais je n'en suis pas sûr.

Le sénateur Day : Si ce n'est pas le cas, vous me le direz. Sinon, je diviserai 55 000 par 1 400 pour trouver ce que je cherche.

En ce qui concerne Windsor, est-il envisagé de nommer certains de vos agents conformément à l'article 7 du projet de loi?

Mr. Brannagan: Yes. We would look forward to that. Because of the style of policing we have to do on the water in our area, it is relatively small. You heard the gentleman from Australia speak; we certainly do not have those issues in Windsor. However, the waterway in Windsor is extremely busy. As I mentioned earlier, the U.S. Coast Guard, Homeland Security, border patrol, the Wayne County Sheriff's Office, the City of Detroit Police Department and 10 or 15 other American agencies are regularly on the Detroit River. They work with my people every day. The problem is the invisible border that goes down the middle of the river.

When my people have a boat stopped in the river and they are doing a check, it is not unusual for that boat to drift into American waters. Then, legally, our people are not allowed to enforce the law.

For us to take advantage of clause 7 of the Shiprider bill, much like Superintendent Deevy mentioned, I would have people on American boats; they would have people on my boats; and we would be able to effectively and efficiently handle that 22 kilometres of water for both nations.

From my standpoint, we would have to look more for a municipal response as opposed to a national response. As I mentioned in my opening remarks, that does not mean we do not come across issues that may not be municipally or nationally important, and we accept that responsibility. That is when we would dish off things to the RCMP, the CBSA or whomever.

Giving my people the ability to work on an American boat and Americans the ability to work on a Windsor police boat with cross-designation for law enforcement efforts in both countries would have no down side to it whatsoever.

Senator Day: Do you anticipate some transfer of funds to your police force if you did participate?

Mr. Brannagan: "Anticipate" and "wish" are two different things, senator.

The Chair: I do not think that is how it is structured.

Mr. Brannagan: I wish it was. We are a municipal police service with those responsibilities. If the federal government saw that it gets some enjoyment of that relationship with the Windsor Police Service and the U.S. Coast Guard, I am certain that we would be able to make a case that would be reasonably sound and that some funds would be used very well.

Senator Day: Thank you very much.

The Chair: To be clear, the proposed legislation as it is laid out embraces the RCMP and the U.S. Coast Guard and does not officially contemplate other people. There is just the option, if they are trained.

Senator Day: Clause 7 provides the option.

M. Brannagan : Oui. Nous en serions heureux, en raison du style de services policiers que nous devons assurer sur l'eau dans notre région, qui est relativement petite. Vous avez entendu le représentant de l'Australie; nous n'avons certainement pas ces problèmes à Windsor. Toutefois, la voie navigable y est très fréquentée. Comme je l'ai mentionné plus tôt, la Garde côtière américaine, la Sécurité intérieure, la patrouille frontalière, le bureau du shérif du comté de Wayne, le service de police de la Ville de Détroit ainsi qu'une dizaine d'autres organismes américains sillonnent régulièrement la rivière Détroit. Ils travaillent tous les jours avec mes agents. Le problème, c'est la frontière invisible au milieu de la rivière.

Lorsque mes agents arrêtent un bateau sur la rivière pour faire une vérification, il n'est pas rare que ce bateau dérive en eaux américaines. Légalement, ils ne peuvent alors pas appliquer la loi.

Pour que nous puissions tirer parti de l'article 7 de Shiprider, comme le surintendant Deevy l'a mentionné, j'enverrais des agents sur les bateaux des Américains, qui enverraient des agents sur mes bateaux, et nous serions en mesure de gérer efficacement ces 22 kilomètres d'eau pour les deux nations.

D'après moi, nous devons envisager une réponse municipale plutôt qu'une réponse nationale. Comme je l'ai dit dans ma déclaration, ça ne signifie pas que nous ne sommes jamais confrontés à des problèmes qui ne sont pas d'envergure municipale ou nationale, et nous acceptons cette responsabilité. C'est là que nous soumettrions la question à la GRC, à l'ASFC ou à tout autre organisme.

Le fait de permettre à mes agents de travailler à bord des bateaux américains et aux Américains de travailler à bord des bateaux de la police de Windsor pour les activités d'application de la loi dans les deux pays n'entraînerait absolument aucun inconvénient.

Le sénateur Day : Prévoyez-vous un transfert de fonds à votre service de police si vous deviez participer?

M. Brannagan : « Prévoir » et « souhaiter » sont deux choses différentes, monsieur le sénateur.

La présidente : Je ne crois pas que le projet de loi soit structuré ainsi.

M. Brannagan : J'aimerais bien qu'il le soit. Nous sommes un service de police municipal et assumons ces responsabilités. Si l'administration fédérale voyait qu'elle bénéficie de la relation entre le Service de police de Windsor et la Garde côtière américaine, je suis certain que nous pourrions défendre notre point de vue et que les fonds seraient très bien utilisés.

Le sénateur Day : Merci beaucoup.

La présidente : Pour dire les choses clairement, le projet de loi tel qu'il est rédigé vise officiellement la GRC et la Garde côtière américaine, et personne d'autre. C'est juste une possibilité, si ces personnes ont reçu la formation nécessaire.

Le sénateur Day : L'article 7 prévoit cette possibilité.

The Chair: You can train other people, but there is nothing about the exchange of funds. That is not how the framework is contemplated.

Senator Day: A prudent senator tries to determine who is paying for this.

Senator Marshall: You spoke about a number of police forces and American police forces, and then you referred to a dozen other organizations. How does it all become integrated so that the service you are providing appears seamless to the layperson? Each organization has its own culture, so there must be something there that makes everyone come together as one. Does it just happen over time, or is there training? How does it happen?

Mr. Brannagan: Generally, from our standpoint, it is relationships that my people have with all those American agencies on the water that I mentioned. Certainly, in my region, the United States Coast Guard is the lead agency in the area on the water, and it takes that lead very seriously. When we have joint force operations of any type, such as the Red Bull Air Race that we have hosted for a couple of years in Windsor on the Detroit River or the international fireworks that are world renowned, among many others, the U.S. Coast Guard takes the lead, because they have the designation for all command on the waterway. They are the ones that start it.

Senator Marshall: Do you ever have a situation where things do not go smoothly, where, after the operation, you do your post mortem and say, "Boy, we did not do that one very well"?

Mr. Brannagan: For the most part, just like any land base operation, marine operations have their difficulties and challenges. However, I can tell you that in the debriefing of most marine operations, the single most important issue is the lack of legal authority to support an American or a Canadian.

I will give you a perfect example of that. One of my marine units, with two operators onboard, had a boat stopped in Canadian waters. There were four criminals on the boat, and my people were engaging them. During the course of that, my boat called for assistance. The U.S. Coast Guard said they would be there in 30 seconds. My guys were wondering where they have a boat that will get there in 30 seconds. Thirty seconds later, a helicopter came over top and stood about 75 feet off my boat, with the occupants of the criminal boat. An armed Coast Guard operator strapped into the helicopter made his presence known by coming out of that airship and letting the criminals know that they were fully armed and prepared to support the Canadian officers.

Senator Marshall: Are there standard protocols? There must be some things that are fairly well nailed down; and other things, as you said, would depend on relationships.

La présidente : Vous pouvez former d'autres personnes, mais aucun transfert de fonds n'est prévu. Ce n'est pas dans cette optique que l'accord cadre est envisagé.

Le sénateur Day : Un sénateur prudent tente de déterminer qui doit payer la note.

Le sénateur Marshall : Vous avez parlé de quelques services de police et services de police américains, puis vous avez fait référence à une dizaine d'autres organismes. Comment ces services deviennent-ils tous intégrés de sorte que les services que vous offrez semblent homogènes aux yeux d'un profane? Chaque organisation a sa propre culture, alors il doit bien y avoir quelque chose qui les unit toutes. Est-ce que le temps fait bien les choses, ou est-ce qu'il y a de la formation? Comment cela se passe-t-il?

M. Brannagan : En général, en ce qui nous concerne, ce sont les relations que nos agents entretiennent avec tous ces organismes américains que j'ai mentionnés. Une chose est sûre, dans ma région, c'est la Garde côtière américaine qui est l'organisme responsable sur l'eau, et elle prend ce rôle très au sérieux. Lorsqu'une opération policière conjointe a lieu, comme le Red Bull Air Race que nous avons accueilli pendant quelques années à Windsor sur la rivière Détroit ou les concours internationaux d'art pyrotechnique de renommée mondiale, la Garde côtière américaine prend les commandes, parce que le commandement sur la voie navigable lui a été confié. C'est elle qui prend les commandes.

Le sénateur Marshall : Est-ce que ça arrive que les choses n'aillent pas rondement, qu'après l'opération, vous fassiez votre bilan et vous vous disiez « bon sang, nous n'avons pas bien maîtrisé la situation cette fois-ci »?

M. Brannagan : Les opérations maritimes, tout comme n'importe quelle opération terrestre, comportent pour la plupart leur lot de difficultés et de défis. Cependant, je peux vous dire qu'en faisant le bilan de la majorité des opérations maritimes, le problème le plus important qui revient, c'est l'absence d'autorisation légale pour appuyer un Américain ou un Canadien.

Voici un parfait exemple. Une de mes unités maritimes, avec deux agents à bord, aborde un bateau en eaux canadiennes. Il y a quatre criminels à bord, et mes agents interviennent. Ce faisant, ils demandent de l'aide. La Garde côtière américaine les avise qu'elle sera là dans 30 secondes. Mes agents se demandent où peut bien être le bateau qui doit être là dans 30 secondes. Trente secondes plus tard, un hélicoptère les survole et se tient à environ 75 pieds de notre bateau, avec les occupants du bateau intercepté. Un agent de la Garde côtière américaine armé et attaché à l'hélicoptère fait sentir sa présence en sortant de l'habitacle et en laissant savoir aux criminels qu'ils sont armés et prêts à soutenir les agents canadiens.

Le sénateur Marshall : Y a-t-il des protocoles normalisés? Il doit y avoir des choses qui sont très bien définies, et d'autres, comme vous l'avez dit, qui varient en fonction des relations.

Mr. Brannagan: Absolutely. This August, a major on-water exercise will take place, which the U.S. Coast Guard is hosting. It will be about three days long. They will be engaging every law enforcement vessel in the area in the scenario. They have been planning this for six months already. In the course of doing that, all the agencies involved sit at the table and become aware of what that project will be and how they will respond to it. As I mentioned, for any other operation, the Coast Guard takes the lead in my area, and they willingly supply any necessary information to my people on the water, for whatever event will happen.

The U.S. Coast Guard hosts another program called Channel Watch, in which every single private boat is stopped in a section of the river or Lake St. Clair. All the agencies participate in this. The information that is gleaned from all those operations is disseminated to all the agencies, including mine.

Senator Marshall: How many agencies are there in total? Is it 20 or 30?

Mr. Brannagan: For the whole length of the river, from Lake St. Clair to Lake Erie, counting federal agencies, there are probably 25 different agencies on the American side. Small municipalities and regions on the American side often have marine vessels patrolling their areas of concern. On the Canadian side, there are the Windsor Police Service, the LaSalle Police Service, the OPP and the RCMP, from Lake St. Clair to Lake Erie.

Mr. Deevy: I can give you an example. Lambton County has four marine officers. We jointly patrol southern Lake Huron, Lake St. Clair and the St. Clair River with the Americans. Those are all shared waterways. Fred Wessels is the inspector in charge of that local detachment. He has established relationships with the American Coast Guard, Michigan State troopers, various municipal police services on the American side of the border, the border patrol, the sheriff department. There are any number of stakeholders. The American Coast Guard has the lead, but he interacts with all his American policing partners on a regular basis and looks for any opportunity to interact formally and informally — whatever can be done to enhance enforcement efforts on both sides of the border.

Senator Marshall: It is quite impressive to have that many organizations working together successfully and effectively. Thank you.

Senator Plett: Thank you, gentlemen, for coming out. I want to touch further on what Senator Dallaire started with, which is arming our border security people.

M. Brannagan : Tout à fait. Au mois d'août, un exercice important organisé par la Garde côtière américaine aura lieu sur l'eau. Il durera trois jours environ. Tous les bateaux d'application de la loi de la région sont dans le scénario. La Garde côtière américaine planifie cet exercice depuis six mois déjà. Tous les organismes concernés s'assoient ensemble et prennent connaissance du projet et de la façon dont ils y participeront. Comme je l'ai mentionné, pour toute autre opération, la Garde côtière américaine prend les commandes dans ma région, et ses agents fournissent avec empressement toute information nécessaire à mes agents sur l'eau, sur tout incident qui pourrait se produire.

La Garde côtière américaine dirige un programme appelé Channel Watch qui prévoit l'interception de chaque bateau privé se trouvant dans une section donnée de la rivière Sainte-Claire et du lac du même nom. Tous les organismes y participent. Les renseignements qui sont recueillis grâce à ce programme sont diffusés à tous les organismes, y compris le nôtre.

Le sénateur Marshall : Combien d'organismes y a-t-il au total? Est-ce 20 ou 30?

M. Brannagan : Pour toute la rivière, du lac Sainte-Claire au lac Érié, si on compte les organismes fédéraux, il y a probablement 25 organismes différents du côté des Américains. Les petites régions et municipalités américaines ont souvent des bateaux qui patrouillent dans leur coin. Du côté canadien, il y a le Service de police de Windsor, le Service de police de LaSalle, la Police provinciale de l'Ontario et la GRC, du lac Sainte-Claire au lac Érié.

M. Deevy : Je peux vous donner un exemple. Il y a quatre agents de la marine dans le comté de Lambton. Nous patrouillons le sud du lac Huron, le lac Sainte-Claire et la rivière Sainte-Claire de concert avec les Américains. Ce sont toutes des voies navigables communes. Fred Wessels est l'inspecteur qui supervise ce détachement local. Il a noué des relations avec la Garde côtière américaine, les agents de la police d'État du Michigan, divers services de police municipaux du côté américain de la frontière, la patrouille frontalière, le bureau du shérif. Il y a beaucoup de parties intéressées. La Garde côtière américaine est l'organisme responsable, mais M. Wessels interagit régulièrement avec tous ses partenaires américains de la police et cherche toutes les occasions possibles de le faire, officiellement ou non. Il fait tout ce qu'il peut pour améliorer les activités d'application de la loi des deux côtés de la frontière.

Le sénateur Marshall : C'est assez impressionnant de voir autant d'organismes réussir à travailler ensemble efficacement. Merci.

Le sénateur Plett : Je vous remercie d'être venus, messieurs. J'aimerais revenir sur le point soulevé par le sénateur Dallaire, soit l'armement de nos gardes-frontières.

First, I support this. I think this was money well spent, whatever the cost was. I would suggest that maybe many of the younger border security people would be more supportive of it than some of the senior ones; I am not sure.

Specifically on the Shiprider program, these are actually better trained people. These would be OPP, Windsor Police and RCMP. It would not be the border security people who would typically be on the Shiprider vessels, would it?

Mr. Brannagan: That is my impression as well.

Senator Plett: Then really, the training that they may or may not have does not play into this.

Under what we have now, if we do not have Bill S-13, if you are in hot pursuit, do you have to stop at the border? Once the bad guys are on the other side of the imaginary line, do you have to turn back?

Mr. Brannagan: We do not have to turn back, but we cannot engage. Because of the location of our area, our boat spends a significant amount of time in American waters as well, but it cannot engage in American waters.

Senator Plett: You could follow them and radio ahead, and you could continue to follow and let the Americans know, although they probably would be well aware of it, where the boat is going?

Mr. Brannagan: Exactly.

Mr. Deevy: That is kind of a hit-and-miss strategy. The problem with that is when we are out in the water, we see something, and we cross that imaginary line and try to reach out to the Americans. Maybe they are not on the water that day; maybe they are deployed elsewhere. There is no guarantee. It is not nearly as good as having an integrated crew that can just go where it needs to go and continue to deal with whatever the issue is and can engage.

Senator Plett: We raised this question earlier. In Canada, there are certain times of the year when we all can walk on water. What happens during that part of the season? Does the Shiprider program continue once the lakes and the waterways are frozen?

Mr. Deevy: We had that very discussion. My understanding is that Shiprider is for marine policing. When that water becomes hard, then the Shiprider program does not apply, unless, over time, through lessons learned, it evolves to something more than it starts out as.

That is a very good point. Criminals are zipping back and forth on Ski-Doos. We have motorized snow vehicle patrols. We have many OPP officers involved in that during the winter months. It is

Tout d'abord, j'appuie cette mesure. Je pense que c'était de l'argent bien dépensé, peu importe le coût. À mon avis, il est probable que les jeunes gardes-frontières soient plus favorables à cette mesure que les gardes-frontières plus âgés, mais je n'en suis pas certain.

En ce qui concerne Shiprider en particulier, il s'agit en fait d'agents mieux formés, ceux de la Police provinciale de l'Ontario, du Service de police de Windsor et de la GRC. Ce ne serait pas les gardes-frontières qui seraient normalement à bord des bateaux de Shiprider, n'est-ce pas?

M. Brannagan : C'est l'impression que j'ai aussi.

Le sénateur Plett : En réalité, donc, qu'ils aient reçu ou non la formation n'a aucune incidence ici.

Dans le cadre législatif actuel, sans les mesures prévues par le projet de loi S-13, si vous êtes à la poursuite d'un bateau, devez-vous vous arrêter à la frontière? Une fois que les méchants sont de l'autre côté de la ligne imaginaire, devez-vous faire marche arrière?

M. Brannagan : Nous n'avons pas à faire marche arrière, mais nous ne pouvons pas intervenir. Vu notre emplacement, notre bateau passe beaucoup de temps en eaux américaines, mais nos agents ne peuvent pas intervenir dans ces eaux.

Le sénateur Plett : Vous pourriez prévenir les Américains par radio, continuer à suivre le bateau et aviser les Américains de l'endroit où il se dirige? Remarquez, ils le sauraient probablement déjà.

M. Brannagan : C'est exact.

M. Deevy : C'est un peu une stratégie à l'aveuglette. Le problème, c'est lorsque nous sommes sur l'eau, que nous sommes témoins de quelque chose, puis que nous traversons cette ligne imaginaire et que nous tentons de joindre les Américains. Ils ne sont peut-être pas sur l'eau ce jour-là, peut-être qu'ils sont en mission ailleurs. Il n'y a aucune garantie. C'est loin d'être aussi bon qu'une équipe intégrée qui peut aller là où bon lui semble pour prendre la situation en main et intervenir.

Le sénateur Plett : Nous avons soulevé la question plus tôt. Au Canada, à certains moments de l'année, on peut tous marcher sur l'eau. Qu'est-ce qui arrive pendant cette partie de la saison? Est-ce que le programme Shiprider s'applique toujours lorsque les lacs et les voies navigables sont gelés?

M. Deevy : Nous avons discuté de ça. D'après ce que je comprends, Shiprider vise les services de police marine. Lorsque l'eau se transforme en glace, le programme Shiprider ne s'applique plus, à moins qu'au fil du temps, en s'inspirant des leçons apprises, Shiprider se transforme en un programme plus vaste.

C'est un très bon point. Les criminels font la navette en motoneige. Nous avons des patrouilles à bord de véhicules automobiles pour la neige. De nombreux agents de la Police

the same issue: As soon as they cross the border, they cannot engage.

The Chair: You will be happy to know that when the minister was here earlier he took that under advisement. We raised the Ski-Doo and ice question.

Senator Plett: I live in an area called MOM's Way, for Manitoba, Ontario and Minnesota. It is a triangle that comes together. We have the issue of Lake of the Woods, of course, and it is a concern. I will use that as a segue into my last question.

I am very supportive of the Shiprider program. I think it is a great program, and I am looking forward to it going through both houses. However, what could we do to improve it? Are there areas that this program leaves out that could be helped a bit and enhanced?

Mr. Deevy: I read the legislation, but I am not a lawyer. I do not know whether I am interpreting it correctly. Mr. Schlorff and I have discussed it. If the bill passes, I do not think there is any guarantee that either OPP officers or Windsor Police Service officers would necessarily be designated.

As a first step, it would be preferable if there were some assurances that when this goes through other municipal and provincial police services would have an opportunity to participate in order to maximize the benefit of the program. I raised the example of Lambton. We have four marine officers there. I would want to have all four designated so that on any given day a trained marine police officer working is already designated. You could then call across the border to your partner and ask, "Who do you have working? Let us get together." On a regular basis throughout the whole boating season, you could then get the biggest bang for your buck out of the Shiprider program.

Senator Plett: I find it interesting that you say you would not necessarily be on that or that the Windsor police would not necessarily be on it. Who would necessarily be on that?

The Chair: The proposed legislation actually spells it out because it is an agreement between two countries. Ottawa cannot engage provincial or municipal police forces. It is between Canada and the United States. That framework means U.S. Coast Guard on their side, RCMP on ours.

Senator Plett: The only ones Ottawa can designate would be RCMP?

Senator Day: No. Clause 7 clearly says that "the central authority can designate an individual who is a police officer appointed or employed under the law of the province."

Senator Plett: What if they made an agreement with the OPP?

provinciale de l'Ontario participent à ces patrouilles pendant les mois d'hiver. Le problème est le même. Dès qu'ils traversent la frontière, les agents ne peuvent plus intervenir.

La présidente : Vous serez heureux d'apprendre que lorsque le ministre était ici plus tôt, il a pris la question en délibéré. Nous avons soulevé la question des motoneiges et de la glace.

Le sénateur Plett : J'habite dans une région appelée MOM's Way, un acronyme pour Manitoba, Ontario et Minnesota. La région forme un triangle. Le cas du lac des Bois nous préoccupe bien évidemment. J'en profite pour amener ma dernière question.

J'appuie fermement Shiprider. J'estime que c'est un très bon programme, et je suis impatient de voir le projet de loi à l'étude adopté par les deux chambres. Cependant, que pourrions-nous faire pour l'améliorer? Y a-t-il des éléments qui ne sont pas prévus dans le programme et que nous pourrions ajouter?

M. Deevy : J'ai lu le projet de loi, mais je ne suis pas avocat. Je ne sais pas si je l'interprète correctement. Le sergent d'état-major Schlorff et moi en avons discuté. Si le projet est adopté, je ne crois pas qu'il y ait une garantie que les agents de la Police provinciale de l'Ontario ou ceux du Service de police de Windsor soient nommés.

Tout d'abord, il serait préférable qu'il y ait une certaine forme d'assurance que d'autres services de police municipaux et provinciaux auront l'occasion de participer pour maximiser les avantages du programme. J'ai donné l'exemple du comté de Lambton. Nous avons quatre agents de la marine là-bas. Je voudrais que tous les quatre soient nommés pour que chaque jour, un policier de la marine qualifié déjà nommé soit en poste. Il pourrait alors téléphoner de l'autre côté de la frontière, demander qui est en poste ce jour-là et proposer au policier de travailler ensemble. Vous pourriez ainsi en obtenir plus pour votre argent pendant la haute saison dans le cadre du programme Shiprider.

Le sénateur Plett : Je trouve intéressant que vous disiez que vous ne seriez pas nécessairement nommés ou que les agents du Service de police de Windsor ne seraient pas nécessairement nommés. Qui serait nécessairement nommé?

La présidente : Le libellé du projet de loi est explicite, parce qu'il s'agit d'un accord entre deux pays. Ottawa ne peut pas faire intervenir des services de police provinciaux ou municipaux. Ça se passe entre le Canada et les États-Unis. Dans l'accord cadre, il y a la garde côtière du côté américain, et la GRC du nôtre.

Le sénateur Plett : Les seuls agents qu'Ottawa peut nommer seraient ceux de la GRC?

Le sénateur Day : Non. L'article 7 indique clairement que l'autorité centrale peut nommer une personne qui est agent de police nommé ou employé en vertu d'une loi provinciale.

Le sénateur Plett : Et s'ils concluaient une entente avec la Police provinciale de l'Ontario?

The Chair: Yes. That is separate and outside of this agreement. They can do it, but I think you heard the minister say that if there was an individual need or an area of expertise, you could go. This agreement between two countries can only deal with national policing bodies. They cannot come and mandate it. They can go and ask, however. You guys can say yes and you can go to training and it can all work, but they cannot write it down and make it law because they do not have jurisdiction.

Senator Dallaire: Because it is framework legislation, it says that that possibility exists. From listening to the minister, the more help he gets from the municipalities and provinces, the more help he will get.

Senator Plett: It sounds to me from these gentlemen that they would all be there willing to participate. Thank you very much, gentlemen; I appreciate that.

The Chair: I think that is the point. You are telling us that you would welcome it, but it is not something the federal government can mandate. They can leave it there so that if there is interest, that interest would be recognized.

Senator Dallaire: The Americans have this massive capability deployed and are continuing to increase it with new technologies, including UAVs and so on. They will make this joint with us, which gives them assets as we gain assets that way.

During the Cold War, we had many people on the intelligence side create threats in order to ensure we got a lot of capabilities. You have our friends on the southern border that have lots of capabilities. Do they have enough threat to keep those capabilities busy? Are they creating threats and in so doing sustaining indirectly even the attitude that we need all this stuff because Canada is a real sieve and that is why we have to do this?

Mr. Brannagan: From our standpoint in Windsor, they give us numbers on the products that have been seized by intelligence-led policing, and these are actual commodities. There is a significant amount. There is a realistic threat that we see every day as police officers. I do not know whether you want to call that a national threat. I appreciate that Shiprider is national and its interests are national. However, as I mentioned in my opening remarks, although we do not have a national policing strategy, we do understand some of the national issues from the mere fact that we are policing municipally every day. Municipally, those issues leak into national security issues from time to time; we appreciate that.

Mr. Power can talk about what we have seized over the years since we have been dealing with BEST.

La présidente : Oui. Une entente qui soit distincte de l'accord. Ils peuvent le faire, mais je pense que vous avez entendu le ministre dire que s'il y avait un besoin particulier ou s'il fallait faire appel à un expert dans un domaine particulier, on pourrait aller de l'avant. Cet accord entre deux pays peut seulement viser des services de police nationaux. Ils ne peuvent pas l'ordonner. Ils peuvent le demander, par contre. Vous pouvez accepter et suivre la formation, et tout fonctionne bien, mais ils ne peuvent l'écrire dans la loi parce que ça ne relève pas de leur champ de compétence.

Le sénateur Dallaire : Parce que c'est un projet de loi-cadre, le document mentionne cette possibilité. À en juger par les propos du ministre, plus il obtient de l'aide des municipalités et des provinces, plus il obtiendra de l'aide.

Le sénateur Plett : J'ai l'impression que ces messieurs seraient tous disposés à participer. Merci beaucoup, messieurs, je vous en suis reconnaissant.

La présidente : Je pense que la question est là. Vous nous dites que vous l'accepteriez, mais ce n'est pas quelque chose que le gouvernement fédéral peut exiger. Ils peuvent y laisser la disposition, de sorte que s'il y a un intérêt, cet intérêt serait reconnu.

Le sénateur Dallaire : Les Américains ont une capacité énorme et ils continuent à l'augmenter avec de nouvelles technologies, comme les UAV. Ils vont conclure cet accord avec nous, ce qui leur donne des atouts, tout comme nous en gagnons aussi de cette façon.

Pendant la guerre froide, beaucoup d'employés des services de renseignement inventaient des menaces pour s'assurer que nous avions une grande capacité. Nos amis au sud de la frontière disposent d'une grande capacité. Font-ils face à assez de menaces pour que cette capacité soit toujours exploitée? Inventent-ils des menaces pour soutenir indirectement, ne serait-ce que par leur attitude, que nous avons besoin de tout ça parce que le Canada est une véritable passoire et que c'est pour ça que nous devons agir?

M. Brannagan : Ils nous fournissent à nous, au Service de police de Windsor, des chiffres sur les produits saisis grâce aux mesures policières fondées sur le renseignement, et il s'agit de véritables marchandises. La quantité est considérable. Il existe une menace bien réelle que nous voyons chaque jour en tant que policiers. Je ne sais pas si vous voulez la qualifier de menace nationale. Je comprends que Shiprider est un programme national et que ses intérêts sont nationaux. Toutefois, comme je l'ai mentionné dans ma déclaration, bien que nous n'ayons pas de stratégie nationale sur les services de police, nous comprenons certains enjeux nationaux du simple fait que nous offrons tous les jours des services de police municipaux. Les problèmes des municipalités se transforment parfois en problèmes de sécurité nationale, nous en sommes conscients.

Le surintendant Power peut parler de ce que nous avons saisi au fil des ans depuis que nous participons à BEST.

Mr. Power: The BEST operation we have seen locally in Windsor has been very beneficial. We have conducted numerous operations with our American counterparts, and with our one officer stationed in Detroit we seized approximately \$1.6 million in narcotics in 2010 alone. We are finding that people are using Windsor as a staging area for narcotics to go into the United States and using Detroit as the entryway into Canada for narcotics or guns travelling from the highway. They are not all staying in Windsor; it is a conduit.

Our staff is supporting initiatives as far as the projects we have worked on. Just in the city alone, there was over \$4 million in narcotics. We cannot track exactly where those narcotics came from, but we have had huge success with our drugs and intelligence.

Senator Dallaire: Their perception, however, is that the threat is a lot stronger coming from the north than our perception of the threat coming from the south. Am I correct?

Mr. Brannagan: I would say so.

Senator Dallaire: From weapons to whatever. Thank you.

The Chair: Thank you, gentlemen, very much. It is very useful for us to have well-informed observers of this process because we have been involved through the IBETs and the BEST program to look at this. Thank you for that insight. We are looking at the nitty-gritty parts of the bill, and you have helped us. Thank you for making the trip. I know it was a long way to come for this.

That wraps up our committee today looking at Bill S-13, the proposed Shiprider legislation on joint maritime activities between Canada and the United States. We will be returning to this topic again next week.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, February 14, 2011

The Standing Senate Committee on National Security and Defence, to which was referred Bill S-13, An Act to implement the Framework Agreement on Integrated Cross-Border Maritime Law Enforcement Operations between the Government of Canada and the Government of the United States of America, met this day at 4 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Pamela Wallin (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Ladies and gentlemen, welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Security and Defence. Today we are again considering a Bill S-13, An Act to implement the Framework Agreement on Integrated Cross-Border Maritime Law Enforcement Operations, better known as Shiprider, which is how we were referring to it last week. This

Surint. Power : L'opération BEST que nous avons pu voir à Windsor a été très profitable. Nous avons mené de nombreuses opérations avec nos homologues américains, et avec l'aide de notre agent en poste à Détroit, nous avons saisi des stupéfiants d'une valeur totale d'environ 1,6 million dans la seule année 2010. Nous constatons que les gens utilisent Windsor comme escale pour l'entrée de stupéfiants aux États-Unis et utilisent Détroit comme point d'entrée au Canada pour la contrebande de stupéfiants ou d'armes par l'autoroute. Ils ne restent pas tous à Windsor, ce n'est qu'une porte d'entrée.

Nos agents appuient les initiatives et les projets auxquels nous avons travaillé. En ville uniquement, on a trouvé pour plus de 4 millions de dollars de stupéfiants. Nous ne pouvons retracer exactement d'où ils viennent, mais nos unités des stupéfiants et du renseignement ont connu un immense succès.

Le sénateur Dallaire : Leur perception, cependant, est que la menace provenant du Nord est beaucoup plus grave que celle que nous percevons en provenance du Sud, est-ce exact?

M. Brannagan : Je dirais que oui.

Le sénateur Dallaire : Que ce soit des armes ou autre chose. Merci.

La présidente : Je vous remercie beaucoup, messieurs. Il nous est très utile d'avoir des observateurs de ce processus bien informés parce que nous avons dû nous pencher sur les EIPF et le programme BEST pour étudier cette question. Je vous remercie pour ces informations. Nous examinons le projet de loi en détail, et vous nous avez aidés. Merci de vous être déplacés, je sais que la route a été longue pour venir jusqu'ici.

Voilà qui termine notre réunion d'aujourd'hui sur le projet de loi S-13, ou Shiprider, portant sur les activités maritimes conjointes entre le Canada et les États-Unis. Nous y reviendrons la semaine prochaine.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 14 février 2011

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, auquel a été renvoyé le projet de loi S-13, Loi portant mise en œuvre de l'Accord cadre sur les opérations intégrées transfrontalières maritimes d'application de la loi entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique, se réunit aujourd'hui, à 16 heures, pour examiner le projet de loi.

Le sénateur Pamela Wallin (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Mesdames et messieurs, bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. Nous poursuivons aujourd'hui l'étude du projet de loi S-13, Loi portant mise en œuvre de l'Accord cadre sur les opérations intégrées transfrontalières maritimes d'application de la loi, mieux connue sous le nom de programme Shiprider,

was a couple of pilot projects on waterways where Canada and the U.S. share a water border, where our police and law enforcement officials work together to deal with the criminal element.

Under this treaty, the delegate of the Commissioner of the Royal Canadian Mounted Police is the central authority for Canada, with authority to appoint cross-border maritime law enforcement officers, and is responsible for directing and managing these operations on the Canadian side. As you heard last week, Canadian law operates when we are in Canada, and American law is in force if the criminal activity is taking place on the other side of the border in a lake or river.

We have with us two key witnesses today. First is Royal Canadian Mounted Police Deputy Commissioner of Federal Policing Bob Paulson. He has a very long history, consisting of seven years in the Armed Forces. He then went to work with the Major and Organized Crime Intelligence Branch before moving into this Federal Policing area, which is responsible for just about everything as far as I can tell. Federal Policing looks after everything from visiting dignitaries to border integrity, drugs, organized crime, financial crime, international policing and the conduct of national security criminal investigations activity relating to terrorism.

We also have with us RCMP Chief Superintendent Joseph Oliver, Director General of Border Integrity, Federal & International Operations. He has been with the Royal Canadian Mounted Police since 1986, and he co-chaired the Canada-United States Cross-Border Crime Forum's Border Enforcement Group, which I think is the genesis of this discussion between our two countries.

We are here with many questions. We know the Royal Canadian Mounted Police has done an assessment of the trial runs with the Shiprider program, and we are looking forward to some opening statements.

Bob Paulson, Deputy Commissioner, Federal Policing, Royal Canadian Mounted Police: Thank you. Unfortunately, I do not have an opening statement. I wanted to keep things brief. I will be happy to take your questions. I have read some of the testimony you have already heard.

The Chair: That is wonderful; we will get right into it. Maybe you could just give us the history of this. Shiprider started in 2005 under a previous government. There has been general agreement on this. Please give us a little bit of the history of where this idea came from.

Mr. Paulson: The idea preceded 2005. We first began to put it to work and put it to the test a little bit in 2005. The idea stems from one challenge in cross-border law enforcement and policing, which is the recognition that the border sometimes represents an arbitrary fence at which one law enforcement agency from one country has to stop when pursuing or investigating.

l'appellation que nous avons employée la semaine dernière. Il s'agit de deux ou trois projets pilotes visant à aider les policiers et les agents d'application de la loi à combattre le crime dans les eaux limitrophes du Canada et des États-Unis.

En vertu du traité, le représentant du commissaire de la GRC est l'autorité centrale au Canada. Il peut nommer les agents qui doivent effectuer des opérations transfrontalières maritimes et il doit diriger et gérer les opérations du côté canadien. Comme on l'a dit la semaine dernière, les dispositions législatives canadiennes s'appliquent au Canada et ce sont celles des États-Unis qui s'appliquent si l'activité criminelle a lieu de l'autre côté de la frontière, sur un lac ou une rivière.

Nous recevons deux témoins importants aujourd'hui. M. Bob Paulson, sous-commissaire, Police fédérale, Gendarmerie royale du Canada, a beaucoup d'expérience et il a travaillé sept ans dans les Forces canadiennes. À la GRC, il a travaillé à la Sous-direction du renseignement sur les crimes graves et le crime organisé avant de passer à la Police fédérale, qui s'occupe de presque tout, selon ce que je comprends : les dignitaires en visite, l'intégrité des frontières, la lutte contre la drogue, le crime organisé, le crime financier, le maintien de l'ordre à l'échelle internationale et les enquêtes criminelles de sécurité nationale portant sur le terrorisme.

Nous accueillons également M. Joseph Oliver, surintendant principal, directeur général, Intégrité des frontières, Opérations fédérales et internationales, Gendarmerie royale du Canada. M. Oliver travaille à la GRC depuis 1986 et il a coprésidé le Groupe de la police des frontières du Forum sur la criminalité transfrontalière, qui est à l'origine des discussions entre les deux pays, si je ne m'abuse.

Nous avons beaucoup de questions à poser. Nous savons que la GRC a évalué les essais du programme Shiprider et nous avons hâte d'entendre vos exposés.

Bob Paulson, sous-commissaire, Police fédérale, Gendarmerie royale du Canada. Merci. Malheureusement, je n'ai pas préparé d'exposé pour ne pas ralentir le processus. Je répondrai aux questions avec plaisir. Par ailleurs, j'ai pris connaissance de certains témoignages que vous avez entendus.

La présidente : C'est parfait; nous pouvons tout de suite aller au fond des choses. Vous pourriez simplement nous situer le contexte. En 2005, le gouvernement précédent a lancé le projet Shiprider, qui fait l'unanimité. Veuillez nous dire un peu comment l'idée a germé.

M. Paulson : L'idée a été lancée avant 2005. Nous avons commencé à l'appliquer et à l'essayer en 2005. On a lancé l'idée, car il peut être difficile de mener des opérations transfrontalières maritimes d'application de la loi et de maintien de l'ordre, et les frontières constituent parfois un obstacle arbitraire qui nous empêche de pourchasser les criminels et d'enquêter.

This program was therefore a practical solution born out of necessity. It then began to get traction with both law enforcement and the Coast Guard. It was born out of the Coast Guard's experiences, and perhaps from elsewhere in the world. As we began to implement the program, we began to see success. However, we also began to understand the challenges of respecting all of the considerations that go in behind border enforcement and investigations.

We conducted two evaluations of the program, in 2007 and again more recently. Admittedly, the first study identified some areas we needed to improve as well as considerations we had not completely factored into the program. However, ultimately the program has evolved to the stage we are at today. We have tried it very successfully on several occasions and produced the kinds of results that we expected to see. It has built a bit of a reputation as a solution for some of the challenges that surround the border.

The Chair: We will go to questions, beginning with the deputy chair.

[Translation]

Senator Dallaire: Mr. Paulson, where are you from?

Mr. Paulson: I am from Lachute, Quebec.

Senator Dallaire: I would like to address two topics. The first is the threat that is said to require a bill of this magnitude. The second is our ability to face the threat. Though we have not heard the Americans' point of view, they give us the impression that they have everything under the sky, that there is nothing beyond their reach and that, as Canadians, we are just going to take advantage of all that.

Let us go back to the threat. In terms of the study or the trial that was conducted, and the evolution of the threat as seemingly described by some people, is the extent of the threat so great that we have to increase our operations and integrate our other relations with the United States? Or are we telling ourselves that we too should perhaps come up with something, because the Americans have so many resources and are inventing so many things themselves?

Mr. Paulson: There are a number of questions there, senator. I will start with the threat, which means two things: national security and organized crime. That threat is neither from the United States nor from Canada. It comes from both sides and from the world in general. I apologize, but I am going to continue in my mother tongue.

[English]

The threat as I have described it — in two general balls of threat — can be understood as national security-based threats that come from both countries into each other's country and from the world in general. However, the lion's share of the manifesting of the threat is the organized crime threat, the transborder

Le programme a été élaboré pour répondre, de manière concrète, à un besoin. Il a ensuite intéressé les autorités d'application de la loi et les responsables de la Garde côtière. Le programme s'est inspiré de l'expérience de la Garde côtière et d'autres autorités ailleurs dans le monde. Il nous a été profitable dès sa mise en œuvre. Cependant, nous avons compris toutes les difficultés que présentent l'application de la loi aux frontières et les enquêtes.

Nous avons mené une évaluation du programme en 2007 et une autre plus récemment. La première évaluation nous a permis de constater que nous devons nous améliorer à divers égards et accorder davantage d'attention à certains facteurs. Cela dit, le programme est plus évolué, aujourd'hui. Il a connu beaucoup de succès à plusieurs reprises et il a donné le genre de résultats auxquels nous nous attendions. Le programme est vu comme une solution aux problèmes que nous rencontrons à la frontière.

La présidente : Pour les questions, nous allons commencer par le vice-président.

[Français]

Le sénateur Dallaire : M. Paulson, de quel endroit êtes-vous originaire?

M. Paulson : Je viens de Lachute, Québec.

Le sénateur Dallaire : Je voudrais aborder deux sujets. Le premier concerne la menace dont on dit qu'elle exige un projet de loi de cette envergure. Le deuxième, c'est la capacité de faire face à la menace. Bien qu'on n'ait pas entendu le point de vue des Américains, on nous donne l'impression qu'ils ont tout sur la Terre, qu'ils ne connaissent absolument aucune limite et que, du côté canadien, nous allons tout simplement en profiter.

Revenons à la menace. En ce qui a trait à l'étude ou à l'essai qui a été mené, et de l'évolution de la menace telle qu'elle semble présentée par certains individus, y a-t-il là une telle recrudescence que cela exige qu'on augmente nos opérations et qu'on intègre nos autres relations avec les États-Unis, ou est-ce que, du fait qu'il y a tellement de ressources du côté américain et qu'ils sont en train d'inventer tellement de choses, on se dit qu'il faudrait peut-être que nous fassions quelque chose de notre côté?

M. Paulson : Il y a là plusieurs questions, sénateur. Je commencerai par la menace, qui représente deux choses : la sécurité nationale et le crime organisé. Ce n'est pas une menace qui vient des États-Unis ou du Canada. Cela vient des deux côtés, du monde en général. Vous voudrez bien m'excuser, mais je vais continuer dans ma langue maternelle.

[Traduction]

Les deux grandes menaces à la sécurité nationale dont j'ai parlé viennent des deux pays et d'ailleurs. Toutefois, les grandes causes de la menace sont le crime organisé, la contrebande à la frontière et toutes les choses associées au crime organisé, d'abord la drogue, puis les armes, le tabac, et cetera.

shipment of contraband and all the things associated with organized crime, such as drugs, predominantly; weapons; tobacco; et cetera.

Organized crime is a fascinating feature of humanity in that the commodity they trade in does not necessarily have to be illicit. The advantage that they extract from any commodity through behaviours typically associated with organized crime — such as violence — give them the edge against legitimate commerce.

I think that is how I would describe the threat. We continually update our threat assessments. The most recent one identified national security, broadly understood as a threat, as well as organized crime.

Senator Dallaire: Have you increased your intelligence-based policing capability by significantly increasing in that area under this trial your actual gathering of intelligence, collating it and then ultimately disseminating it to the Americans? We will get to the Americans in a moment, but has our side actually worked on the integration, collation and dissemination in a significant way under this trial, or was it more or less how we used to do things, but now we talk more closely with the U.S.?

Mr. Paulson: Perhaps I could take your question apart a little and go back to the beginning around intelligence-led policing. Intelligence-led policing is not simply built upon the exchange of raw information and intelligence, although I will get to that in a second. The short answer to your question is yes, we have intensified our information sharing and our ability to analyze and react to that information and intelligence in these trials.

However, I think the bigger success is integrating the decision making and the analysis of the information by being able to deploy Shiprider or the rest of our border enforcement resources towards areas that give us the biggest bang for our buck. There are a number of ways I could illustrate that.

I think the spirit of your question centered on information exchange. Therefore, the answer is, yes, we have heightened and intensified. We have several centres where the Integrated Border Enforcement Teams, IBETs, gather information, produce intelligence and direct these scarce resources to the areas that give us the biggest result.

Senator Dallaire: There has been no demonstration by your American colleagues in the trial — let alone what we are projecting into the future — that in order to protect their sources they have excluded you from fully divulging intelligence subject matter, particularly on the national security side, because that seems to be a dominant theme of why we want to go this route.

Mr. Paulson: I might disagree with that, senator. I formerly was in charge of the national security program in Canada. We had a very post-Arar, structured, precise means of exchanging information that was and has been very effective. As the deputy commissioner for federal policing and having national security there, having border integrity in another area, I oversee daily

Le crime organisé est fascinant, dans la mesure où la marchandise n'est pas forcément illégale. Mais on profite de comportements en général associés au crime organisé — comme la violence — pour avoir l'avantage sur le commerce légitime.

C'est ainsi que je décrirais la menace, que nous réévaluons sans cesse. La plus récente mise à jour portait sur la menace à la sécurité nationale et le crime organisé.

Le sénateur Dallaire : Avez-vous augmenté vos capacités de collecte de renseignements et recueilli beaucoup d'information que vous avez communiquée aux autorités américaines, durant l'essai du programme? Nous parlerons des Américains dans un moment, mais travaillons-nous à la collecte et à la mise en commun de renseignements de façon marquée, ou collaborons-nous simplement de façon plus étroite avec les États-Unis?

M. Paulson : Je pourrais commencer par répondre à la première partie de la question, concernant le renseignement. Nous ne faisons pas qu'échanger des données brutes et des renseignements, même si j'en parlerai dans un instant. Pour faire une réponse courte, nous avons amélioré la communication d'information et notre capacité d'analyser et de réagir à l'information et aux renseignements, pendant les essais.

Cela dit, je pense que notre plus grand succès, c'est l'intégration de la prise de décisions et de l'analyse d'information par la mise à profit du programme Shiprider et de nos ressources d'application de la loi à la frontière dans les régions où nous pouvons en tirer le meilleur parti. Je pourrais vous donner divers exemples.

Je pense que la question portait avant tout sur la communication de l'information. Je dirais donc que, oui, nous nous sommes améliorés à cet égard. L'équipe intégrée de la police des frontières, l'EIPF, recueille des données, produit des renseignements et dirige les ressources limitées dans les régions où elles donnent les meilleurs résultats.

Le sénateur Dallaire : Durant l'essai du programme — sans parler de ce que nous projetons pour l'avenir —, vos confrères des États-Unis n'ont pas démontré que, pour protéger leurs sources, ils vous avaient exclus de la divulgation intégrale des renseignements, en particulier concernant la sécurité nationale, parce que cela semble être la principale raison pour laquelle nous voulons adopter cette façon de procéder.

M. Paulson : Permettez-moi d'en douter, sénateur. J'étais responsable du programme de sécurité nationale, au Canada. Depuis l'affaire Arar, la communication d'information est structurée, précise et très efficace. En tant que sous-commissaire à la police fédérale chargé de la sécurité nationale et de l'intégrité des frontières, je supervise des réunions quotidiennes avec mes

meetings among my direct reports that ensure that information exchange in respect of national security matters is done to the extent that it crosses into areas where we could advance our organized crime investigations.

Admittedly, I think practitioners or service delivery level folks — the front-line officers — probably are not getting the most restrictive and high-level intelligence. However, we make a point of ensuring we are reducing that and distilling that down to actionable intelligence when we do deployments or need to leverage those resources.

Joseph Oliver, Chief Superintendent, Director General, Border Integrity, Federal & International Operations, Royal Canadian Mounted Police: During the deployment of the operations, which you were specifically speaking to, we tried to leverage all existing assets in order to provide the best available information to deploy the operations.

In the case of the pilots in the Cornwall area, the existing IBET intelligence group provided daily briefings on what actually going on — what the surveillance technology was indicating, what ongoing criminal investigations were indicating and what intelligence had been gathered through the observations of the Shiprider itself. That was built in and fed back to the operators every day.

In the case of the G20 Shiprider, a joint operations post was co-located with the Marine Security Operations Centre, MSOC, in Niagara. In addition to having access to the five core partners who form part of MSOC, in the joint operations centre they had the U.S. Border Patrol, the Canada Border Services Agency, CBSA, and the U.S. Coast Guard, who had access to their data systems. When there was enforcement action under way, concurrently everyone would check their data systems to see if anything of interest popped up and to help guide the operations day to day.

The Chair: You are saying there is no problem with the exchange of information; that is done and there is a fairly free flow, is that correct?

Mr. Paulson: Yes. I will put a caveat on that and say that there is a free flow of tactical information and intelligence, but we are careful. There are not many problems, but I do not think I could say we do not have any problems. It is the nature of the beast in the intelligence world regarding information. Another dimension of this initiative is one where our working together, forming personal trusting relationships, engenders more information sharing.

The Chair: I think it is just that image. If the Americans and Canadians are on the boat —

Mr. Paulson: You have to talk about something.

subordonnés directs pour que la mise en commun d'information sur la sécurité nationale nous permette de progresser dans les enquêtes sur le crime organisé.

Les agents de première ligne ne reçoivent sans doute pas les renseignements les mieux protégés. Toutefois, nous nous faisons un devoir de réduire les obstacles et de communiquer les renseignements lorsque nous déployons les agents sur le terrain ou que nous avons besoin d'eux.

Joseph Oliver, surintendant principal, directeur général, Intégrité des frontières, Opérations fédérales et internationales, Gendarmerie royale du Canada : Au cours des opérations dont vous parliez, nous avons employé toutes les ressources pour offrir la meilleure information aux agents.

Concernant les projets pilotes réalisés dans la région de Cornwall, l'EIPF a tenu des séances d'information quotidiennes sur ce qu'indiquaient les technologies de surveillance, les enquêtes criminelles en cours et les renseignements recueillis grâce aux observations tirées du programme Shiprider. Les données étaient recueillies et communiquées aux responsables tous les jours.

Dans le cas des activités du programme Shiprider liées au sommet du G20, un poste d'opérations conjointes a été établi au Centre des opérations de la sûreté maritime, le COSM, situé dans la région de Niagara. En plus d'avoir accès aux cinq principaux partenaires qui forment le COSM, les gens du centre des opérations conjointes pouvaient compter sur la patrouille frontalière des États-Unis, l'Agence des services frontaliers du Canada, l'ASFC, et la Garde côtière américaine, qui pouvaient consulter les systèmes de données. Lorsqu'une opération d'application de la loi était en cours, tout le monde vérifiait s'il y avait quelque chose de nouveau dans les systèmes de données et s'il pouvait aider dans la direction des opérations quotidiennes.

La présidente : Vous dites que la mise en commun des informations ne présente pas de problèmes; la communication est assez bonne, n'est-ce pas?

M. Paulson : Oui. Je dirais néanmoins que, même si la communication des informations et des renseignements est bonne sur le plan tactique, nous demeurons prudents. Il n'y a pas beaucoup de problèmes, mais je ne pourrais pas dire que nous n'avons pas de problèmes; c'est normal, dans le milieu du renseignement. Par ailleurs, l'initiative nous permet de travailler ensemble, d'établir des relations de confiance et de communiquer davantage d'information.

La présidente : Je pense que ce n'est qu'une question de perception. Si des agents américains et canadiens sont sur le même bateau...

M. Paulson : Il faut bien se parler.

The Chair: Yes. Someone says that is a bad guy, but do not worry about why. Presumably you are giving each other that.

Mr. Paulson: That is right.

Senator Lang: I appreciate your coming here this afternoon, to give us information relating to the proposed legislation.

I want to go back to Senator Dallaire; perhaps we could expound a bit further on the need for this bill to pass so that you can carry on with your day-to-day responsibilities and be able to carry them out better than in the past.

You said this all began in 2004, so we are dealing with previous governments. My understanding is that at that time all political parties in the house supported this endeavour, recognizing the problems that were related to the St. Lawrence and also British Columbia.

I think the public deserves to know the extent of the problem out there. I was surprised when I read there are 40 criminal organizations in the St. Lawrence area and an estimated 140 criminal organizations in British Columbia.

When we talk about those organizations, perhaps you can describe who they are, what they are and what kind of numbers are involved. Is this a couple of thousand people who have full-time jobs in criminal activities that affect the peace and security of Canadians?

Mr. Paulson: It is helpful to remember that for the purposes of the threat assessment and those statistics, criminal organizations should be understood as the legal definition that is available in the Criminal Code, which is three or more people who have as one of their primary activities the commission of serious criminal offences where material benefits accrue back to the group or to the individuals.

I recognize that is a bit of a legal term. However, it is absolutely true there are full-time, day in day out criminal groups that do nothing but try to figure out innovative ways to make a dollar and gain advantage the easy way. That is essentially what organized criminal groups do.

In the threat assessments I read in anticipation of my testimony here today, I think we estimated in the area of 130 or 140 criminal groups on the Canadian side that are active in the border, doing all sorts of criminal offences.

It is a significant number, but it should be remembered that we have quite a few criminal organizations in Canada more broadly that are engaged in criminal activities that we are chasing. When you ask who they are, sometimes when we throw out those kinds of numbers, I think people get very concerned, as they should, but it should not be understood as the Hells Angels 140 times over.

These are people who do nothing but run the border day in and day out, maybe with marijuana south and cocaine north or guns north; that is all they do in life. When there is a group of them

La présidente : Oui. Un agent vous dira qu'il faut arrêter telle personne, mais que vous n'avez pas à vous demander pourquoi. Je présume que vous vous servez mutuellement cette médecine.

M. Paulson : C'est exact.

Le sénateur Lang : Je vous remercie d'être ici, cet après-midi, et de nous communiquer de l'information sur le projet de loi.

Comme le sénateur Dallaire, j'aimerais en savoir plus sur le besoin d'adopter le projet de loi pour vous permettre de mieux vous occuper de vos responsabilités quotidiennes.

Vous avez dit que le projet a commencé en 2004, alors que d'autres partis étaient au pouvoir. Selon ce que je comprends, tous les partis en Chambre appuyaient le projet et ils comprenaient que le Saint-Laurent et la Colombie-Britannique présentaient des problèmes.

La population a le droit de connaître la gravité de la situation. J'ai été surpris de lire qu'il y avait 40 organisations criminelles dans la région du Saint-Laurent et environ 140 en Colombie-Britannique.

Pourriez-vous nous décrire ces organisations? Parle-t-on de 2 000 ou de 3 000 personnes impliquées en tout temps dans des activités criminelles qui troublent la paix et qui compromettent la sécurité des Canadiens?

M. Paulson : Il convient de se rappeler que, pour évaluer la menace et établir les statistiques, nous employons la définition du Code criminel, qui dit qu'une organisation criminelle se compose d'au moins trois personnes qui commettent des infractions graves pour obtenir pour elles-mêmes ou pour procurer au groupe des avantages matériels.

Je comprends qu'il s'agit d'un terme juridique. Cependant, il est tout à fait vrai que des groupes criminels cherchent toujours de nouvelles façons de gagner de l'argent et d'obtenir des avantages sans effort. C'est essentiellement ce que font les groupes du crime organisé.

Selon les évaluations de la menace que j'ai lues avant de témoigner ici aujourd'hui, 130 ou 140 groupes sont actifs à la frontière canadienne et commettent toutes sortes de crimes.

Ce sont des chiffres considérables, mais il faut se rappeler que nous enquêtons sur pas mal d'organisations qui sont mêlées à des activités criminelles un peu partout au Canada. Lorsque nous en parlons et que nous avançons ce genre de chiffres, les gens semblent, à juste titre, très inquiets, mais il ne faut pas croire que les 140 organisations sont aussi importantes que les Hells Angels.

Des organisations criminelles font de la contrebande nuit et jour et elles peuvent passer de la marijuana, de la cocaïne ou des armes à feu à la frontière. Quand beaucoup de gens planifient de

putting that effort into it — that amount of planning, that amount of counter surveillance, that amount of thought into avoiding us — it is a serious statistic.

Senator Lang: I think the importance of this bill and how it will help with our peace and security as Canadians has to be brought home. I have two areas I would like you to expound on.

We have used the statistic of 140 criminal organizations for the St. Lawrence and the Great Lakes.

Mr. Paulson: I meant more broadly across Canada.

Senator Lang: Sorry, that was B.C. and Canada, and then there were 40 criminal organizations. You said specifically that is on the Canadian side, so do I take it there are that many more on the American side working in conjunction perhaps with these Canadian organizations?

Second, in view of the fact that we have run two or three different programs already to see how this working relationship would come together, perhaps you could tell us and expand on how it has been received by people living along those borders. Have you been welcomed by them, and do they feel their peace and security has been increased because there is a working relationship?

Mr. Paulson: First, I should be careful around the numbers of 140 groups on this side of the border. As I read the threat assessment, it was criminal groups that are exploiting the border. Therefore, I may have misspoken there, but it is still a significant number.

Senator Lang: It certainly woke me up when I was reading the background paper.

Mr. Paulson: I know the Shiprider program has been very well received by the communities. I will invite Mr. Oliver to speak more about that because he is more familiar with it.

I can talk about a special focused program we are doing now in Lacolle, Quebec, although it is not analogous with Shiprider. I know that the community is tremendously excited by the success we are having there as we focus on the border issue.

Mr. Oliver: The reception the Shiprider program has received has in some cases been mixed. I was one of the primary interlocutors with the Akwesasne community when Shiprider was deployed in 2007, and they had some reservations regarding how the operation was rolled out. They recognized the benefits that an operation could bring, but there was concern about consultation and the engagement of their community early in the process. In other areas where we encountered the regular voting community, some were surprised we had not been doing this longer and that we were just doing it now.

For the most part, public reaction has been positive, although there have been experiences where people are dealing with law enforcement. It is not always a pleasant encounter when dealing with the police, but for the most part, it has been well received.

telles activités, effectuent de la contre-surveillance et prennent des moyens pour nous éviter, cela donne des chiffres impressionnants.

Le sénateur Lang : Il faut revenir à l'importance du projet de loi et à la manière dont il va nous aider à maintenir la paix et à protéger les Canadiens. J'aimerais obtenir des précisions sur deux choses.

Nous avons parlé des 140 organisations criminelles qui sévissent dans la région du Saint-Laurent et des Grands Lacs.

M. Paulson : Elles sont présentes un peu partout au Canada.

Le sénateur Lang : Veuillez m'excuser, cela concernait la Colombie-Britannique et le Canada et vous avez parlé de 40 organisations criminelles. Vous avez dit que cela s'appliquait au Canada, et j'imagine qu'il y a beaucoup plus de groupes aux États-Unis qui aident ces organisations.

Compte tenu des deux ou trois programmes que vous avez dirigés pour évaluer la collaboration avec les autorités américaines, vous pourriez nous dire comment les gens qui vivent près des frontières perçoivent les mesures. Ces gens étaient-ils contents de vous voir et se sentent-ils plus en sécurité en raison de la collaboration?

M. Paulson : Je dois avant tout émettre des réserves concernant les 140 groupes qui mènent des activités de ce côté-ci de la frontière. L'évaluation de la menace que j'ai lue parlait de groupes criminels qui effectuent de la contrebande à la frontière. Je me suis peut-être trompé, mais ce sont tout de même des chiffres importants.

Le sénateur Lang : Cela m'a interpellé lorsque j'ai lu les notes d'information.

M. Paulson : Je sais que les communautés ont très bien accueilli le programme Shiprider. J'inviterais M. Oliver à en parler, car il en sait davantage à ce sujet.

Nous sommes également en train de réaliser un programme particulier, à Lacolle, au Québec. Même si le programme ne ressemble pas à Shiprider, la communauté est très enthousiaste des résultats obtenus, concernant l'intégrité de la frontière.

M. Oliver : Dans certains cas, les avis sur le programme Shiprider sont partagés. J'étais un des principaux intervenants auprès de la communauté d'Akwesasne lorsque Shiprider a été mis en œuvre en 2007. On a émis des réserves concernant la façon dont les opérations étaient menées. Les gens comprenaient les avantages que le programme pouvait entraîner, mais ils avaient des réserves concernant la consultation et la participation de la communauté, au début du processus. Dans d'autres régions, les gens rencontrés étaient étonnés que nous n'ayons pas commencé les opérations plus tôt.

Grosso modo, les réactions sont positives, sauf dans les cas où les gens ont des problèmes avec la police. Certains ne sont pas contents de rencontrer les policiers, mais en général, le programme est bien reçu.

Senator Lang: Further on Akwesasne, the background paper notes that concerns were expressed in 2007. Assuming that this bill passes and this becomes an ongoing responsibility for you, what steps will you take to ensure that the Akwesasne community is involved and that you meet your responsibilities?

Mr. Oliver: There is a commitment that, if we receive the support to deploy this program, we will engage the Akwesasne community in rolling it out. In fact, even prior to 2007, I met with the community, and they flagged a number of concerns. Before Shiprider was deployed we put in place mitigation strategies that included providing cultural training to the officers deployed, both Canadian and American, and boating safety awareness for the communities. We offered that type of training. We agreed there would be an awareness period where there would be no charges for boating violations; it would be more about awareness and the sensitization of boating traffic within the communities.

Therefore, we took a number of steps. We also provided weekly reporting to talk about the operational tempo and how much time was spent in and around the Akwesasne community. Dialogue took place. While we recognize that there could have been more consultation at the outset, there was ongoing consultation throughout the process.

The Chair: On the flip side of that, you said in the 2000 impact evaluation report that Akwesasne represents a hole in the international border through which people and goods travel virtually at will. Is that still the case?

Mr. Paulson: Yes, it certainly is part of the threat and part of the vulnerability of the transmission of contraband and so on.

Senator Plett: Senator Lang in his supplementary and the chair in her question asked what I wanted to ask. I will be a little more explicit, because the impact evaluation is quite explicit when it talks about, as the chair said, travelling virtually at will. I want to read a little more from the report:

Criminals operations exploit this fact to ply a lucrative trade in cigarettes, drugs, weapons, illegal migrants and other contraband. The vessels transiting the waters are specially designed and outfitted to travel fast and at night. Several of these vessels were in plain sight in the community as the evaluation team toured the area. As noted earlier in this report, a recent threat assessment indicated that there are over forty (40) criminal organizations in operation in and around this region.

We will have some people from the Akwesasne area here later this evening, and I will, I hope, be able to ask them the same question. I believe that when the government rolls out a program like this, the people most capable of administering this program are the RCMP. I think that is generally what is supposed to be done. We had people here from the Ontario Provincial Police, OPP, last week and some other city police organizations, and they

Le sénateur Lang : Concernant Akwesasne, les notes d'information indiquent qu'on a formulé des préoccupations en 2007. Si le projet de loi est adopté et que la question devient une responsabilité continue pour vous, quelles mesures prendrez-vous pour faire participer la communauté d'Akwesasne et pour remplir votre mandat?

M. Oliver : Nous avons pris l'engagement de faire participer la communauté d'Akwesasne si nous recevions le soutien nécessaire à la mise en œuvre du programme. Les gens m'avaient même parlé de leurs préoccupations avant 2007. Avant la mise en œuvre de Shiprider, nous avons adopté des stratégies d'atténuation, comme des cours sur les cultures pour les agents canadiens et américains déployés et des cours de sensibilisation à la sécurité des bateaux pour les communautés. C'est le genre de formation que nous avons donnée. Nous avons convenu de ne pas imposer, durant un certain temps, de sanctions pour les infractions relatives aux bateaux afin de sensibiliser les communautés à la circulation maritime.

Nous avons adopté certaines mesures. De plus, nous avons produit des rapports chaque semaine sur le rythme des opérations et le temps passé dans la communauté d'Akwesasne et les environs. Nous avons tenu des discussions. Il aurait pu y avoir davantage de consultations au départ, mais la consultation s'est effectuée de manière continue durant le processus.

La présidente : En revanche, vous avez dit dans le rapport d'impact de 2000 qu'Akwesasne représentait une brèche dans la frontière internationale, où les gens et les marchandises passaient pratiquement à tout moment. Est-ce toujours le cas?

M. Paulson : Oui, cela fait partie de la menace et de ce qui nous rend vulnérables concernant la contrebande et les autres crimes.

Le sénateur Plett : Je vais poursuivre dans la même veine que le sénateur Lang et la présidente. Je n'irai pas par quatre chemins, car l'évaluation d'impact est très claire sur le transit, qui se fait pratiquement à tout moment, comme la présidente l'a dit. Je vais lire un passage du rapport :

Les criminels exploitent cette faille pour se livrer aux lucratifs trafics de cigarettes, de drogue, d'armes, ainsi qu'au passage de clandestins et d'autres marchandises de contrebande. Les bateaux utilisés sont spécialement conçus et équipés pour naviguer rapidement et de nuit. Alors que l'équipe d'évaluation sillonnait la région, plusieurs de ces bateaux étaient visibles au grand jour dans la communauté. Comme on le mentionnait plus haut, une récente évaluation de la menace chiffrait à plus d'une quarantaine les organisations criminelles actives dans la région et ses environs.

Nous accueillerons des gens de la région d'Akwesasne ce soir et j'espère avoir l'occasion de leur poser la même question. Lorsque le gouvernement met en œuvre ce genre de programme, la GRC constitue, en général, le meilleur organisme pour l'administrer. La semaine dernière, nous avons reçu des représentants de la police provinciale de l'Ontario, la PPO, et d'autres services de police municipaux qui ont semblé d'accord avec moi, même s'ils ont dit

seem to agree with that, although they were also saying they hoped to be included because they think they have something to offer. I am sure people here in the Akwesasne area do as well.

There was some work done with the Mohawk police in the Cornwall area. What would be the plan to get these people on board? From the report here, they are clearly not supportive. One of the largest areas in contraband is coming through that area. How do you plan on working with them to curb that?

Mr. Paulson: One the strengths of the RCMP is a rich history of community policing. We try to persuade communities that we are sincerely interested in reducing the negative effects of crime. That is all we can do in terms of trying to get communities to come on board. Our experience has been that when we are frank, honest and open, we generally have success with those people that share that desired outcome. Not all folks share that desired outcome. Criminals are not particularly interested in being persuaded to stop being criminals.

We have a delicate balance to respect communities' needs and issues. Some of the opposition to these things is probably born from things outside of the discussion around crime, crime reduction and crime interdiction. However, more broadly across the border where we get an opportunity to implement this, we will be mindful of the need to ensure that the folks in the local communities understand what is happening. It can be a little destabilizing for people, understandably, to see a Mountie doing enforcement on the U.S. side where they are not expecting that. Similarly, people's sensibilities can sometimes be put off if they do not know in advance what we are doing. That is not to say where we will be, what time and with what horsepower; it is a balance. It is a challenge, and that is before us. I tell you that we will be earnest in engaging those communities and talking with them, which we already have, and Mr. Oliver can expand on that.

Mr. Oliver: We will also leverage the existing partnerships we have in the region. In addition to the Cornwall Community Police Service and the OPP, we have the New York State Police, the U.S. law enforcement agency. They all form part of the IBET, as do the Akwesasne Mohawk Police Service and the St. Regis tribal police.

Essentially, they are one of the core partners of IBET in that region. In addition, there is the Joint Investigative Team that is funded through Public Safety Canada. There are police officers seconded to it, and that team is led by the Akwesasne Mohawk Police Service, so there are partnerships under way in the policing community today.

qu'ils espèrent participer et qu'ils considèrent qu'ils ont une contribution utile à apporter. Je suis certain que les gens de la région d'Akwesasne sont du même avis.

On a effectué du travail avec les policiers mohawks, dans la région de Cornwall. Comment pourrions-nous faire participer ces gens? Selon le rapport, il est clair que les gens n'appuient pas le programme. Il s'agit d'une des plus importantes régions de contrebande. Que comptez-vous faire pour changer les choses?

M. Paulson : Une des forces de la GRC, c'est sa vaste expérience du maintien de l'ordre dans les communautés. Nous essayons de convaincre les gens que nous sommes sincères et que nous voulons réduire les effets négatifs du crime. C'est tout ce que nous pouvons faire pour amener les communautés à participer. D'après notre expérience, lorsque nous faisons montre de franchise, d'honnêteté et d'ouverture, nous réussissons en général à convaincre les gens qui ont le même objectif que nous. Certaines personnes ne partagent pas notre objectif; les criminels ne souhaitent pas vraiment qu'on les convainque d'arrêter leurs activités.

Il faut maintenir l'équilibre délicat concernant les besoins et les problèmes des collectivités. La résistance rencontrée ne provient probablement pas seulement des discussions entourant la répression et l'éradication de la criminalité. Toutefois, partout où le projet pourrait être mis en œuvre d'un côté ou de l'autre côté de la frontière, nous veillerons à ce que les habitants des collectivités locales comprennent ce qui se passe. À juste titre, les gens pourraient être un peu déroutés de voir des agents de la GRC faire appliquer la loi aux États-Unis s'ils ne s'y attendent pas. De la même façon, nous pouvons parfois froisser les gens si nous ne leur disons pas à l'avance ce que nous comptons faire. Il ne s'agit pas de préciser l'endroit où nous serons, l'heure à laquelle nous y serons ni la vigueur de l'opération; il faut trouver l'équilibre. C'est le défi que nous devons relever. Je vous assure que nous tendrons la main aux collectivités et discuterons sérieusement avec elles. D'ailleurs, nous avons déjà commencé à le faire, et M. Oliver pourra vous en parler davantage.

M. Oliver : Nous allons aussi mettre à contribution nos partenaires de la région. En plus du Service de police communautaire de Cornwall et de la Police provinciale de l'Ontario, nous sommes associés aux services de police de l'État de New York, l'organisme d'application de la loi aux États-Unis. Ces services de police font tous partie de l'équipe intégrée de la police des frontières, ou EIPF, de même que les services de police du territoire mohawk d'Akwesasne et de la réserve de St. Regis.

Ce sont les principaux partenaires de l'EIPF de la région. Il existe aussi une Équipe d'enquête mixte financée par Sécurité publique Canada, qui compte des policiers affectés provisoirement et qui est dirigée par le Service de police du territoire mohawk d'Akwesasne. En ce moment, différents services de police sont donc en train de signer des partenariats.

We are looking at training additional Shipriders coming this spring, and the intention of both the U.S. Coast Guard and the RCMP is to invite the tribal police to form part of that training so that they are prepared to receive designation, should they so desire, when and if the bill receives support.

Senator Plett: One would believe that you are the senior player here and that every organization would be working under the umbrella of the RCMP. In your estimation, who should marine law enforcement be handed to?

Mr. Paulson: The central authority for the proposed legislation is the Commissioner of the Royal Canadian Mounted Police, and the commissioner's ability to designate people will flow from that. I would hate to characterize ourselves as the master force, as it were, because we are dependent on partnerships. However, we will be the primary agency by virtue of that central authority.

Senator Plett: In your opinion, do we cede any sovereignty, given that equipment-wise we are definitely the junior partner in this game?

Mr. Paulson: No.

Senator Harb: Thank you for your presentation and for the report you have prepared. It is comprehensive, but I have a question on the report.

The OPP and the Windsor police have indicated that they have challenges when it comes to communications across the border. Can you tell us whether you have the same challenges when it comes to exchanging information in a secure fashion?

This might sound a little out of line, but what happens when the water is frozen? As a Shiprider, one presumes that you jump on the ship and you chase the bad guys. Do you have any protocol if the water is frozen? How do you handle that?

With your permission, Madam Chair, it might be a good idea to tell us about the BEST program, which is the Border Enforcement Security Task Force.

If you have time, your Finding 10 in the evaluation report is extremely telling: "Current RCMP marine resources are inadequate to sustain a credible on-water presence." You make a strong recommendation to have a Shiprider unit on an ongoing basis.

The Chair: We did touch last week on some of these issues with respect to BEST. If it is ice, if it is frozen, Shiprider is no longer responsible. Please provide the mini version answers to those questions.

Mr. Paulson: On the question of secure communications, I received a briefing earlier this morning on our ability to have advanced a solution to that. It is typically innovative and Canadian in its inception. We have a solution to that.

Au printemps, nous envisageons de former d'autres patrouilleurs pour le projet Shiprider. La Garde côtière des États-Unis et la GRC ont l'intention d'inviter les services de police des réserves à suivre la formation. S'ils le souhaitent, les agents d'application de la loi pourront ainsi être désignés dès l'adoption du projet de loi, le cas échéant.

Le sénateur Plett : Il semble que la GRC joue un rôle majeur dans ce projet et que les autres organismes travailleront sous sa direction. À votre avis, qui devrait être responsable des opérations maritimes d'application de la loi?

M. Paulson : En vertu du projet de loi, c'est le commissaire de la Gendarmerie royale du Canada qui détiendra l'autorité centrale, ce qui lui donnera le droit de désigner les agents. J'aurais horreur de dire que nous serons le corps de police en charge, pour ainsi dire, parce que nous comptons sur l'aide de nos partenaires. Par contre, nous serons l'organisme principal étant donné que nous détiendrons l'autorité centrale.

Le sénateur Plett : Croyez-vous que notre souveraineté sera menacée par le fait que, de toute évidence, nous sommes loin de mener le bal sur le plan de l'équipement?

M. Paulson : Non.

Le sénateur Harb : Je vous remercie de votre exposé et du rapport que vous nous avez présenté. Ce dernier est complet, mais j'aimerais quand même vous poser une question à ce sujet.

La Police provinciale de l'Ontario et le Service de police de Windsor ont signalé des problèmes de communication entre les deux côtés de la frontière. Rencontrez-vous des difficultés semblables lorsque vous voulez échanger des renseignements de façon sécuritaire?

Ma question semblera peut-être hors de propos, mais qu'arrive-t-il si l'eau gèle? On pense que les patrouilleurs du projet Shiprider n'ont qu'à monter dans un bateau pour se lancer à la poursuite de criminels. Existe-t-il un protocole en cas de gèle? Que faites-vous alors?

Si vous me le permettez, madame la présidente, il conviendrait peut-être de parler du Groupe de travail sur la police des frontières, ou le groupe BEST.

Si vous avez le temps, la 10^e constatation du rapport d'évaluation est très révélatrice : « Actuellement, les moyens nautiques de la GRC sont inadéquats pour assurer une présence crédible sur l'eau. » Vous recommandez fortement qu'un groupe Shiprider soit établi en permanence.

La présidente : Nous avons abordé certaines des questions liées au groupe BEST la semaine dernière. En présence de glace, le programme Shiprider n'est plus responsable. Veuillez répondre très brièvement à ces questions.

M. Paulson : En ce qui concerne la sécurité des communications, j'ai assisté ce matin à une séance d'information où l'on présentait une solution possible au problème. Celle qui était proposée est très novatrice et vient du Canada. Nous avons donc trouvé une solution à cela.

It still goes that day to day it is a challenge to communicate sometimes between police forces, but we have anticipated that, and I am satisfied with the technical solution to that. In fact, in the near term, we will be able to communicate from one side of the country to the other side, across the border and anywhere in between.

I do not know that I can help you much with the ice. I would like to think if there is ice out there, we are not putting the boats in.

Mr. Oliver may talk about the BEST, which is the American border enforcement approach.

Last, on the issue of resources, the study is done towards the ideal condition. One of the benefits of the Shiprider program is to be able to leverage our resources. Everywhere we will go, we will have at least one more officer on there; we will have access to the other country's resources, and they will have access to ours. It is one significant way of improving that.

Mr. Oliver: With respect to ice, it depends on the strength of the ice. When we looked at Super Bowl XL back in 2006, we actually planned ice operations. It was a period when we thought the ice would not be completely frozen. The U.S. Coast Guard has ice boats, or fan boats, that can skim across water and ice at the same time. We had all of our officers trained in cold-water rescue and so forth. We have that capability depending on the thickness of the ice. We had planned for cold-water Shiprider operations as part of the enhanced security for Super Bowl XL.

If the ice is thick enough to drive a truck or snowmobile across, I do not think the Shiprider concept applies.

The BEST teams are an initiative of the U.S. Immigration and Customs Enforcement. These teams are cross-designated on the U.S. side of the border. They are located in Buffalo, Detroit and Blaine. We have Canadian officers participating in the liaison capacity with those teams. It is essentially a task force on the U.S. side of the border that targets criminality that happens along the Canada-U.S. border.

We have similar task forces in Canada, such as the Combined Forces Special Enforcement Unit, so it is not unusual. What is unique is that they offer foreign officers cross-border designation. It does not go to the same extent the Shiprider operation would, where there is complete reciprocity and where the officers have total cross-designation in both countries with the ability to move back and forth across the border.

Senator Mitchell: It goes without saying, I suppose, but the Brown task force made the point that the RCMP should not assume new responsibilities without first ensuring that it has the

Encore aujourd'hui, les communications quotidiennes entre les services de police sont parfois difficiles, mais nous nous y attendions, et je suis satisfait de la solution technique trouvée. À vrai dire, nous pourrions bientôt communiquer d'un bout à l'autre du pays, de part et d'autre de la frontière et partout ailleurs.

Au sujet de la glace, je ne suis pas certain de vous être d'un grand secours. J'imagine que les bateaux resteront au port si l'eau est gelée.

M. Oliver pourrait vous parler du groupe BEST, une mesure coercitive à la frontière adoptée aux États-Unis.

Enfin, pour ce qui est des ressources, l'étude se penche sur les conditions idéales. L'un des avantages du programme Shiprider, c'est qu'il nous permet de tirer le maximum de nos ressources. Il y aura toujours au moins un agent d'application de la loi de plus partout où nous irons; nous aurons accès aux ressources des États-Unis, et eux auront accès aux nôtres. C'est l'une des façons d'améliorer considérablement la situation.

M. Oliver : En période de gel, le protocole dépend de l'épaisseur de la glace. Lors du 40^e Super Bowl en 2006, nous avions planifié des opérations dans les glaces. Nous pensions que l'eau ne serait pas complètement gelée pendant l'évènement. La Garde côtière des États-Unis possédait des bateaux à glace, ou des hydroglisseurs, qui peuvent effleurer la surface de l'eau comme de la glace. Tous nos policiers étaient formés pour le sauvetage en eau froide et ainsi de suite. Cette capacité existe, selon l'épaisseur de la glace. Le programme Shiprider avait prévu ces opérations en eau froide pour renforcer la sécurité pendant le 40^e Super Bowl.

Lorsque la glace est assez épaisse pour supporter le poids d'un camion ou d'une motoneige, je ne crois pas que le programme Shiprider soit en vigueur.

Le groupe BEST est une initiative des services américains de l'immigration et des douanes. Il s'agit d'équipes américaines situées à Buffalo, à Détroit et à Blaine, qui sont aussi autorisées à faire appliquer la loi du côté canadien de la frontière. Des agents canadiens sont chargés de la liaison avec ces équipes. Essentiellement, il s'agit d'une force d'intervention américaine qui cible la criminalité transfrontalière entre le Canada et les États-Unis.

Ce genre de groupe n'a rien d'inhabituel, car le Canada aussi possède des forces d'intervention similaires, comme le Groupe spécial interpolices. Ce qui est exceptionnel, c'est que le programme prévoit la désignation d'agents étrangers autorisés à appliquer la loi des deux côtés de la frontière. Par contre, cette mesure n'a pas la même ampleur que dans le cadre du programme Shiprider, où la réciprocité est complète, c'est-à-dire que les agents sont totalement autorisés à faire appliquer la loi dans les deux pays et peuvent faire la navette de part et d'autre de la frontière.

Le sénateur Mitchell : Même si cela va sans dire, le Groupe de travail Brown a indiqué que la GRC ne devrait pas endosser de nouvelles responsabilités sans d'abord s'assurer d'en avoir les

wherewithal to do so, talking about money. There was no incremental money in the Shiprider pilot projects. Do you have a specific incremental budget for this program now?

Mr. Paulson: No. However, we do have the IBETs. One of the challenges for us, for everyone these days, is to try not to get invested in how we have done things in the past all the time. I think there is an opportunity for us to be able to use the resources that we have right now in respect of IBETs and other special task forces, as Mr. Oliver referred to them, and use them. The short answer to your question is no.

Senator Mitchell: You have obviously budgeted because you have to get the money from the IBETs or from somewhere else. How much money is this program costing, no matter where it comes from? Surely you have a specific budget for it.

Mr. Paulson: Broadly, in its completeness, the Border Integrity program right now is about a \$200-million operation. I think I can go through the numbers here to get down to what the IBETs are. Mr. Oliver would probably know that off the top of his head.

It depends on what your outcome is. If you want the old crime prevention challenge, it would be officers standing shoulder to shoulder downtown. We do not have that. We have scalable options going from intelligence-led deployments of these people to standing shoulder to shoulder or perhaps boating shoulder to shoulder.

My preference, indeed my direction, is to have an intelligent deployment of the available resources, and if there are more resources, we will deploy those intelligently. They will go to areas where we are likely to get the biggest bang for the buck in terms of successful outcomes, the nature of the threat and danger to the public.

Senator Mitchell: I would like a figure. That was a very cagey answer.

Is there a single individual at your level, a senior officer or a group that is responsible for the Shiprider program? If so, when they sit down at the beginning of the year and ask about the budget requirements, what would that be? Would it be \$10 million or \$20 million?

Mr. Paulson: I will ask Mr. Oliver to give you the IBET number because we do not have a Shiprider program right now. We have had a couple of trials and a number of studies. We have spent a bunch of money we found from within in order to make these things work. We do not have a Shiprider program. We are hoping to.

The Chair: You cannot account for the American dollars?

Mr. Paulson: Right. Mr. Oliver may speak to how much IBETs are spending.

moyens. Aucune somme supplémentaire n'a été accordée pour les projets pilotes du programme Shiprider. Aujourd'hui, un budget supplémentaire est-il prévu pour le programme?

M. Paulson : Non. Par contre, nous avons les EIPF. L'un des obstacles que nous devons relever, comme tout le monde ces jours-ci, c'est d'essayer de ne pas toujours tenir compte de la manière dont nous avons procédé dans le passé. Je crois que nous avons l'occasion d'utiliser les ressources des EIPF et d'autres forces d'intervention spéciales, comme l'a mentionné M. Oliver. En bref, la réponse à votre question est non.

Le sénateur Mitchell : De toute évidence, vous avez préparé un budget puisque vous devez prendre de l'argent des EIPF ou d'autres programmes. Combien le programme Shiprider coûte-t-il, peu importe d'où provient l'argent? Vous avez certainement un budget concret.

M. Paulson : En tout et partout, le Programme de l'intégrité des frontières représente actuellement 200 millions de dollars environ. Je peux calculer le coût des EIPF à partir des chiffres, mais M. Oliver le connaît probablement par cœur.

Le coût des opérations dépend des résultats escomptés. Pour relever le vieux défi de la prévention du crime, il faut que des agents de police travaillent côte à côte au centre-ville. Ce n'est pas le cas. Les options qui s'offrent à nous vont des déploiements axés sur les renseignements à la mobilisation terrestre ou maritime de nos agents.

Dans mon secteur, je préfère déployer les ressources disponibles en fonction des renseignements. Les ressources supplémentaires seront déployées intelligemment. Nous enverrons les agents là où ils seront les plus efficaces en fonction des chances de réussite, de la nature de la menace et du danger pour le public.

Le sénateur Mitchell : J'aimerais que vous me donniez les chiffres. Votre réponse était évasive.

Y a-t-il quelqu'un de votre rang, un officier supérieur ou un groupe, qui soit responsable du programme Shiprider? Dans l'affirmative, quel est le budget demandé au début de l'exercice? S'agit-il de 10 ou de 20 millions de dollars?

M. Paulson : Je vais demander à M. Oliver de vous donner le budget des EIPF, car le programme Shiprider n'existe pas encore. Nous avons réalisé quelques essais et mené quelques études à partir du budget d'autres programmes. Le programme Shiprider n'existe pas encore, mais nous espérons qu'il verra le jour.

La présidente : Ne pouvez-vous donc pas nous donner le montant du côté américain?

M. Paulson : Très bien. M. Oliver peut vous indiquer combien coûtent les EIPF.

Mr. Oliver: The IBET program is about a \$25-million program with 150 or so resources. In addition to doing the interdiction-style work, IBETs actually conduct complex criminal investigations as well. They will target human trafficking or human smuggling organizations.

It becomes a question of prioritizing the resources we have. Based on intelligence, will I get the biggest bang for the buck here? Can I use a tool like Shiprider to actually move a criminal organization into a choke point where we have better capacity either to observe their activities or to actually interdict them safely?

Shiprider will give us an additional tool in the toolbox that we can leverage, even with our existing resources, and get a better bang for the buck.

Senator Mitchell: Thank you. You mentioned this covers two areas, organized crime and national security. I would think many people read “terrorism.” Although they were small samples of time, your pilot projects did have some success with cigarette, drug and I think even people smuggling. There was no evidence of terrorist plots.

Do you have some sense of what the terrorist threat is compared to the criminal threat? Have you considered that under some circumstances you might need to bring in the military? Do you have protocols for that? Have they been involved in this at all?

Mr. Paulson: Not in that sense. When we refer to the national security threat along the border, it is not a manifest or identifiable threat. When I worked national security, we chased plots. We knew which humans were involved in those plots, where they were moving and when they might go to the border. Then we would access the Border Integrity program to assist us.

We should keep in mind that having a credible, effective and persuasive deterrent at the border — that is, being able to pursue people who cross it, sustain the investigation and then conclude it — is one way of addressing the threat, because rightly or wrongly, the border is seen as a porous border through which the threat of terrorism could be advanced against one country or the other.

Senator Mitchell: I have one final point. This program is important; there is no doubt about it, and you certainly have conveyed that. However, if it is this important, it is difficult to understand why there is no new net money dedicated to it that would allow you to do this job really well. It seems to me you can drop something, but then how important was what you dropped for the last 20 years?

M. Oliver : Le programme des EIPF coûte environ 25 millions de dollars et englobe quelque 150 personnes. En plus de veiller à interdire le passage des criminels, les EIPF mènent des enquêtes criminelles complexes. Elles ciblent la traite de personnes et le passage de clandestins.

Il s’agit d’établir l’ordre de priorité en fonction des ressources disponibles. Selon les renseignements dont nous disposons, est-ce ici que nous en aurons le plus pour notre argent? Puis-je utiliser un outil comme Shiprider pour amener les organisations criminelles jusqu’à un point de passage obligé où nous pourrions mieux observer leurs activités ou même leur barrer la route en toute sécurité?

Shiprider sera un outil de plus dont nous pourrions faire usage afin d’obtenir de meilleurs résultats, même avec les ressources actuelles.

Le sénateur Mitchell : Merci. Vous avez dit que le programme cible deux domaines, soit le crime organisé et la sécurité nationale. J’imagine que bien des gens pensent au terrorisme. Même si ce n’étaient que de petits échantillons, vos projets pilotes ont donné de bons résultats dans le cas de la cigarette, de la drogue, et même du passage de clandestins, je crois. Il n’y a eu aucun signe de complot terroriste.

Avez-vous une idée de l’ampleur de la menace terroriste, en comparaison à la menace criminelle? Avez-vous pensé avoir besoin de l’armée dans certains cas? Existe-t-il des protocoles à cet effet? Jusqu’à maintenant, l’armée a-t-elle joué un rôle dans le cadre du programme?

M. Paulson : Pas de cette façon. La menace à la sécurité nationale le long de la frontière n’est ni visible ni identifiable. Lorsque je travaillais à la sécurité nationale, nous révélions les complots. Nous savions qui en faisait partie, où ces gens se rendaient et quand ils risquaient de traverser la frontière. Nous demandions ensuite de l’aide au Programme de l’intégrité des frontières.

Il ne faut pas oublier qu’un moyen de dissuasion crédible, efficace et convaincant à la frontière — c’est-à-dire, être capable de pourchasser ceux qui traversent la frontière, de lancer des enquêtes et de les résoudre — compte parmi les façons de contrer la menace. En effet, certains considèrent à tort ou à raison que notre frontière est poreuse et que des organisations terroristes pourraient s’en prendre à l’un ou l’autre des pays.

Le sénateur Mitchell : J’aimerais formuler une dernière remarque. Il ne fait aucun doute que ce programme est important; vous l’avez bien fait comprendre. En revanche, je saisis mal pourquoi le gouvernement n’y a alloué aucune somme additionnelle pour vous permettre d’accomplir un excellent travail. J’imagine que vous pouvez trouver de l’argent en renonçant à certaines dépenses; dans ce cas, quelle était l’importance de celles que vous avez laissé tomber ces 20 dernières années?

Mr. Paulson: That is fair. In fairness, however, the legislative framework to conduct this operation continually does not exist yet. There is a lot of money in that Border Integrity program — \$200 million a year is quite a big operation. It is not to be understood that we are not patrolling our waterways or being effective. We can be better with this program.

The Chair: We will have some Justice Department officials here. Everyone knows money flows from legislation, and that is what is on the table. What you had were some experimental programs.

Did you have a follow-up question, Senator Lang?

Senator Lang: This is for Senator Mitchell. According to the background documents I read, over \$1 billion has been committed by the taxpayers of Canada over the last 10 years to this particular area of concern on our border. The amount of money that we are putting in there day by day is pretty significant already.

Senator Day: I wonder whether the comment by Senator Lang includes the cooperation between the navy and the Coast Guard, which is different from what we are talking about here. However, it is also an ongoing border issue, especially deep-sea cooperation, which is another area.

We agree that this proposed legislation does not deal with that situation. This is primarily RCMP and Coast Guard in border waters.

Mr. Paulson: Primary law enforcement or peace officers.

Senator Day: Breaking the law would also include anti-terrorism situations from time to time.

Mr. Paulson: Very much so.

Senator Day: Let us start here. This bill is intended to implement a framework agreement that was signed a couple of years ago between Canada and the United States, which outlines generally how this type of program will work. Presumably, as the major Canadian player in this, has the RCMP been following this throughout?

Mr. Paulson: Yes.

Senator Day: A bill was started to implement that framework agreement, but it died, and now it has started again in the Senate. Implementing the framework agreement is what we are dealing with here.

Are there any portions of this bill that you would like to see changed, or does this generally implement your understanding of the agreement?

M. Paulson : C'est une question légitime. Mais en vérité, le cadre législatif nécessaire pour assurer la permanence de l'opération n'est toujours pas en place. Beaucoup d'argent est attribué au Programme de l'intégrité des frontières — une somme de 200 millions de dollars par année représente une assez vaste opération. Il ne faut pas croire que nous ne patrouillons pas dans les voies navigables ou que nous ne sommes pas efficaces. Ce programme nous permettra d'être encore meilleurs.

La présidente : Des fonctionnaires du ministère de la Justice vont venir témoigner. Tout le monde sait que l'argent n'est attribué qu'après l'adoption des lois, et c'est du projet de loi dont nous discutons. Jusqu'à maintenant, il n'y a eu que des programmes expérimentaux.

Sénateur Lang, voulez-vous poser une question complémentaire?

Le sénateur Lang : Ma question s'adresse au sénateur Mitchell. Selon les documents d'information dont j'ai pris connaissance, les contribuables canadiens ont consacré plus de 1 milliard de dollars en 10 ans à cette préoccupation particulière à la frontière. Nous y investissons déjà une somme assez considérable au quotidien.

Le sénateur Day : Je me demande si la somme indiquée par le sénateur Lang comprend la collaboration entre la Marine et la Garde côtière, qui n'a rien à voir avec le projet de loi. C'est un autre sujet de préoccupation constant à la frontière, surtout la collaboration en haute mer, mais il porte sur une autre zone.

Nous convenons que le projet de loi ne vise pas cela. Il touche essentiellement la GRC et la Garde côtière dans les eaux frontalières.

M. Paulson : Il porte surtout sur l'application de la loi et les agents de la paix.

Le sénateur Day : Il pourrait aussi arriver que les infractions à la loi exigent des mesures antiterroristes.

M. Paulson : Tout à fait.

Le sénateur Day : Commençons ici. Le projet de loi vise la mise en œuvre d'un accord cadre conclu il y a deux ans entre le Canada et les États-Unis, qui trace les grandes lignes du fonctionnement général de ce genre de programme. J'imagine que la GRC a suivi la situation de près depuis le début, étant donné son rôle de premier plan dans le projet?

M. Paulson : Oui.

Le sénateur Day : Un premier projet de loi avait été déposé pour mettre en œuvre l'accord cadre, mais il est mort au *Feuilleton*. Le Sénat vient d'en déposer un nouveau à cette fin. Nous traitons donc de la mise en œuvre l'accord cadre.

Aimeriez-vous que certaines dispositions du projet de loi soient modifiées, ou bien croyez-vous qu'il reflète généralement votre compréhension de l'accord?

Mr. Paulson: Yes, it does. I have reviewed it a couple of times. I am just a simple country cop, but I read it as a pretty simple piece of legislation that talks about the authority to designate and cross-designate, with all due respect for our sovereignty, our Charter and people's rights. It is a straightforward piece of work.

Senator Day: I want to clarify a couple of points. First, there must be a joint crew on the vessel before a vessel can get involved in what is provided for in this bill; is that not correct?

Mr. Paulson: Yes, that is absolutely right. For example, we depart Canadian waters. We have a U.S. Coast Guard officer on board with us. We start an investigation in Canadian waters. Bad guys head into the American waters. We are in charge of the investigation up until the time we get to the border. We do a little switch in terms of who is in charge, and the authorities the Coast Guard are able to execute in the United States are led by them. We have those authorities with them and we can assist them.

Senator Day: That little switch could be interesting. Have you worked out the details? If this is a Canadian vessel, for example, would the captain hand over authority to the U.S. officer, or would the captain still be a Canadian captain on that vessel? How would you have the command and control working here?

Mr. Paulson: I do not know that it necessarily goes to the crew of the ship so much as it does to the decision-making power, the authority being exercised and the execution of the powers of the customs officer in the United States or a peace officer in Canada. It follows under that direction. The investigation and the execution of the authorities would fall under that.

Senator Day: This might be semantics. I will get to the chief superintendent shortly. However, the deputy commissioner said it might not go to crew, but clause 2 says "a vessel crewed jointly."

Mr. Paulson: I apologize, senator. I meant the command. Crewed jointly, but I do not think we have gone down to who is steering and who is working the engine. It would be crewed jointly. I do not mean any disrespect, by the way. In terms of the transference of that authority, it does not go to the operation of the vessel as much as it does to the execution of the police powers.

Senator Day: That is the issue I was trying to get to. Sorry, chief superintendent, I wanted to get to the term "crewed."

Mr. Oliver: The critical factor is location. When an operation takes place in the U.S., a U.S. officer leads. You might have an RCMP vessel being piloted by an RCMP officer, because that is

M. Paulson : Oui, il reflète très bien ma compréhension de l'accord. Je l'ai lu deux ou trois fois. Je ne suis qu'un policier, mais le projet de loi semble plutôt simple, et il traite du pouvoir de désignation et de désignation transfrontalière tout en respectant notre souveraineté, notre Charte et les droits de la personne. C'est un document simple.

Le sénateur Day : J'aimerais éclaircir deux ou trois aspects. Tout d'abord, pour qu'un bateau puisse intervenir de la façon prévue dans le projet de loi, son équipage doit se composer de Canadiens et d'Américains, n'est-ce pas?

M. Paulson : Oui, vous avez tout à fait raison. Par exemple, si notre bateau se trouve en eaux canadiennes lorsqu'il quitte le port, un agent de la Garde côtière américaine sera à bord. Si nous lançons une enquête en eaux canadiennes, mais que les criminels mettent le cap vers les eaux américaines, nous en sommes responsables jusqu'à la frontière. À ce moment, nous cédon à la Garde côtière américaine le commandement, et elle peut alors exercer les pouvoirs qu'elle détient aux États-Unis. C'est nous qui possédons ces pouvoirs en eaux canadiennes. Les agents canadiens peuvent lui prêter main-forte.

Le sénateur Day : Ce petit changement pourrait être intéressant. En avez-vous réglé les détails? Par exemple, dans le cas d'un bateau canadien, le capitaine céderait-il le pouvoir à un agent américain ou bien resterait-il à la barre? Comment allez-vous veiller au bon fonctionnement du commandement et du contrôle?

M. Paulson : Je ne crois pas que le changement touchera nécessairement l'équipage du bateau; il vise plutôt le pouvoir décisionnel qu'exerce l'agent des douanes aux États-Unis ou l'agent de la paix au Canada. L'équipage obéit au pouvoir en place; l'enquête et l'exécution des pouvoirs en dépendent.

Le sénateur Day : C'est peut-être une question de sémantique. Je vais bientôt m'adresser au surintendant principal. Le sous-commissaire dit que le changement ne toucherait probablement pas l'équipage, mais à l'article 2, on peut lire « un bateau dont l'équipage se compose d'agents désignés du Canada et des États-Unis ».

M. Paulson : Pardonnez-moi, monsieur le sénateur, mais je faisais allusion au commandement. L'équipage du bateau doit certes se composer d'agents des deux pays, mais je ne pense pas que cela touche celui qui tient le gouvernail ou qui fait marcher les moteurs. L'équipage doit se composer d'agents des deux pays. En passant, je ne veux manquer de respect envers personne. Le transfert de l'autorité ne porte pas sur les tâches entourant la navigation, mais bien sur l'exécution des pouvoirs de la police.

Le sénateur Day : C'est là où je voulais en venir. Pardonnez-moi, monsieur le surintendant principal, mais je voulais préciser le terme « équipage ».

M. Oliver : Le facteur déterminant est la localisation du bateau. Une opération menée aux États-Unis sera commandée par un agent américain. Il pourrait alors arriver qu'un agent de la

our standard equipment, but the engagement of the boarding would be led by the U.S. officer. The converse would be true when in Canada.

In fact, we have had an operational example where a U.S. Coast Guard observes a vessel leaving U.S. territory. It appears to be carrying contraband. They follow it into Canada and the vessel is then boarded, but it is boarded by the RCMP officer, who is on the Coast Guard vessel with U.S. Coast Guard as backup. When they provide backup, they are providing backup as a peace officer in Canada. Conversely, when we are in U.S. waters, we are providing backup as customs officers in the U.S.

Senator Day: Thank you. That is helpful. You have already had the experience with this, so you can convey that to us.

Just to make it very clear, if a U.S. officer has been designated as an officer to operate within the meaning of this act, the only time he or she could exercise that authority would be in a jointly crewed vessel, either American or Canadian; is that correct?

Mr. Oliver: As I understand the law, that is correct. That is how we operationalize it today.

Senator Day: Yes. The other point I hoped you might be able to give me some clarification on is that the bill talks about in undisputed areas of the sea or internal waters along the international boundary.

We have been talking a lot about international waters. The undisputed areas of the sea would be near Vancouver, between British Columbia and Washington State, out at sea, and then back in my part of the country, from the St. Croix River down to Maine and New Brunswick and out into the sea there.

How far out into the sea do you anticipate that authority to extend, because you are getting authority to go out into the sea? How far do you anticipate that you would be operating in those areas under this?

Mr. Oliver: The operational tempo depends on the location. However, I think the concern with the disputed areas becomes difficult when it comes to executing law enforcement powers when you do not know which country should be lead. I think that is why the framework agreement excludes those areas.

In the case of Machias Seal Island in the Bay of Fundy or along the strait in British Columbia near Washington, nothing prevents that. The legislation would be applicable. Even if the Shiprider capability was deployed in the Arctic — you still have disputed territories up there — there is the capability, which is unrestricted by the proposed legislation, that could even be deployed in the Arctic for operations at some point in the future.

Senator Day: As parliamentarians, we are being asked to approve the authority to operate in undisputed areas of the sea, as well as in all internal boundary waters.

GRC dirige le navire de la GRC, puisqu'il s'agit de notre équipement courant, même si un agent américain est aux commandes des opérations. L'inverse aussi est vrai au Canada.

En fait, je peux vous donner l'exemple concret d'un navire que la Garde côtière américaine a vu quitter les eaux américaines et qui semblait transporter des produits de contrebande. Elle a suivi le navire suspect jusqu'au Canada, où elle l'a intercepté. Dans un cas semblable, l'agent de la GRC à bord du navire de la Garde côtière américaine intervient, et les agents américains lui viennent en renfort. Si ces derniers doivent intervenir, ils agissent à titre d'agents de la paix canadiens. À l'inverse, lorsque nous sommes en eaux américaines, nous servons de renfort à titre d'agents des douanes américains.

Le sénateur Day : Merci. C'est utile. Vous pouvez nous le faire comprendre puisque vous en avez déjà fait l'expérience.

J'aimerais éviter tout malentendu : si un agent américain a été désigné en vertu du projet de loi, il ne pourra exercer ce pouvoir que sur un bateau américain ou canadien dont l'équipage se compose d'agents désignés du Canada et des États-Unis, n'est-ce pas?

M. Oliver : C'est exact, selon ma compréhension du projet de loi. C'est ainsi que les choses se passent actuellement.

Le sénateur Day : Très bien. J'espérais aussi que vous pourriez éclairer ma lanterne sur un autre point, soit les zones non contestées de la mer ou les eaux internes longeant la frontière internationale, sur lesquelles porte le projet de loi.

Nous avons beaucoup discuté des eaux internationales. Les zones non contestées de la mer se trouvent au large de Vancouver, entre la Colombie-Britannique et l'État de Washington, et près de chez moi, de l'embouchure de la rivière Ste-Croix jusqu'au large du Maine et du Nouveau-Brunswick.

Jusqu'à quelle distance des côtes le pouvoir en question pourra-t-il s'exercer en mer, étant donné que ce sera possible? En vertu du projet de loi, où sera la limite des opérations dans ces zones?

M. Oliver : Le rythme opérationnel dépend de la localisation. Toutefois, je crois que dans le cas des zones litigieuses, il devient difficile de déterminer qui détient le pouvoir d'application de la loi si l'on ignore quel pays doit diriger les opérations. Selon moi, c'est pourquoi l'accord cadre ne portait pas sur ces zones.

Toutefois, rien n'empêche de mettre en œuvre le programme sur l'île Machias Seal, dans la baie de Fundy, ou bien dans le détroit qui sépare la Colombie-Britannique et Washington. Le projet de loi pourrait s'appliquer à ces endroits. Un jour, il serait possible de déployer le programme Shiprider dans l'océan Arctique — il y a encore des zones litigieuses là-bas —, car le projet de loi n'en limite pas la capacité.

Le sénateur Day : On nous demande à nous, parlementaires, d'autoriser les opérations dans les zones non contestées de la mer et dans les eaux internes longeant la frontière.

What are your plans? Assuming that we decide to pass this, and then the House of Commons does likewise, what are your plans over the next five years in terms of dedication of vessels and personnel to do this on all of the undisputed sea waters between Canada and the U.S. and the internal boundary waters?

Mr. Paulson: If we get to the point where this bill is passed, we will begin to plan our deployments of our existing officers, in conjunction with the U.S. Coast Guard. We will also begin to participate in the annual efforts to compete for resources to build that capacity to a level that I think everyone recognizes is probably the most efficient use of resources.

Senator Day: Do you have any tentative plans for what assets you might be applying to this initiative?

Mr. Oliver: Over the past couple of years, we have enhanced our maritime capability here. We have acquired a number of dedicated Shiprider vessels. Overall, the RCMP has about 429 small watercraft, but those are used for both community policing and federal policing.

Specific to Shiprider, we are moving to a standard model, so that a Shiprider crew that may have operated in the Great Lakes and then goes to the West Coast will be on the same type of vessel. This is a familiarization. The U.S. Coast Guard has adopted that model as well. Our crews will understand that. We have four standard Shiprider vessels, three currently on the West Coast and one on the East Coast. We are developing that.

The Chair: Senator Day, we have to move on.

Senator Day: For now, but my question was once this bill is passed, what are you anticipating? How many more will you need to do the job we are giving you here?

Mr. Paulson: It depends on how much money we have, senator.

Senator Day: I am asking how many ships you need.

Senator Lang: I want to follow up on the question of the agreement, which Senator Day was pursuing. This is not the first such model that has been put into existence. Looking through the background document, my understanding is that the U.S. Coast Guard has long-standing agreements with some of the Caribbean countries. Do you have any knowledge of how well they have worked? Perhaps you could expound on that, if you have that information.

Quels sont vos plans? Admettons que nous décidons d'adopter le projet de loi et que la Chambre des communes nous emboîte le pas, combien de bateaux et d'agents seront nécessaires au cours des cinq prochaines années pour mettre en œuvre le programme dans toutes les zones non contestées de la mer entre le Canada et les États-Unis et dans les eaux internes longeant la frontière?

M. Paulson : Si le projet de loi est adopté, nous allons commencer par planifier le déploiement des agents actuels conjointement avec la Garde côtière américaine. Nous nous mettrons à déployer des efforts annuellement pour l'obtention de ressources, jusqu'à ce que notre capacité atteigne un niveau que tout le monde reconnaîtra, je crois, comme la façon la plus efficace d'utiliser les ressources.

Le sénateur Day : Avez-vous une idée des actifs que vous demanderez pour le programme?

M. Oliver : Au cours des deux ou trois dernières années, nous avons amélioré notre capacité maritime. Nous avons fait l'acquisition de plusieurs navires exprès pour le programme Shiprider. Dans l'ensemble, la GRC possède 429 petites embarcations, qui servent toutefois aux services de police tant communautaire que fédérale.

Dans le cadre du programme Shiprider, nous voulons adopter un modèle officiel afin que les équipages travaillent sur les mêmes navires dans les Grands Lacs comme sur les côtes. C'est une question de familiarisation. La Garde côtière américaine a fait de même. Nos équipages vont comprendre. Nous avons quatre bateaux Shiprider officiels; trois se trouvent actuellement sur la côte Ouest et l'autre, sur la côte Est. Nous y travaillons en ce moment.

La présidente : Sénateur Day, je dois laisser la parole au prochain intervenant.

Le sénateur Day : Vous m'avez décrit la situation actuelle, mais que prévoyez-vous après l'adoption du projet de loi? Combien de bateaux supplémentaires seront nécessaires pour accomplir votre travail?

M. Paulson : Sénateur, cela dépend du montant qui nous sera accordé.

Le sénateur Day : Je vous demande le nombre de bateaux dont vous aurez besoin.

Le sénateur Lang : J'aimerais poursuivre sur la question de l'accord, qu'examinait le sénateur Day. Ce n'est pas la première fois qu'un tel accord est mis en place. D'après le document d'information, je crois comprendre que la Garde côtière américaine a conclu, il y a longtemps, des accords avec certains pays des Caraïbes. Savez-vous si ces accords ont bien fonctionné? Vous pourriez peut-être nous les expliquer, si vous en savez plus.

Mr. Paulson: I have a rudimentary understanding of that program. It is a little different from ours in that we have full reciprocity in our agreement. It is more U.S. focused in the Caribbean. I understand that it has worked very well.

Senator Plett: As we have said many times, this is an agreement that was brought forward by the previous government. I, along with my friends opposite, find it strange that they brought forward such good legislation. That is, of course, why they need to be on this for the length of time they are.

Do you believe that between Canada and the United States we have adequate equipment to carry out this program?

Mr. Paulson: That is a tough question, senator. When we have applied it in the limited areas where we have applied it, we have had the equipment to do it. We would not send our men and women into an operational deployment without the right equipment.

Senator Dallaire: I am finding the responses obtuse to the requirement to meet the objective. If we were going to deploy into a new area and significantly deploy military forces and needed legislation to do that, you can bet that the requirement of four or five battalions and \$5 billion worth of equipment would be announced and indicated.

If you are going to increase this capability — which is the aim of the exercise, because it is not meeting it right now; you have a trial — surely there is a call for requirements of person-years, of operations and maintenance, of capital equipment to achieve this.

We heard the answer last week that it will be a win-win because the Americans have so much stuff. When we have the Americans with so much stuff, who will be running the show? It will be the guy who has all the stuff.

Are you going to get that equipment? Do you have a PY, an equipment plan, an implementation plan for this proposed legislation?

Mr. Paulson: My understanding of this bill is that it is to give us the authority to embark on a joint deployment of officers to take advantage of the authorities in the United States and the authorities in Canada. It is not put forward as a program for additional resources.

I want more resources. If I can get more resources, I will try to get more resources. I do not want you to think I am playing cutesy around the resource issue, but this is simply an authority type of legislation.

[Translation]

Senator Boisvenu: I would like to stay away from politics as much as possible and talk about police operations. I am very interested in that topic. For starters, thank you for your

M. Paulson : Je connais peu ce programme, mais je sais qu'il diffère du nôtre en ce qu'il ne permet pas la pleine réciprocité que prévoit notre accord avec les États-Unis. L'accord passé entre les États-Unis et les pays des Caraïbes est davantage orienté vers les Américains. J'ai cru comprendre qu'il a très bien fonctionné.

Le sénateur Plett : Comme nous l'avons dit bien des fois, c'est le gouvernement précédent qui a proposé l'accord. Tout comme mes amis d'en face, je trouve étrange que le gouvernement ait présenté un aussi bon projet de loi. Bien sûr, c'est pourquoi il y a mis autant de temps.

Croyez-vous que le Canada et les États-Unis ont l'équipement nécessaire pour exécuter le programme?

M. Paulson : C'est une question difficile, sénateur. Lorsque nous l'avons mis en œuvre dans des zones restreintes, nous avons l'équipement pour le faire. Nous n'allons envoyer aucun agent en déploiement opérationnel sans l'équipement adéquat.

Le sénateur Dallaire : Je trouve brouillonnes les réponses ayant trait à ce qu'il vous faut pour atteindre les objectifs. S'il était question d'un déploiement considérable des forces armées dans une nouvelle région, et que nous avions besoin d'une loi pour le faire, vous pouvez être certain qu'on annoncerait sans détour qu'il faut 4 ou 5 bataillons et 5 milliards de dollars d'équipement.

Pour augmenter votre capacité — c'est votre objectif, car vous n'avez pas la capacité nécessaire à l'heure actuelle; vous en avez fait l'essai —, vous avez sûrement besoin d'un certain nombre d'années-personnes, de mesures d'opération et d'entretien, ainsi que des biens d'équipement.

La semaine dernière, on nous a répondu que c'était bénéfique à tous parce que les Américains ont tant de matériel. Lorsqu'on a les Américains qui ont tant de matériel, qui mènera le bal? Celui qui a tout le matériel.

Allez-vous avoir cet équipement? Avez-vous une AP, un plan d'équipement, un plan d'exécution pour la mesure législative proposée?

M. Paulson : D'après ma lecture du projet de loi, il nous permettrait de nous engager dans un déploiement d'officiers interarmées afin de profiter des autorisations aux États-Unis et au Canada. Ce n'est pas présenté comme un programme de ressources additionnelles.

Je veux plus de ressources. Si je peux obtenir plus de ressources, je vais essayer d'en avoir plus. Je ne veux pas que vous pensiez que je finasse autour de la question des ressources, mais c'est simplement une mesure législative portant sur les autorisations.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : J'aimerais m'éloigner le plus possible de la politique et parler d'opérations policières. Ce sujet m'intéresse beaucoup. Pour commencer, merci de votre présentation et de

presentation and your expertise. I worked for 20 years in the public safety sector for the Quebec government, so I had a chance to work with many police forces.

Are you familiar with the joint police operations in Quebec, between the RCMP, the Montreal police, the Sûreté du Québec, especially in the dismantling of the major drug networks in 2000 and 2005?

Mr. Paulson: I think so. I used to work with my partners in Quebec on organized crime investigations, bikers in that case. I was working in British Columbia then and my partners from Quebec were working on the bikers in Montreal. I worked with the Sûreté du Québec and the Montreal police force.

Senator Boisvenu: You must have surely worked with the United States and the FBI, especially on drug trafficking issues and since the American and Canadian mafias had very close ties.

Mr. Paulson: Yes.

Senator Boisvenu: By integrating the command and the investigative tools, and by having a joint training program — I remember that, at the time, there were joint training programs on both sides of the border—what role did this type of operational integration play in the internationally renowned success of those operations?

[English]

Mr. Paulson: The most important component is that you have all of the law enforcement resources brought together under a single sort of seamless leadership program, so that the mission is getting the bad guys and not getting credit for getting the bad guys.

I was about to explain to you the lead that we took from Sûreté du Québec and the Montreal police service when they got together with our resources from the RCMP, but primarily led in Quebec by the Sûreté du Québec, when they went after Opération printemps. It was a masterful illustration of how you can achieve tremendous results with the support of the community and the judiciary and everyone else, led properly in an integrated fashion, where people are not interested in self-serving outcomes but rather in the broader outcome.

[Translation]

Senator Boisvenu: All the experts say that the globalization of trade and trade activities has led to the globalization of criminality.

Mr. Paulson: Yes, that has already happened.

Senator Boisvenu: The bill before us takes things a step further by integrating the Canadian police forces. This wouldn't be just between the provinces, but it would also be with our neighbours to the south.

vosre compétence. J'ai œuvré pendant 20 ans dans le domaine de la sécurité publique auprès du gouvernement du Québec, donc j'ai eu à travailler avec beaucoup de forces policières.

Avez-vous une bonne connaissance des opérations conjointes policières au Québec, entre la GRC, la police de Montréal, la Sûreté du Québec, surtout lors du démantèlement des grands réseaux de drogue dans les années 2000, 2005?

M. Paulson : Je pense que oui, j'ai travaillé avec mes partenaires au Québec dans des enquêtes contre le crime organisé, en l'occurrence les motards. Je travaillais en Colombie-Britannique à cette époque et mes partenaires au Québec travaillaient sur les motards à Montréal. J'ai travaillé avec la Sûreté du Québec et le service de police de la Ville de Montréal.

Le sénateur Boisvenu : Vous avez dû sûrement travailler avec les États-Unis, avec le FBI, surtout lorsqu'il était question de trafic de drogue, avec les mafias américaine et canadienne qui avaient des relations très étroites.

M. Paulson : Oui.

Le sénateur Boisvenu : Dans le cadre de ces opérations, le fait d'avoir intégré le commandement, les outils d'investigation, d'avoir un programme de formation conjoint, — je me souviens qu'à l'époque il y avait des programmes de formation conjoints de part et d'autre de la frontière — en quoi cette espèce d'intégration opérationnelle a-t-elle joué pour cette réussite reconnue presque internationalement?

[Traduction]

M. Paulson : L'élément le plus important, c'est que toutes les ressources d'application de la loi sont réunies dans une sorte de programme de commandement intégré, de sorte que la mission consiste à attraper les criminels et non à chercher à obtenir le crédit de l'avoir fait.

J'allais vous expliquer le rôle qu'ont joué la Sûreté du Québec et la police de Montréal quand nous avons regroupé nos ressources — celles de la GRC — dans le cadre de l'Opération printemps, mais qui a été principalement menée au Québec par la Sûreté du Québec. C'était un exemple éloquent des résultats extraordinaires qui peuvent être atteints avec l'appui de la collectivité, des pouvoirs judiciaires et de tous les autres, lorsqu'on le fait correctement, de façon intégrée et que les gens ne visent pas des résultats qui servent leurs intérêts particuliers, mais plutôt l'obtention de résultats généraux.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : La globalisation du commerce et des activités d'échanges mondiales, tous les experts disent que cela a mené à la globalisation de la criminalité.

M. Paulson : Oui, c'est déjà arrivé.

Le sénateur Boisvenu : Le projet de loi que nous avons devant nous va encore plus loin avec l'intégration des forces policières canadiennes. Elle ne se ferait pas seulement entre les provinces, mais aussi avec nos voisins du Sud.

In your view, is the globalization of police forces in terms of the fight against crime an inevitable step in the future?

Mr. Paulson: Yes, I think that is true.

[*English*]

It is a way of demonstrating step by step that we have regard for everyone's interest. Sometimes it appears slow, but we have a great opportunity to be able to demonstrate to Canadians that we have considered all these factors and will continue to respect our sovereignty and our Canadian Charter of Rights and Freedoms, but we will be better at catching the crooks who are interfering with proper commerce, with their safety and their security.

The Chair: I thank you very much for your time and your answers today, RCMP Deputy Commissioner Paulson and Chief Superintendent Oliver.

We will continue our look at Bill S-13 with our next panel. There were many questions last week, even some arising in our earlier session tonight, and we are very grateful that our next witnesses have agreed to be here to help explain some of the questions people might have. With us from Justice Canada are Michael Zigayer, Senior Counsel, Criminal Law Policy Section, and Jacqueline Palumbo, Senior Counsel and Team leader, International Assistance Group. Also with us is Sophie Beecher, Counsel, Public Safety Canada Legal Services.

Michael Zigayer, Senior Counsel, Criminal Law Policy Section, Department of Justice Canada: We are pleased to be here to assist you in your consideration of Bill S-13. As one of the previous witnesses said, this bill is all about creating a legal framework under which these special law enforcement operations can take place.

I have provided the clerk with a number of documents, one of them being a timeline showing that we started back in 2004. I have also supplied a number of photographs that show you the types of vessels that were used in previous Shiprider operations.

Last week you heard from the Minister of Public Safety about the challenges facing both American and Canadian law enforcement officials charged with policing the border, the maritime border in particular.

It is important to appreciate from the outset that the Shiprider concept as we have developed it, the Canadian and U.S. Shiprider concept, is a marked departure from the traditional approach to law enforcement at the border. What makes it unique is that both Canada and the United States have agreed to authorize specially trained and appointed law enforcement officers from both

Selon vous, la globalisation des forces policières sur le plan de la lutte contre la criminalité est-elle une étape inévitable dans le futur?

M. Paulson : Oui, d'après moi c'est vrai.

[*Traduction*]

M. Paulson : C'est une façon de démontrer étape par étape que nous prenons en compte les intérêts de chacun. Parfois, on a l'impression que les choses vont lentement, mais nous avons une occasion unique de pouvoir démontrer aux Canadiens que nous avons tenu compte de tous ces facteurs et que nous continuerons de respecter notre souveraineté et la Charte canadienne des droits et libertés, mais nous serons meilleurs dans notre rôle, qui consiste à arrêter les criminels qui nuisent au commerce et à la sécurité des Canadiens.

La présidente : Monsieur Paulson, monsieur Oliver, je vous remercie de nous avoir donné de votre temps et d'avoir répondu à nos questions aujourd'hui.

Nous allons poursuivre notre étude du projet de loi S-13 avec notre prochain groupe de témoins. Il y a eu beaucoup de questions la semaine dernière, et certaines ont été soulevées plus tôt au cours de la séance de ce soir, et nous sommes heureux que nos prochains témoins aient accepté d'être ici pour répondre aux questions que certains d'entre nous pourraient avoir. Nous accueillons, du ministère de la Justice, Michael Zigayer, avocat-conseil, Section de la politique en matière de droit pénal, et Jacqueline Palumbo, avocate-conseil et chef d'équipe, Service d'entraide internationale. Nous entendrons aussi Sophie Beecher, conseillère juridique, Services juridiques de Sécurité publique Canada.

Michael Zigayer, avocat-conseil, Section de la politique en matière de droit pénal, ministère de la Justice Canada : Nous sommes heureux d'être ici pour vous aider dans le cadre de votre étude du projet de loi S-13. Comme l'a dit un des témoins précédents, le projet de loi a pour objectif de créer un cadre juridique qui autorisera la tenue de ces opérations spéciales d'application de la loi.

J'ai remis au greffier un certain nombre de documents, dont un calendrier indiquant que nous avons débuté en 2004. J'ai également fourni des photos qui vous montrent le genre de navires qui ont été utilisés dans les opérations Shiprider précédentes.

La semaine dernière, le ministre de la Sécurité publique vous a parlé des difficultés que rencontrent les policiers américains et canadiens chargés de surveiller la frontière, et plus particulièrement la frontière maritime.

Il importe d'abord de comprendre que tel que nous l'avons conçu, le projet Shiprider — le projet Shiprider entre le Canada et les États-Unis — se démarque de l'approche traditionnelle de l'application de la loi à la frontière. Ce qui le rend si unique, c'est que tant le Canada que les États-Unis ont convenu d'autoriser des agents d'application de la loi spécialement formés et désignés des

countries to enforce their domestic laws in their domestic waters. To put that a little more clearly, American officers working with their Canadian counterparts will be empowered to enforce Canadian law in Canadian waters, and Canadian officers working with their American counterparts will be empowered to enforce American law in American waters. American law will not be enforced in Canada.

You have heard about intelligence-led policing, both last week and again this week. This program is one in which patrols will be deployed in an effort to deter and prevent the illegal entry of persons and contraband into both countries.

The involvement of the Department of Justice began in 2004, and we have been involved in identifying and resolving the many legal issues that arise, as you might expect, in such an endeavour. Regarding the key elements of the proposed legislation, I would point to the statement of purpose and principles. I would talk also about the granting of enforcement authorities; that is crucial. Civilian oversight of all the Shipriders engaged in Shiprider operations has been included. There are special provisions with regard to information sharing, and there are provisions for cooperation in judicial and other proceedings.

Regarding the issue of sovereignty, there was a question earlier this afternoon about whether we were ceding sovereignty in any way. I would suggest, respectfully, that we are actually enhancing Canadian sovereignty by putting more Canadian law enforcement officers in these shared waters. When you designate an American Coast Guard officer or the New York State Police or any of the American partners on the other side, you designate him or her as a Canadian peace officer. You have increased the number of Canadian officers patrolling. I would argue that we have enhanced Canadian sovereignty by enhancing the protection of Canada.

Second, I am glad we have finally — I think — killed the issue of ice.

The Chair: I hope so. We keep asking it.

Mr. Zigayer: When we proceeded to negotiate the agreement, no consideration was given to operating when the water became hard. The question was raised last week, and it is not a stupid one at all. As was discussed last week, the issue of those places where there is not water is a job for another day.

The bill before you is designed to implement a specific treaty between ourselves and the Americans.

Finally, with regard to who is in control of the boat or the vessel, it really does not matter whether it is an American Coast Guard, an RCMP or an OPP vessel, and it does not matter who is driving it; it is a matter of who is in control of what they do. When in Canadian waters, it will always be a Canadian officer; and

deux pays à faire appliquer leurs lois respectives dans leurs eaux territoriales. Pour que ce soit un peu plus clair, les agents américains qui travaillent avec leurs homologues canadiens seront autorisés à faire appliquer la loi canadienne dans les eaux territoriales canadiennes, et les agents canadiens qui travaillent avec leurs homologues américains seront autorisés à faire appliquer la loi américaine dans les eaux territoriales américaines. La loi américaine ne sera pas appliquée au Canada.

On vous a parlé, cette semaine et la semaine dernière, des opérations fondées sur le renseignement. Ce programme consiste à déployer des patrouilles afin de dissuader et d'empêcher l'entrée de personnes ou de marchandises de contrebande dans les deux pays.

Le ministère de la Justice a commencé à collaborer à ce projet en 2004. Nous avons participé à la recherche et à la résolution des nombreux problèmes d'ordre juridique qui se posent, comme on est en droit de s'y attendre, dans une telle entreprise. Relativement aux aspects clés du projet de loi, j'attirerais votre attention sur l'objet et l'énoncé des principes. Je vous parlerais aussi de l'octroi des autorisations d'application de la loi; c'est essentiel. Une surveillance civile de tous les participants engagés dans les opérations Shiprider a aussi été incluse. Il y a des dispositions spéciales sur l'échange des renseignements, et il y a des dispositions sur la coopération sur le plan juridique et d'autres procédures.

Plus tôt cet après-midi, une question a été soulevée par rapport à la souveraineté. On voulait savoir si nous concédions, de quelque façon que ce soit, une partie de notre souveraineté. Je vous dirais, bien respectueusement, qu'en réalité, nous renforçons la souveraineté canadienne en déployant davantage d'agents d'application de la loi dans ces eaux communes. Quand on désigne un officier de la Garde côtière américaine, de la police de l'État de New York ou l'un des partenaires américains, il agit à titre de policier canadien. On a augmenté le nombre de policiers canadiens. Je dirais que nous avons amélioré la souveraineté canadienne en améliorant la protection du Canada.

Deuxièmement, je suis heureux que nous ayons enfin, je crois, réglé la question de la glace une fois pour toutes.

La présidente : Je l'espère. Nous ne cessons de le demander.

M. Zigayer : Lorsque nous avons commencé à négocier l'accord, nous n'avons pas tenu compte des opérations dans des situations où l'eau se serait transformée en glace. La question a été soulevée la semaine dernière, et ce n'est pas une question bête du tout. Comme on l'a dit la semaine dernière, la question des endroits sans eau sera étudiée un autre jour.

Le projet de loi dont vous êtes saisis est conçu pour mettre en oeuvre un traité précis entre les Américains et nous.

Enfin, pour ce qui est du contrôle du bateau ou du navire, cela n'a pas d'importance s'il s'agit d'un navire de la Garde côtière américaine, de la GRC ou de la police provinciale de l'Ontario; la question est de savoir qui déterminera à quoi ils serviront. Dans les eaux canadiennes, ce sera toujours un agent canadien, peu

whether that is RCMP, OPP or Windsor police does not matter. As soon as they cross into American territory, then it automatically transfers to whoever is in charge from the U.S. side.

Central in all of this is having a good GPS because you need to know where you are if you want to enforce the laws under this agreement. With that, my colleagues and I would welcome questions.

The Chair: Thank you. I think the question of going back and forth across the border has been a tiny point that everyone has been focused on. Our other sense is that the cooperation between these folks who work together seems to indicate that that has never been a problem; no example has been brought to our attention where someone said, “We just drifted back into your American waters; give it back to me.” People seem to work that out, and it becomes pretty clear while they are reading the GPS as to what happens. Is that your understanding? Can tell us whether the proposed legislation encompasses that?

Mr. Zigayer: My understanding is that it has worked out very well. It is also important to know where you are when you get to court because one question that may arise is, “What is the jurisdiction to prosecute this? Were you in Canadian territory?” When prosecuting, you have to establish where the crime happened. That will be important in the future. We have to be careful to guard against the drifting issue that was discussed last week by the Windsor police or the OPP.

Another matter raised last week, which we have not talked about today, is the issue of hot pursuit. We have discussed hot pursuit in the following context: Suppose the people you are chasing manage to make it to shore; can you continue on foot? The answer is yes. The framework agreement foresees that you can chase after them, but obviously you are calling ahead for assistance to the local police. You will not continue after them all the way to Yellowknife. There must be good radio communications. As you are approaching the shore, you have to be able to say to whoever the local enforcement agency is, “We are approaching your jurisdiction and will be on foot running after these guys, but please help us intercept.”

With regard to the other type of pursuit, as was discussed today, when you are chasing someone who has suspected contraband in the vessel, when you get to the border, under the existing law you have to stop. Under what is proposed today, if the substance is contraband on the other side as well, you do not have to stop the boat, but, in a sense, the pursuit under the law where you were ends, and you are now pursuing under the law of the other party, the other state.

importe si c'est la GRC, la police provinciale de l'Ontario ou la police de Windsor. Dès qu'ils entrent en territoire américain, le commandement est automatiquement transféré à la personne responsable aux États-Unis.

L'essentiel dans tout cela est d'avoir un bon GPS, car on doit savoir où on se trouve, si on veut faire respecter les lois en vertu de cet accord. Sur ces propos, mes collègues et moi serons heureux de répondre à vos questions.

La présidente : Merci. Je pense que la question des allers-retours d'un côté et de l'autre de la frontière a été un petit point sur lequel tout le monde s'est concentré. Nous sommes d'avis que la coopération qui existe entre ces gens qui travaillent ensemble indique que cela n'a jamais été un problème; on ne nous a jamais parlé d'une situation pour laquelle quelqu'un aurait dit : « Nous avons simplement dérivé dans les eaux américaines, redonnez-le-moi. » Les gens semblent avoir compris, et quand ils jettent un coup d'œil à leur GPS, ils savent très bien ce qui se passe. Est-ce la lecture que vous en faites? Pouvez-vous nous dire si le projet de loi inclut de telles situations?

M. Zigayer : Ce que j'en conclus, c'est que cela a très bien fonctionné. Il est également important de savoir où vous vous trouvez, parce que lorsque vous arriverez en cour, les questions qui peuvent se poser sont les suivantes : où devra être traité ce cas? Étiez-vous en territoire canadien? Pour tenter des poursuites, on doit savoir où le crime a été commis. Ce sera important à l'avenir. Nous devons être prudents afin de nous prémunir contre la question de la dérive, qui a été soulevée la semaine dernière par la police de Windsor ou la police provinciale de l'Ontario.

Une autre question soulevée la semaine dernière, dont nous n'avons pas parlé aujourd'hui, c'est celle de la poursuite immédiate. Nous avons discuté de la poursuite immédiate dans le contexte suivant : supposons que les gens que vous poursuivez ont réussi à gagner la rive, pouvez-vous continuer à pied? La réponse est oui. L'accord-cadre prévoit que vous pouvez prendre en chasse les contrevenants, mais il est évident qu'il faut aussi demander d'avance l'aide de la police locale. Vous ne les pourchasserez pas jusqu'à Yellowknife. Il doit y avoir de bonnes communications radio. À l'approche du rivage, vous devez être en mesure de dire au service de police local : « Nous approchons de votre territoire et nous poursuivrons ces criminels à pied; aidez-nous à les intercepter, s'il vous plaît. »

Par rapport à l'autre genre de poursuite, comme nous l'avons dit aujourd'hui, en vertu de la loi actuelle, on doit s'arrêter à la frontière lorsqu'on poursuit quelqu'un que l'on soupçonne de transporter de la marchandise de contrebande dans son bateau. En vertu de ce qui est proposé aujourd'hui, si la substance est aussi considérée comme de la contrebande de l'autre côté, on n'est pas tenu d'arrêter le bateau, mais, en un sens, la poursuite en vertu de la loi où vous étiez prend fin, et vous vous retrouvez à poursuivre en vertu de la loi de l'autre pays.

Take trafficking in marijuana as an example: The Shipriders are chasing after them in Canadian waters, and the bad guys make it over the line. However, it is also an offence to be trafficking and possessing for the purpose of trafficking narcotics or drugs in the U.S. Immediately at that point the chase continues, but now the Shipriders are enforcing American law as opposed to Canadian law.

The Chair: Thank you. I think we heard some of that last week, but I really appreciate your amplifying this, and we will delve in a little further.

Senator Dallaire: You have a joint operation going on either side of the border, but you are also using air assets — UAVs, unmanned aerial vehicles, or helicopters, maybe a single-engine plane — and let us say we ended up in American waters on a chase, but we have a Canadian helicopter and only a Canadian pilot on board. Can that helicopter continue to chase into the American waters?

Mr. Zigayer: Yes.

Senator Dallaire: With no American on board the aircraft, as long as they are on board the ship?

Mr. Zigayer: If they are being deployed for Shiprider operations, my understanding is that the buddy system would also exist in the air. Now, I stand to be corrected on that, but that is my understanding. We are giving the pilots and the observers an equal Shiprider qualification as designated officers. You may have asked a question that stumps the band. If you give me a few moments, I will have another look at the bill.

Senator Dallaire: That leads to my second question, which deal with the rules of engagement. The Americans have a lot of firepower that is far superior to ours. With respect to the rules of engagement in the chase, they could blow anything out of the water on the Great Lakes.

However, in training for Shiprider, will the rules of engagement of use of force be similar on both sides of the border? That is to say, have you come to a common agreement on the use of force, scale of weapon systems, et cetera, in order to achieve your aim, which has been worked out and agreed to on both sides of the border, so that we do not end up in a scenario where scale of use of force might become a problem in achieving your arrest?

Mr. Zigayer: Absolutely. That is one of the primary considerations in this agreement.

Senator Dallaire: It does not appear in the legislation.

Mr. Zigayer: Yes, but when we say that the operations must be respectful of the rule of law, that means they must also comply with the Criminal Code. The Criminal Code sets out certain limits on the use of force by law enforcement or anyone else.

Prenez le trafic de marijuana, par exemple : dans les eaux canadiennes, les agents du projet Shiprider pourchassent les contrebandiers qui réussissent à franchir la frontière. Cependant, le trafic de stupéfiants ou de médicaments ou la possession de telles substances aux fins de trafic est aussi une infraction aux États-Unis. Dans un tel cas, la poursuite continue, mais maintenant l'agent applique la loi américaine, et non la loi canadienne.

La présidente : Merci. Je pense qu'on en a un peu parlé la semaine dernière, mais je vous remercie d'avoir clarifié ce point; nous l'examinerons plus en profondeur.

Le sénateur Dallaire : Vous avez une opération conjointe en cours, de part et d'autre de la frontière, mais vous utilisez aussi des moyens aériens, des UAV, des véhicules aériens sans pilote, ou des hélicoptères, peut-être même un avion monomoteur. Supposons que nous nous retrouvons dans les eaux américaines sur une poursuite, mais que nous avons un hélicoptère canadien et seulement un pilote canadien à bord. Cet hélicoptère peut-il continuer la poursuite?

M. Zigayer : Oui.

Le sénateur Dallaire : Sans Américain à bord de l'appareil, pourvu qu'il y en ait dans le bateau?

M. Zigayer : S'ils sont déployés dans le cadre du projet Shiprider, je crois comprendre que le jumelage s'appliquerait aussi dans les airs. Je peux me tromper, mais c'est ce que j'en comprends. Pour Shiprider, les pilotes et les observateurs ont les mêmes autorisations que les officiers désignés. Votre question en est une à laquelle je ne peux répondre. Si vous me donnez quelques instants, je vais jeter un autre coup d'œil au projet de loi.

Le sénateur Dallaire : Cela m'amène à ma deuxième question, qui porte sur les règles d'engagement. Les Américains ont une grande puissance de feu, qui est bien supérieure à la nôtre. Relativement aux règles d'engagement en cas de poursuite, ils pourraient se débarrasser de n'importe quoi sur les Grands Lacs.

Cependant, dans la formation des Shiprider, les règles d'engagement de l'utilisation de la force seront-elles les mêmes des deux côtés de la frontière? Autrement dit, en êtes-vous arrivé à un accord sur le recours à la force, sur le genre d'armes utilisées, et cetera, afin d'atteindre votre objectif, qui a été élaboré et accepté des deux côtés de la frontière, de sorte que nous ne nous retrouvons pas dans un scénario où la force utilisée pourrait devenir un obstacle à l'arrestation?

M. Zigayer : Tout à fait. C'est l'un des critères principaux de cette entente.

Le sénateur Dallaire : Cela ne figure pas dans le projet de loi.

M. Zigayer : En effet, mais quand nous disons que les opérations doivent respecter la primauté du droit, cela signifie qu'elles doivent aussi se conformer au Code criminel, qui établit certaines limites à l'usage de la force par la police ou par quelqu'un d'autre.

As part of the training, and I think you raised the training issue earlier this afternoon, a component of the training is a comprehensive understanding of the use of force, what is permitted and what is not.

In terms of the weapons systems, again, it is understood that the two designated central authorities will be discussing what is appropriate and what is not appropriate. Up until now, there have not been any deck-mounted firearms or weapons systems on board. We are talking about rather small vessels and about peace officers carrying ordinary duty weapons, which might mean a handgun, pepper spray, hopefully not a Taser. It could be that they also have shotguns or semi-automatic rifles. I do not know what they will have, but that is something that both central authorities together will have to determine.

Senator Dallaire: Good.

Mr. Zigayer: The answer is yes.

Senator Dallaire: Thank you.

Senator Mitchell: I think you were here when we were discussing budget. A previous witness said this agreement is just giving us authority, but it is also giving us obligations. Are you aware of a budgeting process? Are you aware of a number? Are you aware of the resources?

I will dig just a little bit deeper. You mentioned something about the deployment of resources and the numbers of police officers. Do we have a number? Is there a level of obligation specified by this agreement that we have somehow tabulated?

Mr. Zigayer: There is no set obligation regarding what resources will be contributed by either country. There is only the concept that, where they do deploy, there will be a partnership between an American and a Canadian. There is nothing in terms of resourcing that I can help you with.

Senator Mitchell: I know Ms. Palumbo is the team leader for the International Assistance Group, so that seems like day-to-day working with people in the field. Are you aware of how many people we are thinking will be in the field and where we will get the money to pay for them?

Jacqueline Palumbo, Senior Counsel and Team Leader, International Assistance Group, Department of Justice Canada: I would like to clarify what the International Assistance Group does because there is the whole realm of informal information sharing between police agencies, and the International Assistance Group does not deal with that. The International Assistance Group deals with implementing both the mutual legal assistance treaties that exist between Canada, the United States and numerous other treaty partners and the extradition treaties that we have with treaty partners.

Whether we expect to see an increase in mutual legal assistance requests or extradition requests and what would be budgeted for that is not really contemplated by this legal framework. We are

Je pense que vous avez parlé de la formation au début de l'après-midi, et un des aspects de cette formation est l'acquisition d'une connaissance approfondie de l'usage de la force, de ce qui est permis et de ce qui ne l'est pas.

Pour ce qui est des systèmes d'armes, encore une fois, il est entendu que les deux autorités centrales désignées discuteront de ce qui est approprié et de ce qui ne l'est pas. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'armes à feu sur le pont ni des systèmes d'armes à bord. Nous parlons plutôt de petits bateaux et de policiers équipés de leur arme de service régulière, ce qui pourrait être une arme de poing, un vaporisateur de poivre, mais pas un pistolet Taser, j'espère. Il pourrait aussi s'agir de fusils de chasse ou de fusils semi-automatiques. Je ne sais quelles armes ils auront, mais c'est une chose qui relève aussi des deux autorités centrales.

Le sénateur Dallaire : Bien.

M. Zigayer : La réponse est oui

Le sénateur Dallaire : Merci.

Le sénateur Mitchell : Je pense que vous étiez ici lorsque nous avons discuté du budget. Un témoin précédent a dit que cet accord ne consiste qu'à nous autoriser à le faire, mais il comporte aussi des exigences. Savez-vous s'il y a un processus budgétaire? Connaissez-vous un chiffre? Êtes-vous au courant des ressources?

Je vais aller un peu plus en profondeur. Vous avez mentionné quelque chose au sujet du déploiement des ressources et du nombre de policiers. Avons-nous un chiffre? L'accord contient-il des exigences précises que nous aurions chiffrées, en quelque sorte?

M. Zigayer : L'accord ne comporte aucune exigence précise concernant les ressources qui seront fournies par chacun des deux pays. Il y a seulement l'idée qu'en cas de déploiement, il y aura un partenariat entre un Américain et un Canadien. Concernant les ressources, je ne peux pas vous aider.

Le sénateur Mitchell : Je sais que Mme Palumbo est chef d'équipe au Service d'entraide internationale. Donc, on pourrait penser que cela consiste à travailler quotidiennement avec les gens qui sont sur le terrain. Savez-vous combien de personnes nous envisageons envoyer sur le terrain et d'où viendra l'argent pour les payer?

Jacqueline Palumbo, avocate-conseil et chef d'équipe, Service d'entraide internationale, ministère de la Justice Canada : J'aimerais préciser le rôle du Service d'entraide internationale, parce qu'il y a tout le domaine de l'échange de renseignements entre les services de police, et le Service d'entraide internationale ne s'occupe pas de cet aspect. Notre tâche est de mettre en oeuvre les traités d'entraide juridique que le Canada a signés avec les États-Unis et de nombreux autres pays et les traités d'extradition que nous avons avec les partenaires de traités.

Ce cadre juridique ne porte ni sur la possible augmentation des demandes d'entraide juridique ou d'extradition, ni sur le budget requis. Ce dont il est question, c'est l'échange des renseignements

really looking at law enforcement information sharing, which is not something the International Assistance Group would deal with, so we certainly would not have provided any input or feedback on budgetary issues.

Senator Mitchell: If the budget —

The Chair: Perhaps we could get a clarification here. You were referring to treaty legislation.

Ms. Palumbo: Separate from this framework agreement, there is a Mutual Legal Assistance Treaty in Criminal Matters and Extradition between Canada and the United States. That treaty covers evidentiary assistance of a formal nature as opposed to the informal information sharing contemplated primarily by this agreement.

Senator Mitchell: To change tack a bit, you mentioned that we go over the border and immediately undertake U.S. law and vice versa. Will our officers be trained in U.S. law?

Mr. Zigayer: Yes. The two central authorities will work together to establish the curriculum. Essentially, they have run through this a number of times with each of the two pilot projects and the three maritime security operations that have taken place. Before these were deployed, the people involved had to go through a period of training. It is essential to the success of the program; it helps protect them and helps them do their job better so that we can have an effective prosecution at the end rather than have a prosecution fall part because there was some inappropriate conduct.

Senator Mitchell: Do we have any idea what that will cost?

Mr. Zigayer: Again, no, I cannot give you that.

The Chair: Is that how legislation comes with a bill attached? We just keep coming back to this money question. This is a framework agreement.

I do not think these guests can answer a budget question; they are not here to do that, so I think we can move on.

Senator Lang: I would like to go a little further on the question of sovereignty and the way the proposed legislation has been designed. You mentioned it in your opening remarks and during a response to a question. Ensuring that we as a country are exercising our sovereignty when it is necessary is of concern to some Canadians.

Perhaps you could enlighten us in reference to other treaties that we have with the Americans, in this case. Is this proposed legislation stronger? You referred to the civilian committee overseeing the legislation. Perhaps you could expand on that for us and more specifically for the listeners.

Mr. Zigayer: Senator, this particular treaty is unprecedented; it does not exist anywhere else on the planet. There is nothing like this.

entre les divers organismes d'application de la loi. Ce qui n'est pas une chose dont s'occupe le Service d'entraide internationale, de sorte que nous n'aurons certainement pas donné notre avis sur les questions budgétaires.

Le sénateur Mitchell : Si le budget...

La présidente : Peut-être pourrions-nous obtenir un éclaircissement. Vous faisiez allusion au droit conventionnel.

Mme Palumbo : Indépendamment de cet accord-cadre, il y a un traité d'entraide juridique en matière pénale et d'extradition entre le Canada et les États-Unis. Ce traité porte sur l'aide formelle sur le plan de la preuve, plutôt que sur l'échange informel de renseignements principalement visé par cet accord.

Le sénateur Mitchell : Pour changer de cap un peu, vous avez dit que nous allons traverser la frontière et nous mettre immédiatement à appliquer la loi des États-Unis, et vice versa. Nos agents recevront-ils une formation sur les lois américaines?

M. Zigayer : Oui. Les deux autorités centrales vont travailler ensemble pour établir le programme de formation. Essentiellement, la question a été examinée à plusieurs reprises dans le cadre des deux projets pilotes et des trois opérations de sécurité maritime qui ont eu lieu. Avant leur déploiement, les personnes concernées ont dû suivre une formation, qui est essentielle à la réussite du programme. Elle permet de les protéger et elle les aide à mieux faire leur travail. Ainsi, nous pourrions mener les poursuites de façon efficace et éviter de voir les accusations tomber en raison d'un vice de procédure.

Le sénateur Mitchell : Avez-vous une idée de ce que cela coûtera?

M. Zigayer : Encore une fois, je ne peux pas vous fournir ces chiffres.

La présidente : Est-ce pour cela que la mesure législative s'accompagne d'un projet de loi? Nous revenons toujours au budget. Il s'agit d'un accord-cadre.

Je ne pense pas que nos invités peuvent répondre aux questions sur le budget, ce n'est pas pour cela qu'ils sont ici. Je pense donc que nous pouvons passer à autre chose.

Le sénateur Lang : Je voudrais aller un peu plus loin sur la question de la souveraineté et sur la façon dont le projet de loi a été conçu. Vous en avez parlé dans votre exposé et en réponse à une question qui vous a été posée. Veiller à ce que le Canada exerce sa souveraineté lorsque c'est nécessaire est une question qui préoccupe certains Canadiens.

Vous pourriez nous éclairer, à l'aide d'une comparaison avec d'autres traités que nous avons avec les Américains, dans ce cas. Ce projet de loi est-il plus musclé? Vous avez parlé du comité civil d'examen du projet de loi. Pourriez-vous nous en dire davantage à ce sujet, et plus particulièrement pour les auditeurs?

M. Zigayer : Sénateur, ce traité est sans précédent, il n'existe nulle part ailleurs sur la planète. Il n'y a rien de tel.

One aspect of the bill, which is in the framework agreement as well, is that we are making the actual designated officers subject not only to our criminal justice system, should they commit a criminal offence in the course of their work — or civil actions as well — but also to oversight by the Commission for Public Complaints Against the RCMP, CPC. If you would like further information on that, my colleague, Ms. Beecher, could talk about that.

Sophie Beecher, Counsel, Public Safety Canada Legal Services, Department of Justice Canada: The proposed legislation not only makes RCMP officers subject to the CPC but also includes all integrated cross-border maritime law enforcement officers, including the U.S. officers who will be on the Canadian side in the context of Shiprider operations. The CPC can suddenly use all its existing powers of investigation if a member of the public files a complaint to investigate the conduct of a U.S. officer operating in Canada.

Senator Lang: I want to pursue that to clarify it. If an action is taken against a peace officer who happens to have been designated and who is an American peace officer in his day-to-day life across the border, then he can be dealt with through the course of our judicial system; we do not have to extradite him. Rather, he has to appear in our courts, and the issue will be dealt with. Is that correct?

Ms. Beecher: Yes, our laws apply. As Mr. Zigayer said, the Criminal Code would apply. Someone could certainly file a claim in court. In our treaty we have the obligation of best efforts, I believe, for providing information to Canadian commissions of inquiry and that kind of thing.

However, the judicial system would apply and the CPC would have jurisdiction for actions taken in Canada by those U.S. officers.

The Chair: Is challenging jurisdiction a line of defence open to the alleged criminal? I think the senator's question was more if someone else had a concern about Canadians operating in America or vice versa.

Senator Lang: Actually, I want to follow up on that. It is important to clarify it for the record. In 2008, a number of arrests were made, charges were laid, significant numbers of tobacco boats stopped, and various other things were done in that very short two-month period. It proved that this type of exercise does work.

However, regarding those who were arrested, did you get any appeals from the point of view that they were arrested in American waters versus Canadian waters, and was that a question of being able to avoid the judicial system at the end of the day?

Un aspect du projet de loi, qui est aussi dans l'accord-cadre, c'est que les agents désignés qui commettent une infraction pénale dans le cadre de leur travail sont assujettis non seulement à notre système de justice pénale — ou à des poursuites civiles —, mais aussi à la surveillance de la Commission des plaintes du public contre la GRC, ou CPP. Si vous souhaitez avoir de plus amples renseignements à ce sujet, ma collègue, Mme Beecher, pourra vous en parler.

Sophie Beecher, conseillère juridique, Services juridiques, Sécurité publique Canada, ministère de la Justice Canada : Le projet de loi ne fait pas qu'assujettir les agents de la GRC à la CPP; il inclut aussi tous les agents qui participent aux opérations intégrées transfrontalières maritimes d'application de la loi, y compris les officiers américains qui seront du côté canadien dans le cadre du projet Shiprider. La CPP peut soudainement utiliser tous ses pouvoirs d'enquête si une personne du public dépose une plainte concernant la conduite d'un agent américain au Canada.

Le sénateur Lang : Je veux continuer dans cette veine pour avoir des précisions. Si une poursuite est intentée contre un policier qui se trouve à avoir été désigné et qui est un policier américain dans sa vie de tous les jours de l'autre côté de la frontière, son cas peut être traité par notre système juridique; nous n'avons pas à demander son extradition. Au contraire, il doit comparaître devant nos tribunaux, et le cas sera étudié. Est-ce exact?

Mme Beecher : Oui, nos lois s'appliquent. Comme M. Zigayer l'a dit, le Code criminel s'appliquerait. Quelqu'un pourrait certainement déposer une requête devant les tribunaux. En vertu du traité, je crois que nous sommes tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour fournir des renseignements aux commissions d'enquête canadiennes, et ce genre de chose.

Toutefois, le système juridique s'appliquerait et la CPP aurait compétence pour les actes commis au Canada par ces officiers américains.

La présidente : Le présumé criminel peut-il remettre en question la compétence des tribunaux comme moyen de défense? Je pense que le sénateur cherchait plutôt à savoir si quelqu'un était préoccupé par le fait que les Canadiens exercent leurs activités aux États-Unis ou vice versa.

Le sénateur Lang : En fait, je veux poursuivre sur le même sujet. Il est important de le clarifier, pour le compte rendu. En 2008, un certain nombre d'arrestations ont été faites, des accusations ont été portées, un grand nombre de bateaux de contrebande de tabac ont été interceptés, et bien d'autres choses ont été faites pendant cette très courte période de deux mois. On a prouvé que ce genre d'opération donne des résultats.

Pour ce qui est des personnes arrêtées, cependant, a-t-on eu recours à l'argument selon lequel elles ont été arrêtées dans les eaux américaines et non dans les eaux canadiennes dans le but ultime d'échapper au système juridique, en fin de compte?

Mr. Zigayer: To my knowledge, if there were prosecutions in Canada, the persons were apprehended in Canadian waters with the contraband. Therefore, the ordinary course of a criminal investigation and prosecution would have been followed with everything going through the Canadian system.

I will speak now only about the pilot projects. If an American's being involved in the arrest had been challenged, we would have pointed to the fact that the individual American Coast Guard person involved had been designated as a supernumerary special constable under the Royal Canadian Mounted Police Act. This bill takes it out of the RCMP Act and creates a brand new statute. We then amend the Criminal Code to say that a person appointed as a designated officer under that act, with the long title, is a peace officer. Then there is another provision in the act itself that says that status as a peace officer is not only valid across the country but also is equal to the enforcement authority a member of the RCMP has. That is broader than the enforcement authority of a supernumerary special constable. Certain things are not enforceable by supernumerary special constables.

Senator Plett: I appreciated the comment that this is unprecedented legislation; there is nothing like this anywhere. I need to applaud the architects of this bill and voice my pleasure that the two main political parties in Canada both support this wonderful proposed legislation.

I do have some specific questions, however. You touched briefly on the idea that contraband might be legal on one side of the border but not on the other. Of course, there are some things: Cuban cigars are legal in Canada, not in the United States, and possibly some alligator-skin boots might be legal in the United States and not in Canada.

How would it work if you were caught on one side of the border and the contraband is illegal there, but you had been trying to get it to the other side of the border?

Mr. Zigayer: If you are apprehended in a jurisdiction where the possession of the object is legal, you cannot be prosecuted for that simple possession. On the other hand, if there is evidence to establish that there is a conspiracy to import and to break the laws of the other country, there is that avenue of investigation and prosecution. If you would like, perhaps Ms. Palumbo could give you further information on that.

Ms. Palumbo: I would add that it will all depend on where the individual who is the subject of the investigation ends up being apprehended. If that individual is apprehended on the Canadian side of the shared waterways and the offence charged would be an offence in Canada but not in the United States, then obviously the person would be prosecuted in Canada. The United States could not and would not be interested in seeking that person's extradition because there was no criminal conduct in the United States.

M. Zigayer : À ma connaissance, s'il y a eu des poursuites au Canada, les personnes ont été appréhendées dans les eaux canadiennes en possession de la marchandise de contrebande. Par conséquent, l'enquête criminelle et la poursuite auraient suivi le cours habituel, soit de passer par le système canadien.

Je vais parler uniquement des projets pilotes. Si la participation d'un agent américain à l'arrestation avait été contestée, nous aurions fait remarquer que l'agent de la Garde côtière américaine concerné avait été désigné comme un agent spécial en vertu de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada. Le projet de loi retire cet aspect de la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada et crée une toute nouvelle loi. Ensuite, nous modifierons le Code criminel pour y inclure une disposition selon laquelle la personne nommée à titre d'officier désigné en vertu de cette loi — le titre sera écrit au long — est un agent de la paix. Ensuite, il y aura une autre disposition dans la loi elle-même, selon laquelle l'autorité de l'agent ne s'applique pas seulement dans tout le pays, mais qu'elle est aussi égale au pouvoir d'application de la loi d'un agent de la GRC. Ce sont des pouvoirs plus larges que ceux des gendarmes spéciaux nommés à titre surnuméraire, qui ne peuvent pas faire appliquer certaines choses.

Le sénateur Plett : J'ai bien aimé le commentaire selon lequel il s'agit d'une loi sans précédent, il n'y a rien de tel nulle part ailleurs. J'ai besoin d'applaudir les architectes de ce projet de loi et de dire combien il me fait plaisir que les deux principaux partis politiques au Canada appuient ce merveilleux projet de loi.

J'ai quelques questions précises, toutefois. Vous avez brièvement parlé de l'idée que la contrebande peut être légale d'un côté de la frontière, mais pas de l'autre. Bien sûr, il y a certaines choses; les cigares cubains sont légaux au Canada, mais pas aux États-Unis, comme il est possible que des bottes en peau de crocodile soient légales aux États-Unis et non au Canada.

Que se passerait-il si vous êtes arrêté du côté de la frontière où la marchandise de contrebande est illégale, mais que vous tentiez de la faire passer de l'autre côté de la frontière?

M. Zigayer : Si vous êtes arrêté dans le pays où la possession de l'objet est légale, vous ne pouvez pas être poursuivi pour cette possession simple. Par contre, s'il existe des preuves permettant de croire qu'il y a un complot pour importer et enfreindre les lois de l'autre pays, il y a l'avenue des enquêtes et des poursuites judiciaires. Si vous le voulez, Mme Palumbo pourrait vous donner de plus amples renseignements à ce sujet.

Mme Palumbo : Je voudrais ajouter que tout dépendra de l'endroit où est appréhendée la personne qui fait l'objet de l'enquête. Si cette personne est appréhendée du côté canadien de la voie maritime commune et que les gestes commis constituaient une infraction au Canada, mais non aux États-Unis, il est évident que la personne serait poursuivie au Canada. Les États-Unis ne pourraient pas et ne voudraient pas obtenir l'extradition de cette personne, car il n'y aurait pas d'acte criminel aux États-Unis.

The more complex situation is where the individual is arrested in Canada and the contraband is not illegal in Canada but is illegal in the United States, and the United States wants to seek that person's extradition in order to prosecute. Under our extradition process, we cannot extradite a person unless the conduct for which extradition is sought would be criminal in Canada as well. If we do not recognize this conduct as criminal, extradition is not possible.

Senator Plett: I want to be perfectly clear on this: Some people have a boatload of Cuban cigars that are illegal in the United States. Clearly, they are not planning on smoking them all themselves. The boat is zigzagging back and forth between American and Canadian waters. The people on board will say if they are eventually going to get stopped, they are better to get stopped in Canada, and right at the end, they turn their boat into Canada. That is it — we cannot prosecute them. Is that correct?

Ms. Palumbo: If they decide to take a trip to the United States, they could be apprehended and prosecuted. I am saying that it is a requirement for extradition for both the United States and Canada that there be what is called "double criminality." In other words, in order for us to grant an extradition request, the conduct for which the person's extradition is sought, if it had been committed in Canada, would have to be criminal conduct. That is a primary requirement for extradition to take effect.

Senator Plett: Obviously, no law is perfect, and I guess this is the one flaw that this one has.

What effect, if any, does an apprehended person's or vessel's nationality have?

Ms. Palumbo: I cannot speak to the nationality of the ship; I can speak to the nationality of the person. Again, my expertise is extradition.

If a Canadian citizen is apprehended on the Canadian side and the Americans want to prosecute that Canadian citizen for conduct that arises during the course of the cross-border maritime operation, the citizenship of that person as Canadian would not automatically preclude him or her from being extradited. However, it may be a factor to consider, particularly in determining whether the person should be prosecuted in Canada versus the United States.

It is important to note that these scenarios are assessed on a case-by-case basis. It is difficult to say in a vacuum how the process would apply in general. All I can say is that with respect to Canadian citizens who are the subject of an extradition request from the United States, they have section 6 Charter rights, the right to remain in Canada, but that right can be put aside if extradition is determined to be the more effective route to a domestic prosecution of that individual.

La situation est plus complexe dans le cas suivant : un individu est arrêté au Canada avec de la marchandise de contrebande qui n'est pas illégale au Canada, mais qui est illégale aux États-Unis, et les États-Unis cherchent à obtenir son extradition afin d'intenter des poursuites. En vertu de notre processus d'extradition, nous ne pouvons pas extraire une personne à moins que les faits pour lesquels on demande l'extradition soient aussi illégaux au Canada. Si nous ne considérons pas ces actes comme illégaux, l'extradition n'est pas possible.

Le sénateur Plett : Je veux être parfaitement clair sur ce point : certaines personnes ont une cargaison de cigares cubains qui sont illégaux aux États-Unis. De toute évidence, ils ne prévoient pas tous les fumer eux-mêmes. Le bateau zigzague et se retrouve tantôt en eaux américaines, tantôt en eaux canadiennes. Les personnes à bord diront que tant qu'à se faire arrêter, vaut mieux que ce soit au Canada, et à la toute fin, elles dirigent le bateau au Canada. C'est terminé. Nous ne pouvons pas les poursuivre. Est-ce exact?

Mme Palumbo : Si elles décident de faire un voyage aux États-Unis, elles pourraient être arrêtées et poursuivies. Je dis qu'aux États-Unis et au Canada, il y a une exigence en matière d'extradition, qu'on appelle la « double criminalité ». Autrement dit, pour que nous acceptions une demande d'extradition, les actes pour lesquels l'extradition est demandée, s'ils avaient été commis au Canada, devraient être considérés comme des infractions criminelles. C'est une exigence fondamentale pour qu'une extradition s'applique.

Le sénateur Plett : De toute évidence, aucune loi n'est parfaite, et je suppose que c'est l'unique défaut de celle-ci.

Quelle incidence la nationalité de la personne appréhendée ou du bateau a-t-elle?

Mme Palumbo : Je ne peux pas parler de la nationalité du bateau, mais je peux parler de la nationalité de la personne. Je le répète, mon domaine, c'est l'extradition.

Si un citoyen canadien est appréhendé du côté canadien et que les Américains veulent le poursuivre pour un acte commis pendant une opération maritime transfrontalière, le fait qu'il soit Canadien ne l'empêcherait pas automatiquement d'être extradé. Cependant, cela pourrait être un facteur à prendre en compte, en particulier pour déterminer s'il doit être poursuivi au Canada ou aux États-Unis.

Il faut noter que ces situations sont évaluées au cas par cas. Il est difficile de dire, en vase clos, de quelle façon le processus s'appliquerait en général. Tout ce que je peux dire, c'est que les citoyens canadiens qui font l'objet d'une demande d'extradition de la part des États-Unis peuvent avoir recours à l'article 6 de la Charte canadienne des droits et libertés, soit le droit de demeurer au Canada, mais ce droit peut être écarté si on considère que l'extradition est la voie la plus efficace pour poursuivre ces personnes au Canada.

All this is to say that a Canadian citizen is not precluded from being extradited to face prosecution in the United States, and it happens all the time in other contexts.

Senator Patterson: This is a unique situation, in my short experience, in that it is legislation to implement a treaty signed in May 2009. I want to ask a delicate question without infringing on anyone's parliamentary privilege.

To the extent that the bill implements a fairly detailed treaty and is being mirrored on either side of the border, can it be amended? If so, to what extent? Are we dealing with something where we have an obligation to our neighbour to make the legal framework parallel?

Mr. Zigayer: Yes, the treaty can be amended. Article 19 —

Senator Patterson: I am asking about the bill.

Mr. Zigayer: Yes, you can amend the bill provided it is consistent with the treaty.

Senator Patterson: That is my question. Do we have an obligation, as signatories to the treaty, to substantially provide a legal framework that supports the treaty, and are there therefore some constraints on the extent to which the bill can be amended?

Mr. Zigayer: I think that Parliament is supreme. You can make whatever amendments you deem appropriate. Then it becomes a question of what will be proclaimed into force and what will not be. Before amending the treaty, additional provisions, if they were totally different from what is contained there already, would have to be negotiated and agreed to by the other party. I do not know what type of amendment you are talking about.

Senator Patterson: I think what you are saying is that as long as we stick to the framework and the treaty, then the treaty will not need to be amended as a result.

Mr. Zigayer: Correct. I will jump on a hypothetical. Suppose you wanted to go for ice.

The Chair: I was just going to go there.

Mr. Zigayer: Suppose that is the area where you wanted to make an amendment. I would say that is something that we should have a longer discussion about.

I do not believe there is really that much equipment out there to engage in these types of patrols in the middle of winter on the ice. This is intelligence-led policing, and I think rather than using this agreement, there are probably other more effective resources that could be deployed to deal with people running the border on Ski-Doos.

On the other hand, to go beyond this to a broader agreement where you would basically cover the whole border — the land in between the water as well — that should be the subject of a separate negotiation or discussion with the Americans.

Tout cela pour dire que la citoyenneté canadienne n'empêche pas qu'on puisse être extradé aux États-Unis pour faire face à la justice; cela se produit tout le temps dans d'autres contextes.

Le sénateur Patterson : Dans ma courte expérience, il s'agit d'une situation unique, parce qu'il s'agit d'une mesure législative visant la mise en oeuvre d'un traité signé en mai 2009. Je veux poser une question délicate sans empiéter sur le privilège parlementaire de qui que ce soit.

Étant donné que le projet de loi met en oeuvre un traité assez détaillé et qu'il est identique des deux côtés de la frontière, peut-il être modifié? Si oui, dans quelle mesure? S'agit-il d'un cas pour lequel nous sommes engagés envers notre voisin d'avoir un cadre juridique parallèle?

M. Zigayer : Oui, le traité peut être modifié. L'article 19...

Le sénateur Patterson : Ma question porte sur le projet de loi.

M. Zigayer : Oui, vous pouvez modifier le projet de loi, à condition que ce soit conforme au traité.

Le sénateur Patterson : Voici ma question. Essentiellement, avons-nous une obligation, à titre de signataire du traité, de fournir un cadre juridique qui appuie le traité et, en conséquence, y a-t-il des obstacles à la modification du projet de loi?

M. Zigayer : Je pense que le Parlement est l'instance suprême. Vous pouvez faire toutes les modifications que vous jugerez appropriées. Ensuite, cela devient alors une question de savoir ce qui entrera en vigueur ou non. Pour modifier le traité, les dispositions supplémentaires — si elles sont complètement différentes de ce qui y est déjà — devront être négociées et acceptées par l'autre partie. Je ne sais pas si c'est de ce genre d'amendement que vous parlez.

Le sénateur Patterson : Je pense que ce que vous dites, c'est que tant que nous nous conformons à l'accord-cadre et au traité, il ne sera pas nécessaire de modifier le traité en conséquence.

M. Zigayer : Exact. Je vais y aller d'une question hypothétique. Supposons que vous voulez parler de la glace.

La présidente : C'est ce que j'allais faire.

M. Zigayer : Supposons que c'est l'objet de la modification que vous voulez faire. Je dirais que c'est une chose sur laquelle nous devrions avoir une plus longue discussion.

Je ne crois pas qu'il existe vraiment beaucoup d'équipement pour nous engager dans ce genre de patrouilles sur glace, au beau milieu de l'hiver. Il s'agit d'opérations fondées sur le renseignement, et je pense que plutôt que d'utiliser cet accord, il y a probablement des ressources plus efficaces que l'on pourrait déployer pour s'occuper des personnes qui traversent la frontière en motoneige.

Par ailleurs, pour aller plus loin, jusqu'à un accord élargi qui couvrirait, pour ainsi dire, toute la frontière — sur terre comme sur l'eau — voilà ce qui devrait faire l'objet de négociations ou de discussions distinctes avec les Américains.

The Chair: You will explain this, but our understanding is that any amendment must be within the scope of the proposed legislation. We are not talking about ice or land or grain elevators or anything else. We are talking about the Shiprider program.

Mr. Zigayer: We will come back to that later.

Senator Patterson: The treaty seems to talk about hot pursuit. Is that covered in this bill?

Mr. Zigayer: The hot pursuit that is mentioned in the framework agreement is essentially following onto the land. We did not believe there was a need to incorporate legislative provisions dealing with that specifically because both the American and the Canadian peace officer are vested with peace officer status equivalent to the RCMP officer.

Let us say it is a provincial police officer from Ontario or Sureté du Québec who is the designated officer appointed from Canada. He will be vested with the same enforcement authorities as an RCMP officer. The American will have the same. As Canadian police officers, as RCMP officers with that same authority, they can go anywhere they want, I suppose, on the land to chase after this individual who has made it to shore.

Senator Patterson: Therefore, it is taken care of.

Mr. Zigayer: Yes, it is taken care of.

The Chair: As we heard from our earlier witnesses, they would hand off at some point and coordinate.

Senator Harb: With respect to the enforcement authority, a designated officer will have all of the authorities and obligations of a Canadian officer. To be a Canadian officer, you have to be a citizen of Canada or have some sort of residency. I have not read the bill, but I presume somewhere in the bill you would have covered that.

Mr. Zigayer: We do not require that.

Senator Harb: Can you designate someone who is not a Canadian citizen as an officer who would, under Canadian law, have to be a Canadian citizen?

Mr. Zigayer: Separate and apart from whatever is a requirement of a Canadian peace officer, we are specifically making it possible for a non-Canadian citizen to be appointed a peace officer in Canada and to have the same authorities as a Canadian peace officer.

Senator Harb: Is he being deemed a citizen while he is performing?

Mr. Zigayer: He is not being deemed a citizen, but he is being deemed a Canadian police officer.

Senator Patterson: Temporarily.

Mr. Zigayer: It is just when he is engaged in these operations.

La présidente : Vous allez l'expliquer, mais d'après ce que nous croyons comprendre, tout amendement doit cadrer avec la mesure législative proposée. Nous ne parlons pas de glace, de terre, de silos ou de quoi que ce soit d'autre. Nous parlons du programme Shiprider.

M. Zigayer : Nous y reviendrons plus tard.

Le sénateur Patterson : On semble parler de poursuite dans le traité. Ce sujet est-il couvert dans le projet de loi?

M. Zigayer : La poursuite dont on parle dans l'accord-cadre se fait essentiellement sur terre. Nous ne pensions pas qu'il y avait un besoin d'incorporer des dispositions législatives à cet égard, car les agents de la paix canadiens et américains ont tous les deux un statut d'agent de la paix qui équivaut à celui des agents de la GRC.

Supposons que c'est un agent de la Police provinciale de l'Ontario ou de la Sûreté du Québec qui est l'agent désigné nommé par le Canada. Il détiendra les mêmes pouvoirs qu'un agent de la GRC. L'Américain aussi. En tant qu'agents de police canadiens, qu'agents de la GRC qui ont le même pouvoir, j'imagine qu'ils peuvent aller où ils veulent sur terre pour poursuivre la personne qui s'est rendue sur la rive.

Le sénateur Patterson : Donc, on s'en occupe.

M. Zigayer : Oui, on s'en occupe.

La présidente : Comme nos autres témoins nous l'ont dit tout à l'heure, ils se coordonnent à un moment donné.

Le sénateur Harb : En ce qui concerne les autorités d'exécution de la loi, un agent désigné aura tous les pouvoirs et toutes les obligations d'un agent canadien. Pour être un agent canadien, il faut être citoyen canadien ou être résident en quelque sorte. Je n'ai pas lu le projet de loi, mais je suppose qu'il couvre la question quelque part.

M. Zigayer : Ce n'est pas nécessaire.

Le sénateur Harb : Pouvez-vous nommer quelqu'un qui n'est pas citoyen canadien en tant qu'agent qui, en vertu des lois canadiennes, doit être citoyen canadien?

M. Zigayer : Mis à part toutes les exigences à respecter pour être un agent de la paix canadien, nous permettons à un citoyen étranger d'être nommé agent de la paix au Canada et d'avoir les mêmes pouvoirs qu'un agent de la paix canadien.

Le sénateur Harb : Est-il réputé citoyen dans l'exercice de ses fonctions?

M. Zigayer : Il n'est pas réputé citoyen, mais il est réputé agent de police canadien.

Le sénateur Patterson : Temporairement.

M. Zigayer : Seulement lorsqu'il prend part aux opérations.

Senator Harb: Some of my colleagues were probing the financial implications of this bill. Obviously, approving this bill costs something. I do not know whether this bill, when it was first talked about, was before the House of Commons or was always before the Senate.

My understanding is that bills that are before the Senate cannot be money bills under the Constitution of Canada. You probably have thought this through. Is this bill properly before the Senate, or should this bill have first gone to the House of Commons and then made its way to the Senate? I am sorry about that. My question might be out of order.

The Chair: It is just that we keep coming back to this. It is a bill to implement the framework agreement. It is not legislation that would require programs that would be spelled out in estimates.

Senator Harb: Maybe we will allow the witness to give us the answer. I am curious about that.

Mr. Zigayer: I believe the officials from Public Safety last week and those from the RCMP today have indicated that our exercise today, which you are being asked to look at and approve, is a legislative framework that would allow the deployment of integrated cross-border maritime law enforcement operations. The funding and resourcing of that is a separate matter, and certainly I have nothing to say about that.

Senator Day: It is a pretty fine line we are talking about here, but we will discuss that at another time. You pass legislation that will cost money, and you have to buy boats and people. We will discuss that later.

The Chair: That is the next stage.

Senator Day: Let us just leave it alone.

Clause 11 might answer my colleague's earlier question about peace officers, because they are only deemed peace officers during the operation of the joint operation. They are designated officers once they have passed all the tests and the central authority says, "You are a designated officer; therefore, you can go on one of these joint missions and you are a peace officer during that joint mission." That is the way this is contemplated. Do you agree with that?

Mr. Zigayer: I do.

Senator Day: In the bill I have before me, there is page 9 and then page 17. I saw that there is a part where Part VII.2 is repeated. Then I saw clause 22 at page 9. I probably would have asked my researcher to investigate this, but you are with Justice Canada and I am sure you can help me with this.

Le sénateur Harb : Certains de mes collègues se sont penchés sur les incidences financières du projet de loi. Évidemment, l'adoption du projet de loi entraîne des coûts. Je ne sais pas si ce projet de loi, lorsqu'on a commencé à en parler, était à l'étude devant la Chambre des communes ou s'il a toujours été au Sénat.

Je crois comprendre qu'en vertu de la Constitution canadienne, les projets de loi qui sont soumis au Sénat ne peuvent pas être des projets de loi de finances. Vous y avez probablement pensé. Le projet de loi est-il soumis au Sénat en parfaite conformité avec les règles, ou aurait-il dû être soumis à la Chambre des communes et ensuite au Sénat? Je suis désolé. Il se peut que ma question soit irrecevable.

La présidente : C'est seulement que nous y revenons toujours. C'est un projet de loi pour la mise en œuvre de l'accord cadre. Ce n'est pas une mesure législative qui exigerait des programmes devant apparaître dans le budget des dépenses.

Le sénateur Harb : Nous pourrions peut-être permettre au témoin de nous répondre. Je suis curieux d'entendre sa réponse.

M. Zigayer : Je crois que les fonctionnaires de Sécurité publique Canada, la semaine dernière, et ceux de la GRC, aujourd'hui, ont indiqué que le projet de loi qui est devant nous, qu'on vous demande d'examiner et d'approuver, est un cadre législatif qui permettrait le déploiement d'opérations intégrées transfrontalières maritimes d'application de la loi. Le financement et les ressources qui y sont liés sont des questions distinctes, et je n'ai certainement rien à dire à ce sujet.

Le sénateur Day : C'est une question délicate dont nous sommes en train de discuter, mais nous en discuterons une autre fois. On adopte une mesure législative qui coûtera de l'argent, et on doit acheter des bateaux et embaucher des gens. Nous en parlerons plus tard.

La présidente : C'est la prochaine étape.

Le sénateur Day : Laissons les choses telles quelles.

L'article 11 pourrait répondre à la question qu'a posée mon collègue un peu plus tôt au sujet des agents de la paix, car ils sont réputés agents de la paix uniquement au cours de l'opération conjointe. Ils sont des agents désignés une fois qu'ils ont passé tous les examens et une fois que l'autorité centrale leur dit qu'ils sont agents désignés, et qu'ils peuvent donc participer à l'une de ces missions conjointes au cours de laquelle ils sont agents de la paix. C'est prévu ainsi. Êtes-vous d'accord?

M. Zigayer : Oui.

Le sénateur Day : Dans le projet de loi que j'ai devant moi, j'ai remarqué quelque chose aux pages 9 et 17. J'ai vu qu'à un endroit, on répète la Partie VII.2. Ensuite, j'ai vu l'article 22 à la page 9. J'aurais probablement demandé à mon recherchiste d'examiner cela, mais étant donné que vous faites partie de Justice Canada, je suis certain que vous pouvez m'aider à cet égard.

What is the status of Bill C-38? Half of this bill we are looking at will not apply if Bill C-38 is passed, and half of it will. Can you help us with that?

Mr. Zigayer: I will turn that question over to my colleague, Ms. Beecher.

Ms. Beecher: Bill C-38 is currently in the House of Commons. I think it has passed first reading. I do not think it has yet gone to committee; correct me if I am wrong.

In any event, our particular bill had to juggle that situation because this bill may be passed before Bill C-38 or after it is passed, or neither may pass. We do not know.

We had to include provisions that would come into force should Bill C-38 not pass and provisions if Bill C-38 is passed. You will notice a few differences between the two sets.

The rationale for the provisions if Bill C-38 does not pass was that we must remain within the framework currently available to the Commission for Public Complaints Against the RCMP for reviewing the activities of the RCMP and with our bill.

Should Bill C-38 pass, we have to respect also Parliament's decision to go with that new set of powers, so we have included a few modifications. One would be that, should a public complaint be filed, the complaint would go directly to the CPC and not be taken in by the RCMP first, looked at and then possibly appealed to the CPC. It would go directly to the CPC. The reason is that U.S. officers are involved. We thought it wise, because of the delicate nature of the situation, to go straight to the commission.

The second difference is technical. Bill C-38 contemplates giving privileged information to the CPC when it investigates public complaints, and we would have to respect those provisions. We have allowed for the provision of privileged information, as long as it is relevant to the CPC for its investigations in our context.

Senator Day: Ms. Beecher, that is very helpful. That saved all of the honourable senators around here who are reading these two provisions and trying to compare them to see what the differences are. You have just explained them to us, and I appreciate your doing that.

The other thing I was looking for was what Mr. Zigayer mentioned earlier. I understand the complaint process and the amendments to RCMP legislation in that regard. That is the civilian oversight of these activities. However, where in the bill does it say that the American as well as the Canadian designated

Où en est le projet de loi C-38? La moitié du contenu du projet de loi que nous sommes en train d'étudier ne s'appliquerait pas si le projet de loi C-38 devait être adopté. Pouvez-vous nous aider à ce sujet?

M. Zigayer : Je vais demander à ma collègue, Mme Beecher, de répondre.

Mme Beecher : À l'heure actuelle, le projet de loi C-38 est à la Chambre des communes. Je crois qu'il a franchi l'étape de la première lecture. Je ne crois pas qu'il ait été soumis au comité; veuillez me corriger si je me trompe.

Quoi qu'il en soit, notre projet de loi a dû composer avec cette situation, car ce projet de loi pourrait être adopté avant le projet de loi C-38 ou après son adoption, ou peut-être qu'aucun des deux ne sera adopté. Nous ne le savons pas.

Il nous a fallu inclure à la fois des dispositions qui entreraient en vigueur si le projet de loi C-38 devait ne pas être adopté et des dispositions s'il devait être adopté. Vous remarquerez quelques différences entre les deux ensembles de dispositions.

La raison pour laquelle nous avons inclus des dispositions au cas où le projet de loi C-38 ne serait pas adopté, c'est que nous devons respecter le cadre actuel de la Commission des plaintes du public contre la GRC pour examiner les activités de la GRC et le projet de loi.

Si le projet de loi est adopté, comme nous devons respecter également la décision du Parlement d'adopter ce nouvel ensemble de pouvoirs, nous avons inclus quelques modifications. L'une d'entre elles serait que si une plainte du public devait être faite, elle serait soumise directement à la Commission des plaintes du public (CPP) et ne serait pas envoyée tout d'abord à la GRC, examinée, et ensuite possiblement portée en appel devant la CPP. Elle serait soumise directement à la CPP. La raison, c'est la présence d'agents américains. En raison du caractère délicat de la situation, nous avons cru bon qu'on soumette les plaintes directement à la commission.

La deuxième différence est d'ordre technique. Le projet de loi C-38 permet de donner des renseignements confidentiels à la CPP lorsque des plaintes du public font l'objet d'enquête, et nous devons respecter ces dispositions. Le transfert de renseignements confidentiels sera permis uniquement lorsque ces renseignements seront pertinents pour les enquêtes de la CPP.

Le sénateur Day : Madame Beecher, c'est très utile. Les honorables sénateurs tentaient de comparer les deux dispositions pour trouver les différences. Vous venez de nous les expliquer, et je vous remercie de l'avoir fait.

L'autre chose que je voulais savoir concerne ce que M. Zigayer a mentionné un peu plus tôt. Je comprends le processus de plaintes et les modifications à la Loi sur la GRC à cet égard. Il s'agit de la surveillance civile des activités. Toutefois, où mentionne-t-on dans le projet de loi que les agents désignés

officers will be subject to the Criminal Code of Canada and the civil law, as well as the complaint process? I have not been able to locate that. If you could show us, that would be helpful.

Mr. Zigayer: It is not in the bill, but it is in the framework agreement. Essentially, anyone within Canadian territory is subject to our rule of law. If you engage in criminal conduct, then you would be subject to the ordinary criminal courts, no matter who you are.

Specifically, I could direct you to Article 11 of the framework agreement, which talks about accountability.

Senator Day: I have it here.

Mr. Zigayer: Paragraph 1 in Article 11 reads:

While engaging in integrated cross-border maritime law enforcement operations a designated cross-border maritime law enforcement officer shall be subject to the domestic laws of the Party in whose territory any criminal misconduct is alleged to have occurred and be subject to the jurisdiction of the courts of that Party subject to the rights and privileges that a law enforcement officer from the host country would be able to assert in the same situation and subject to the rights and privileges that the host country would be able to assert in the same situation.

Senator Day: That means basically that there is no immunity, but if the peace officer was a Canadian and could rely on certain defences, then the Americans could do the same?

Mr. Zigayer: They are treated exactly alike.

Senator Day: Why would that not be in the proposed legislation as well?

Mr. Zigayer: The Criminal Code is a law of general application.

Senator Day: You felt it was not necessary?

Mr. Zigayer: It was not necessary.

Senator Day: Even though it was necessary to spell it out in the framework agreement between the parties at the political level, from a legal level you felt that it was not necessary?

Mr. Zigayer: Correct.

The Chair: I want to touch on two points you mentioned in your opening remarks, one being the special cooperation that might be needed for judicial proceedings. Do you mean cross-border or also domestically, that there might be a federal law and a provincial law that you might have to reconcile in some way?

américains et canadiens seront assujettis au Code criminel et au droit civil, ainsi qu'au processus de plaintes? Je n'ai pas pu trouver l'endroit où on le mentionne. Si vous pouviez nous le montrer, ce serait utile.

M. Zigayer : Ce n'est pas dans le projet de loi, mais c'est dans l'accord cadre. Pour l'essentiel, toute personne qui se trouve sur le territoire canadien est assujettie à la règle de droit. Si une personne se livre à des actes criminels, elle est assujettie aux cours criminelles ordinaires, peu importe qui elle est.

Pour être plus précis, je pourrais vous renvoyer directement à l'article 11 de l'accord cadre qui porte sur la reddition des comptes.

Le sénateur Day : Je l'ai ici.

M. Zigayer : Au paragraphe 1 de l'article 11, on peut lire ce qui suit :

Lorsqu'il participe aux opérations intégrées transfrontalières maritimes d'application de la loi, l'agent désigné maritime transfrontalier d'application de la loi est assujetti aux lois internes de la partie sur le territoire de laquelle une infraction criminelle aurait été commise de même qu'à la compétence des tribunaux de cette partie, sous réserve des droits et privilèges que pourrait invoquer dans la même situation un agent d'application de la loi ou le pays d'accueil.

Le sénateur Day : Cela signifie-t-il essentiellement qu'il n'y a pas d'immunité, mais que si l'agent de la paix était un Canadien et qu'il pouvait compter sur certains éléments de défense, alors les Américains pourraient faire la même chose?

M. Zigayer : Ils sont traités exactement de la même façon.

Le sénateur Day : Pourquoi cet élément n'est-il pas inscrit également dans la mesure législative proposée?

M. Zigayer : Le Code criminel est une loi d'application générale.

Le sénateur Day : Pensiez-vous que ce n'était pas nécessaire?

M. Zigayer : Ce n'était pas nécessaire.

Le sénateur Day : Bien qu'il ait été nécessaire de l'expliquer clairement dans l'accord cadre entre les parties au niveau politique, d'un point de vue juridique, vous pensiez que ce n'était pas nécessaire?

M. Zigayer : C'est exact.

La présidente : Je veux aborder deux questions que vous avez soulignées dans votre déclaration préliminaire; l'une porte sur la coopération spéciale qui pourrait s'avérer nécessaire dans le cadre de procédures judiciaires. Parlez-vous d'une coopération transfrontalière ou également nationale? Voulez-vous dire que dans une certaine mesure, vous pourriez devoir composer avec une loi fédérale et une loi provinciale?

Mr. Zigayer: Certainly in the context of a prosecution, it would be a federal prosecution involving Canadian and American jurisdiction. In a situation like that, one would anticipate that consultations would take place. It is interesting that you mention provincial jurisdiction.

The Chair: I am thinking more of the situation regarding hot pursuit, where something has occurred on the water, and those rules and regulations are pretty clear. Then they phone ahead to the Windsor police and say, “This guy is coming across,” and there may be different jurisdictional issues. I am not sure. We did not get into that with them. Is that contemplated?

Mr. Zigayer: Again, with the RCMP officers, the peace officer status is granted by the amendment to the Criminal Code, and I think that is clause 18 of the bill, and also a provision says that the authority is in all parts of Canada. They would have their authority if they ran into Windsor.

The Chair: You were probably more meaning cross-border, then.

Mr. Zigayer: Yes, although you did raise an interesting question. Let us say it is a simple impaired boating situation. The Criminal Code assigns the prosecution of Criminal Code matters to the provincial Attorneys General. At some point, yes, these designated law enforcement officers would essentially be preparing a case for a provincial prosecutor to take.

The Chair: The other issue you raised is that you think Canadian sovereignty is enhanced or ensured by this. We might not always like to admit it, but they are the bigger partner and have more resources and all of those things. However, this kind of guarantees us a 50/50 place at the table, or on the boat.

Mr. Zigayer: On the boat, no matter how many boats, and we are always in charge when we are in Canadian waters.

I would like to respond to Senator Dallaire’s question earlier about the aircraft. Having reviewed the bill, I do not believe absolutely that there needs to be a joint partnership on board the aircraft — it is required on the water — but you can have an observer, I suppose, at a higher altitude vectoring or directing the intercept because they have a higher view; they can see beyond the horizon. That is the type of assistance we would expect to receive from the air assets that might be deployed. We had to provide them with the same authorities because they too are crossing the border with firearms and engaging in law enforcement operations.

Senator Dallaire: It is one thing to be in an aircraft observing with a forward-looking infrared, FLIR, imaging system and so on; it is another thing to have a Gatling door gun also on that aircraft and to threaten the guy that you will use it. If that aircraft

M. Zigayer : Il est certain que dans le contexte d’une poursuite judiciaire, il s’agirait d’une poursuite fédérale faisant intervenir le Canada et les États-Unis. Dans une telle situation, on s’attendrait à ce que des consultations aient lieu. Je trouve intéressant que vous ayez mentionné la compétence provinciale.

La présidente : Je pense plutôt à des situations d’opérations de poursuite, où quelque chose s’est passé sur l’eau, et ces règles et règlements sont très clairs. Ils téléphonent ensuite au service de police de Windsor à qui ils disent qu’une personne est en train de traverser, et il peut alors y avoir différentes questions de compétence. Je ne suis pas certaine. Nous n’avons pas abordé la question avec eux. Envisage-t-on cette possibilité?

M. Zigayer : Encore une fois, en ce qui concerne les agents de la GRC, le statut d’agent de la paix est accordé par la modification au Code criminel, et je crois que cela correspond à l’article 18 du projet de loi, et également, selon une disposition, ils ont ces pouvoirs partout au Canada. Ils auraient le pouvoir d’agir dans l’exemple de Windsor.

La présidente : Alors, vous vouliez probablement parler davantage de coopération transfrontalière.

M. Zigayer : Oui, quoique vous ayez soulevé une question intéressante. Supposons qu’il s’agit simplement d’une situation où une personne conduit un bateau en ayant les facultés affaiblies. Le Code criminel confie aux procureurs généraux provinciaux les poursuites judiciaires pour toute infraction au Code criminel. À un moment donné, oui, les agents de la paix désignés prépareraient essentiellement une cause qu’un procureur provincial prendrait en charge.

La présidente : L’autre question que vous avez soulevée, c’est qu’à votre avis, l’accord cadre accroît ou assure la souveraineté canadienne. Nous ne l’admettons peut-être pas toujours, mais ce pays a plus de poids et plus de ressources que le nôtre, et cetera. Cependant, l’accord cadre nous assure un rôle d’égal à égal à la table et sur le bateau.

M. Zigayer : Sur le bateau, peu importe le nombre de bateaux, c’est toujours nous qui tenons les rênes lorsque nous sommes dans les eaux canadiennes.

J’aimerais répondre à la question que le sénateur Dallaire a posée un peu plus tôt au sujet de l’avion. Après avoir examiné le projet de loi, je ne suis pas convaincu qu’un partenariat devrait exister à bord des avions — c’est nécessaire sur l’eau —, mais je suppose qu’un observateur pourrait se trouver à une plus haute altitude pour diriger l’interception parce qu’il voit ce qui se passe de plus haut; il peut voir plus loin que l’horizon. C’est le type d’aide que nous nous attendrions à recevoir des ressources aériennes si elles étaient déployées. Il nous faut leur donner les mêmes pouvoirs, car elles aussi traversent la frontière avec des armes à feu et participent à des opérations d’application de la loi.

Le sénateur Dallaire : Qu’on soit à bord d’un avion en train d’observer ce qui se passe à l’aide d’outils comme un infrarouge à vision frontale et un système d’imagerie, c’est une chose; qu’il y ait une mitrailleuse Gatling dans l’avion et qu’on s’en serve pour

is armed, it should be integrated within the process. I do not see why we should have to have one of our guys in the aircraft if it is an American one coming into our area, as long as he is integrated into the plan of pursuit that is already established on the water.

Mr. Zigayer: I do not think anyone is contemplating sending armed aircraft. These are observers, and so they might be carrying a personal weapon, such as a handgun, but I do not think we are talking about armed aircraft.

The Chair: We heard an example last week where the Windsor police talked about a Coast Guard helicopter giving them information from 30,000 feet.

Senator Dallaire: The individual came low and showed his weapon. Remember, you are doing business with the Coast Guard; you are not doing business with the RCMP. The Coast Guard have armed weapons, so if a Coast Guard aircraft gets involved, yes, it will be armed. It is not the use of the weapons of the system but rather of the personal weapons of the individual officers who are involved.

Mr. Zigayer: You raise a very good point. Regarding the status of the Coast Guard, in a sense, the Coast Guard is an agency of the United States government that has more than one personality. It has a military personality — it is an arm of the Armed Forces — but at the same time, it is law enforcement. We are contracting with the law enforcement side of the U.S. Coast Guard. They have law enforcement status in the United States, and that is why we are contracting with them.

Senator Dallaire: This is called treaty legislation, although the term being used is “framework agreement.” I do not know why we use that instead of simply saying it is treaty legislation. Even in definition, it defines framework legislation with the term “agreement.”

If we were looking at a bill dealing with a United Nations convention, would it too not require an analysis of costing? When we signed the agreement, I am sure Canada and the U.S. both looked at the cost then and said, “We cannot agree with you because it will cost too much, so we do not want to do it.” Maybe it was done then. Would a convention have the same sort of premise?

Mr. Zigayer: I think I can answer that because I have been involved with the negotiation of treaties as well as bringing them forward through legislation, both in the Anti-terrorism Act and more recently in negotiated treaties with ICAO, the International Civil Aviation Organization, which at some point we will have to come forward with.

menacer la personne, c’est autre chose. Si l’avion est armé, il devrait être intégré au processus. Je ne vois pas pourquoi un de nos hommes devrait se trouver dans l’avion si c’est un avion américain qui entre dans notre zone, tant qu’il est intégré au plan de poursuite déjà établi sur l’eau.

M. Zigayer : Je ne crois pas que quiconque envisage d’envoyer des avions armés. Ce sont des observateurs, et ils pourraient avoir une arme individuelle sur eux, comme une arme de poing, mais je ne crois pas que nous parlions d’avion armé.

La présidente : La semaine dernière, on nous a donné l’exemple du Service de police de Windsor qui a parlé d’un hélicoptère de la Garde côtière donnant des renseignements à 30 000 pieds d’altitude.

Le sénateur Dallaire : La personne est descendue un peu et a montré son arme. Rappelez-vous qu’on a affaire à la Garde côtière et non à la GRC. Comme la Garde côtière a des armes, si un avion de la Garde côtière intervient, oui, il sera armé. Ce n’est pas l’utilisation des armes du système qui entre en jeu, mais plutôt celle des armes individuelles des agents.

M. Zigayer : Vous soulevez une très bonne question. En ce qui concerne le statut de la Garde côtière, dans une certaine mesure, il s’agit d’un organisme du gouvernement américain qui joue plusieurs rôles. C’est un organisme militaire — une branche des forces armées —, mais c’est aussi un organisme d’application de la loi. Nous concluons une entente avec les services d’application de la loi de la Garde côtière américaine. Elle a un statut d’organisme d’application de la loi aux États-Unis, et c’est pourquoi nous faisons affaire avec elle.

Le sénateur Dallaire : C’est ce qu’on appelle un traité, bien qu’on utilise le terme « accord cadre ». Je ne sais pas pourquoi nous parlons d’« accord cadre » plutôt que de « traité », tout simplement. Le terme « accord » est même contenu dans la définition de « loi-cadre ».

Si nous examinons un projet de loi qui porte sur une convention des Nations Unies, ne faudrait-il pas faire également une analyse des coûts? Lorsque nous avons signé l’accord, je suis certain que le Canada et les États-Unis ont examiné les coûts et ont dit « nous ne pouvons pas être d’accord avec vous, car les coûts sont trop élevés; donc, nous ne voulons pas le faire. ». Peut-être que cela a été fait. Appliquerait-on le même principe dans le cadre d’une convention?

M. Zigayer : Je crois que je peux répondre à cette question, car j’ai participé aux négociations de traités et à l’adoption des lois pour les mettre en œuvre, tant pour ce qui est de la Loi antiterroriste et, plus récemment, de traités négociés avec l’OACI, l’Organisation de l’aviation civile internationale, que nous devons présenter à un moment donné.

Most of time, these treaties create new offences and extraterritorial jurisdiction for Canadian courts. We do not provide funding. That is not unique to conventions. It is also quite often the case when we amend legislation.

For example, when we created the DNA warrant scheme, which I was involved with as well, no funding was provided, and the RCMP essentially funded its use of that from within until, I suppose, the next budgetary exercise.

Senator Dallaire: I remember that. I was on the advisory board and we had to absorb it. You are absolutely right. We did not get the money at the next budget.

The Chair: Thank you. We appreciate this. You have walked us through many of the small details we were wrestling with. Thank you, Mr. Zigayer, Ms. Palumbo and Ms. Beecher.

Senators, we are continuing with our study of Bill S-13, looking at integrated cross-border law enforcement and the pilot projects referred to as Shiprider. One of those Shiprider pilot projects was carried out in 2008 along a 100-kilometre stretch of the St. Lawrence River in the Cornwall-Massena area. That area is home to, amongst others, the Mohawks of Akwesasne, which means, interestingly, land where the partridge drums.

We have three witnesses joining us now: Brian David, Acting Grand Chief of the Mohawk Government, Chief William Sunday, with the Mohawk government, and Chief Wesley Benedict, also with the Mohawk government. Welcome, and please proceed with your opening statement.

Brian David, Acting Grand Chief, Mohawk Government, Mohawk Council of Akwesasne: I will be quite brief with my opening statement. I would like to start by saying good afternoon. It is a pleasure to be here. I want to offer some words and a message from Akwesasne concerning Bill S-13.

I think any initiative that has as its core objective the eventual effective harmonizing of the environment, the legal textual framework and substance, the operating environment of the territory of Akwesasne would certainly be welcomed and certainly is welcomed as part of what we are trying to accomplish in our nation-building initiative with Canada.

We have heard about part of the territory being in Quebec, part in Ontario, part in Canada, part in the United States, as part of the consequence of the War of 1812. However, we are at a point now where we are beginning to talk about some larger things — things that work and things that do not work.

The world has changed quite a bit since 1812, and the message we are bringing forward is this: It is a treaty between Canada and the United States, but it is not just between two nations. This

La plupart du temps, ces traités créent de nouvelles infractions et juridictions extraterritoriales pour les tribunaux canadiens. Nous ne fournissons pas de financement. Ce n'est pas un phénomène unique aux conventions. C'est très souvent le cas lorsque nous modifions des dispositions législatives.

À titre d'exemple, lors de la création de la disposition législative sur les mandats autorisant le prélèvement d'échantillons corporels à des fins d'analyse génétique, à laquelle j'ai également participé, aucun financement n'a été fourni, et je suppose que la GRC a dû la financer à même son budget jusqu'à l'exercice budgétaire suivant.

Le sénateur Dallaire : Je m'en souviens. Je faisais partie du conseil consultatif et nous avons dû absorber les coûts. Vous avez tout à fait raison. Nous n'avons pas obtenu l'argent lors du budget suivant.

La présidente : Merci. Vous avez précisé bien des éléments qui nous échappaient. Merci, maître Zigayer, maître Palumbo et madame Beecher.

Chers collègues, nous continuons notre étude du projet de loi S-13; nous examinons les opérations intégrées transfrontalières d'application de la loi et les projets pilotes Shiprider. L'un de ces projets pilotes a été mis à exécution en 2008 sur une étendue de 100 km dans le secteur Cornwall-Massena du fleuve Saint-Laurent. Les Mohawks d'Akwesasne — ce qui signifie « la terre où règne la perdrix » — sont au nombre des gens qui habitent dans ce secteur.

Nous accueillons maintenant trois témoins qui représentent le gouvernement mohawk : Brian David, grand chef intérimaire, chef William Sunday et chef Wesley Benedict. Je vous souhaite la bienvenue et je vous demande de bien vouloir présenter votre déclaration préliminaire.

Brian David, grand chef intérimaire, Gouvernement mohawk, Conseil mohawk d'Akwesasne : Ma déclaration préliminaire sera très brève. Tout d'abord, bonjour à tous. Je suis ravi d'être ici. Je veux vous dire certaines choses et j'ai un message à vous transmettre de la part d'Akwesasne au sujet du projet de loi S-13.

Je crois que toute initiative dont l'objectif principal est l'harmonisation efficace de l'environnement, du cadre légal, du contenu des lois et du milieu opérationnel d'Akwesasne serait certainement bien accueillie dans le cadre de ce que nous tentons d'accomplir par notre initiative d'édification nationale avec le Canada.

Nous avons entendu que c'est beaucoup en raison de la guerre de 1812 si le territoire fait partie du Québec, de l'Ontario, du Canada et des États-Unis. Cependant, nous en sommes à un point où nous commençons à discuter de plus grandes questions — de choses qui fonctionnent et d'autres qui ne fonctionnent pas.

Le monde a beaucoup changé depuis 1812, et le message que nous passons est le suivant : il s'agit d'un traité entre le Canada et les États-Unis, mais il ne concerne pas que deux nations. Le traité

treaty will have an impact on a third nation. It will have an impact on First Nations, the First Nation communities in Canada. I do not want that to be forgotten.

Terrorism affects us all, but we are all looking for the same thing. At the end of the day, we are all looking for the same agenda — community safety. The majority of us at the end of the day want to ensure that we come back to a good, safe, harmonious environment, and that is the kind of climate we would like to leave as a legacy to our children and grandchildren.

I think I will leave it there, and we will take it from there.

The Chair: Thank you. If you could clarify, are you saying you do not recognize this treaty between Canada and the United States? Should it be signed?

Mr. David: In principle, I do not think there is a disagreement over it. A pilot project was run about two years ago, and it was fairly successful. We did not have a lot of advanced information on it. We heard more about it afterwards more than anything else. In that respect, it would have been better if we had more information on the project itself.

For the people of Akwesasne, the last time that we were around with a treaty was the Canadian-American treaty for the St. Lawrence water system, or the St. Lawrence powerhouse, the seaway. It resulted in an enormous environmental disaster back in the 1950s that we are just recovering from. Now we are at a point where we are talking about something similar. It is an international treaty, but it is for public safety and security and terrorism.

The Chair: I think all illegal activity, yes, including terrorism.

Mr. David: All illegal activity. We are saying we do have concerns. How will the police distinguish the good people in Akwesasne from the not-too-good people in Akwesasne? How will these activities disturb some the customary traditional patterns we have in the river system, like fishing or trapping, and our use of the river system? How does this dovetail into some of the rights we have already established in the Supreme Court of Canada and those that we have under way? How does this dovetail into the direction that our community is moving with its nation-building initiative — the self-government negotiations with Canada?

It is difficult to say. I can see where it might be very supportive, but it could also be detrimental to many of these initiatives that we have under way, if it is not properly administered.

The Chair: I want to give you a chance to respond. Some of you would have heard this question put to the RCMP. It came out of their assessment of the program carried out in your area. The RCMP evaluation report said that Shiprider did not get off to a good start in Akwesasne, and that Akwesasne represents a hole in the international border through which people and goods, legal and illegal, travel virtually at will. Do you think that is still the case?

aura des répercussions sur une troisième nation. Il aura des répercussions sur les Premières nations, les collectivités des Premières nations au Canada. Je ne veux pas qu'on l'oublie.

Le terrorisme nous frappe tous, mais nous voulons tous la même chose. Au bout du compte, nous avons le même objectif — assurer la sécurité de la collectivité. Nous voulons vivre dans un milieu sain, sécuritaire et harmonieux, et c'est le type de milieu que nous aimerions laisser à nos enfants et à nos petits-enfants.

Je crois que je vais m'arrêter ici, et que nous partirons de là.

La présidente : Merci. Êtes-vous en train de dire que vous ne reconnaissez pas le traité entre le Canada et les États-Unis? Devrait-on le signer?

M. David : En principe, je ne crois pas que nous soyons contre le traité. Il y a environ deux ans, on a entrepris un projet pilote, qui a eu beaucoup de succès. On ne nous a pas donné beaucoup de renseignements à l'avance sur le projet. Nous en avons entendu parler par la suite. À cet égard, il aurait été préférable qu'on nous renseigne davantage sur le projet.

Pour les gens d'Akwesasne, la dernière fois qu'il a été question d'un traité, c'était le traité entre le Canada et les États-Unis sur la Voie maritime du Saint-Laurent. Il en a résulté un énorme désastre environnemental au cours des années 1950 duquel nous venons à peine de nous remettre. Nous parlons maintenant d'un projet similaire. C'est un traité international, mais il concerne la sécurité publique et le terrorisme.

La présidente : Oui, il touche toutes les activités illégales, y compris le terrorisme.

M. David : Toutes les activités illégales. Nous avons des préoccupations. Comment la police distinguera-t-elle les bons des méchants à Akwesasne? De quelle façon les activités prévues nuiront-elles aux activités traditionnelles que nous menons sur le réseau hydrographique, comme la pêche ou le trappage et à notre utilisation du réseau hydrographique? Comment le traité s'inscrit-il dans certains de nos droits qui ont déjà été déterminés par la Cour suprême du Canada et ceux qui le seront peut-être bientôt? Comment le traité cadre-t-il avec la voie dans laquelle s'engage notre collectivité par son initiative d'édification de la nation — les négociations sur l'autonomie gouvernementale avec le Canada?

C'est difficile à dire. Je peux voir en quoi le traité pourrait être profitable, mais s'il n'est pas bien géré, il pourrait aussi nuire à bon nombre d'initiatives en cours.

La présidente : Je veux vous donner la chance de répondre. Certains d'entre vous savent que la question a été posée à la GRC. Elle résulte de l'évaluation que la GRC a faite du programme mené dans votre secteur. D'après le rapport d'évaluation de la GRC, le projet Shiprider n'est pas parti du bon pied à Akwesasne, et Akwesasne forme un trou dans la frontière internationale par lequel des biens et des personnes transitent, légalement et illégalement, pratiquement à tout moment. Croyez-vous que c'est le cas?

Mr. David: I think goods are coming across the river; there is no question about that. I also think there are some dangerous goods going across. Therefore, I think we have the same concerns as the RCMP.

The Chair: That is good. You have set the stage, and we will begin with Senator Dallaire.

Senator Dallaire: Canada and the United States sat down, worked out and signed this framework agreement or treaty in May 2009. Was there any Aboriginal participation in any of the processes of the agreement as Canada and the United States were working them out?

Mr. David: In 2009, I was not on council. I was still fishing.

Senator Dallaire: That is a great answer in itself. I would love to be able to say the same.

Wesley Benedict, Chief, Mohawk Government, Mohawk Council of Akwesasne: I was on the council in that year. As far as we know, no one from our community was involved in any of these negotiations. This came to us less than two weeks before the implementation of the program. A presentation was made in the RCMP office in Cornwall. Invited were members of our council, members of the St. Regis Mohawk Tribal Council leadership, and a representative from the Mohawk Nation Council of Chiefs, I believe. Mr. Oliver, who was here earlier, was present. There was also a high-ranking representative from Washington, who informed us that he had the president's ear.

They made a presentation to the council members, telling them that negotiations had gone on between Ottawa and Washington to implement this pilot project. However, as I said earlier, it was not until less than two weeks before the implementation of the pilot project that they notified the community of Akwesasne.

Senator Dallaire: I am trying to situate things in time. The pilot project was in 2007, and they do that. The communications with you were not very good in regards to implementing that project. The project has its final report. The officials from both Canada and the United States meet, discuss, and work out the nuts and bolts of the agreement. After the trial and the results of it, we are into the actual writing up of the agreement between the two countries. Were you part of the process when they were scribbling the agreement together?

Mr. Benedict: Before the final report was done, we did get documents and were asked to provide comments about the progress or how the project went along. We did provide comments on that, but only that.

Senator Dallaire: Again, there was no formal signing of any framework agreement or participation on your side in the signing of the framework agreement when it was done between the United States and Canada, although your national territory was involved in the territory this agreement would be involved with. Is that correct?

M. David : Je crois qu'il ne fait aucun doute que des biens traversent le fleuve. Je crois également qu'il y en a qui sont dangereux. Nous avons donc les mêmes préoccupations que la GRC.

La présidente : C'est bien. Vous avez préparé le terrain pour les discussions. Nous allons commencer par entendre le sénateur Dallaire.

Le sénateur Dallaire : Le Canada et les États-Unis se sont entendus sur l'accord cadre ou le traité, qu'ils ont signé en mai 2009. Des Autochtones ont-ils participé aux phases menant à la signature de l'accord pendant que les deux pays y travaillaient?

M. David : En 2009, je ne faisais pas partie du conseil. J'étais toujours pêcheur.

Le sénateur Dallaire : C'est une très bonne réponse. J'aimerais pouvoir en dire autant.

Chef Wesley Benedict, Gouvernement mohawk, Conseil Mohawk d'Akwesasne : Je siégeais au conseil cette année-là. À notre connaissance, aucun membre de notre collectivité n'a participé aux négociations. On nous en a parlé moins de deux semaines avant la mise en œuvre du programme. Une présentation a été faite au bureau de la GRC situé à Cornwall. On y a invité des membres de notre conseil, des membres du Conseil tribal mohawk de Saint-Régis et un représentant du Conseil des chefs de la Nation mohawk, je crois. M. Oliver, qui a comparu tout à l'heure, était présent. Il y avait également un représentant haut placé de Washington, qui nous a dit qu'il avait l'attention du président.

Ils ont fait une présentation aux membres du conseil et leur ont dit que des négociations avaient eu lieu entre Ottawa et Washington pour la mise en œuvre du projet pilote. Toutefois, comme je l'ai déjà dit, la collectivité d'Akwesasne a été informée moins de deux semaines avant la mise en œuvre du projet pilote.

Le sénateur Dallaire : Je tente de situer les choses dans le temps. Le projet pilote date de 2007 et ils font cela. On ne vous a pas très bien informé au sujet de la mise en œuvre du projet. Un rapport final sur le projet a été établi. Les représentants du Canada et des États-Unis se sont rencontrés, ont discuté et se sont entendus sur les aspects techniques de l'accord. Après la période d'essai et ce qui en a résulté, il y a eu l'étape de la rédaction de l'accord entre les deux pays. Avez-vous participé à la phase de rédaction de l'accord?

M. Benedict : Avant la rédaction du rapport final, on nous a fait parvenir les documents et on nous a demandé notre opinion sur le déroulement du projet. Nous avons donné notre opinion à cet égard, mais c'est tout.

Le sénateur Dallaire : Encore une fois, vous n'avez pas officiellement signé d'accord cadre ou participé à la signature de l'accord cadre lorsque les États-Unis et le Canada l'ont fait, bien que votre territoire national faisait partie du territoire qui est en cause dans le cadre de l'accord, n'est-ce pas?

Mr. Benedict: I would say that is correct. We did not have any input, other than providing public comments during that comment period.

Senator Dallaire: I have one last point, then. Your police have been involved. Were your police engaged with the RCMP and provincial police in making any agreements at that level? They do run memoranda of understanding, MOUs, between forces. Do you know if they did that?

Mr. Benedict: As was mentioned earlier, our law enforcement is part of the Integrated Border Enforcement Team, IBET, and there is another unit out there also involved in another team.

The Chair: I think you are part of the IBETs program.

Mr. Benedict: Yes.

Senator Dallaire: They have been into the exercise as it has been evolving. However, you have not been involved politically, yet you have been involved on the police side; is that correct?

Mr. Benedict: Yes.

Senator Plett: I will continue with what the chair asked at the very start. First, Chief David, I certainly agree with your opening comments about having the same common goal. We all want to be safe and to come home in the evenings and feel safe. I appreciate and support those comments.

The impact evaluation the RCMP did is not entirely flattering. It talks about travelling virtually at will.

Criminals operations exploit this fact to ply a lucrative trade in cigarettes, drugs, weapons, illegal migrants and other contraband. The vessels transiting the waters are specially designed and outfitted to travel fast and at night. Several of these vessels were in plain sight in the community as the evaluation team toured the area. As noted earlier in this report, a recent threat assessment indicated that there are over forty (40) criminal organizations in operation in and around this region.

Chief, you said goods are certainly going across. You were wondering whether they were dangerous. I think if they are illegal, they are illegal, whether they are dangerous or not. We have weapons here. The evaluation report said, "Shiprider personnel were confronted on several occasions by individuals who claimed that the vessels had no right to be in their waters."

Chief, in your estimation, who should enforce marine law? Is the RCMP not our overarching law enforcement agency? The RCMP was here earlier today, though I am not sure whether you

M. Benedict : Je dirais que c'est exact. Nous n'avons pas eu notre mot à dire, mis à part le fait que nous avons donné notre opinion publiquement durant la période de commentaires.

Le sénateur Dallaire : J'ai une dernière question. Vos forces policières ont participé. Ont-elles collaboré avec la GRC et la police provinciale pour la conclusion d'un accord quelconque? Les forces établissent des protocoles d'entente, des PE. Savez-vous si elles l'ont fait?

M. Benedict : Comme on l'a indiqué tout à l'heure, nos forces de l'ordre font partie de l'équipe intégrée de la police des frontières, l'EIPF, et il y a une autre unité qui fait partie d'une autre équipe.

La présidente : Je crois que vous faites partie du programme de l'EIPF.

M. Benedict : Oui.

Le sénateur Dallaire : Elles ont fait partie de l'opération à mesure qu'elle évoluait. Vous n'avez pas participé politiquement, mais vous avez joué un rôle pour ce qui est des services policiers, n'est-ce pas?

M. Benedict : Oui.

Le sénateur Plett : Je vais revenir à la question que la présidente a posée au tout début. Tout d'abord, chef David, j'approuve certainement ce que vous avez dit dans votre déclaration préliminaire, le fait que nous avons un objectif commun. Nous voulons tous être en sécurité et nous sentir en sécurité lorsque nous revenons à la maison le soir. Je vous remercie et je suis d'accord avec vous à cet égard.

L'évaluation de l'impact qu'a menée la GRC n'est pas totalement flatteuse. On y affirme que des biens et des personnes transitent pratiquement à tout moment.

Les criminels exploitent cette faille pour se livrer aux lucratifs trafics de cigarettes, de drogue, d'armes, ainsi qu'au passage de clandestins et autres marchandises de contrebande. Les bateaux utilisés sont spécialement conçus et équipés pour naviguer rapidement et de nuit. Alors que l'équipe d'évaluation sillonnait la région, plusieurs de ces bateaux étaient visibles au grand jour dans la communauté. Comme on le mentionnait plus haut, une récente évaluation de la menace chiffrait à plus d'une quarantaine les organisations criminelles actives dans la région et ses environs.

Chief, vous avez dit que des biens transitent. Vous vous demandiez s'ils étaient dangereux. À mon avis, peu importe qu'ils soient dangereux ou non, s'ils sont illégaux, ils sont illégaux. Nous avons des armes ici. Selon le rapport d'évaluation, « à plusieurs occasions, ils [les Mohawks] ont pris à partie des Patrouilleurs sous prétexte que leurs bateaux n'avaient pas le droit de se trouver dans leurs eaux ».

Chief, à votre avis, qui devrait faire appliquer le droit maritime? La GRC n'est-elle pas notre organisme d'application de la loi le plus important? Des représentants de la GRC ont comparu un

were in the room at that time. They indicated their willingness to work with the OPP, the Windsor Police Service and the Akwesasne Mohawk Police Service. However, where should the command centre be?

Do you not agree that we need one main area and that they control it and work with other police forces?

Mr. David: The way this is beginning to unfold, it appears almost as if there will be two command centres. One deals primarily globally that will work at the federal level with this treaty between Canada and the United States, between the Coast Guard and the RCMP.

The initiative we have been working on locally in Akwesasne is to do something similar. It is to work with our police along with the tribal police and work towards an agreement where we would be able to do joint operations within our own territory. I think we will be looking at the future need to coordinate operations between Shiprider and the initiative that we are currently negotiating.

Part of the message here is that there are other initiatives on the table that can be looked at and capitalized upon.

At this time, we will not argue jurisdiction; we will not argue who owns what. That will be taken care of in an entirely different venue. We will not talk about rights here. We are talking about putting together programming that is effective and that meets a common need for Akwesasne, for Canada and for the United States. If that program is operating within Akwesasne territory, then Akwesasne needs to be part of the formula. That is what we are bringing to this table.

Senator Plett: Thank you for that. Let me further suggest that the agreement is not between the RCMP and the United States; it is between government and government. They are striking an agreement on how the Shiprider program will be implemented. It will be up to the organization that the Canadian government gives it to, which will be the RCMP. It is my opinion from what they have said that they have been very open in working with other organizations, whether that be your police force, the OPP or the Windsor police. Do you not see yourself as a player that could work within that framework?

Further to that, for my last question, since the Shiprider evaluation impact study was done, has the drugs and weapons and other contraband smuggling across the border improved any? What is your police organization doing to curb that? If that is one of the main areas where we have issues and it is not being curbed, does a different organization need to come in and help?

Mr. David: In answer to the first question, I guess that is the message we are bringing to the table. The answer is in the affirmative.

peu plus tôt aujourd'hui, quoique je ne sais pas si vous étiez dans la salle à ce moment-là. Ils ont dit qu'ils étaient prêts à collaborer avec la Police provinciale de l'Ontario, le Service de police de Windsor et le Service de police du territoire mohawk d'Akwesasne. Toutefois, où devrait se trouver le centre de commandement?

Ne convenez-vous pas qu'il nous faut un organisme principal, qui gérerait le tout et qui travaillerait avec les autres forces policières?

M. David : D'après la façon dont les choses évoluent, il semble presque qu'il y aura deux centres de commandement. L'un d'eux mènera des activités, surtout à l'échelle fédérale, qui sont liées au traité entre le Canada et les États-Unis, entre la Garde côtière et la GRC.

L'initiative à laquelle nous travaillons à Akwesasne consiste à faire quelque chose de similaire. Il s'agit de collaborer avec nos forces policières et le service de police de la réserve et de travailler à la mise en œuvre d'un accord qui nous permettrait de mener des opérations conjointes sur notre territoire. Je crois que nous évaluerons le besoin de coordonner les opérations entre Shiprider et l'initiative que nous sommes en train de négocier.

Ce que nous voulons dire en partie, c'est qu'on peut envisager d'autres initiatives et axer nos efforts en ce sens.

À ce moment-ci, nous n'allons pas débattre des compétences; nous ne débattons pas la question de savoir qui possède quoi. Ce débat se tiendra dans un tout autre lieu. Nous ne parlerons pas de droits ici. Nous parlons de créer des programmes efficaces qui répondent aux besoins à la fois d'Akwesasne, du Canada et des États-Unis. Si le programme se déroule sur le territoire d'Akwesasne, il faut qu'on prenne Akwesasne en compte. C'est l'idée que nous mettons de l'avant.

Le sénateur Plett : Merci. Permettez-moi d'ajouter qu'il ne s'agit pas d'un accord entre la GRC et les États-Unis, mais bien entre les gouvernements américain et canadien. Ils concluent un accord sur la façon de mettre en œuvre le programme Shiprider. La responsabilité appartiendra à l'organisme auquel le gouvernement canadien l'aura donnée, c'est-à-dire la GRC. C'est ce que je pense étant donné que ses représentants ont dit qu'ils étaient très ouverts à collaborer avec d'autres organismes, qu'il s'agisse de vos forces policières, de la Police provinciale de l'Ontario ou du Service de police de Windsor. Considérez-vous que vous pourriez travailler dans ce contexte?

À ce sujet, voici ma dernière question : depuis l'évaluation de l'impact du projet Shiprider, la situation s'est-elle améliorée en ce qui a trait à la contrebande de drogues, d'armes à feu et d'autres marchandises à la frontière? Que fait votre organisation policière pour enrayer cela? Si c'est principalement là où se situe le problème et que nous n'arrivons pas à le régler, une autre organisation doit-elle venir nous donner un coup de main?

M. David : En réponse à la première question, je suppose que c'est le message que nous vous apportons. La réponse est oui.

For the second question on what our police force has been involved in, I will turn it over to Chief Benedict.

Mr. Benedict: As mentioned earlier, we are part of the IBET and other organizations. We are a small agency of 24 men for a vast area with many waterways and islands. As in any municipal police force, people want to take time off for vacations and other reasons, so we are unfortunately limited. As far as the river is concerned, we do not have an active marine patrol unit, although we have a boat and the equipment for it. However, it comes down to manpower. They are actively involved in investigations and have made significant seizures of illegal drugs. Often they do this with the help of the outside agency.

Senator Plett: Chief Benedict, you are suggesting and agreeing that you need help.

Mr. David: Of course we do.

Senator Lang: Thank you for coming. Chief David, you pointed out that the world is changing, and from your perspective and that of everyone around this table, the question is about public safety and the fact that terrorism is an element in our lives. A word we never discussed just 10 years ago seems to be discussed weekly in one form or another.

This proposed legislation is a treaty between Canada and the United States. It is an enabling bill that clearly and concisely outlines the responsibility of each country and clearly enunciates in law exactly the authority of a peace officer if he or she comes from the United States or vice versa and how peace officers are to exercise that law to ensure that our rights are protected and to not violate any Canadian's rights.

To be clear, I am hearing today that there is general support for the proposed legislation with the understanding or caveat that you want to be involved in one capacity or another in those waterways crossing between the various lands for which you have responsibility. Is that correct?

Mr. David: Yes.

Senator Lang: That is fine. It is nice to hear that.

Senator Patterson: I was really pleased to hear Chief David and his colleagues say that this is not about jurisdiction or rights. While I respect those issues, there are times when we have to look at common objectives. I think that is a good approach to take in this area.

I looked at the evaluation of the pilot project. Certainly it seemed that there were some questions in your community about how the operation was carried out. I can understand why that is because you were given very little notice. Sadly, governments are not always good about consulting. In my region of Nunavut, we have the same problems with our federal government, as much as we love our federal government.

Pour la deuxième question, qui porte sur ce à quoi a participé notre corps policier, je vais demander au chef Benedict de répondre.

M. Benedict : Comme on l'a mentionné tout à l'heure, nous faisons partie de l'EIPF et d'autres organisations. Nous sommes une petite agence de 24 hommes qui doivent surveiller une vaste région comportant bien des cours d'eau et des îles. Comme dans tout service de police municipal, les gens veulent prendre des vacances et d'autres congés; nous sommes donc malheureusement limités. En ce qui concerne la rivière, nous ne disposons pas d'une unité active de patrouille maritime, même si nous avons un bateau et le matériel nécessaire. Toutefois, l'important, ce sont les membres de notre effectif. Ils participent activement aux enquêtes et ils ont effectué d'importantes saisies de drogues illicites. Ils le font souvent de concert avec l'organisation externe.

Le sénateur Plett : Monsieur Benedict, vous laissez entendre et vous convenez que vous avez besoin d'aide.

M. David : Bien sûr que oui.

Le sénateur Lang : Je vous remercie de votre présence. Monsieur David, vous avez souligné que le monde évolue et que, selon votre point de vue et celui de toutes les personnes ici, le nœud du problème est la sécurité publique et la présence du terrorisme dans nos vies. Ce dont nous ne parlions pas il y a à peine 10 ans fait maintenant partie, semble-t-il, de nos discussions hebdomadaires.

Ce projet de loi est un traité entre le Canada et les États-Unis. C'est une mesure législative habilitante qui expose de façon claire et précise la responsabilité de chaque pays et énonce clairement dans la loi quel pouvoir détient l'agent de la paix, qu'il soit des États-Unis ou du Canada, et comment il doit appliquer cette loi pour s'assurer que les droits des Canadiens sont protégés.

En fait, ce que j'entends aujourd'hui, c'est que vous appuyez en général le projet de loi, mais que vous voulez intervenir d'une manière ou d'une autre sur les voies navigables situées entre les diverses terres dont vous avez la responsabilité. Est-ce bien cela?

M. David : Oui.

Le sénateur Lang : Très bien. Je suis heureux de l'entendre.

Le sénateur Patterson : J'ai été ravi d'entendre M. David et ses collègues dire que ce n'est pas une question de compétence ni de droits. Bien que je respecte ces questions, je crois qu'il faut parfois envisager des objectifs communs. Selon moi, c'est une bonne mesure à prendre dans ce domaine.

J'ai examiné l'évaluation du projet pilote. Il semble que dans votre collectivité, il ait été question de la façon dont s'est déroulée l'opération. Je comprends pourquoi; on ne vous a averti que très peu de temps à l'avance. Malheureusement, les gouvernements ne sont pas toujours doués pour les consultations. Dans ma région du Nunavut, même si nous aimons notre gouvernement fédéral, nous avons les mêmes problèmes en ce qui le concerne.

The recommendation of the evaluation is that the communities be consulted and engaged, that a better job be done of it, and that the RCMP's National Aboriginal Policing Services and O Division's Aboriginal Policing Services be involved. I heard you say that you would like to see the Shiprider police forces and the tribal police work closely together. Do I understand that you would be open to having a greater involvement of your police forces in the Shiprider project and to discussing that?

Mr. David: I believe there is an open door for discussion on that. You have to take into consideration that at Akwesasne the territory we are talking about has roughly 170 kilometres of waterway, about 432 islands, and people who are familiar enough to ride that waterway at night — some on one side and some on the other side. Certainly there is a considerable resource to be made available to law enforcement, if there is a common mission, which I believe there is.

Senator Patterson: That is music to my ears. We use the Canadian Rangers in the North, where I am from. It is the local understanding of the land — in your case the waters — that the military find very useful in achieving common objectives. It seems that we should take advantage of that offer and that knowledge so that we might do a better job at cooperating with you as we move forward to implement this proposed legislation. Thank you.

Senator Harb: Thank you for your presentation. I understand you have a copy of the report done by the RCMP. Throughout the report, reference was made to the Mohawk territories. There seemed to be an understanding and an acknowledgment by the RCMP of the importance of engaging the community as part of the strategy to combat illegal goods crossing the river.

As Senator Patterson stated, it is very encouraging to hear you saying pretty well the exact same thing the RCMP was telling us — that it is in the best interests of everyone for both of you to be working together. It is my hope that you will take advantage of the opportunity and be involved with the RCMP as they develop this strategy to deal with issues of mutual interest — your interest as well as Canadians' interest as a whole.

Senator Dallaire: You are straddling the border; you have 110 kilometres of border, a bunch of islands and so on, together with inherent skills in observing and reporting. I do not know how much equipment you have and would need.

In the planning of the implementation of the agreement, are you expecting the Canadian government, through the RCMP, to call upon you to train some of your personnel, to provide you with some equipment in order for you to give the same coverage as they are doing in other places along your border? Do you have the funds to pay for those people to be employed in doing that, or would you expect the RCMP to pay for that?

Mr. David: I liked the beginning of that statement; it almost sounded like an offer.

À la suite de l'évaluation, on a recommandé de mieux consulter et de faire participer davantage les collectivités ainsi que de faire jouer un rôle actif aux Services nationaux de police autochtones et aux Services de police autochtones de la Division O de la GRC. Vous avez dit souhaiter que les forces policières du programme Shiprider et la police autochtone travaillent en étroite collaboration. Dois-je comprendre que vous seriez ouverts à l'idée de faire participer davantage vos services policiers au projet Shiprider et d'en discuter?

M. David : Je crois qu'il est possible d'en discuter. Vous devez tenir compte du fait qu'à Akwesasne, sur le territoire dont nous parlons, il y a environ 170 kilomètres de voie navigable, environ 432 îles et des gens qui connaissent suffisamment la voie navigable pour y circuler durant la nuit, d'un côté comme de l'autre. On doit mettre d'importantes ressources à la disposition des organismes d'application de la loi, s'il y a une mission commune, comme je le crois.

Le sénateur Patterson : Cela fait plaisir à entendre. Nous utilisons les services des Rangers canadiens dans le Nord, d'où je viens. Les militaires trouvent très utile la connaissance locale du territoire — dans votre cas, des cours d'eau — pour l'atteinte des objectifs communs. Il me semble que nous devrions profiter de cette offre et de cette connaissance pour améliorer notre coopération au moment où nous nous apprêtons à mettre en œuvre cette mesure législative. Merci.

Le sénateur Harb : Je vous remercie de votre exposé. Je crois que vous avez un exemplaire du rapport de la GRC. Tout au long du rapport, il est question des territoires mohawks. La GRC semble comprendre et reconnaître l'importance de faire participer la communauté à la stratégie de lutte contre le passage illégal de marchandises d'une rive à l'autre.

Comme l'a indiqué le sénateur Patterson, c'est très encourageant de vous entendre dire presque la même chose que la GRC, soit qu'il est dans le meilleur intérêt de tous que vous travailliez ensemble. J'ai bon espoir que vous saisissez cette occasion de collaborer avec la GRC à l'élaboration de cette stratégie qui vise à résoudre les questions d'intérêt commun — le vôtre comme celui de l'ensemble des Canadiens.

Le sénateur Dallaire : Votre territoire chevauche la frontière; vous avez 110 kilomètres de frontière et un tas d'îles, entre autres, en plus de capacités intrinsèques en matière d'observation et de signalement. J'ignore de quel équipement vous disposez et ce dont vous auriez besoin.

Dans le cadre de la planification de la mise en œuvre de l'accord, vous attendez-vous à ce que le gouvernement canadien, par l'entremise de la GRC, vous demande de former des membres de votre personnel, vous fournisse de l'équipement afin que vous puissiez exercer la même surveillance qu'ailleurs le long de la frontière? Avez-vous les fonds nécessaires pour embaucher les personnes pour effectuer ce travail ou vous attendez-vous à ce que la GRC paye pour cela?

M. David : J'ai aimé le début de votre intervention; j'ai presque eu l'impression qu'il s'agissait d'une offre.

Senator Dallaire: I am a senator. I have no power.

Senator Day: We cannot spend any money.

Mr. David: I completely understand. No, there is no expectation at this point. We are taking a look at our own resource capability locally.

One untapped resource we have available to us is the volunteer anglers, our own fishermen and people who work the land, who are continually observing what is going on in that waterway. They know who should be there and who should not be there.

We get this all the time. They stop in and say, "We are seeing this happening out there and we do not want to take this to the state troopers or to the RCMP. I am bringing this to you. Will you see that something is done to take care of this person?"

We have illegal Indians coming across the ice, staying at homes on the island. That is brought to me. This is strategic information, intelligence. Otherwise, it would not find its way into police circles. It is that type of resource base, community observance, which would make it a very effective program if it were supported at the community level up.

That is why I am saying there needs to be a more coordinated approach. Maybe we are even talking about partnership when we get to the level where we are talking about designing the program itself.

Senator Dallaire: To follow up, as they implement the agreement, you are expecting to be fully participatory in that to cover your territory in conjunction with them. You may do it differently in your area through the community, but you do expect to be completely participatory in this exercise and certainly invited to be; is that correct?

Mr. David: Yes.

The Chair: Chief Benedict, did you want to jump in?

Mr. Benedict: Yes. I want to make a clarification. You said the U.S.-Canada border straddles our territory; it is the other way around. Our territory was there first, and then the border came.

Senator Dallaire: I stand corrected.

Senator Day: It is a good point that is important for us to understand and to be reminded of.

Who makes the decision to appoint your law enforcement officers on your territory?

Mr. Benedict: We have a process in place for hiring new recruits for the police department. They come in, make an application and go through the normal processes, as in any other municipal police force. Background checks are done. A whole hiring process goes with it.

Le sénateur Dallaire : Je suis sénateur; je n'ai pas ce pouvoir.

Le sénateur Day : Nous ne pouvons rien dépenser.

M. David : Je comprends tout à fait. Non, il n'y a pas d'attentes à ce stade-ci. Nous évaluons nos propres ressources locales.

Les pêcheurs bénévoles à la ligne sont l'une de nos ressources inexploitées; ce sont nos pêcheurs et nos agriculteurs, qui observent continuellement ce qui se passe sur la voie navigable. Ils savent qui ne devrait pas se trouver là.

Nous avons souvent des signalements. Les gens viennent nous dire : « Il y a des choses qui se passent là-bas, et nous ne voulons pas le signaler aux state troopers ni à la GRC. Je suis venu vous en parler. Pouvez-vous vous assurer que quelque chose est fait concernant cette personne? »

Il y a des Indiens illégaux qui traversent la frontière sur les glaces et qui s'installent dans des maisons sur l'île. On a porté ce problème à mon attention. Ce sont des renseignements stratégiques. Autrement, la police n'y aurait pas accès. C'est ce type de ressources disponibles, de surveillance collective, qui rendrait ce programme très efficace s'il était soutenu à la base par la collectivité.

C'est la raison pour laquelle je dis qu'il nous faut une approche mieux coordonnée. Nous pourrions même parler de partenariat lorsqu'il est question de la conception du programme lui-même.

Le sénateur Dallaire : En fait, avec la mise en œuvre de l'accord, vous vous attendez à participer pleinement à la surveillance de votre territoire en collaboration avec eux. Vous le ferez peut-être différemment dans votre secteur, grâce à la communauté, mais vous prévoyez prendre part à cet exercice et assurément y être invités, n'est-ce pas?

M. David : Oui.

La présidente : Monsieur Benedict, voulez-vous prendre la parole?

M. Benedict : Oui, je tiens à faire une précision. Vous avez dit que notre territoire chevauche la frontière entre les États-Unis et le Canada; en fait, c'est l'inverse : notre territoire était là d'abord, puis on a délimité la frontière.

Le sénateur Dallaire : C'est juste.

Le sénateur Day : Vous avez raison de le signaler, car il est important pour nous de le comprendre et de nous en souvenir.

Qui procède à la nomination de vos agents d'application de la loi sur votre territoire?

M. Benedict : Nous avons mis en place un processus d'embauche de nouvelles recrues pour le service de police. Les gens viennent présenter leur candidature et ils suivent les étapes du processus habituel, comme dans tout autre corps de police municipal. Il y a une vérification des antécédents et tout un processus d'embauche.

If they are accepted, they go to the Ontario Police College in Aylmer. They train the same as the OPP and any other municipal police.

On top of that, they also have to go to Quebec for a training seminar for a short period of time, and be qualified there too. They are qualified in both Ontario and Quebec.

Senator Harb: Aylmer in Quebec or in Ontario?

Mr. Benedict: Near London, Ontario. Then they have to go to Nicolet, Quebec, for an equivalency period.

Senator Day: Would you consider your law enforcement officers on your territory to be police officers appointed or employed under Ontario provincial law or Quebec provincial law?

Mr. Benedict: Both.

Senator Day: That is helpful because I was worried you might be left out here. Clause 7 makes it possible, then, for your peace officers to be appointed as designated officers under this legislation, as long as you fit within that definition.

Mr. Benedict: They fit under the same criteria as any other municipal police in Ontario or Quebec, and take the same training as the Ontario Provincial Police.

The Chair: Gentlemen, we appreciate your time here today, for joining us and sharing your views. We have Acting Chief David, Chief Sunday and Chief Benedict. Thank you very much.

That concludes our hearings today on Bill S-13, the Shiprider legislation. I am sure we will be back at it another day. Thank you for joining us.

(The committee adjourned.)

S'ils sont acceptés, ils sont envoyés au Collège de police de l'Ontario, à Aylmer. Ils reçoivent la même formation que les membres de la PPO et de tout autre service de police municipal.

En plus, ils doivent se rendre au Québec pour assister à un court séminaire de formation et se qualifier là-bas également. Ils sont qualifiés en Ontario et au Québec.

Le sénateur Harb : Parlez-vous d'Aylmer au Québec ou en Ontario?

M. Benedict : Près de London, en Ontario. Ils doivent ensuite se rendre à Nicolet, au Québec, pour une période équivalente.

Le sénateur Day : Considérez-vous que les agents d'application de la loi de votre territoire sont des agents de police nommés ou embauchés en vertu de la loi provinciale de l'Ontario ou de celle du Québec?

M. Benedict : Les deux.

Le sénateur Day : C'est utile, car je craignais qu'ils soient mis de côté ici. L'article 7 permet, alors, à vos agents de la paix d'être nommés agents désignés en vertu de ce projet de loi, pourvu qu'ils correspondent à cette définition.

M. Benedict : Ils satisfont aux mêmes critères que les autres policiers municipaux de l'Ontario ou du Québec et ils suivent la même formation que les membres de la Police provinciale de l'Ontario.

La présidente : Messieurs, nous vous sommes reconnaissants d'être venus aujourd'hui nous faire part de votre point de vue. Je tiens à remercier le chef intérimaire David, le chef Sunday et le chef Benedict.

Voilà qui met fin à nos audiences d'aujourd'hui sur le projet de loi S-13 et le programme Shiprider. Je suis certaine que nous allons revenir sur cette question. Je vous remercie de votre présence.

(La séance est levée.)

APPEARING

Monday, February 7, 2011

The Honourable Vic Toews, P.C., M.P., Minister of Public Safety.

WITNESSES

Monday, February 7, 2011

Public Safety Canada:

Graham Flack, Associate Deputy Minister;

Barry MacKillop, Director General, Law Enforcement and Border Strategies Directorate.

Australian High Commission:

His Excellency Justin Brown, High Commissioner of Australia;

Bruce Soar, Deputy High Commissioner of Australia;

Dot Harvey, Principal Migration Officer.

Ontario Provincial Police:

Chief Superintendent Brian Deevy, Commander, Field Support Bureau;

Staff Sergeant Brad R. Schlorff, Field Support Bureau, Emergency Management Section.

Windsor Police Service:

Deputy Chief Jerome Brannagan;

Superintendent Vince Power, Investigations.

Monday, February 14, 2011

Royal Canadian Mounted Police:

Deputy Commissioner Bob Paulson, Federal Policing;

Chief Superintendent Joseph Oliver, Director General, Border Integrity, Federal & International Operations.

Department of Justice Canada:

Michael Zigayer, Senior Counsel, Criminal Law Policy Section;

Sophie Beecher, Counsel, Public Safety Canada Legal Services;

Jacqueline Palumbo, Senior Counsel and Team Leader, International Assistance Group.

Mohawk Council of Akwesasne:

Acting Grand Chief Brian David, Mohawk Government;

Chief William Sunday, Mohawk Government;

Chief Wesley Benedict, Mohawk Government.

COMPARAÎT

Le lundi 7 février 2011

L'honorable Vic Toews, C.P., député, ministre de la Sécurité publique.

TÉMOINS

Le lundi 7 février 2011

Sécurité publique Canada :

Graham Flack, sous-ministre délégué;

Barry MacKillop, directeur général, Direction générale de l'application de la loi et des stratégies frontalières.

Haut-commissariat de l'Australie :

Son Excellence Justin Brown, haut-commissaire de l'Australie;

Bruce Soar, haut-commissaire adjoint de l'Australie;

Dot Harvey, agente principal de l'immigration.

Police provinciale de l'Ontario :

Surintendant principal Brian Deevy, commandant, Bureau du soutien régional;

Sergent d'état-major Brad R. Schlorff, Bureau du soutien régional, Gestion des services d'urgence.

Service de police de Windsor :

Chef adjoint Jerome Brannagan;

Surintendant Vince Power, Enquêtes.

Le lundi 14 février 2011

Gendarmerie royale du Canada :

Sous-commissaire Bob Paulson, Police fédérale;

Surintendant principal Joseph Oliver, directeur général, Intégrité des frontières, Opérations fédérales et internationales.

Ministère de la Justice Canada :

Michael Zigayer, avocat-conseil, Section de la politique en matière de droit pénal;

Sophie Beecher, conseillère juridique, Services juridiques de Sécurité publique Canada;

Jacqueline Palumbo, avocate-conseil et chef d'équipe, Service d'entraide internationale.

Conseil mohawk d'Akwesasne :

Grand chef intérimaire Brian David, Gouvernement mohawk;

Chef William Sunday, Gouvernement mohawk;

Chef Wesley Benedict, Gouvernement mohawk.